



QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

La plus fabuleuse exposition de
**meubles rustiques
campagnards**
unique en Suisse
Trisconi & Fils
Meubles rustiques
à Monthey, à 50 m de la Placette
La maison n'a pas de succursale
Tél. 025/71 42 32



**Coupe
suisse**

2^e finale

Exploit unique du FC Servette dans l'histoire du football suisse



Une attaque servettienne par Hamberg (de la tête). On reconnaît, de gauche à droite, Schnyder, Zwygart, Andrey, Pfister, Hamberg et Feuz. Béline UPI

Milliards en quête de placements

On apprend qu'un des groupes arabes, dont nous parlions l'autre jour et dont le siège est à Paris, vient de racheter deux raffineries, l'une en Terre-Neuve, l'autre à Porto-Rico.

Qu'aurions-nous à leur offrir? Certes pas nos hôtels en ordre dispersé, mais des stations entières ou la navigation sur le lac Léman...

Ils semblent pourtant pencher aujourd'hui vers un choix plus éclectique.

De grosses unités de la flotte pétrolière ont changé de main, et des tractations sont en cours pour l'acquisition d'autres raffineries, plus proches de nous. - Les installations de Collombey, autour desquelles règne, depuis quelque temps, un curieux silence, sont-elles également visées?

le coup de GRIFFE

Du producteur au consommateur: le but peut séduire, d'autant que le rôle de bouc émissaire est dorénavant dévolu aux compagnies pétrolières...

On oublie que l'intégration verticale, qui s'amorce au détriment de ces compagnies et qui va forcément gagner du terrain, ne fera qu'aggraver notre dépendance à l'égard des producteurs de pétrole.

Ils ont la partie belle, puisqu'il leur suffit d'ouvrir leur sacoche pour s'approprier les secteurs économiques ébranlés par la crise, une crise qu'il ne tient qu'à eux de pousser jusqu'à un paroxysme « sans précédent » (c'est ce qu'on nous prédit de toutes parts), en augmentant sans retenue les prix du pétrole... Et l'appétit vient en mangeant!

Le comble, c'est qu'on nous rachète avec notre propre argent.

B.O.

Servette a réussi « l'exploit »: il a réalisé le triplé encore unique dans l'histoire du football suisse en ajoutant à ses succès en coupe de la ligue (contre Bâle) et en championnat, une victoire en coupe de Suisse, la deuxième qu'il obtient consécutivement.

En match à rejouer de la finale (la première édition, le lundi de Pentecôte, s'était terminée sur le score de 1-1), Servette s'est imposé par 3-2, après avoir été mené au repos par 2-1. Sa victoire, Servette l'a bâtie en deuxième mi-temps, après avoir connu des moments difficiles durant la première partie du match.

Voir page 15

**Ecône
va-t-il faire
peau
neuve?**

Voir page 36

**Char 68
Crédits bloqués,
mais
ne simplifions
pas trop**

Voir page 2

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Devant le terrible drame des réfugiés indochinois, le pape lance un appel à la conscience de l'humanité

Pendant l'audience générale d'hier, le Saint-Père a lancé un appel en faveur des réfugiés indochinois.

« Poussé par l'amour du Christ, je vais, ce soir, élever ma voix pour vous inviter à tourner votre pensée et votre cœur vers le drame qui se déroule actuellement sur les terres et les mers lointaines de l'Asie du Sud-Est et qui affecte des centaines de milliers de nos frères et de nos sœurs. Ils sont à la recherche d'une patrie, car les pays qui les ont d'abord accueillis ont atteint la limite de leurs possibilités, et les offres d'insertions définitives sur d'autres terres sont, jusqu'à maintenant, insuffisantes. »

« C'est pourquoi, continue le pape, le projet de réunir une conférence internationale des

pays concernés - et quel est le pays qui se sentirait étranger à cette tragédie? - ne peut être que vivement encouragée. Que cette conférence se réalise le plus vite possible! »

Le pape poursuit: « Je rends hommage à l'action déjà entreprise par certains pays, ainsi que par des organisations internationales et nombre d'initiatives particulières. Mais le problème est d'une telle ampleur qu'on ne peut laisser plus longtemps le fardeau peser sur quelques-uns. Je fais appel à la conscience de l'humanité: que tous, peuples et gouvernants, assument leur part de responsabilités, au nom d'une solidarité qui dépasse les frontières, les races, les idéologies. »

Le pape conclut en ces termes

cet appel pressant: « La communauté de l'Eglise a déjà accompli un grand travail de charité et d'entraide et je l'en félicite de tout cœur. Mais elle peut, et je suis sûr qu'elle veut, faire encore davantage. Les évêques dans leur diocèse ne manqueront pas d'encourager les fidèles en leur rappelant, au nom du Seigneur, que chaque homme, chaque femme, chaque enfant en détresse est notre prochain. Les paroisses, les organisations catholiques, les communautés religieuses et aussi les familles chrétiennes trouveront le moyen d'exprimer leur charité envers les réfugiés. Que chacun s'engage personnellement à poser un geste concret à la mesure de sa générosité et de son imagination, inspiré par l'amour. » G. H.

L'Union valaisanne des arts et métiers dénonce le durcissement de la Lex Furgler

Les délégués de l'Union valaisanne des arts et métiers, à l'occasion de leur assemblée générale, à Martigny, ont publié, hier, une résolution à propos du durcissement de la Lex Furgler. Voici le texte de cette résolution:

« Les délégués de l'Union valaisanne des arts et métiers, réunis le 20 juin à Martigny, ont pris connaissance avec regret de la récente décision des autorités fédérales entraînant un durcissement sérieux de la réglementation de l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

Ils remercient les autorités valaisannes et les milieux économiques des efforts qu'ils ont accomplis pour expliquer et défendre les intérêts de notre canton dans ce domaine.

Mais ils regrettent que le Conseil fédéral n'ait donné suite que très partiellement à leurs vœux. Ils déplorent que l'opinion publique d'une grande partie de la Suisse méconnaisse la nécessité impérieuse, pour les régions de montagne, particulièrement dans les zones frontalières, de développer dans l'ordre une forme de tourisme représentant l'un des rares moyens de maintenir et de développer les revenus des populations de nos vallées.

Il est pourtant évident que la vente d'appartements de

vacances principalement n'implique nullement le « bradage du sol national ». En revanche, cette forme d'activité économique constitue un élément indispensable à l'occupation convenable des entreprises et de la main-d'œuvre indigène, y compris dans les commerces, au développement de la formation professionnelle et à l'assainissement des finances des communautés publiques.

L'UVAM espère que, lors de futures révisions, ces questions vitales pour nous soient examinées avec beaucoup de compréhension. »

Voir page 37

A l'Hongrin, impressionnant ballet aérien pour Juan Carlos

BERNE (ATS). - Programme militaire pour le roi, visite d'un hôpital pour la reine, entretien politique pour son ministre des affaires étrangères, l'emploi du temps de nos hôtes aura été copieux en cette seconde journée de la visite officielle de Juan Carlos I^{er} en Suisse. Tandis que M. Oreja rencontrait M. Aubert, le roi était l'hôte de notre armée et plus spécialement des troupes d'aviation, qui présentèrent, dans la région de l'Hongrin, un impressionnant ballet aérien.

De son côté, la reine Sophie s'est rendue, hier matin, à l'hôpital des enfants de l'Ile, à Berne, avant de se rendre à Riggisberg (BE), où elle a visité le musée de la Fondation Abegg.

Vers 12 h. 30, tout le monde se retrouvait au château de Colombier à l'occasion d'un repas offert par le Département des affaires étrangères. En fin d'après-midi, le roi et la reine recevaient, à Berne, des personnalités de la culture et de l'économie suisse, ainsi que la colonie espagnole, avant de donner un dîner en l'honneur du Conseil fédéral.

Voir page 2



A l'Hongrin, le roi Juan Carlos, après le ballet aérien, partage le verre de l'amitié avec le conseiller fédéral Hans Hürlimann.

Photo ASL

Après la révélation des défauts du char 68

Un crédit de 120 millions bloqué

BERNE (ATS). - Les commissions militaires des deux conseils législatifs, qui ont siégé ensemble hier en fin d'après-midi, ont appris avec satisfaction que le Département militaire avait décidé de bloquer les crédits non encore engagés pour la production du char 68 suisse. Il s'agit d'une somme d'environ 120 millions. Les deux commissions se félicitent de cette décision du département, qui leur permettra de poursuivre plus sereinement l'examen des défauts du char suisse dénoncés dans une lettre du 2 mars dernier, envoyée par le divisionnaire Robert Häner, chef d'arme des troupes mécanisées et

légères, au chef de l'état-major général, le colonel commandant de corps Hans Senn. C'est ce qu'on a appris au cours d'une conférence de presse donnée par les présidents des deux commissions, le conseiller national Ernst Eggenberg (soc BE) et le conseiller aux Etats Maurice Pequignot (rad BE). Les commissaires se sont fait expliquer par des responsables du Département militaire quels étaient les défauts que l'on reproche aux chars suisses. Certains des défauts mentionnés dans la lettre du divisionnaire Häner ont d'ailleurs déjà été corrigés. D'autres enfin, n'ont pas pu être corrigés.

Forêts de tous ces renseignements, les deux commissions vont étudier ce dossier et faire des propositions

pour leur Chambre. De cette façon, un débat peut être prévu au Conseil national pour la session de septem-

bre à la suite des interventions qui ont déjà été déposées à ce sujet notamment l'interpellation du socialiste bernois Eggenberg. La commission du Conseil national a désigné une sous-commission qui évaluera les critiques présentées par le divisionnaire Häner et fera rapport. La commission décidera alors, à la fin du mois d'août, si elle souhaite proposer à la Chambre de décider la suspension de la production des chars 68 - la 4^e tranche comprend 60 chars - ou au contraire la poursuite de la fabrication.

Quant à la commission du Conseil des Etats, elle demandera un rapport au Conseil fédéral et prendra position sur la base de ce document. Les présidents des deux commissions ont admis que les défauts du char 68

étaient connus au moment où la décision a été prise de proposer le déblocage des crédits, il y a une année. Mais des assurances avaient pu être données au sujet de la façon dont ces défauts pourraient être corrigés. La procédure mise en route permettra précisément de réexaminer ces défauts.

Des membres des commissions des finances et les présidents de ces commissions ont pris part aux discussions. Après la réunion en commun, les deux commissions ont siégé séparément. Une session spéciale du Conseil des Etats pourrait être prévue afin de permettre à cette Chambre de s'occuper de cette affaire encore avant les élections d'octobre au Conseil national.

Visite des souverains espagnols Brillante démonstration de l'aviation militaire

PLACE DE TIR DE L'HONGRIN (ATS). - Tandis que M. Aubert recevait M. Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères, Juan Carlos était l'hôte de notre armée au polygone de tir de l'Hongrin dans les Alpes vaudoises, où il est arrivé à 9 h. 30 par hélicoptère.

En présence du conseiller fédéral Rudolph Gnaegi et de nombreux officiers supérieurs de notre armée, le souverain, accompagné de sa suite, a pu assister à un ballet étonnant des «Tiger», «Mirage», «Hunter» et «Venom».

Outre les démonstrations de manœuvres, nos aviateurs se sont livrés à des tirs réels sur des objectifs balisés.

En uniforme de capitaine général des forces de terre espagnoles, Juan Carlos s'est montré vivement intéressé et impressionné par les démonstrations.

Pour la circonstance, l'on n'avait pas lésiné sur les moyens : ce ne furent pas moins de 22 appareils qui furent engagés, 12 «Hunter», 4 «Venom», 4 «Mirage» et 2 «Tiger F 5». Arrivé dans un étonnant cortège de 6 hélicoptères vers 9 h. 30 en un point situé à la verticale-sud du barrage de l'Hongrin, à une altitude d'environ 1750 mètres, le roi en uniforme de capitaine général des forces de terre, se fit tout d'abord expliquer en termes de stratégie militaire les différentes phases de l'exercice. Celui-ci, faut-il le dire, était admirablement conçu et le premier passage, 30 mètres au-dessus des assistants et à une vitesse de 1100 km/h, de deux «Mirage» ne pouvait mieux donner le ton.

Entretien Aubert - Oreja

Le ministre des affaires étrangères d'Espagne, M. Marcelino Oreja Aguirre et le conseiller fédéral Pierre Aubert, chef du Département des affaires étrangères, se sont entretenus hier matin à Berne pendant deux heures et demi. Il s'agissait avant tout d'un échange d'informations sur différents sujets de politique internationale, les Espagnols abordant pour leur part quelques questions d'ordre bilatéral. Ont été notamment passés en revue la signature, le 26 juin prochain à Madrid, de l'accord entre l'Espagne et l'AELE, le rôle du Conseil de l'Europe, l'élargissement des communautés européennes et la prochaine conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, au mois de novembre 1980 à Madrid. La situation en Afrique du Nord et plus particulièrement au Sahara occidental a également été évoquée. M. Oreja, comme il devait l'annoncer lui-même au cours d'une conférence de presse organisée en fin d'après-midi à Berne, a par ailleurs abordé deux sujets précis, demandant à M. Aubert un exposé sur notre conception de la neutralité ainsi que diverses informations sur la situation des immigrés espagnols en Suisse.

Notre neutralité intéresse les Espagnols

«Nous avons demandé à M. Aubert un exposé sur la conception helvétique de la neutralité, car c'est une dimension du particularisme suisse dont nous voulions être informés», a déclaré M. Oreja. Prochainement, a-t-il poursuivi, la question de l'adhésion de l'Espagne à l'Alliance atlantique sera portée devant le Parlement à Madrid, il nous importait donc de connaître la position d'un Etat qui pratique une politique de neutralité armée non alignée. Le ministre espagnol s'est enfin montré très satisfait des réponses qui lui ont été fournies.

Au sujet des immigrés espagnols, ils sont près de 100 000 dans notre pays, M. Oreja a demandé que pour les enfants en âge de scolarité, la deuxième langue étrangère puisse être l'espagnol. Dans le domaine de la sécurité sociale, le ministre souhaite que la convention existante puisse être approfondie, certaines parties méritent d'être revues. Finalement, M. Oreja s'est entretenu avec M. Aubert du problème du droit de vote des Espagnols résidant en Suisse.

La reine Sophie visite un hôpital

La reine Sophie d'Espagne a été accueillie hier matin à l'hôpital des enfants de l'île à Berne par un petit garçon qui lui a offert un bouquet d'edelweiss. Sa Majesté a été saluée par les directeurs du département médical et chirurgical de l'hôpital des enfants, les professeurs Ettore Rossi et Marcel Bettex, et par le directeur de l'hôpital de l'île, le Dr François Kohler. La reine, accompagnée par les épouses des conseillers fédéraux Hürlimann et Aubert, a visité divers départements du centre hospitalier. Les employés espagnols de l'hôpital ont accueilli de leur côté la souveraine avec une banderole et n'eurent de cesse qu'ils eussent touché la main de leur «reina» et remis leurs bouquets de fleurs. La reine Sophie, vêtue d'une robe rouge, s'est ensuite rendue, accompagnée de sa suite, à Riggisberg (BE), où elle a visité le musée de la fondation Abegg.

Fin de la partie officielle du séjour royal

Ce matin, le président de la Confédération et M^{me} Hans Hürlimann, accompagnés du conseiller fédéral et M^{me} Pierre Aubert, se rendront à la résidence du «Lohn» pour y prendre congé de leurs hôtes. Après les honneurs militaires, le roi et la reine se rendront par la route à Genève, où Juan Carlos prononcera une allocution devant la conférence de l'Organisation internationale du travail.

Ne simplifions pas trop

Une polémique a récemment éclaté au sujet du char suisse du modèle 68, char de quelque 40 tonnes doté d'un canon de 10,5 cm, char maniable et présentant toute une série d'avantages par rapport à nombre de modèles étrangers, avantages qui ont d'ailleurs été confirmés en 1973 par les responsables des troupes mécanisées. La polémique dirigée contre ce produit de notre industrie n'est pas nouvelle, elle se déclenche généralement à la veille de décisions sur l'acquisition de nouveaux chars pour notre armée. Ainsi en 1974, lorsque d'aucuns voulaient qu'on achète de nouveaux chars en Allemagne, le Leopard I, tentative qui échoua devant les forts bons résultats fournis par le char 68 lors d'épreuves le mettant aux prises avec le char allemand précité : égalité des deux chars au point de vue précision du feu, ouverture du feu un peu plus rapide de la part du Leopard, plus grande mobilité de celui-ci ; dans l'ensemble, et face au char qualifié à l'époque de meilleur char disponible en Occident, ce fut un résultat appréciable. Le chef d'arme des troupes mécanisées et légères, le divisionnaire Häner, qui avait auparavant contribué à une certaine confusion par certaines déclarations, précisait que le char 68 était apte au combat.

Curieuse coïncidence

Et de nouveau en 1979, peu avant que le Conseil fédéral ne décide de la continuation ou non du développement en Suisse d'un char, conçu pour les années 90, le même chef d'arme adresse une lettre au chef de l'état-major général dans laquelle il dénonce des défauts du char 68 qui, si l'on ne sait pas y remédier, mettraient en cause l'aptitude de cette arme au combat.

Agissant ainsi, il ne fait que remplir son devoir, sans doute. On doit néanmoins lui reprocher de ne pas peser les diverses fautes qu'il impute au char suisse et de conclure de façon peu nuancée à l'insuffisance possible de cet engin au combat. Il est donc clair que le chef d'arme des troupes mécanisées et légères fait de la surenchère, ce qui est de bonne guerre tant qu'il cherche ainsi à obtenir du groupement de l'armement du DMF qu'il remédie enfin à certains de ces défauts, chose techniquement tout à fait possible. Mais lorsqu'on s'aperçoit qu'il y avait eu fuite, et après que l'opinion eut été saisie de l'affaire, il était grand temps de nuancer un jugement péremptoire, non pas pour cacher la vérité, mais au contraire, pour la faire apparaître !

Généralisations inadmissibles

En effet, entre le 12 juin, lorsque le contenu de la lettre de M. Haener fut rendu public par une feuille zurichoise, et la séance des commissions militaires des Chambres du 20 juin consacrée à cette affaire, le divisionnaire Haener a omis, bien qu'il ait accordé au moins une interview, de remettre les choses à leur place. Remettre les choses à leur place cela veut dire rétablir les proportions.

Les défauts reprochés au char 68 ne peuvent pas être observés dans toutes les séries de cet engin. On reproche 9 défauts au char 68. Trois touchent toutes les séries. Un point ne touche que la deuxième série. Quatre points concernent la troisième série. En tout, on dispose de 330 chars 68, 60 autres chars étant commandés.

Il y a des défauts qui résultent de l'agrandissement de la tourelle, plus exactement du fait qu'on ait doté - pour répondre à des exigences présentées par la troupe - les séries du char 68 commandées en 1975 (110 chars) et en 1978 (60 chars) d'une plus grande tourelle, innovation dont on s'est félicité. Tourner sur

place pose de ce fait des problèmes dus à un excédent de poids de deux tonnes. Ce problème est techniquement résolu.

Il y a des problèmes dus à des courants qui font que des coups peuvent être déclenchés involontairement. Les chars étrangers les plus réputés ont connu ce problème, on y trouve des solutions. On perd le contrôle du stabilisateur : nombre de Leopard I allemand ont longtemps été dépourvus de stabilisateur, le char 61, dont une division entière est équipée chez nous, n'en a pas, les Israéliens ont enlevé dans une partie de leurs chars le stabilisateur. Le même problème s'est posé à l'époque au sujet du char Centurion dont nous avons 300 exemplaires, le char ayant d'ailleurs obtenu les meilleurs résultats au combat depuis 1945. On a trouvé des solutions à ce problème.

L'installation de protection contre la radioactivité et les armes chimiques serait insuffisante. La vérité est que la protection contre les effets d'armes atomiques n'est pas en cause. Mais le nouveau centre AC de l'armée à Wimmis a permis de déceler que l'installation du char ne protégeait pas de manière suffisante contre certaines substances chimiques. C'est une découverte, au vrai sens du mot, et les chars étrangers que nous connaissons sont confrontés au même problème. Il faudra donc, jusqu'à nouvel avis - des solutions techniques viennent d'être proposées, il faut le dire - qu'en cas d'engagement de ce genre d'armes les équipages portent le masque de protection, tout comme le font la majorité de nos soldats, les fantassins, les artilleurs et tous les autres.

Le problème des chenilles constitue un autre exemple. Nos chenilles ont une garantie de vie d'environ 2000 kilomètres. Le char dernier-né de l'industrie américaine, le XM-1, est doté de chenilles auxquelles on garantit quelque 1700 kilomètres d'utilisation. En raison des difficultés survenues, on s'est vu contraint en République fédérale d'investir quelque 28 millions de Mark pour résoudre ces problèmes que causait le Leopard I.

Ces quelques exemples devraient suffire à démontrer que s'il est vrai que certaines versions du char 68 présentent des défauts qui doivent et peuvent être corrigés, il est injustifié et irresponsable d'en conclure à l'insuffisance au combat de nos chars 68.

Qui a intérêt à saper la confiance en notre industrie ?

Reste à répondre à deux questions. D'abord on est en droit de s'interroger sur l'aptitude du groupement de l'armement du DMF, plus précisément des ateliers de construction fédéraux de Thoun à dominer les problèmes techniques que soulèvent inéluctablement des systèmes d'armes de la complexité d'un char moderne. N'est-il pas temps de confier la direction de ce genre de tâches à l'industrie privée habituée à faire ses preuves face à la concurrence internationale ? Ensuite il faut revenir au fait que la critique du divisionnaire Haener a été divulguée

à un moment précis. On ne nous fera pas croire que c'est un pur hasard. Ni que quelque adversaire de notre défense nationale ait voulu saper la confiance de nos soldats en une de leurs armes - même si c'est une des conséquences que cette affaire entraîne. - L'indiscrétion voulue - après d'ailleurs que les responsables se furent penchés début mai sur le problème et que le divisionnaire Haener se fut déclaré satisfait - visait le projet d'un char conçu pour les années 90 par notre industrie.

En attaquant le char 68, on voulait et l'on veut ébranler la confiance en l'aptitude des techniciens et ingénieurs de notre industrie à mettre au point un char moderne. Cui bono ? Cela devrait faire réfléchir les hommes politiques qui s'occupent du char 68.

Dominique Brunner
de la Société d'études
militaires

**Piscine
du Résident Parc
Châteauneuf-Conthey**
A partir
du samedi 23 juin
**Fermeture
annuelle**

TRIBUNE LIBRE Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

L'évêque de Coire autorise...

On sait ou l'on ne sait pas qu'à chaque dimanche et à chaque fête se célèbre, à 17 heures, en l'église du Cœur de Jésus à Oerlikon, une grand-messe latine et grégorienne selon l'Ordo de saint Pie V. Avec l'autorisation de l'Ordinaire du lieu Mgr Jean Vonderach, évêque de Coire.

C'est Una Voce Helvetica, Praesidium Zurich, dirigée de main de maître par le Dr Théo Brunner, qui a obtenu que la sainte messe selon l'Ordo de saint Pie V puisse se célébrer régulièrement et officiellement dans cette belle église apte à recevoir quelque 400 à 500 fidèles. Et c'est UVH qui gère, si l'on peut dire, ce lieu de culte d'entente avec la paroisse. On notera, par exemple, que les quêtes faites au cours de tous les offices sont partagées entre la paroisse et UVH à raison de deux tiers pour la paroisse et de un tiers pour UVH. Il ne semble pas d'ailleurs que la paroisse soit perdante !

Le dimanche 25 mars 1979, dimanche de Laetare et jour de l'Annonciation, nos amis zurichois d'UVH étaient en fête. Dans un geste fraternel, ils avaient tenu à associer à leur joie l'UVH Suisse romande qui se fit un plaisir de partager cette joie en y déléguant trois membres du comité romand dont le président.

Quelle était donc cette fête ? Le sacrement de confirmation allait être administré à dix-sept enfants et à trois adultes. Et Mgr Vonderach avait délégué dans ce but le révérend abbé d'Engelberg, le père Leonhard Bösch OSB, avec mission de célébrer la messe selon l'Ordo de saint Pie

V et d'administrer le sacrement de confirmation selon l'ancien rite.

A 17 heures précises, le révérend abbé, croisé et mitré, entra processionnellement dans l'église quasiment pleine et bénissait les fidèles sur son passage.

Avant de passer aux cérémonies proprement dites, le révérend père abbé tint à préciser qu'il était bien officiellement mandaté par l'Ordinaire du lieu.

La sainte messe commença ensuite à l'autel principal surélevé.

Nous ne dirons rien du déroulement de la liturgie, si belle toujours et si plénière.

Nous tenons par contre à dire notre reconnaissance à Mgr Vonderach et au révérend abbé d'Engelberg.

Une discrétion voulue avait précédé cette importante journée. La même discrétion l'a suivie. Ne serait-ce que pour démontrer dans les faits combien fausse est l'allégation de qui prétend que, pour les traditionalistes, la messe selon l'Ordo de saint Pie V est plus un drapeau qu'un besoin véritable.

Una Voce Helvetica
Suisse romande

Incroyable, mais vrai...

Mi-juin, ouverture de la saison d'été. Les hôteliers et les commerçants se préparent à ouvrir leurs maisons, attendant timidement les rares clients qui viennent en avant-saison, pour espérer y trouver tranquillité et repos.

O surprise, sous leurs fenêtres, trax et pelles mécaniques. Les responsables du tourisme, c'est-à-dire la «commune», n'ont pas trouvé un autre moment que la fin juin, pour remplacer certaines conduites d'eau, dont la perte a été constatée depuis trois ans déjà. Ainsi, on a fait éventrer les trottoirs sur des centaines de mètres, devant certains hôtels et en pleine station de Crans, alors qu'au mois de mai où tout est tranquille, c'est-à-dire en pleine entresaison, nos responsables n'ont pas songé à donner l'ordre de faire ces travaux bruyants.

Le bruit est maître chez nous, des centaines de camions sillonnent la station dans tous les sens, à longueur de journée, et pour couronner ce tintamarre, on sort trax et marteaux-

Pauvre station de Crans, où vastu, toi qui, il y a à peine une génération, étais parmi les premières stations suisses, connue favorablement bien au-delà de nos frontières. Avec tes 1500 lits d'hôtels, tu es noyée et écrasée par 12 000 à 15 000 lits de para-hôtellerie! bâtisses dont les stores sont baissés les huit-dixièmes de l'année. Le nombre de tes nuitées t'a recyclée en vingtième position...

Bravo, les responsables, bravo, les promoteurs. C'est un enterrement de première classe que vous avez fait à cette ex-belle station, qui fut l'un des joyaux des stations de montagne, en lui donnant un monument «Kolossal» en béton armé.

Où irez-vous chercher les revenus de la collectivité, quand nos hôtels et nos commerces auront déposé leur bilan? En tout cas, pas chez les propriétaires d'appartements éparpillés sur les cinq continents.

Autorités responsables, réagissez, s'il en est encore temps.

W. Lorétan, hôtelier, Crans



Le roi Juan Carlos à son arrivée sur la place de tir de l'Hongrin.

Profitez!
Elna Lotus-sp
Fr. 940.- Fr. 840.-



elna lotus

**Toujours prête à coudre!
Étonnamment simple!**

Elna S.A., av. du Midi 9, Sion
Tél. 22 71 70

La Placette, Sion, tél. 22 29 51
Radiomoderne-Télévision S.A.
Sierre, av. du Général-Guisan 29
tél. 55 12 27

A Montreux

**Bons meubles
d'occasion
à vendre
avantageusement**
pour cause de libération
d'un local d'exposition
Avenue des Alpes 14
Montreux

**Maison Jos. Albin
Montreux**
Avenue des Alpes 18
Tél. 021/61 22 02

**Grandes occasions
de meubles**
courants, classiques, de style
ancien, meubles simples et de
luxe, tableaux, chambres à
coucher complètes modernes
de très belle qualité, salles à
manger, divans, canapés, lits
transformables, etc.

Profitez des belles occasions
Salle à manger style Henri II
chez Albin, Montreux

**Voilà pourquoi
les
aspirateurs
Miele
sont une
classe
à part**



Nous vous le prouvons!

au Ménage Moderne

Bruttin-Gay-Balmaz
Rue du Rhône 29
SION
Tél. 027/22 48 86 - 22 30 47



Manteaux en popeline 165% diolen / 35% coton / coloris divers 80.-

Blazers pure soie blanc cassé 98.-

Robes chasubles plein été dans une fraîche cotonnade 60.-

Tabliers et casaque nombreux coloris 10.-

Blouse en satin, sans manches, de notre collection Clock House 18.-

Blouses en jersey, manche 1/4, de notre collection mode d'été 20.-

Jupes unies et fantaisie 30.-

Robes manches courtes en coton, pimpants coloris d'été 40.-

Pantalons de loisirs, qualités coton 30.-

Bikinis unis et fantaisie 10.-

Polos manches courtes pour Messieurs, pur coton 12.-

Chemises polo Messieurs, divers coloris unis 12.-

Trainer enfants t. 98-176 cm 18.-

Pantalons salopettes pour fillettes t. 122-146 cm 30.-

Imperméables fillettes en ciré t. 122-146 cm 35.-

C&A

Toujours
des prix légers!

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

FLORIANA
Ecole pédagogique
privée

Pontaise 15
LAUSANNE
Tél. 36 34 28

Direction: E. Piotet

Excellente formation de
JARDINIÈRES D'ENFANTS
et d'
INSTITUTRICES PRIVÉES

Publicitas 21 21 11

Renault 20.
Pleines de ressources.



Ce confort, cette place, ces qualités de route, vous devriez les découvrir sur le vif lors d'un essai. Ainsi, il n'est guère possible de décrire la direction assistée progressive (sur GTL et TS). Il faut la vivre. Tout comme l'impeccable suspension

des roues, les servo-freins, la traction avant. La Renault 20 existe en versions TL et GTL (toutes deux avec moteur 1647 cm³/96 ch) et en version TS, cette dernière étant dotée du nouveau moteur 2 litres en alliage léger développant 109 ch.

1 an de garantie, kilométrage illimité
5 ans de garantie anti-rouille Renault

RENAULT

Venez maintenant l'essayer chez votre agent Renault:

Monthey	Garage du Stand Monthey S.A.	025/71 21 61
Martigny-Croix	Garage du Mont-Blanc	026/ 2 56 66
Sion	Garage du Nord S.A.	027/22 34 13
Sierre	Garage des Alpes	027/55 14 42



**COURSES ET CONCOURS
HIPPIQUES**

23 - 24 juin 1979

Samedi - samedi soir et dimanche

2 jours et 1 nocturne **8 concours :** cat DU/L, R3, M1
+ combiné L
12 courses : pari mutuel - tiercé

Organisation S.A.R.C.

Réservation Magasins GONSET SA. 1400 Yverdon 024/23.12.21.

Renault  **la meilleure solution.**

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 551074.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 555151.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistants sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
 - Service social pour handicapés (AVHPM)
 - Service psycho-social
 - Ligue valaisanne contre les toxicomanies
 - Office cantonal des mineurs
 - Ligue valaisanne contre le rhumatisme
 - Caritas Valais
 - Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 571171).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111 Ambulance. - SAT, tél. 556363.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrais, téléphone jour et nuit: 555550.
Auto-secours sierrais. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.
Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.
Pompes funèbres. - Jean Amoos, téléphone 551016. Eggs et Flis, tél. 551973.
Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. - Tél. 551964 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.
Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/311269.
Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.
Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.
CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis de 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.
Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 225716.
Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Stade, Muzzetto et Blanc, Sion, jour: 225057-223829; nuit: 223829-311740.
Service de dépannage du 0,8⁰⁰⁰. - Téléphone 382363 et 863450.
Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848. Voefray, tél. 222830.
Garderle. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderle d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi de 20 heures.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.
Châteauneuf-Comthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.
Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.
Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.
Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Galerie Grande-Fontaine. - Expo de Charles Monnier et Meili.
OJ du CAS. - La course à la Crête-de-Milon prévue les 30 juin et 1^{er} juillet est reportée aux 7 et 8 juillet pour cause de fête des guides.

A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.
Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.
Bibliothèque municipale. - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.
Fondation Pierre-Glanadda, musée gallo-romain: du 1.6 au 30.9. de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 651217.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 651212.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111 Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 651219, François Dirac, tél. 651514.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 652339.
Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 652333.
Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 713311.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 711192.
Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.
Ambulance. - Tél. 71 6262.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 716262, J.-L. Marmillod, 712204, Antoine Rithner, 713050.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.
Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17
CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 716611.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 714337.
Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.
Centre Fitness du Chablais. - Tél. 714410. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 711832; Jean, tél. 711339.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamaten, 462233.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Brigue
Pharmacie de service. - Pharmacie Meyer, téléphone 231160.
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 237333.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

- Avocats
- Rôti de veau
- Petits pois
- Fromage
- Crêpes aux pommes
- fruits

La peinture n'est pour moi qu'un moyen d'oublier la vie. Un cri dans la nuit. Un sanglot raté. Un rire qui s'étrangle.

Georges Rouault

Le plat du jour

Crêpes aux pommes fruits
 Pour un couple, il faut: 1 œuf, 2 cuillerées à soupe de farine, 3 cuillerées à soupe de lait, une pincée de sucre vanillé, une autre de sel, 2 cuillerées à soupe d'huile, 4 pommes, 50 g de beurre, du sucre.
 Faites une pâte à crêpe assez épaisse avec l'œuf, la farine, moitié lait, moitié eau, l'huile, le sucre vanillé et du sel. Coupez les pommes en quartiers, faites-les cuire avec la moitié du beurre, tournez-les, retournez-les soigneusement, de manière à ce que les morceaux ne se mélangent pas et dorent uniformément; sucrez en abondance pour caraméliser.
 Dans une poêle à crêpes, mettez le reste du beurre. Versez-y une louche de pâte. Laissez cuire. Ne retournez pas la crêpe. Retirez-la du feu. Disposez-y les quartiers de pommes. Recouvrez d'une louche de pâte.
 Mettez alors la crêpière au four en n'allumant que le grill. Retirez-en la crêpe dès qu'elle gonfle. Sucrez à nouveau. Dégustez froid, tiède ou chaud, avec de la crème fraîche.

A propos d'avocat

Savez-vous pourquoi ce fruit s'appelle-t-il avocat? Sans doute parce qu'il est bon au palais... Cette définition est amusante (peut-être) mais fautive c'est évident.
 Ce fruit-légume nous vient d'Amérique du Nord, où il est appelé poire d'alligator. A l'état sauvage l'avocatier croît dans le bassin du Mississippi où vit justement l'alligator, le crocodile américain. C'est seulement après la Seconde Guerre mondiale que l'Europe a commencé à importer des avocats des Etats-Unis. Puis quand

les spécialistes israéliens, qui convertissaient les déserts en vergers, comprirent que l'avocatier ayant trouvé son climat, les kibboutz en produisent et, aujourd'hui, Israël est le premier producteur des marchés européens.
 Mais pourquoi ce nom? Les Aztèques l'appelaient ahuaca, les Caraïbes avoka et les Espagnols avocado, d'où avocat.

Recette des cerises au sirop

A tout moment de l'année, elles vous permettent de préparer des clafoutis, des tartes, et des garnitures de plats «sucrés-salés»: canard ou autre volaille, par exemple. Pensez à rajouter du sucre aux entremets s'il s'agit de cerises acides.
 Ingrédients pour 4 bœux d'un litre environ: 3 kg environ de cerises, 1 kg de sucre en morceaux, 1 gousse de vanille.

Mettez le sucre dans une casserole avec 2 litres d'eau. Fendez la vanille en deux. Ajoutez-la au sirop. Mélangez. Amenez à ébullition, puis retirez du feu. Nettoyez les cerises. Egouttez-les. Tassez-les dans les bœux soigneusement ébouillantés. Arrosez-les avec le sirop de sucre en vous servant d'une louche. Plongez les caoutchoucs des bœux dans l'eau bouillante pendant 2 ou 3 minutes. Egouttez-les Posez-les sur le tour des bœux. Fermez ceux-ci. Placez-les dans un stérilisateur ou un grand faitout; versez suffisamment d'eau pour recouvrir largement les bœux. Amenez à ébullition. Laissez bouillir pendant 15 minutes. Retirez ensuite les bœux de l'eau. Laissez-les refroidir complètement avant de les ranger.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: irrégulier.
 Dans une ambiance maussade, la cote française est incisée dans tous les secteurs.
FRANCFORT: en baisse.
 Troisième jour consécutif de baisse sur le marché allemand où les pertes sont parfois importantes, plus particulièrement parmi les banques.
AMSTERDAM: affaibli.
 Les internationales perdent du terrain sous la conduite de Royal Dutch. Les valeurs locales ne font guère meilleure figure et terminent affaiblies.

BRUXELLES: légèrement affaibli.
 La bourse belge demeure calme et poursuit son effritement.
MILAN: meilleure.
 Tout au long de la lecture de la cote, de légères hausses sont constatées. Ces gains se font toutefois dans un volume d'affaires peu important.
LONDRES: inchangée.
 Après une ouverture légèrement affaiblie les cours se reprennent quelque peu et terminent sans grandes variations.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseigne a.
Pharmacie de service
 Jeudi 21, Duc, 221864
 Vendredi 22 et samedi 23, Bonvin, 235588.
 Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.
 Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.
 En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.
Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111
Médecin de service. - Appeler le numéro 111.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111
Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.
Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22295. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.
Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.
Dépannage et accidents. - Carrosserie Pierre Germano, tél. 22540.
Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Le marché zurichois n'a pas particulièrement brillé durant cette séance d'hier. Dans un volume d'échanges modeste, on a compté seulement 212 cours payés, la majeure partie des volumes indigènes a dû subir une légère perte. Dans le secteur alourdi des bancaires, les titres de la BPS enregistrent un recul de cours de Fr. 110.—. Les autres secteurs n'ont pas non plus donné satisfaction aux investisseurs. Cette tendance s'explique par le fait que le marché des changes, plus particulièrement le dollar américain fluctue à nouveau irrégulièrement, touchant les valeurs dont le caractère est exportateur. Chez les hors-bourse, les papiers de Roche ont subi des pressions sur les cours, de même que les actions de la BIZ.
 Aux étrangères, les certificats américains se traitent à une faible parité de Fr. 1.68 pour un dollar.
 La tendance est un peu meilleure chez les obligations, où les titres étrangers gagnent quelques fractions.

PRIX DE L'OR

Lingot	15100.—	15225.—
Plaquette (100 g)	1510.—	1540.—
Vreneli	122.—	132.—
Napoléon	121.—	131.—
Souverain (Elisabeth)	118.—	128.—
20 dollars or	655.—	705.—

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	180
dont traités	96
en hausse	21
en baisse	54
inchangés	21
cours payés	212

Tendance générale bancaires	alourdie
financières	plus faibles
assurances	irrégulières
industrielles	irrégulières
chimiques	alourdies
obligations suisses	à peine soutenues
obligations étrangères	meilleures

CHANGE - BILLETS

France	38.40	40.—
Angleterre	3.50	3.75
USA	1.6	1.73
Belgique	5.30	5.55
Hollande	81.—	83.—
Italie	19.25	21.25
Allemagne	89.—	91.—
Autriche	12.15	12.45
Espagne	2.45	2.75
Grèce	4.25	5.25
Canada	1.39	1.49
Suède	38.—	40.—
Portugal	3.25	4.25
Yougoslavie	7.75	9.25

BOURSE DE ZURICH

Suisse	19.6.79	20.6.79
Brigue-Viège-Zermatt	95	96 d
Gornergratbahn	925 d	950 d
Swissair port.	804	796
Swissair nom.	792	793
UBS	3125	3100
SBS	372	373
Crédit Suisse	2150	2140
BPS	1930	1820
Elektrowatt	1890	1895
Holderbank port.	555	553
Interfood port.	4375	4450
Inter-Pan	69 d	67 d
Motor-Columbus	610	615
Oerlikon-Bühlre	2390	2390
C ^e Réassurances port.	5150	5175
Winterthur-Ass. port.	2325	2320
Zurich-Ass. port.	12400	12400
Brown, Boveri port.	1730	1720
Ciba-Geigy port.	1255	1240
Ciba-Geigy nom.	690	687
Fischer port.	720	715
Jelmoli	1425	1420
Héro	3070	3075
Landis & Gyr	1245	1250
Losinger	750	750 d
Globus port.	2200 d	2150
Nestlé port.	3440	3440
Nestlé nom.	2295	2275
Sandoz port.	4300	4225
Sandoz nom.	1955	1940
Alusuisse port.	1240	1240
Alusuisse nom.	491	488
Sulzer nom.	2550	2545
Allemagne		
AEG	47.25	43.50
BASF	121	119
Bayer	119.50	113.50
Daimler-Benz	242	236
Commerzbank	172	171.50
Deutsche Bank	240.50	238
Dresdner Bank	189.50	188.50
Hoechst	111.50	110
Siemens	217.50	216
VW	187	181.50
USA et Canada		
Alcan Alumin.	59.75	58
Amx	63	63
Beatrice Foods	35.50	35
Burroughs	118	116
Caterpillar	91	89 d
Dow Chemical	45.25	44.75
Mobil Oil	129	128

Divers	19.6.79	20.6.79
AKZO	22.75	22.50
Bull	22.50	22.25
Courtaulds	3.40 d	3.40 d
de Beers port.	14	14
ICI	13	13 d
Péchiney	37.25	36.50 d
Philips	19.50	19.25
Royal Dutch	116.50	116
Unilever	100.50	100.50
Hoogovens	24.50 d	24.50 d
Bourses européennes	19.6.79	20.6.79
Air Liquide FF	396	396.10
Au Printemps	112	108
Rhône-Poulenc	132.50	133.20
Saint-Gobain	142	139.90
Finsider Lit.	156.50	160.25
Montedison	185	188
Olivetti priv.	1248	1250
Pirelli	766	759
Karstadt DM	266	262
Gevaert FB	1212	1212
Fonds de placement (hors cote)		
	Demande	Offre
America Valor	303	313
Anfos 1	139	139.50
Anfos 2	125.50	126
Foncipars 1	2380	—
Foncipars 2	1280	—
Intervalor	46.75	47.75
Japan Portfolio	351.50	361.50
Swissfonds 1	231	234
Swissvalor	64.25	65.50
Universal Bond	70	71
Universal Fund	485	495
AMCA	19.50	19.75
Bond Invest	57.50	57.75
Canac	68	69
Espac	88	90
Eurit	116	116.50
Fonsa	98	100

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE
Trois jours de paix, de musique... et d'amour dans
WOODSTOCK
Film dès le début de la séance

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE
Un voyage impressionnant et remarquablement imaginé par Jack Smight

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - 18 ans
MŒURS CACHÉS DE LA BOURGEOISIE
de Tonino Cervi avec Ornella Muti, Senta Berger. A Venise, les passions se déchangent.

HAUTE-NENDAZ Cinálpin

Aujourd'hui : RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
IL ÉTAIT UNE FOIS DEUX SALOPARDS
avec Charles Bronson et Lee Marvin

SION Capitele
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
LA GUERRE DE L'ESPACE
Les OVNI attaquent...

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
AU NOM DU PAPE ROI
Un film de Luigi Magni avec Nino Manfredi

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Vendredi et Samedi
EL MACHO

FULLY Michel

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Amour, humour, skate et disco !
UN SODA POUR DEUX
Dès demain vendredi à 20 h. 30 - 14 ans
Un immense éclat de rire avec Bourvil
LE RALLYE DE MONTE-CARLO

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
La fiction n'existe plus
tant la réalité est stupéfiante !
CAPRICORNE ONE
avec James Brolin et Elliott Gould

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Une heure et demie de vraies vacances !
LES BRONZÉS
Le premier film sur le « Club »...
Un film drôle, léger, divertissant

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le dernier film de José Giovanni
LES EGOUTS DU PARADIS
L'histoire authentique du casse de Nice
avec Francis Huster dans le rôle d'Albert Spaggiari. Dialogues de Michel Audiard l.

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 71 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Partout un énorme succès !
Le film aux cinq Oscars !
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER
Le film de Michael Cimino avec Robert de Niro

MONTHEY Plaza
Tél. 025 71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Deux heures de franche rigolade avec Robert Lamoureux, Pierre Tornade, Jean Lefébvre et Aldo Maccione dans
MAIS OÙ EST DONC... LA 7^e CIE

BEX Rex
63 21 77

Ce soir à 20 heures 1^{er} film sur l'univers d'un club de vacances :
LES BRONZÉS
De la tendresse, des gags, du rire !
Dès 14 ans révolus
A 22 heures, première vision - Dès 18 ans rév.
LES DEMOISELLES DE PENSIONNAT

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Chemical Fund	D	7.56	8.26
Technology Fund	D	8.73	9.54
Europafonds	DM	25.13	—
Unifonds	DM	16.46	17.30
Unirenta	DM	37.73	38.90
Unispecial 1	DM	59.40	62.40

Crossbow Fund	FS	3.79	3.88
CSF-Fund	FS	16.33	16.66
Intern. Tech. Fund	D	9.23	9.39

TÉLÉVISION

tv Suisse romande

- 17.50 Point de mire
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Vacances-Jeunesse
- Vicky le Viking
- Squiddly, la pieuvre
- Basile et Pécora
- 18.40 Tous les pays du monde
La Turquie.
- 19.00 Un jour, une heure
1^{re} partie

19.05-19.35 Cyclisme
Voir TV suisse alémanique

- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
2^e partie
- 20.00 Les petits Suisses...
et les autres
A l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, Bernard Pichon, dialogue avec les écoliers d'ici et d'ailleurs.
- 20.20 Temps présent
Le magazine de l'information.

Ce soir : L'Islam en Afrique
La couronne du diable
12. Le roi souillé.

- 21.10 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est l'Association vaudoise des téléspectateurs et auditeurs qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.
- 22.30 Téléjournal

tv Suisse alémanique

- 16.00 Senlorama
L'émission des aînés présentée par Eva Mezger-Haefeli
- 16.45 Jardinage
- 17.00 Pour les enfants
La maison où l'on joue
- 17.30 TV scolaire
Les indiens. 18.00 L'anglais par ses chansons. 18.15 Wissen ohne Wissen
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal

19.05-19.35 Cyclisme
Tour de Suisse
Commentaire français:
Bertrand Duboux

- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Banco
Jeu avec Andreas Muller et deux candidats

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.

- 6.00 Top-matin
Le journal d'informations et variétés
- 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
- 6.20 Top-secret
- 6.30 Top-régions
- 6.40 Quelqu'un
- 6.50 Top-sports
- 7.20 Top-enfants
- 7.32 Billet d'actualité
- 7.45 Echanges
- 8.05 Revue de la presse romande
- 8.25 Memento des spectacles et des concerts
- 8.35 A propos
par Catherine Michel
- 8.45 Top à André Charlet
- 9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin.
- 10.30 Avec Yvette Jaggi
- 12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion
Et-ce ta fête?
Un jeu de Michel Dénériaz
- 12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
- 13.30 La petite affiche
par Janry Varnel
- 14.05 La pluie et le beau temps
par Jacques Donzel

- 20.55 Rundschau
Nouvelles de l'étranger
- 21.45 Téléjournal
- 22.00-22.45 Les débats aux
Chambres fédérales

tv Suisse italienne

- 18.00 Pierrot
27. Le jour et la nuit
- 18.05 Les aventures de M. Men
Monsieur... fureteur
- 18.15 Vicki le Viking
Le cirque arrive
- 18.35 Rotatac
Jeu avec le téléviseur
- 18.55 Téléjournal
- 19.05 Les aventures
de Black Beauty
La Sorcière
- 19.35 Ici Berne
La session des Chambres fédérales, par Achille Casanova
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Le solitaire
Film d'Alain Bruner
- 22.15 Cyclisme
Tour de Suisse
- 22.30 Musique au studio 3
Avec Myriam Klein
- 23.10-23.20 Téléjournal

tv France 1

- 11.15 Réponse à tout
- 11.33 Midi première
Avec Dave
- 12.00 TF1 actualités
- 12.35 Télévision régionale
- 12.50 Objectif santé
Les ganglions
- 17.02 TF quatre
Ces énergies qui servent à fabriquer l'électricité
- 17.27 Simon au pays des dessins à la craie
Simon et le match de football
- 17.34 L'île aux enfants
- 17.57 C'est arrivé un jour
Le devoir de français
- 18.12 Une minute pour les femmes
Si vous partez en vacances avec un enfant de moins de 2 ans, voici ce qu'il faut faire
- 18.20 Actualités régionales
- 18.44 Les Inconnus de 19 h. 45
- 19.00 TF1 actualités
- 19.35 L'étrange Monsieur Duvallier
2. Karaté-Caramel

- 16.05 Feuilleton:
Ces chers petits (9)
de Randal Lemoine
Mise en ondes: Pierre Walker.
(Nouvelle diffusion)
- 16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert
- 17.05 Lettres ouvertes
par Robert Burnier
Maurice Métral, écrivain
- 18.05 Inter-régions-contact
- 18.20 Soir-sports
- 18.30 Le journal du soir
- 19.00 Revue de la presse suisse alémanique
- 19.05 Actualité-magazine
- 19.20 Radio-actifs
Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes
- 20.05 Court métrage:
La comédie des affaires
d'André Gillois
Avec: Marcel Imhoff, André Davier, Jean Bruno, Jean Claudio, etc.
- 20.30 Fête... comme chez vous
Une bonne heure de conversation et de chansons autour de Michel Dénériaz
- 22.05 Blues in the night
par Madeleine Caboche

Radio romande II

- 7.00 Les titres de l'actualité
- 7.05 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse romande
- J. Strauss
- P. Vladiguerov
- Z. Kodaly
- C. Saint-Saëns
- L. van Beethoven
- Cl. Debussy
- G.-F. Haendel
- F. Schubert
- 9.00 Journal à une voix
- 9.05 Les temps d'apprendre
Cours d'allemand
par le Goethe-Institut: Famille Baumann (II-9)
- 9.20 Divers aspects
de la littérature allemande contemporaine
par Cornelia Niebler:
6. Femmes écrivains
- 9.30 Les institutions internationales et l'éducation
par François-Achille Roch
- 10.00 Votre rendez-vous
avec l'éducation des adultes
Reflets des journées annuelles de l'éducation permanente
- 10.30 Initiation musicale
Musiques du Mexique d'hier et d'aujourd'hui, par Jean-Christian Spahni:
7. Musique influencée par l'Espagne
- 11.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse romande
Musiciens suisses
- B. Martinu
- B. Smetana
- A. Dvorak
- 12.00 (s) Stéréo-balade
par Jean-Pierre Hautier
- 12.50 Les concerts du jour
- 13.00 Formule 2
Le journal de la mi-journée

- 20.33 L'événement
- 21.38 Ciné-première



Invitée: Gisèle Halimi

22.05 TF1 actualités

tv Antenne 2

- 11.03 Quoi de neuf?
- 11.15 Christa (11)
Feuilleton de Marcel Moussy
- 11.45 A2 1^{er} édition du journal
- 12.20 Page spéciale
- 12.35 Magazine régional
- 12.50 Bonjour Paris (27)
Feuilleton de Claude Choublier
- 13.03 Aujourd'hui madame
«Les sœurs Brontë et leur temps»
- 14.05 Les incorruptibles
■ 15. L'histoire de Waxey Gordon
- 15.00 L'invité du jeudi
René Andrieu
- 16.20 Fenêtre sur...
Proposé par Silvie Genevoix.
- 16.50 Récré A2
- 17.30 C'est la vie
2^e édition du journal
Colloque à Montpellier
- 17.50 Des chiffres et des lettres
Un jeu d'Armand Jammot
- 18.20 Actualités régionales
- 18.45 Les grands partis politiques
L'opposition
- 19.00 Journal de l'A2 3^e édition
- 19.35 Le grand échiquier
Une émission de Jacques Chancel
- 22.20 Journal de l'A2 4^e édition

tv France Régions 3

- 17.30 FR3 jeunesse
Jardinage aux quatre saisons

- 17.55 Tribune libre
- 18.10 Soir 3
- 18.20 Actualités régionales
- 18.40 La télévision régionale
- 18.55 Les aventures de Tintin
Le crabe aux pinces d'or
- 19.00 Les jeux de 20 heures
Ce soir à Valreas
- 19.30 Thé et sympathie



Un film de Vincente Minnelli

21.30 Soir 3

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.10 Téléjournal. 16.15 Les pères «abandonnés» et leurs problèmes. 17.00 Pour les enfants. 17.15 Alltag, film. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Télé-débat. 21.15 André Heller, chansonnier Viennois. 21.45 Tout ou rien. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Niobe, film. 24.00-0.05 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 16.30 Petit cours de chimie. 17.00 Téléjournal. 17.10 Sindbad. 18.20 Die Tony Randall-show, série. 19.00 Fenêtre sur... 20.50 Bilan de l'action en faveur de l'enfance déshéritée. 21.00 Téléjournal. 21.20 Inventaire. 22.05 Heisse Kartoffeln, pièce. 0.10 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Samstag. 18.30 Telekolleg I. 19.00 Ihre Rückkehr, téléfilm. 20.10 Magazine littéraire. 20.55 Musique de Cuba. 22.05-22.35 Magazine régional: sport.

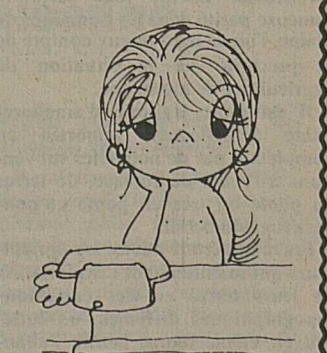
tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-12.05 Prinzessin Olympia, film. 17.30 AM, DAM, DES. 18.00 A table. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 Des Kaisers treue Jakobiner. 22.00-22.05 Informations. Sports.

Monte Ceneri

- 6.00 Musique et informations
- 9.00 Radio-matin
- 11.50 Les programmes du jour
- 12.10 Revue de presse
- 12.30 Actualités
- 13.10 Ronde des chansons
- 13.30 Chants populaires italiens
- 14.05 Radio 2-4
- 16.05 Après-midi musical et reportage du Tour de Suisse
- 18.05 Le monde du travail
par Gérard Suter et Pierre Grandjean
- 18.30 Chronique régionale
- 19.00 Actualités
- 20.00 Table ronde
- 20.40 Suite «6 concerts en sextuor, Rameau; Symphonie concertante pour flûte, hautbois et orchestre, etc.
- 21.40 Sonata quarta, Tartini
- 21.50 Chronique musicale
- 22.05 Disques à gogo
- 22.30 Orchestre Radioa
- 23.05-24.00 Nocturne musical

L'amour c'est...



... se demander pourquoi il ne téléphone pas toutes les heures.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved ©1977 Los Angeles Times

BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE

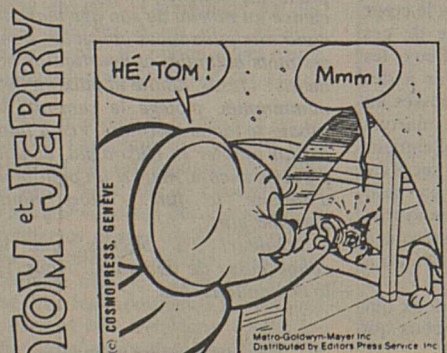
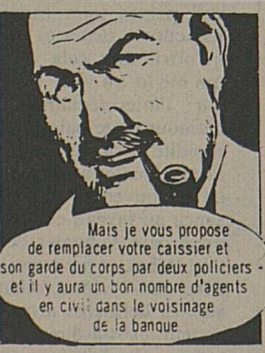
Karting

Des prix vraiment barrés!

Pantalons Karting 110.-	29.50
Jupes Karting 129.-	69.-
Blouses Karting 89.-, 110.-, 119.-	39.-, 69.-
Jupes Timwear coton 115.-	69.-

Place du Midi 46, bât. Les Rochers, Sion - Tél. 23 36 26

INSPECTEUR Paul TEMPLE de Scotland Yard



TOM et JERRY

météo

Prélude pour un bel été...
Beau temps !

Prévisions jusqu'à ce soir, toute la Suisse : beau temps, quelques passages nuageux. Foyers orageux isolés le soir. Température en fin de nuit environ 10 degrés, l'après-midi 24 degrés. Isotherme de zéro degré vers 3300 mètres. Vent faible du nord-est.

Temps probable pour vendredi et samedi : assez ensoleillé. Augmentation de l'activité orageuse.

A Sion hier : serain, 21 degrés. A Zurich : 18. A Berne et Genève : 19. A Bâle : 22. A Locarno : 20. Au Saentis : 3. 04

Au Conseil national: loi sur les contributions à l'exploitation agricole du sol Plaidoyer de M. de Chastonay pour les paysans de montagne

Dans sa séance d'hier matin, le Conseil national a abordé le projet de loi sur les contributions à l'exploitation agricole du sol. L'examen de ce projet a permis au conseiller national valaisan Pierre de Chastonay, rapporteur de la commission, de présenter un important rapport, dont voici le texte intégral :

En 1969 déjà, dans son 4^e rapport sur l'agriculture, le Conseil fédéral faisait part de son intention de réviser la politique des prix et des revenus paysans compte tenu des conflits d'objectifs apparus entre un régime de prix agricole couvrant les frais de production et l'adaptation de cette production aux possibilités d'écoulement.

A l'époque, se basant sur l'art. 18 et surtout 29 de la loi sur l'agriculture de 1951, l'Exécutif fédéral, dans le souci de permettre aux produits agricoles d'atteindre des prix couvrant les frais de production moyens, évoquait déjà la possibilité de compléter l'éventail des mesures déjà ordonnées en matière de politique agricole.

En effet, en complétant le système des paiements compensatoires indépendants de la production, on entendait parfaire l'arsenal des mesures financières déjà prises et qui consistaient notamment en contributions aux frais de détenteurs de bétail des régions de montagne et des zones de collines, en primes de culture pour les céréales fourragères avec suppléments pour les terrains en pente et en régions de montagne, en contributions à la surface pour les céréales panifiables et les pommes de terre cultivées sur les terrains en pente et en région de montagne.

Il fallut toutefois attendre décembre 1972 pour prendre connaissance du rapport de la commission BOPP, rapport complété, en 1973 et en 1974, par les avis requis d'une commission élargie d'experts, commission qui se prononça en faveur de l'instauration de contributions à la surface pour la région de montagne et pour d'autres régions où les conditions d'exploitation s'avéraient difficiles.

Il est à relever que cette commission s'opposa à une application généralisée d'un régime de paiements compensatoires s'étendant à toutes les régions de plaine.

En 1976, le cinquième rapport sur l'agriculture, tout en rappelant les mesures déjà prises en faveur des régions de montagne, insista derechef sur la nécessité de réduire encore les disparités du revenu paysan.

DE GROSSES DIFFÉRENCES

En évoquant les conditions difficiles d'exploitation agricole de montagne (conditions météorologiques défavorables, configuration mauvaise des terrains, mauvaise mécanisation et rationalisation des exploitations, structures déficientes de celles-ci, etc.), ce rapport fit ressortir les grosses différences apparues entre la rétribution du paysan de plaine et celle du paysan de montagne, différences que diverses analyses et enquêtes estiment de l'ordre de 30 francs par jour.

Or, lorsque l'on sait que le revenu du travail atteint tout juste la fameuse parité dans les domaines de plaine, l'on se rend mieux compte de la précarité de la situation de l'agriculture de montagne.

Il est donc légitime d'améliorer l'aide actuellement apportée en complétant par de nouvelles subventions à l'unité de surface, de terres en pente ou très en pente et pour l'élevage du bétail.

En rémunérant mieux les agriculteurs qui maintiennent l'exploitation de leurs terres en des conditions topographiques difficiles, on lutterait en même temps contre l'abandon des terres et leur retour à l'état de friche.

Il faut noter en passant que, contrairement à ce que certains auraient pu souhaiter, il n'est pas question, pour des raisons d'opportunité financière aussi bien que pour éviter d'accentuer la dépendance du paysan envers l'Etat ou de freiner la productivité de l'entreprise agricole, d'étendre à toute l'agriculture helvétique le nouveau principe qui vous est proposé.

Ce problème sera d'ailleurs débattu lors du traitement de l'initiative Schmid, Saint-Gall.

TROIS SORTES DE MESURES

Le projet de loi discuté à Hemberg par votre commission propose, à l'instar de ce qui se pratique déjà à l'étranger, trois sortes de mesures

concernant l'exploitation agricole du sol :

a) des contributions à la surface versées aux exploitants de terrains dont l'utilisation est difficile.

Un échelonnement des contributions est prévu selon le mode d'exploitation et selon l'altitude des terres. C'est ainsi que pour la zone III il serait possible de verser des contributions à la surface pour d'autres terrains que ceux qui accusent une pente légère ou forte.

b) Des contributions d'estivage versées annuellement pour le bétail estivé dans les pâturages des Alpes et du Jura. Les contributions sont fixées selon le nombre de pâquiers et ne sont allouées qu'aux exploitations alpêtres dont l'infrastructure correspond aux exigences d'une saine économie.

c) L'obligation, enfin, d'admettre l'exploitation de terres en friche.

POUR LE MAINTIEN DE L'ENVIRONNEMENT

En tâchant d'assurer au paysan un revenu agricole suffisant, en reconnaissant que sa mission est de ravitailler le pays, le projet de loi entend donner à la paysannerie une dimension supplémentaire : celle de maintenir un environnement décent et agréable dans le cadre de surfaces plaisantes au regard et bien entretenues.

Le paysan est, en quelque sorte, appelé à une vocation de jardinier du paysage.

Il sera donc possible d'obliger un propriétaire de tolérer l'exploitation de ses terrains en friche par des tiers et cela sans dédommagement pour autant que l'intérêt public l'exige.

Tout en vous rappelant que le projet qui vous est soumis est présenté sous la forme d'une loi cadre et qu'il incombera au Conseil fédéral d'en édicter les dispositions d'exécution, dispositions que nous espérons simples, pratiques, efficaces, dénuées d'un formalisme administratif excessif, il convient de souligner que le Conseil fédéral a tenu à garder les coudees franches pour adapter, le mieux possible, les mesures à prendre en fonction des cas donnés : comme il sera relativement difficile de différencier les terres en pente (17-18% et plus des terrains en forte pente (27 à 30% et plus), comme il faudra également tenir compte des difficultés d'exploitation inhérentes à l'altitude et aux conditions climatiques, il était donc normal qu'une large marge de manœuvre dans l'application de la loi soit laissée au Conseil fédéral.

LES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES

Il reste enfin à aborder l'aspect financier révélé par le projet.

Votre commission, vous le pense bien, a tenu à examiner de manière approfondie le financement et toutes les questions relatives aux moyens pécuniaires mis en œuvre par la loi proposée, loi dont je rappelle ici l'urgence de la mise en application, compte tenu de l'importance de ses tâches et de ses objectifs.

Il s'agit de mentionner tout d'abord que les contributions à la surface - attribuées surtout à la région de montagne et à la zone préalpine de collines - devraient améliorer le revenu des exploitations alpêtres de l'ordre de 2000 à 2700 francs par famille et par année, soit environ 5 francs par jour.

D'autre part, la commission vous propose, dans le projet, une section 3 bis «Financement», art. 6A mentionnant que les fonds nécessaires doivent être octroyés sous la forme d'un crédit cadre accordé tous les cinq ans sur la base d'un arrêté fédéral simple.

QUEL FINANCEMENT ?

Ces fonds sont prélevés en premier lieu sur le produit de supplément de prix perçus sur les denrées fourragères importées, produit qui s'avère actuellement suffisant pour éviter le recours immédiat à d'autres moyens financiers de la Confédération ou, par exemple, à une taxe d'hébergement dont les bases légales font défaut.

Cependant, la commission, en regard d'une mise à disposition de 80 millions de francs par an pour le versement des contributions à l'exploitation agricole du sol, est tombée d'accord pour vous proposer l'adoption d'un crédit cadre ou crédit de programme de 400 millions à octroyer pour la période de 1980-1984.

Cette somme, ainsi que le délai

dans lequel les crédits d'engagement opérationnels annuels seront libérés ont paru largement suffisants à la commission pour permettre à la législation, qui, soit dit en passant, ne fixe pas de plafond aux montants des contributions, d'atteindre les buts proposés.

Dans l'état actuel des finances fédérales, il convient de faire preuve

de réalisme et d'adapter les projets législatifs aux réelles possibilités financières, tout en définissant une limite maximale.

Si d'autres moyens devaient s'avérer nécessaires dans quelques années pour un soutien plus étendu à la surface des régions de montagne, il sera alors toujours temps d'aviser et de modifier l'arrêté B que votre

commission propose à l'unanimité.

Je conclus : C'est à l'unanimité que votre commission a voté l'entrée en matière sur le projet présenté. Il en fut de même du vote final.

Tout en me réservant de revenir dans la discussion de détail sur les propositions de minorité et de majorité, j'aimerais vous inviter à accepter l'entrée en matière sur les

deux arrêtés soumis, arrêtés qui, outre qu'ils permettent d'améliorer le revenu des agriculteurs les plus défavorisés du pays, vont encourager le maintien et la remise en exploitation du sol dans des régions où l'abandon des terres est déjà avancé.

(Les sous-titres sont de la rédaction)

Tribune du Lecteur

Notre saint-père Jean Paul II insiste pour que les prêtres portent un habit ecclésiastique

Ce titre est clair dans son obligation en conscience. En effet, la plus sûre manière de connaître la pensée d'une personne sur un objet quelconque est de se baser sur ses écrits. A propos du sujet en question, ils sont fort clairs comme un simple fidèle peut s'en rendre compte. Ils rectifient certaines interprétations fausses, comme celle que le Nouvelliste a publiée le 6 juin 1979 et signée «Un dévot de la Vierge».

Voici, parmi plusieurs, un texte papal et celui de l'agence catholique KIPA. «La documentation catholique» du 15 avril 1979 a publié le texte suivant du début du pontificat de Jean Paul II.

«N'allons pas croire que nous servons l'Evangile... si nous voulons «laïciser» notre façon de vivre et de nous comporter, si nous supprimons aussi les signes extérieurs de notre vocation sacerdotale. Nous devons conserver le sens de notre vocation singulière et cette «singularité» doit s'exprimer également dans notre vêtement extérieur. N'en ayons pas honte. Nous sommes dans le monde,

oui, mais nous ne sommes pas du monde.»

Par ailleurs, le Nouvelliste du 28 avril 1979 a publié une information de l'agence KIPA en ces termes sans équivoque. «Rome (KIPA) - Jean Paul II a réaffirmé, hier, que les prêtres ne doivent pas renoncer à l'habit ecclésiastique.»

La limpidité de ces textes montre que les prêtres sont obligés en conscience de porter un habit ecclésiastique qui les distingue facilement de toute autre personne et qui symbolise le pouvoir et la grandeur du sacerdoce, incarnés dans le prêtre catholique. Le pape n'a pas donné des précisions sur cet habit pour tous les pays. En effet, le signe vestimentaire peut être plus ou moins différent, selon les peuples et les pays. L'autorité suprême laisse à l'autorité des évêques le soin d'informer les prêtres sur le genre d'habit à adopter. On peut, parmi d'autres, proposer un de ces trois modèles : 1. Soutane ; 2. Complet noir avec col dur visible ; 3. Complet gris foncé avec col visible. Il ne s'agit donc pas d'une simple croix à porter.

L'Association des directeurs des établissements hospitaliers romands fait le point

A la suite de la récente démission du directeur d'un hôpital important, l'Association des directeurs des établissements hospitaliers romands ne peut taire plus longtemps une situation qui tend à se généraliser et met en péril la position de ses membres.

Rappelons que l'Association des directeurs des établissements hospitaliers romands (ADEHR) a été créée en 1972 pour promouvoir la profession, parfaire la formation et aussi sauvegarder les intérêts de ses membres. De caractère vaudois à ses débuts, elle groupe actuellement la quasi totalité des directeurs des établissements hospitaliers de la Suisse romande.

Au cours des sept dernières années, pour permettre à ses membres de maîtriser les problèmes toujours plus complexes inhérents à la gestion des hôpitaux et d'être constamment à la hauteur de leur tâche, elle a accompli un travail considérable. Des commissions ad hoc ont mené à chef des études précises, des cours de perfectionnement ont été mis sur pied, des colloques, des échanges d'expériences ont été organisés. Des documents importants ont vu le jour, dont l'un ou l'autre a été repris par des revues étrangères spécialisées.

Si l'association a axé ses efforts en priorité sur la formation de ses membres et la promotion de la fonction, elle n'en a pas pour autant négligé leur défense et leurs intérêts. A diverses reprises, elle est intervenue, généralement avec succès, pour contribuer au règlement de conflits entre le comité et le directeur de tel ou tel établissement. Ces démarches ont toujours été placées sous le signe de la discrétion.

Aujourd'hui, elle doit sortir de sa réserve pour exposer publiquement son point de vue. Dans le cas précité, en toute objectivité, elle a pu se faire une opinion précise sur l'ensemble des événements qui ont conduit l'un de ses membres à renoncer à ses fonctions, alors que ses compétences et son honnêteté n'étaient pas mises en cause, même de la part de ses adversaires. Ses détracteurs lui reprochaient sa forte personnalité et d'être autoritaire. L'association est d'avis que ces «reproches» sont

encore un hommage à ce chef qui a dirigé son établissement d'une façon remarquable et dont la réputation avait dépassé largement la limite de son canton.

Ce que l'association déplore dans cette triste affaire, c'est de constater l'isolement dans lequel s'est trouvé un homme qui n'avait qu'un seul souci : gérer sagement le complexe hospitalier dont il était responsable, en y faisant régner l'ordre, en prenant des décisions judicieuses, fruits de nombreuses années d'expérience.

L'association estime que, lorsque la confiance règne entre l'autorité de contrôle et le directeur, ce dernier doit avoir toute liberté pour mener à bien la mission qui est la sienne, cela d'autant plus que ceux qui devraient être avant tout des conseillers, connaissent souvent fort mal les problèmes qui se posent à un directeur d'hôpital. La maison dont il a la charge est la chose de tous. C'est un lieu où doivent régner le calme et la sérénité, pour le plus grand bien de ceux qui y séjournent. Les dirigeants, conseillers et directeur, doivent former une équipe solide et soudée. Que chacun y exprime une opinion constructive, c'est bien. En revanche, si les délibérations dégènerent à des fins politiques, cela conduit inévitablement à des conflits.

Cette affaire devrait être pour le directeur d'hôpital un avertissement. Il est le responsable et, dès lors, il ne doit en aucun cas se laisser dépouiller de ses prérogatives, sous quel prétexte que ce soit. Qu'il relise son cahier des charges, qu'il précise la limite de ses droits et de ses devoirs. La situation doit être claire, aucun point ne saurait être laissé dans l'ombre. Et si l'hôpital est géré correctement, si les malades sont traités avec tous les égards auxquels ils ont droit, le directeur remplit sa mission.

A la lumière de cette affaire, l'association informe les intéressés qu'elle s'emploiera encore plus activement que par le passé à défendre la position de ses membres, notamment en recommandant la rédaction de cahiers des charges donnant au directeur les compétences nécessaires pour assumer ses responsabilités.

Puisse cet habit sacerdotal être partout le signe d'une union plus forte entre les évêques, les prêtres et les fidèles pour former

une communion d'esprit, de cœur et de vie autour de Jean Paul II, vicaire de Jésus-Christ.
H.C.

Alerte! La coupe déborde!

Alerte, oui! Car on le sait tous, un nouvel holocauste est là, à travers le petit écran de nos foyers... L'impensable holocauste de nos frères et sœurs chassés de Malaisie... Car l'impensable et l'horrible, en ce soir du 17 juin, vient de nous être annoncé au téléjournal : la Malaisie a serré 2000 femmes et petits sur plusieurs bateaux... qui, précision atroce par le speaker : «ne tiendraient probablement pas»!!! Mais, est-ce donc possible? Non, non, non!

...Après cet arrêt de mort, ainsi froidement annoncé aux pays tranquilles, ô comme tout autre événement me parut vain à transmettre à nos oreilles si douloureusement frappées par ces mots précédents! Après un moment de profond désarroi, en songeant qu'à cet instant même des jeunes mamans connaissaient des tourments indescriptibles, parce que rejetées sur mer avec leurs précieux et uniques bagages... leurs enfants! leurs enfants renvoyés au pays de l'enfer, et si sûrement promis, avant d'y arriver, à la mort dans les eaux sournoises, oui cette peine immense telle un étau, me fit appeler au téléphone M. Kaiser de «Terre des Hommes»; hélas, point de réponse, point de détails que cet homme si dévoué aurait peut-être pu me donner... Mais, il me revint à l'esprit la conversation que j'avais eue avec lui lors du drame du *Hai-Hong* ces mois derniers, bateau bloqué parce que couvert de réfugiés géants... Et sa réponse n'avait été qu'un cri, qu'une invite pressante à tout-un-chacun de, coûte que coûte, réagir! Sous forme de lettres, d'appels, de prières, sous quelque forme que ce soit, en un mot... Alors, nous autres, tandis que M. Kurt Waldheim cherche à mettre en marche une aide efficace, déjà avec l'appui du premier ministre d'Angleterre, M^{me} Thatcher, et que tant d'autres bonnes volontés, pour ces 2000 premières victimes envoyées non pas à la chambre à gaz, mais... à la mer!, qui peut-être ne bénéficieraient pas physiquement des démarches internationales à venir, oui, pour ceux-là tout particulièrement, et pour ceux voués au même sort ces jours prochains, nous autres... allons, debout!

C'est-à-dire :

- en secouant notre torpeur, et peut-être pour certains une foi vacillante, croyons absolument et volontairement qu'offrir le total de nos journées avec tout ce qu'elles contiennent comme efforts, travail, peines, joies, humilités et satisfactions, peurs et même repos, qu'offrir tout cela - que chacun qui me lit, va vivre ces semaines - par l'intermédiaire d'un Dieu d'amour et de paix peut aider à la rapidité et à l'efficacité de solutions urgentes à trouver!
- en se souvenant de notre impuissance au niveau concret... (qui de nous peut s'envoler demain pour tout là-bas, et pourquoi, comment, avec quoi?) donc, rabattons-nous sur les dernières armes qui nous restent, c'est-à-dire, les uns prions encore plus, comme autrefois ou de manière moderne, avec le cœur et le partage de la peine de ces frères en plein drame odieux, les autres en allant demander à des prêtres de célébrer des messes au nom de ces nouveaux martyrs innocents - ce lundi-ci le Seigneur recevra déjà lors de Son sacrifice cet appel pressant - et par tant d'autres entreprises que l'amour et la compassion vous pousseront à faire naître en vous, en privé ou à plusieurs.

«Soyez dans la joie avec ceux qui se réjouissent. Pleurez avec ceux qui pleurent...»

Et alors là! Attention!
Nous voici au cœur du problème tant débattu... «Mais à quoi servent les pleurs et les prières si elles ne s'accompagnent pas d'action efficace?»

Premièrement à nous faire croire profondément que si nous ne pouvons pas aider tangiblement ceux en détresse, nous pouvons aider réellement par une efficacité invisible, celle fondée sur la conviction de l'amour extrêmement puissant et silencieusement actif... et là, j'y inclus d'emblée, l'extraordinaire chance du monde qu'est la communion des saints. Sachez par exemple qu'une de mes connaissances, toute jeune encore, convoque en toute simplicité et certitude, lors de difficultés, chagrins ou joies aussi, les défunts les plus chers de sa parenté, les «mettant dans le coup», les faisant ainsi intercéder...

Alors, vous tous de là-haut, aidez-nous à servir fortement bien qu'invisiblement nos frères et sœurs souffrant une cruelle tragédie! oui, nous comptons absolument sur vous!

Puis, cet argument : «Prières et pleurs ne changent rien», va...

Deuxièmement, nous replonger dans le domaine pas facile de l'humilité, cette humilité qui doit nous faire admettre qu'en dépit des apparences extérieures, il y a un Seigneur qui veille, qui voit tout, qui prend part à tout, qui va utiliser dans le secret le petit geste d'un tel pour remédier à telle situation, un Seigneur dont le cœur va éclater devant cette misère incroyable des réfugiés chassés de partout, mais un Seigneur qui va puiser dans la compassion des uns, dans les supplications des autres, dans les efforts de tels, dans l'ardeur généreuse de ceux-ci et partout où il le pourra, les ressources pour, dans son immense respect de notre liberté, quand même agir... Et de quelle manière, de quelle manière?

Seigneur, nous Te laissons la manière, car Tu es le mieux placé pour réaliser la meilleure qu'il puisse y avoir... et, si physiquement ces 2000 êtres remis à la mer n'étaient pas sauvés, on sait, on croit, on doit croire que Tu étais là, avec eux, au cœur de la tempête, remplissant chacun de Ta grâce, cette grâce d'état que Tu donnes à chacun des gazés il y a quelques années... et qu'enfin Tu les as accueillis dans Ta paix, Ta bonté, Ta sécurité, Ta joie...

Mais les autres Seigneur, si ceux-ci les voient déjà récompensés? Oui, les autres!

Alors, ici en ce journal et en ces lignes, c'est un immense cri qui s'élève à Toi, un plaidoyer tenace et fort qui T'exhorte à intervenir et à faire trouver au plus vite les mesures indispensables au drame scandaleux, honteux et injuste de femmes et d'enfants remis à la dérive... Et puisqu'il le faut, nous répéterons chaque soir, avec ténacité et insistance cette demande expresse!...

Car, si un petit bout d'homme de près de trois ans, comme je le vois de mes yeux, ose Te réclamer à chaque prière du coucher, avec une conscience au niveau de son âge mais un cœur aux puissances invisibles, dans ces mots balbutiés et pourtant véhéments : «Jésus, donne la paix au tennnnnnnn, p'ôtege le cam-oje, le Liban, le monde en-tier... ce à quoi il faut ajouter le Nicaragua, et tant d'autres encore, mais si un petit bout d'homme le fait... alors nous, d'autant plus!

Seigneur! Tu entends, que la coupe cesse de déborder... Nous Te le demandons tous.

par une jeune maman P. I.

Séance du Conseil national voir page 39

Intéressante lettre ouverte à un conseiller d'Etat vaudois à propos de l'éducation sexuelle qui est affaire avant tout des parents

Monsieur le conseiller d'Etat,

A la suite de l'entretien que nous avons eu avec le professeur Leresche et le Dr. Delacoste le 28 mars 1979 chez M. F. Lanthemann, nous avons formulé, sous forme de lettre ouverte, les réponses suivantes à leurs propos; réponses que nous soumettons à votre attention.

Dans son introduction, le professeur Leresche a affirmé que ce fut la constatation d'une lacune dans l'enseignement scolaire de l'anatomie qui l'incita à entreprendre l'enseignement physiologique de la sexualité aux élèves.

Nous devons constater ici une erreur grave. Il est sans doute utile d'étudier de manière «scientifique» (c'est-à-dire sans considération éthique) les différents organes du corps, mais l'étude de la sexualité humaine, de par sa nature même, implique directement des considérations éthiques importantes.

Dans un canton où le respect des convictions religieuses - en principe chrétiennes - des parents est inscrit dans la Constitution (Art. 18) de quel droit les éducateurs donneraient-ils aux enfants une éducation sexuelle - inévitablement éthique - à partir d'une position de «neutralité scientifique» totalement incompatible avec l'éthique du christianisme historique?

Pour le professeur Leresche et le Dr. Delacoste, la légitimité de l'éducation sexuelle à l'école semble aller de soi. A la fin de l'entretien, le Dr Delacoste nous a assuré que de toute façon ils poursuivraient leur action dans les écoles.

Nous devons affirmer que l'éducation sexuelle dans le cadre de l'école est en soi une intrusion inadmissible de l'Etat dans le domaine de la responsabilité des parents qui ont, eux, la charge de l'éducation morale de leurs enfants. Selon la Constitution de l'Etat de Vaud, l'instruction publique doit se donner dans le respect des croyances religieuses et morales des parents. (Art. 18) La tâche de l'école publique doit, en conséquence, se limiter à l'instruction, et non empiéter sur l'éducation morale. Faute de quoi, il faudrait envisager une instruction morale diversifiée selon l'optique de tous les parents qui confient leurs enfants à l'école publique. Mais, répétons-le, l'instruction éthique (sexuelle ou autre) n'est pas du ressort de l'école

publique. Il y aurait lieu d'examiner si l'éducation sexuelle dispensée dans les écoles publiques n'est pas en elle-même une atteinte aux droits et aux responsabilités constitutionnels des parents.

Le plus grand tort peut être fait aux enfants

L'éducation sexuelle, telle qu'elle nous a été exposée par le professeur Leresche et le Dr. Delacoste, se donne non seulement dans des classes ou des groupes de classes mixtes, mais également à des groupes d'élèves où l'état de préparation à la réception d'un tel enseignement est fort différencié.

Il nous paraît que l'enseignement d'une matière pareille ne peut en aucun cas se faire dans le cadre d'un groupe, et, en particulier, d'un groupe où se trouvent réunis garçons et filles. Tout enseignement éthique pratique, tel que celui-ci, revêt un aspect nécessairement personnel. Les besoins des élèves selon leur sexe, leur maturité, leurs circonstances morales et familiales, varient énormément. Le plus grand tort peut être fait aux enfants si on aborde avec eux certaines questions éthiques (surtout dans un domaine aussi délicat) avant qu'ils ne soient prêts à les assimiler. Par ailleurs, le fait d'aborder de telles questions ouvertement en public ne peut que porter une atteinte grave à une qualité fondamentale au développement de toute vie équilibrée, nous pensons à la pudeur.

Est-il nécessaire de rappeler que la pudeur - respect du caractère unique et mystérieux de l'acte d'amour par lequel la créature participe à l'œuvre créatrice de Dieu - n'est pas à confondre avec la prudence - crainte malsaine d'une chose bonne en elle-même quand elle est vécue dans le mariage selon l'ordre voulu pour lui par Dieu. En conséquence, nous affirmons que la classe n'est en aucun cas le cadre juste pour dispenser un enseignement éthique pratique sur la sexualité, cette instruction devant toujours être soigneusement adaptée aux besoins particuliers et personnels des individus.

D'après les renseignements fournis par le professeur Leresche et le Dr. Delacoste, les cours d'éducation sexuelle sont donnés par des personnes n'ayant aucun rapport personnel

avec les élèves, et n'ayant ainsi aucune possibilité de suivre par la suite ceux dont elles se sont occupées.

Tout enseignement éthique véritable engage obligatoirement celui qui le donne à des responsabilités morales précises envers les personnes qu'il conduit moralement. Vouloir donner un enseignement sexuel - nécessairement éthique, nous le répétons - et ne plus exercer la moindre responsabilité envers ceux que nous avons voulu conduire moralement, manifeste un manque évident de sens des responsabilités. Il est impossible pour un enseignant spécialisé, donnant trois fois deux heures de cours d'éducation sexuelle pendant toute la durée de la scolarité (comme c'est le cas dans le canton de Vaud), d'assumer une responsabilité morale personnelle et suivie à l'égard des élèves qu'il aura sous son influence. Le maître de classe, qui lui, voit ses élèves chaque jour et les connaît tous personnellement, serait - quelles que soient ses compétences «scientifiques» - dans une position bien supérieure aux spécialistes passagers de Pro Familia pour dispenser un tel enseignement sexuel éthique. Lui, du moins, doit assumer certaines responsabilités à l'égard de ses élèves, et devant leurs parents, et à l'égard de ses supérieurs. Mais même ici, la position de responsabilité du maître de classe est insuffisante, car les responsabilités, les devoirs et les droits des parents sur leurs enfants priment, et de loin, sur ceux des enseignants.

Les enfants sont, devant Dieu, d'abord la responsabilité de leurs parents, qui doivent assumer eux-mêmes cette responsabilité: au besoin, avec l'aide de personnes moralement compétentes de leur choix. Cette responsabilité des parents est primordial dans l'ordre de la nature et tout pouvoir légitime de tout autre adulte sur les enfants ne peut que dériver du pouvoir des parents.

Le professeur Leresche et le Dr. Delacoste nous ont fait remarquer que de nombreux parents étaient incapables d'assumer la responsabilité d'un tel enseignement sexuel éthique. Le Dr. Delacoste en particulier est allé jusqu'à affirmer que la plupart des parents de notre canton étaient foncièrement incompétents en cette matière. Ne trouverions-nous pas là l'expression d'un certain élitisme méprisant - qui ne doit sans doute pas être uniquement le sien -

que nous trouvons regrettable chez quelqu'un exerçant des responsabilités publiques.

N'encourage-t-on pas la démission des parents?

Il est évident qu'il existe à l'heure actuelle dans notre canton, pour des raisons sans doute diverses une forte tendance à la démission des parents face aux responsabilités morales qu'ils devraient assumer à l'égard de leurs enfants. Mais remédie-t-on à ce mal, et n'encourage-t-on pas plutôt cette même démission des parents, en les remplaçant à l'école par des spécialistes d'éducation sexuelle qui ne sont que des pseudo-parents sans responsabilité parce qu'absents? C'est ainsi qu'au lieu de travailler à aider les parents à assumer eux-mêmes leurs responsabilités précises dans ce domaine à l'égard de leurs enfants, on contribue à la dislocation des familles en favorisant des prétendues solutions étatiques qui déchargent les parents de leurs responsabilités inéluctables. On encourage par cette pseudo-solution d'éducation sexuelle scolaire la tendance des parents à l'irresponsabilité et en conséquence on travaille à augmenter la méfiance des enfants envers leurs parents qui s'avèrent ainsi de moins en moins dignes de confiance. Il est un fait que l'histoire a maintes fois démontré: à savoir qu'aucune institution sociale ne peut remplacer le rôle éducateur des familles. Ni l'école, ni l'Etat, ni Pro Familia, ni les institutions religieuses ne peuvent remplacer les parents dans leurs responsabilités envers leurs enfants. En favorisant par des solutions de facilité la destruction de la famille, on travaille à la ruine de notre pays.

Le professeur Leresche et le Dr. Delacoste nous ont déclaré que les parents qui ne désiraient pas que leurs enfants participent aux cours d'éducation sexuelle avaient le droit de retirer leurs enfants de ces cours.

Le fait que les parents aient la possibilité de retirer leurs enfants de ces cours n'enlève rien aux conséquences de cet enseignement. Sans parler des moqueries qu'ils subiront de la part de leurs camarades, ils apprendront inévitablement tout ce qui se sera dit durant ces cours en édition revue, corrigée et augmentée par l'imagination fertile et sans frein de leurs camarades. La liberté accordée aux parents réfractaires à cet enseignement sexuel est bien relative. Il serait souhaitable que les enseignants et la direction des établissements scolaires exercent leur droit de refus face à un enseignement pareil.

A propos de la «non directivité»

Le professeur Leresche, et plus particulièrement encore le Dr. Delacoste, nous ont clairement laissé entendre que le principe directeur des cours d'éducation sexuelle dans le canton de Vaud était celui de la non-directivité. La personne dispensant cet enseignement doit se borner à permettre aux enfants de s'exprimer en toute liberté. Le rôle de l'enseignant doit se limiter à susciter de la part des élèves les réponses à leurs propres questions.

Signalons d'abord que le principe de non-directivité, qui est un des principes fondamentaux de la prétendue réforme que l'on cherche à imposer ouvertement, ou de manière indirecte, à la forme et au contenu de l'enseignement public dans notre canton, malgré son interdiction formelle par le Département de l'instruction publique est le contraire même de toute instruction, de toute éducation. L'éducateur - pour être digne de ce nom ne peut que conduire son élève vers des connaissances qui lui étaient jusqu'alors inconnues. Comment peut-on, en même temps, conduire vers des connaissances et ne pas conduire l'élève, ne pas le diriger?

Si les moyens de raisonnement sont innés chez tout homme, le contenu de la pensée ne peut que venir de l'extérieur, de celui qui conduit l'élève vers les connaissances à acquérir, de l'éducateur, de la réalité objective ou du Créateur. Par exemple, tout enfant mentalement normal a la capacité intuitive, a priori, de parler. Mais les mots qu'il utilisera devront tous venir de l'extérieur, de sa mère, de ses frères et sœurs, de son entourage. C'est ici l'erreur fondamentale de Descartes (et de toute la philosophie idéaliste) qui posait à la base de toute connaissance l'idée a priori de Dieu, idée innée et intuitive. A la base de cette théorie se trouve l'idée que l'enfant, tel Dieu, contient toutes les connaissances en lui-même, et qu'il faut non le con-

duire vers des connaissances qui lui sont extérieures - en termes philosophiques des connaissances a posteriori - mais qu'il faut faire sortir toutes choses de son propre fond, comme l'araignée extrait le fil dont elle fait sa toile de son propre ventre! Il est évident que celui qui applique les méthodes prétendues non-directives de manière suivie n'apportera rien d'utile à ses élèves et finira par les diriger vers le mal. C'est ce que l'on peut en fait observer dans de nombreux pays où l'on est revenu de cette malheureuse expérience. Entre-temps une génération d'enfants a été sacrifiée sur l'autel d'une idée fautive et nuisible. Nous ne voyons pas de quel droit l'école publique se permettrait de faire de telles expériences pédagogiques sur nos enfants, d'autant plus que ces expériences de non-directivité se sont avérées catastrophiques dans tous les pays où elles ont été appliquées. Ce que désirent les pédagogues vaudois et les autorités placées au-dessus d'eux est-ce là vraiment l'abêtissement durable de notre population?

J.-M. Berthoud

(à suivre)

Les intertitres sont de la rédaction

Tente romande à Sion
Place de la Patinoire

Avec jeunesse en mission
ses chants... son message

Entrée libre
Bienvenue à chacun!

A 16 h. 30: **spécial écoliers**
Nos rencontres se poursuivent jusqu'au 24 juin.

R. Grandchamp, pasteur

Du 22 juin au 30 septembre à Lausanne Exposition du centenaire de la mort d'Eugène Viollet-le-Duc

Mort à Lausanne en 1879, l'architecte français Eugène Viollet-le-Duc occupe une place importante dans l'histoire de l'art. Il a beaucoup construit. Il a beaucoup écrit. Viollet-le-Duc a restauré un grand nombre de monuments, dont l'église de Vézelay, Notre-Dame de Paris, les cathédrales d'Amiens et de Reims, les remparts d'Avignon et de Carcassonne, le château de Pierrefonds. Il réalise aussi des bâtiments locatifs, des maisons privées, des meubles, des lustres, des tapisseries, des décors de fêtes. Il dessine tout un train pour l'empereur Napoléon III. Ses ouvrages théoriques, le dictionnaire de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle et les entretiens sur l'architecture, insistent sur l'importance du système de construction. L'architecte marie la maçonnerie à la charpente métallique. Ses livres ne s'adressent pas seulement aux spécialistes. Pour les enfants et le «grand public», il écrit une série d'histoires, dont *Histoire d'une maison*, *histoire d'une forteresse*, *histoire d'un dessinateur*, livres publiés par l'éditeur de Jules Verne.

En 1872, Viollet-le-Duc est appelé par le Conseil d'Etat du canton de Vaud à restaurer la cathédrale de Lausanne. Il refait alors la tour lanterne qui menaçait ruine. Il séjourne régulièrement à Lausanne où il construit la chapelle écossoise et sa propre maison. «La Vedette», démolie en 1975. L'architecte est un passionné des Alpes qu'il dessine longuement. Il publie une carte topographique du massif du Mont-Blanc.

Pour marquer le centenaire de sa mort à Lausanne, un comité rassemblant des représentants de l'Etat de Vaud, de la ville de Lausanne, de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes suisses, de la Fédération des architectes suisses, organise, d'entente avec le Centre de recherches sur les monuments historiques à Paris et M^{me} Geneviève Viollet-le-Duc, une exposition composée de quelque 300 dessins, aquarelles et

documents originaux, groupés en 5 «tableaux». Un *Aperçu* évoque les étapes essentielles de la carrière de l'architecte. Viollet-le-Duc et la cathédrale de Lausanne (photo) rappelle l'importance de son intervention sur l'édifice. Viollet-le-Duc et les Alpes illustre son intérêt pour le massif du Mont-Blanc et l'histoire de sa topographie. Viollet-le-Duc et l'architecture rurale présente la résidence lausannoise de l'architecte, notamment à travers une maquette réalisée par le Département d'architecture de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Le Train

impérial montre par des dessins et une maquette les wagons du convoi destiné à Napoléon III.

Présenté au musée historique de l'Ancien-Evêché, place de la Cathédrale 2, à Lausanne, l'exposition sera visible du 22 juin au 30 septembre 1979. Le catalogue richement illustré contiendra des textes de Paul Auberson, Stephen Baylay, Jean-Carl Fédier, Georg Germann, Jacques Gubler, Philippe Junod, François Loyer, Robin Middleton, Hubert Sigros et Leila et Wakil.

(Photo Germond)



Relations entre le corps médical et les caisses-maladie

Un coup d'épée dans l'eau

Réplique de la Fédération valaisanne des caisses-maladie

MONTHEY. - Dans son édition de mercredi 20 juin, le *NF* publie une mise au point de la Société médicale du Valais, sous la signature de son président, le docteur Ruppen, et du docteur J.-P. de Kalbermatten, président de la commission des intérêts professionnels, mise au point relative à un communiqué officiel de la Fédération valaisanne des caisses-maladies parue le 2 juin.

Quoi qu'en pensent les signataires, les docteurs Ruppen et de Kalbermatten, nous déplorons aussi que l'éthique professionnelle dont ils font preuve ne fasse pas honneur au corps médical. Bien sûr, le pouvoir de celui-ci est énorme dans ce canton comme ailleurs, puisque de lui dépend la santé publique. Mais là ne seront pas nos propos de ce jour, car nous avons d'autres problèmes à résoudre aujourd'hui.

Pourtant, nous devons à la vérité de relever que la mise au point de la Société médicale du Valais rejette une nouvelle fois sur les représentants des caisses-maladie l'échec des pourparlers pour une reconduction améliorée de la convention médicale tarifaire en Valais.

Il est bien clair que la population de ce canton, qui est obligée d'avoir recours aux médecins qui y sont établis, rectifiera d'elle-même ce qui est ou n'est pas la vérité en ce qui concerne la valeur du point du tarif-

cadre et surtout le total des honoraires qui seront portés sur les notes que le patient recevra.

La mise au point des docteurs Ruppen et J.-P. de Kalbermatten revient sur de l'histoire (aujourd'hui ancienne) qui ne correspond pas du tout à la vérité. Nous préférons ne pas nous y arrêter pour éviter que soient mal à l'aise quelques médecins valaisans. Les statistiques dont fait état les lignes de la mise au point parue en page 7 du *NF* de mercredi 20 juin sont à la disposition du corps médical au bureau de la Fédération valaisanne des caisses-maladie; s'ils intéressent le corps médical, comme il le dit, alors il ne reste à ses membres qu'à en relever les éléments qu'ils désirent, mais cela sur place.

Actuellement, la Fédération valaisanne des caisses-maladie a fait recours au Conseil fédéral en ce qui concerne le tarif-cadre édicté par le Conseil d'Etat du Valais, avec entrée en vigueur le 15 mai dernier, ce recours étant assorti d'une demande d'effet suspensif.

En ce qui concerne non pas la diminution de la valeur du point, que le Conseil d'Etat a conservé à 1 fr. 55, mais bien la diminution du nombre de points de certaines positions de radiologie, il faut savoir qu'elle ne concerne qu'une infime minorité de médecins valaisans, cette diminution du nombre de points étant

sensible pour les services de radiologie de nos hôpitaux.

Revaloriser les prestations médicales intellectuelles, c'est une solution pour encourager le médecin à se déplacer auprès de ses malades certes, mais jamais personne, ni les représentants des caisses-maladie bien sûr, ni le corps médical n'ont demandé une augmentation du nombre de points de ces positions. Alors, qui est responsable de cette augmentation? Le chef du Département de l'hygiène publique? Certainement pas du fait qu'il est entré en fonction alors que tout avait été mis au point par ses chefs de service... qui ont été suivis par le Conseil d'Etat dont l'information était trop insuffisante... ce qui était peut-être voulu par nous ne savons qui.

Nous avons connaissance d'une lettre adressée par le comité de la Société médicale du Valais à ses membres, dont le texte travestit justement la vérité dont les responsables de la SMV estiment être les seuls à avoir le monopole, afin d'induire en erreur les destinataires de cette lettre qui souhaitent arriver à une conciliation heureuse entre les partenaires.

Pour le reste, attendons que la lumière, toute la lumière soit faite sur l'ensemble du problème avant de revenir sur les résultats souhaités par les partenaires.

Pierre Chevalley

Architectes, ingénieurs!

Aujourd'hui, 16 h. Restaurant des Fougères
Châteauneuf-Conthey

Présentation d' **YTONG**

le système de construction qui permet l'économie d'énergie

GETAZ ROMANG SA



2.50

180g
(1 verre - .65)

5 verres
au choix

**Yoghourt
aux fruits etc.**
assortiment complet

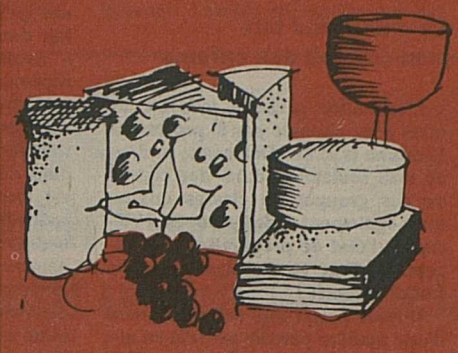
Fendant
du Valais
1977

4.50



70cl

**Fromages suisses
à la coupe**



**Gruyère des
Montagnes «Étivaz»**

1.25
100g

Emmenthal	100g	1.10
Appenzell	100g	1.10
Sbrinz	100g	1.20
Tilsit tout gras	100g	.90
St. Paulin	100g	.60
Brie Baer nature	100g	1.20
Fromage à la crème Baer	100g	1.25



13.95
OMO
5kg



2.75

Chocolat
au lait suisse
400g (100g - .68²)

2.95

avec noisettes
400g (100g - .73²)



2.95
70cl

Sirop de
framboises



3.45

6 x 33cl
(100cl 1.74²)

Bière suisse



3.95

Concombres
aux fines herbes
1600/900g (100g - .43⁸)

2.50

270g
(100g - .92⁵)

Chips Zweifel



ACTION

Glace à l'eau Frisco
12 fusées 600 ccm
(100 ccm - .491) **2.95**

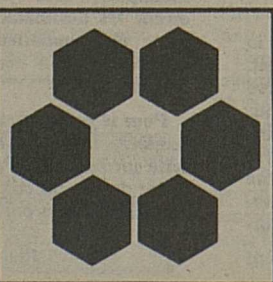
Pâte à gâteau Leisi
450 g
(100 g - .277) **1.25**

Pâte feuilletée
Leisi 430 g
(100 g - .29) **1.25**

Pêches d'Italie
panier à 1 kg **1.80**

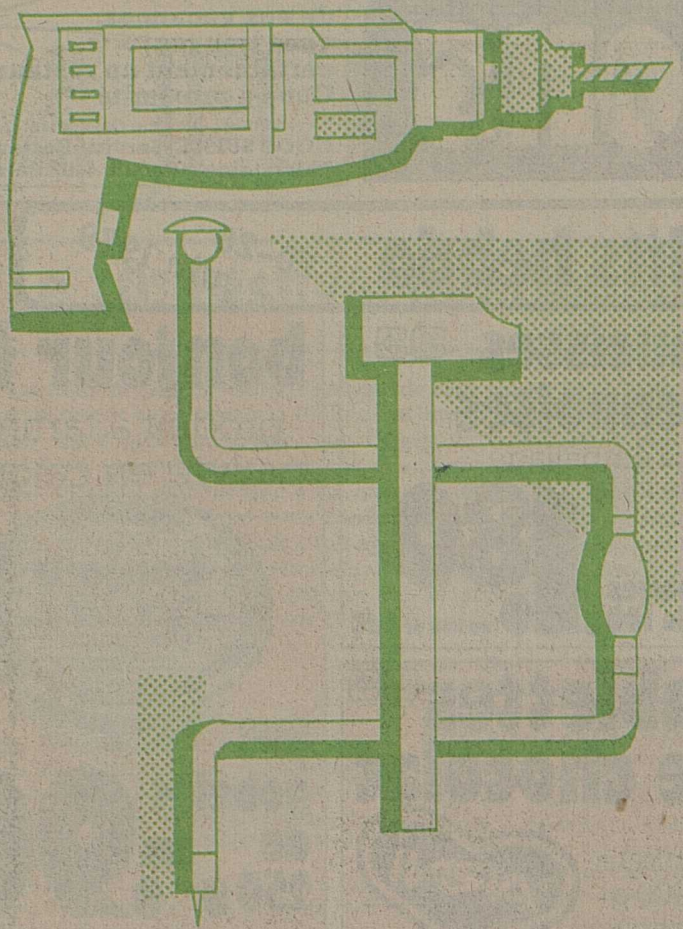
Prix valables jusqu'à épuisement du stock

Notre
garantie:
satisfait
ou
remboursé!



PLACETTE

No 1
en Suisse
Romande



CONSTRUIRE RÉNOVER RÉPARER

**Du nouveau
dans
la branche
de la
construction**



**Index d'origine gratuit, de l'industrie suisse
de la ventilation et de la climatisation de l'air**

Pas de secteur de la branche de la construction ne présente une structure aussi complexe que celle de la ventilation et de la climatisation de l'air. Des dizaines d'ingénieurs-conseils et d'installateurs se sont spécialisés dans les nombreux domaines d'application et d'utilisation, que ce soit pour la climatisation de certains processus dans l'industrie ou pour la récupération de chaleur dans les bâtiments professionnels ou privés. A cela s'ajoutent les fabricants et les sociétés de ventes qui présentent les composants pour les installations de ventilation et de climatisation de l'air. Sans oublier enfin les entreprises qui s'occupent de l'entretien et des révisions des installations.

Le centre d'information des techniques de traitement et de climatisation de l'air de l'ILK vient de mettre au point un recueil clair et détaillé donnant un aperçu sur ce vaste domaine économique. Cet ouvrage pratique a été spécialement adapté aux besoins d'informations des autorités, des architectes et des maîtres d'ouvrage. Grâce à un système simple, il est possible de lire immédiatement sur un tableau quelles entreprises peuvent présenter des solutions pour un cas de besoin déterminé. Cette présentation claire et précise de la branche répond parfaitement au but recherché de l'ILK, qui désire maintenir à un haut niveau le principe de qualité dans tous les domaines et de promouvoir une compétition saine et libre. L'index d'origine peut être obtenu gratuitement par toutes les personnes intéressées. Les demandes peuvent être adressées à :

Centre ILK
Informationszentrum der Luft- und Klimatechnik
Kappelergasse 14, Case postale, 8022 Zurich.

Article paru le 31 janvier 1979 dans le Journal de la construction de la Suisse romande.

**L. & P. BERGUERAND
MARTIGNY**
Tél. 026/2 51 51 - 2 51 52

**FREINS - EMBRAYAGES
et toutes fournitures automobiles**
Equipement de garages

Agent pour le Valais
des appareils de nettoyage
A HAUTE PRESSION



LAMBIEL & FILS

- Maçonnerie
- Béton armé
- Carrelage

027/86 42 81 **RIDDES**

Délèze Frères S.à.r.l. Sion

Fabrique de menuiseries
fenêtres, portes, etc.

Rue de la Piscine Tél. 027/22 94 54

Fournier + CIE

RIDDES
Scierie et commerce de bois
Tél. 027/86 29 46 - 86 30 56

BOIS DE CONSTRUCTION Planches et carrelés de coffrage
BOIS DE MENUISERIE Lames toutes dimensions
Plateaux d'échafaudages, charpentes Panneaux de coffrage

TAPIS DISCOUNT
TAPIS D'ORIENT TAPIS MUR À MUR TAPIS MÉCANIQUES
10% RABAIS PERMANENT SUR RIDEAUX!

Grand choix de restes
de tapis aux prix
les plus bas! dans toutes les grandeurs

Toujours 50-70% meilleur marché
Demandez notre offre
Installons sur demande

Gérant: W. Biaggi
Livraison à domicile. Fermé le lundi

BURGENER S.A.
Route du Simplon 26
1960 SIERRE
027 55 03 55

Pour votre publicité

027 21 21 11

BÉRARD S.A.
1917 ARDON
Tél. 027/86 11 75

Parquets
Pose, ponçage, imprégnation.
Repose anciens parquets massifs.

Moquettes
100% synthétique, usage intensif
dès Fr. 15.- le m2

PVC à dessin
genre Novilon, dès Fr. 22.- le m2

plac
REVETEMENTS
AMEUBLEMENTS
DESOLSARDON
BÉRARD S.A.

Décoration - Rideaux - Parquets

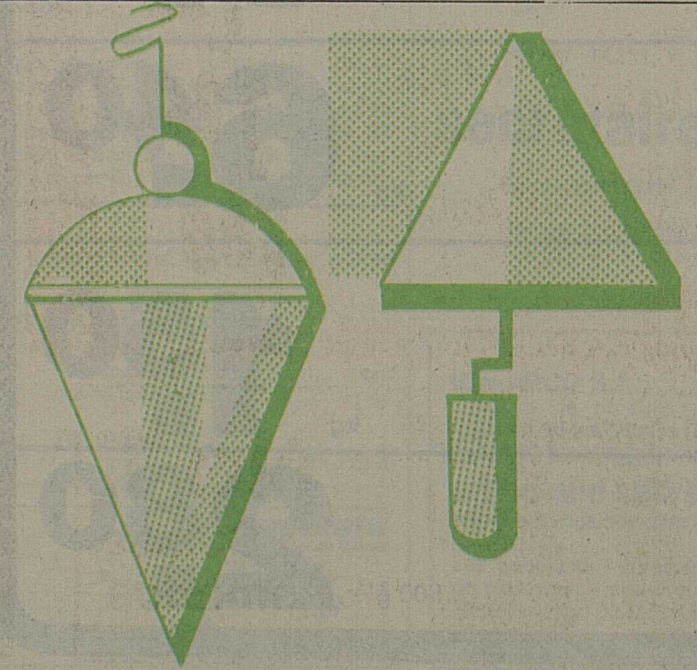
PICSA

Les peintures LA SEIGNEURIE
vous aident à mieux utiliser votre peinture. Faites-vous aider par notre vendeur conseil afin de choisir le type de peinture le plus adapté!

Nous avons à disposition plus de cent différents produits et peintures pour résoudre vos problèmes. Notre équipe technico-commerciale apporte aux utilisateurs un concours permanent qui les aide à satisfaire leurs clients.

TOPWOOD: produit de décoration du bois pour intérieur et extérieur.
Hydrofuge, fongicide, insecticide, anti-bleu préventif, il laisse respirer les bois résineux ou exotiques, sans risques de cloquage.

PICSA Martigny, avenue de la Gare 45
Tél. 026/2 41 02
36-5301



PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES

Renseignez-vous auprès de votre agent régional

BAS-VALAIS Monthey 025/71 61 66
VALAIS CENTRAL Sion 027/22 88 55
HAUT-VALAIS Sierre 027/55 35 69

AGENCE GÉNÉRALE C. COUDRAY MONTHÉY - 025/71 61 66

REVETEMENT DE FAÇADES

Kenitex



10 ANS DE GARANTIE

Grâce à 30 ans d'expérience dans le monde entier

Nouveau!
Décoration intérieure **KUMATEX**

Studio Coop
du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Coop-informations

Sur le chemin de vos vacances, vous trouvez certainement un restaurant Coop à proximité**
**demandez une liste des restaurants à: COOP SUISSE, Service Restaurant, Thiersteinerallee 14, 4002 Bâle

Hit <weekend>
du jeudi 21 juin au samedi 23 juin 1979

Spaghetti Napoli
à base de pure semoule spéciale de blé dur

2x500g **1.60** au lieu de 2.40



ACTION GLACE

GOLD STAR

Crème glacée Cornet Noisette 70g au lieu de **-.85** **-.65**

Crème glacée Vanille 400g **1.90** au lieu de 2.30

Crème glacée Vanille 1100g **5.20** au lieu de 6.20

Sucettes Ice-milk Chocolat paquet de 10 pièces **3.-** au lieu de 3.75

Crème glacée vanille/fraise glace au yogourt avec morceaux de fraise 400g **2.60** au lieu de 3.10

Crème glacée Fraise 1100g **5.50** au lieu de 6.70



Hits hebdo 20-26 juin 1979

Pâte brisée
500g **1.20** au lieu de 1.40

Pâte feuilletée
500g **1.40** au lieu de 1.60

Pâte à pizza
300g **1.10** au lieu de 1.30

Saucisses viennoises
dans emballage sous vide

2 paires de 100g **1.80** au lieu de 2.10

Tablettes de chocolat
1 tablette de 100g au choix:

ARNI

Au lait	1.-	au lieu de 1.20
Noisettes	1.-	au lieu de 1.30
Crémant Noisettes	1.-	au lieu de 1.30
Truffes	1.-	au lieu de 1.30
Praliné	1.-	au lieu de 1.30

bonjour fit
produit à tartiner pauvre en calories



gobelet de 250g **-.90** au lieu de 1.20

Café lyophilisé

Mocafé

Verre de 200g **6.50** au lieu de 7.50

Repas pour chats Purina Delikat
2 sortes: au poisson ou à la viande

Paquet de 170g **1.40** au lieu de 1.90

Aliment complet pour chiens Chappi
avec morceaux de bœuf

2 boîtes de 400g **1.95** au lieu de 2.50

Savons de toilette

Palmolive
2 pièces de 145g **1.10** au lieu de 1.50

Beauty
3 pièces de 144g **2.-** au lieu de 2.70

Lux
2 pièces de 150g **1.50** au lieu de 2.20

Printemps d'Irlande
2 pièces de 140g **1.50** au lieu de 2.20

Prix choc actuel

Sachets pour produits surgelés Frigoplast
avec inscription directe et lien incorporé. Dimensions: 20x32,5 cm bleu, 25x35 cm rouge.

1 paquet de 2 rouleaux de 35 sachets chacun **2.90** seulement

Coop compte pour qui sait compter!

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

coop valais
de MARTIGNY à BRIG

Fromage à raclette Walker	kg	9.90
Lard séché extra maigre	500g	5.75
Poulet frais de France	kg	6.40
Choux-fleurs du Valais	kg	1.50
Fraises du Valais	500g	2.80

JEUDI MUSICAL

Le 10^e Festival international de l'orgue ancien

A l'occasion du dernier «Jeudi musical» de cette saison 1978-1979, nous nous faisons un devoir de présenter le 10^e Festival international de l'orgue ancien à Valère (Sion). Est-il utile de rappeler que l'orgue de Valère est le plus ancien orgue jouable du monde? Depuis dix ans, des virtuoses, des artistes réputés dans le monde entier se sont succédés à cet instrument grâce à la généreuse initiative de M. Maurice Wenger. Pour cette année de jubilé, l'âme de ce festival désormais célèbre sur les cinq continents a fait appel à des organistes qui comptent à l'heure actuelle parmi les meilleurs virtuoses. Sans entrer dans les détails du programme, voici quels sont ces artistes qui, cet été, se produiront à l'orgue historique de Valère, le samedi après-midi, dès 16 heures précises.

Jan Valach (7 juillet)

Jan Valach est né en Tchécoslovaquie. Après des études (musique et médecine) à Bratislava, il fréquente l'école supérieure de musique de Prague, d'où il sort avec les plus hautes distinctions en diplômes d'organiste et de chef d'orchestre.

D'abord assistant chef d'orchestre à Bratislava, il est appelé dès 1968 à l'Opéra royal flamand d'Anvers où il est aujourd'hui chef d'orchestre titulaire, tout en professant au conservatoire de Gand (orgue).

Jan Valach a parcouru toute l'Europe. On l'apprécie notamment à Zurich, Bonn, Halle, Freiswald, Flandres, Rome, Sion (Valère 1972 et 1976) et apparaît régulièrement à la tête des plus grands orchestres.

Christoph Albrecht (14 juillet)

Allemand de l'Est, Ch. Albrecht fut nommé titulaire des orgues de Sainte-Marie à Salzweid alors qu'il n'avait que 13 ans! Etudiant en théologie et en musique sacrée, il obtint la virtuosité (orgue et musique sacrée) à Leipzig, classe de G. Ramin. Dès 1953, il est grand chantre et professeur à Hambourg et Halle. Et c'est en 1960 qu'il est nommé directeur à la plus importante école de musique de l'Allemagne de l'Est (Dresde). Soliste appelé à travers toute l'Europe, Ch. Albrecht est actuellement professeur et maître de chapelle à la cathédrale Sainte-Marie à Berlin-Est.

Heinz Wunderlich (21 juillet)

C'est dans sa ville natale - Leipzig - que Heinz Wunderlich commençait ses études de musique. Premier prix d'orgue avec distinction (prof. Karl Straube) et premier prix de composition (prof. J.-N. David), il est appelé à la direction du conservatoire de Halle (Saale). Professeur d'orgue à Hambourg, il devint maître de chapelle et organiste titulaire à Sankt-Jakobi dont l'orgue est l'un des plus connus du monde. Apprécié par la télévision et par la radio, H. Wunderlich a par ailleurs donné d'innombrables concerts (orgue, clavecin, direction) non seulement en Europe mais aussi aux Etats-Unis.

Luigi Celeghin (28 juillet)

Quoiqu'ayant reçu sa formation musicale (piano, orgue, musique chorale et composition) dans les conservatoires de Padoue et de Venise, cet Italien de Treviso est actuellement titulaire aux orgues de l'Académie de musique Sainte-Cécile à Rome. Organiste de concert par excellence, on l'entend partout où la grande musique a les faveurs: Royal Festival Hall de Londres, Orgeltage de Dusseldorf, «ECO» de Milan, Festival international de Valère. Pédagogue apprécié et recherché, il se voue à des cours de perfectionnement célèbres, anime personnellement un concours international (Venise) et dirige les plus grands séminaires d'orgue. Non content d'être appelé dans les plus grands concours en tant que jury, il publie de nombreux ouvrages spécialisés sur la restauration des orgues anciennes dont il passe pour le meilleur spécialiste.

Lionel Rogg (4 août)

Genevois, Lionel Rogg a accompli ses études musicales au conservatoire de sa ville natale dans les classes de P. Segond (1^{er} prix) et de N. Magaloff (1^{er} prix). C'est en donnant au Victoria Hall l'intégrale de l'œuvre de Bach que L. Rogg, à 25 ans, donnait à sa carrière une extraordinaire impul-

On cherche, pour chantier à Sion

un jeune homme

(éventuellement étudiant), pour travail facile, 2 à 3 mois.

Tél. 028/46 20 55

36-12340



sion. Dès lors il est engagé en Europe, Canada, Etats-Unis, Australie et doit répondre aux invitations des plus célèbres festivals: English Bach Festival, Festival du Marais, Saint-Donat, Magadino, Stresa, Gstaad, Sion-Valère, Nuremberg, Haarlem, Montréal, etc. Professeur au conservatoire de Genève, il anime les cours d'interprétation à la Northwestern University, à la Colorado State University et à Cambridge.

Lionel Rogg est également un spécialiste des enregistrements sur disque: intégrale de l'œuvre de Bach, 16 concertos d'orgue de Haendel et l'art de la fugue qui lui valut en 1970 le «grand prix du disque».

Monika Henking (18 août)

Suisse de Winterhour, M. Henking reçut ses diplômes de piano et d'orgue en 1966. Elle poursuivit ses études à Vienne (Anton Heiler) où elle obtint trois ans plus tard son diplôme de virtuosité avec distinction.

Depuis 1970, M. Henking est professeur et organiste à Thalwil-Zurich et déploie une immense activité concertante en Suisse et à l'étranger. Régulièrement appelée par les radios, elle est aussi lauréate des concours internationaux de Bologne et de Saint-Alban (1969). Actuellement, Monika Henking est professeur d'orgue à l'Académie de musique de Lucerne.

Antoine Sibertin-Blanc (25 août)

Antoine Sibertin-Blanc s'est formé au conservatoire de Paris où il a obtenu le diplôme pour orgue, improvisation et composition, avec distinction et plusieurs premiers prix. Depuis 1961, il est organiste titulaire à la cathédrale de Lisbonne et professeur d'orgue et d'improvisation dans cette même ville. Soliste souvent demandé, il se consacre également à la composition. On lui doit de nombreuses œuvres pour orchestre, musique de chambre, chœur et orgue. Antoine Sibertin-Blanc s'était déjà fait immensément apprécier à Valère il y a deux ans.

Lors de son concert cette année, il nous sera donné d'entendre simultanément Ruth von Kotschubey, une soprano qui s'est formée aux écoles de Milan, Salzbourg, New York. Elle se trouve à l'aise aussi bien dans l'oratorio que dans l'opéra. Ici, elle sera accompagnée à l'orgue par Antoine Sibertin-Blanc en un concert exceptionnel.

Marie-Claire Alain (17 septembre)

C'est avec cette grande organiste française que se terminera en apothéose ce 10^e

Festival de l'orgue ancien à Valère. Née à Saint-Germain-en-Laye, elle eut le bonheur d'être la fille d'un organiste célèbre formé à l'école de Fauré. A l'âge de 12 ans, elle remplaçait son père aux orgues du lieu. A Paris, elle remporta de nombreux premiers prix dans les classes de Duruflé (harmonie et contrepoint), interprétation et improvisation à l'orgue (M. Dupré) et en pédagogie musicale (Plé-Coussade). 1950 et 1951 la consacra à Genève et à Paris lors de concours internationaux. Dès lors elle devra parcourir le monde entier pour répondre aux pressants appels des plus grandes manifestations musicales.

Si le répertoire de M.-Cl. Alain embrasse toutes les époques importantes, elle marque une préférence pour J.-S. Bach (c'est d'ailleurs un programme entièrement dédié à Bach qu'elle nous interprétera cet été).

Marie-Claire Alain, malgré ses nombreux déplacements en tant qu'organiste concertante, enregistre également beaucoup et ses gravures passent pour des modèles. Par ailleurs, à Haarlem, ses cours d'interprétation sont fréquentés par des élèves qui viennent du monde entier.

En reconnaissance aux services rendus à la musique, la France lui a décerné la Légion d'honneur.

Remarques finales

Outre les concerts mentionnés ci-dessous, le Festival international de l'orgue ancien nous invitera le 11 août à apprécier le «Tablatur Sängergemeinschaft» de Saint-Gall placé sous la direction de Marcel Schmid qui sera aussi à l'orgue. Nous entendrons des œuvres de Senfl, Hassler, Lassus, Gabrielli, Schütz, Frescobaldi et Bach.

En consultant attentivement l'affiche de ce 10^e Festival international de l'orgue ancien à Valère, je ne sais pas comment M. Maurice Wenger peut faire de pareils miracles. Et cette année plus exceptionnellement encore que par le passé.

En effet, l'affiche comporte les noms des plus prestigieux organistes actuels. Et M. Wenger est seul, sans comité d'organisation, sans aide officielle de l'Etat ou de la commune si ce n'est, cette année, à l'occasion du 10^e anniversaire, un petit subsidé de la municipalité. Certes, M. Wenger, peut compter sur quelques fidèles annonceurs sur son programme. Pourtant le miracle reste un miracle. J'en déduis que le Festival de l'orgue ancien de Valère passe actuellement pour l'une des plus importantes manifestations du genre.

Nous osons espérer que nombreux seront les Sédunois et les Valaisans à accompagner les toujours plus nombreux étrangers qui fréquentent régulièrement ces concerts du samedi à 16 heures. Et si l'on désire emporter un excellent souvenir de cette manifestation sortant de l'ordinaire, on saura qu'un disque anniversaire vient de paraître et qu'il est vendu exclusivement à Valère. Ce disque nous fait entendre notamment A. Schröder, L. Vanoni, A. Sibertin-Blanc, L. Rogg, G. Bovet, B. Beekmann, F. Klinda et G. Salvatori.

Que la 10^e édition du Festival international à Valère connaisse un succès extraordinaire. Merci, grand merci Monsieur Wenger! N. Lager

LES DISQUES DE LA SEMAINE

Rick Wakeman

Rhapsodies

(AM amlx 68508)

C'est un disque typiquement valaisan qui ouvre cette rubrique aujourd'hui. Enfin, typiquement valaisan au moins par sa pochette puisque l'on y voit en gros plan le Cervin. La collaboration helvétique à cet album s'arrête là, mais elle méritait d'être soulevée.

Rick Wakeman voit grand, comme d'habitude. Il faut dire que tout est surdimensionné chez lui, depuis sa taille jusqu'à huit Rolls qu'il possède. Le fabuleux organiste n'en reste d'ailleurs pas là puisqu'il sort un double LP plein de bonnes choses.

Rhapsodies se présente comme un sommet technique rarement atteint. Wakeman, entre deux passages avec Yes, nous présente un échantillonnage de ce qu'est la maîtrise d'un clavier. La virtuosité prodigieuse de ce génial compositeur lui permet de créer des œuvres toujours originales, même si elles s'inspirent de thèmes classiques ou d'autres albums déjà parus.

On pensait bien que *The six wives of Henry VIII* représentait, avec *Journey to the center of the earth*, le summum des possibilités de Wakeman. Eh bien Rick démontre brillamment qu'il peut nous étonner pendant longtemps encore, tant son talent paraît inépuisable.

Le concept-album cher à l'anglais se retrouve bien sûr avec *Rhapsodies*, mais il est cette fois nettement plus enlevé dans *Lisztomania* qui demeurerait somme toute très conforme aux versions originales de Liszt et Wagner.

Tout l'album n'est qu'un long plaisir pour l'oreille. C'est une suite d'enchantements harmoniques, où la virtuosité n'étouffe pas la mélodie. En ce point, Wakeman surpasse de loin Emerson qui tend trop à nous montrer ce dont il est techniquement capable.

Le baroque de la musique wakemanienne, les circonvolutions des notes sorties de ses claviers visent sans cesse une finalité: plaire. Et le synthétiseur vous envoûte sans équivoque. Nous assistons presque à un one-man-show, tant l'éblouissante dextérité de Wakeman balaye tout sur son passage. Je vais peut-être dire une bêtise, mais je pense que si Beethoven avait eu à sa disposition les moyens musicaux modernes, il aurait certainement écrit des musiques dans ce genre. C'est vous dire à quel niveau je place cet organiste (pas Beethoven... l'autre).

En définitive, il est inutile de commenter ce nouvel album. Il faut l'écouter et se laisser prendre à son charme...

Abbé Bovet

Festival centenaire

(Carrère 67352)

Il y a cent ans naissait l'abbé Joseph Bovet. Vous avez entendu parler de cet anniversaire que soulignent comme il se doit la TV, la radio et la presse écrite. Pour apporter ma contribution personnelle à cet événement, j'ai placé le double album que vient d'édition Disques-Office sur ma platine, afin d'essayer de vous restituer l'ambiance qui anime cette parution.

Le premier abord s'avère bien sympathique, puisque l'on a fait appel à l'enthousiasme des gens du pays pour rendre hommage au compositeur fribourgeois.

Tout au long des 24 chansons sélectionnées pour cet enregistrement, on sent la joie qui a animé les chœurs et les fanfares participants, durant les deux longues années de préparation qu'a nécessité ce LP. La famille, le village, la patrie, la nature et les travaux sont à l'honneur dans le programme choisi, et on constate d'emblée une diversité de thèmes extraordinaire auxquels s'est attaché l'abbé Bovet. Prenez par exemple une chanson comme *Le vieux chalet*. Qui en Suisse romande n'a pas entonné dans sa vie cet air encourageant? Ils ne sont pas si nombreux ces Helvètes dont les musiques sont encore interprétées cinquante ans après leur création.

La bonne humeur qui émane de *Festival centenaire abbé Bovet* devrait sans doute se communiquer à tout auditeur attentif. Ce disque frais et empreint de mélancolie devrait, selon la formule consacrée, réjouir grands et petits, avec un clin d'œil tout particulier à ceux qui aiment le terroir.

Peter Frampton

Where i should be

(AM rec. AMLK 63710)

Le solitaire, l'individualiste par excellence, l'indéfinissable Peter Frampton est de retour. Il nous présente le dernier produit de ses élucubrations guitaristiques: *Where i should be*. L'Anglais nous offre un récital de rock revitalisant comme on oublie qu'il en existait encore. Bien entendu, ce disque renifle la moindre Humble Pie dont a fait partie Frampton. Le soft-rock de l'ex-super groupe disparaît cependant au bénéfice d'une rythmique plus hachée, légèrement funky. On remarque une attirance prononcée vers Callagher ou même Buchanan. Les détours de l'imagination de Peter Frampton laissent entrevoir d'immenses possibilités encore inexploitées chez ce type dont la trentaine approchante ne semble pas avoir entamé l'ardeur.

Frampton est un puriste. Quand il joue du blues, c'est le vrai, le bon, celui de grand-papa; et quand il se laisse aller à un rock, aucun compromis n'est possible: il rocke. Les musiques sont évidemment signées Frampton, tout du moins dans la plupart des cas. Le compositeur tient la guitare et chante en solo avec une voix qu'on croirait faite sur mesure pour ce style. C'est excellent de bout en bout, à tel point que la face B m'a encore plus enchanté que la première partie de l'album.

Ce garçon au visage poupin n'aura pas de peine à se faire apprécier. Ses compositions, quoique très conformistes, reflètent inévitablement la joie de vivre du guitariste. *Where i should be* est un sourire (peut-être ironique) aux modes musicales en vigueur actuellement. Je ne sais pas si vous voyez de quoi je veux parler... En tout cas, vous passerez un bon moment en compagnie de Peter Frampton.

News:

Très prochainement: parution des disques enregistrés au Festival du New Morning. On en reparlera.

Je vous conseille:

Earth Wind & Fire: *I am* (CBS 86084).

Un disque spécial de ce groupe légendaire. Serge Lama: *Palais des congrès 1979* (Philips 6681010). Toute la tendresse et la sensibilité de Lama dans un enregistrement public.

Au revoir.

Gérard

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Chez André, café-restaurant-pizzeria, route du Simplon 50, Sierre
Tél. 027/55 12 08
cherche

une sommelière

Entrée tout de suite ou à convenir. Travail par équipe, huit heures par jour.

une remplaçante

de 18 à 23 h. 36-1301

Je cherche

secrétaire

Entrée immédiate.

Garage Continental, Crans.
Tél. 027/41 51 51

36-765

ICN ARCO S.A.

Fabrique de produits pharmaceutiques à Plan-les-Ouates (GR) cherche, pour engagement immédiat

un ou une secrétaire

bilingue français-anglais.

Les candidats intéressés sont priés de bien vouloir prendre contact avec Mme Vogel au 022/71 17 52.

18-27141

Le café Industriel, rue de Conthey, Sion, cherche

une dame

pour faire des heures en cuisine.

Se présenter au café.

36-20523

Nous cherchons pour entrée immédiate

des manoeuvres

Suisses ou permis B.

S'adresser à Cäblofer Bex S.A.
1880 Bex.

36-100422

Vos annonces

Publicitas 21 21 11

Entreprise de bâtiments et travaux publics cherche

adjoint technique du chef d'entreprise

avec plusieurs années d'expérience pratique, ayant assumé des responsabilités dans une entreprise similaire.

Le candidat sera chargé de la direction du secteur travaux publics ou bâtiments.

Nous demandons une formation technique terminée soit dipl. EPF, ETS, maîtrise fédérale ou équivalent.

Nous attendons vos offres de service avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire. Discrétion assurée.

Direction de l'entreprise
F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.

28-486

Nous demandons un sens commercial développé, de l'initiative de la persévérance, facilité dans le contact avec la clientèle.

Faire offres avec curriculum vitae et photo sous chiffre PK 60009 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Important commerce de radio - TV - Hifi dont l'activité s'étend dans toute la Suisse cherche, pour assurer la vente dans le Valais central, une forte personnalité chargée de visiter la clientèle à domicile en qualité de

conseiller de vente

Nous offrons un travail varié dans une organisation de vente bien structurée, dotée d'un soutien marketing efficace pour la vente d'une marchandise intéressante, bon salaire en rapport avec le rendement et prestations sociales d'une entreprise moderne.

Usego ACTION

les 22 et 23 juin

service frais

Tilsit suisse

1er choix 1/2 kg

4.90

Lard fumé

vac. 1/2 kg

4.50

Laitues

du pays kg

-.65

tout près de chez vous

dans tous les magasins Usego et la Source du Valais

Citroën Aigle
AUTO-CHABLAIS
F. ZUMBRUNNEN

025/26 14 21
ou 22

Nous payons cash votre voiture

et vous offrons pour:
36 x Fr. 221.-
Aml 8 break
1978, 33 000 km
36 x Fr. 201.-
GS Pallas
1975, 57 000 km
36 x Fr. 238.-
Break GS 1220
1976, 31 000 km
36 x Fr. 187.-
Break GS 1220
1974, 36 000 km
36 x Fr. 119.-
Dyane 6
1975, 51 000 km
36 x Fr. 113.-
2 CV 6
1974, 81 000 km
48 x Fr. 226.-
Rover 3500
1974, 71 000 km
36 x Fr. 126.-
VW 1303
1973, 85 000 km
48 x Fr. 327.-
Ford Capri II 2300
1977, 21 000 km
36 x Fr. 170.-
Renault 12 break
1972, 85 000 km
48 x Fr. 367.-
Range Rover
1972, 100 000 km
Véhicules livrés
expertisés, garantis
et sans capital initial.
1 année de garantie
sans limitation de
kilomètres

Renseignements:
A. Christin
Tél. 025/65 29 15
repas et soir
22-16815

Mitsubishi

Lancer Combi 1400
1977
89 000 km

Tél. 021/33 12 53
22-304008

MACHINES A LAVER
LINGE ET VAISSELLE

marques suisses,
d'exposition, neuves
avec garanties

Gros rabais

Facilités de paiement

Fr. 30.-

par mois
12 mois minimum
Nos occasions
dès **Fr. 390.-**
Réparations
toutes marques
sans frais
de déplacement

SAM

appareils ménagers
SION
027/23 34 13

A vendre occasion
salle de bains
fourneaux
potagers
calorifères

S'adresser à:
André Vergères
Conthey-Place
Tél. 027/36 15 39
36-25897

A vendre

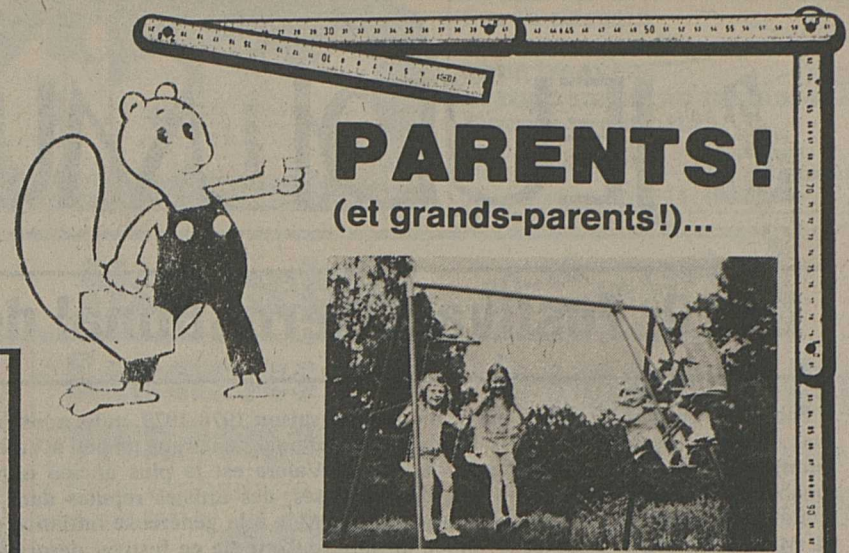
Peugeot 104

5000 km
Sous garantie d'usine
encore six mois.

Tél. 025/71 25 61
36-26763

Restez dans le vent,

lisez le **NF**



PARENTS!
(et grands-parents!)...

Ne privez plus vos enfants des joies saines et inoubliables de la balançoire!
Nous vous offrons des modèles complets, à bâtis tubulaires - se posent partout - dès **Fr. 129.-**
Modèle 4 places illustré **Fr. 189.-**

POBIRAMA
Tout pour tout faire chez soi

Centre Magro **Sion-Uvrier**, tél. 027/31 28 94
Centre Magro **Roche**, tél. 021/60 34 26

Café La Charbonnière
Saint-Maurice Tél. 025/65 29 91

Vendredi 22 juin

Soirée fribourgeoise

Buffet campagnard

BAL jusqu'à 4 heures.

Veillez réserver vos tables, s.v.pl.
36-1382

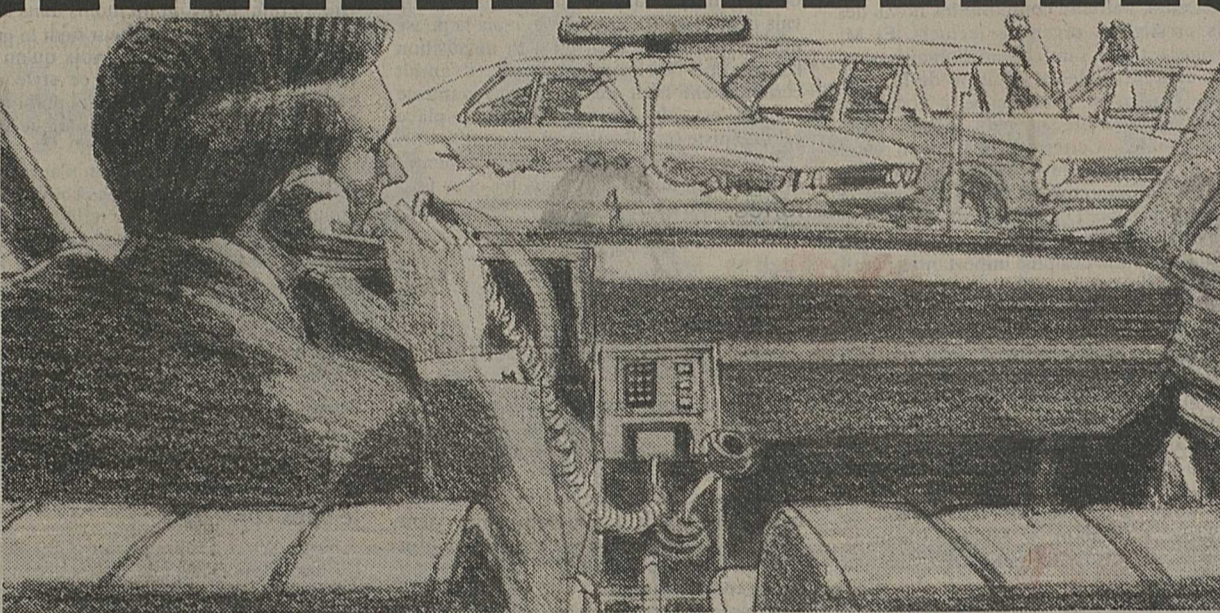
A vendre d'occasion

236 arceaux galvanisés avec piquets

pouvant servir d'abris pour cultures sous plastiques.

Tél. 025/81 11 51

Pour visite:
tél. 027/36 22 85
heures des repas
36-26208



Aujourd'hui, de votre auto, vous pouvez téléphoner à tout instant aux quatre coins du monde.

Grâce à l'auto-téléphone Natel de Téléphonie SA.

Vous pouvez également louer votre NATEL.

Veillez m'envoyer votre documentation sur l'auto-téléphone Natel, pour chaque auto ou bateau.

Nom: _____ Maison: _____ NV
Rue: _____ Téléphone: _____
NP: _____ Lieu: _____

A envoyer à Téléphonie SA, 9, chemin des Délices, 1006 Lausanne

Représentation générale d'Autophon SA en Suisse romande:
Téléphonie SA à Lausanne 021/26 93 93, Sion 027/22 57 57, Genève 022/42 43 50.

TELEPHONIE SA

Recevoir ou transmettre des informations, être vu ou entendu, entrer en liaison avec ou sans fil, signaler, surveiller ou être prêt à l'action: il y a toujours une solution Autophon chez Téléphonie SA.

Nous nous chargeons de rendre votre voiture sobre et fouguese.

Avec beaucoup d'amour, de compétence et les produits Bosch de 1ère qualité. Votre voiture est en bonnes mains chez nous!



Dépistage rapide de pannes électriques sur autos.

Sion: EDGAR NICOLAS,
Av. de Tourbillon 43, **027/23 22 62**

Martigny: GUEX,
Rue du Grd. St-Bernard 42, **026/2 20 06**

Monthey: HAROLD MISSILIEZ,
Av. de la Plantaud 108, **025/71 29 39**

Sierre: WILLY FOURNIER,
Route des Lacs 1, **027/55 24 24**

A vendre

un vélo de course compétition

Cilo.
Etat de neuf.
Poids 6 kg.
Fr. 1800.-

Tél. 027/43 13 84
heures des repas
36-26825

Votre journal

L'industrie graphique enrichit votre vie.

2000 entreprises. 50'000 postes de travail. 3,5 milliards de chiffre d'affaires

Publicitas: 21 21 11

GRANDE ACTION

Ford TAUNUS

Dès maintenant, nous offrons à tout acheteur d'une Ford Taunus du stock

1 autoradio ou 4 pneus neige

Demandez nos offres exceptionnelles!

Kaspar sa

Sion - Martigny

Toujours des prix Placette

79127



Chemisier manches longues, 36 à 42

15.-

Jupe polyester, 38 à 48

20.-



T-shirt coton, divers coloris mode

8.-

Jupe portefeuille, coton imprimé, 36 à 46

25.-



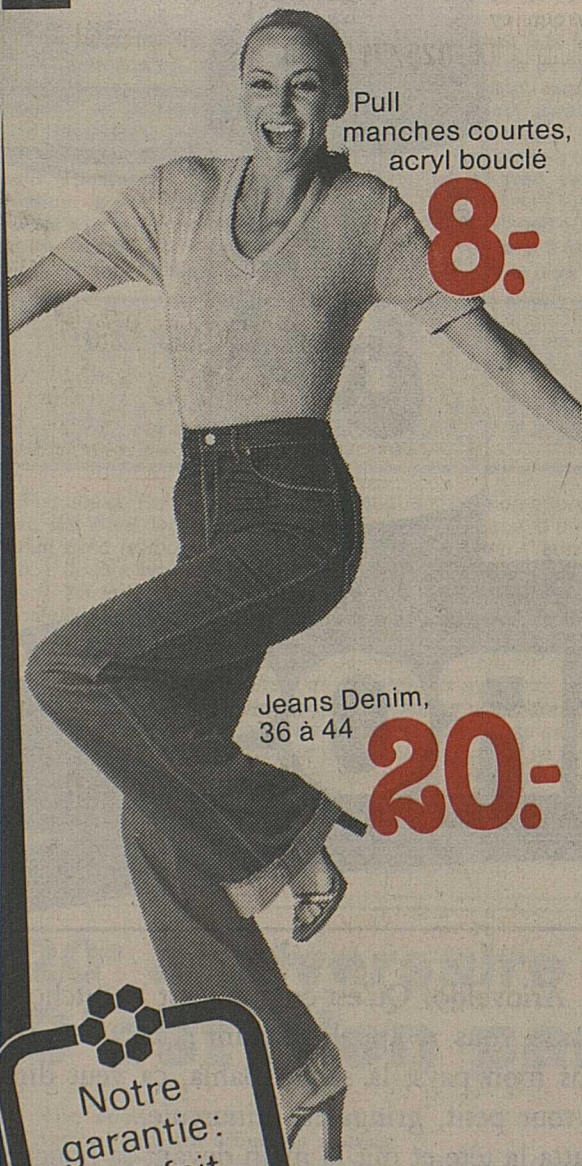
50.-

Robe coton imprimée, manches courtes, 36 à 46



Robe coton, s/manches, 36 à 46

30.-



Pull manches courtes, acryl bouclé

8.-

Jeans Denim, 36 à 44

20.-



Chemisier 100% polyester, 38 à 48

20.-

20.-

Pantalon polyester, 40 à 50



Robe acétate, s/manches, 38 à 46

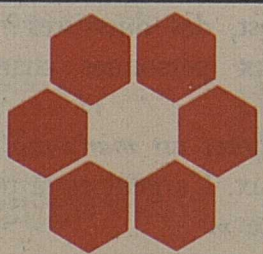
20.-



Robe polyester imprimée, manches courtes, 36 à 40

40.-

Notre garantie: satisfait ou remboursé!



PLACETTE

A Monthey et Sierre
Essence-Manor-Super

1.08

ovo sport

+ WANDER

Pour le sport, les loisirs et au travail.

L'aliment fortifiant concentré et moderne à croquer tel quel ou à boire dissous dans de l'eau chaude ou froide.

Actuellement en vente spéciale dans le commerce d'alimentation!

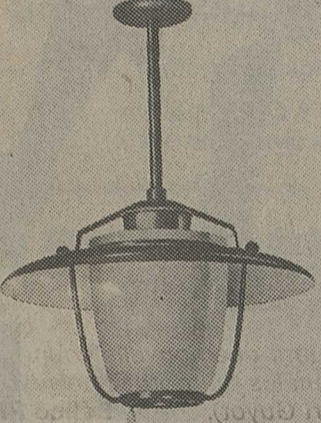
WW/78.08.01

Le spécialiste de

l'éclairage au gaz

Devis et installations pour

CHALET ALPAGES




Eclairage - Cuisson
Chauffage
Chauffe-eau

Constantin
fils sa. sion

Rue des Remparts 21
Tél. 027/22 13 07

EXPO D'USSIERES
1099 ROPRAZ
Tél. 021/93 22 82 - 24 26 06



Centre romand de la cheminée
Ouvert jeudi, vendredi, samedi après-midi jusqu'à 17 h. 45

BON de documentation:

Nom:

Adresse:

Localité:

Tél.:

Mon bel oranger




Droits de presse:
Cosmopress, Genève

José Mauro de Vasconcelos

Offre spéciale
jusqu'au 26.6.

Epinars hachés

et
Epinars hachés

surgelés tout prêts
surgelés

paquet de 600 g

1.30
(100 g = -21,7)
au lieu de 1.60

MIGROS data
MIGROS PRODUCTION



Multipack
20.6.-26.6.

Haricots fins

demi-boîte de 425 g, 1.55
(poids égoutté 210 g)

2 boîtes

2.50
Eg (100 g = -59,5)
au lieu de 3.10

MIGROS data
MIGROS PRODUCTION



Cervelas

de qualité Migros

Offre spéciale
20.6.-26.6.

paire de 200 g,
emballée VAC

1.-
(100 g = -50)
au lieu de 1.40

MIGROS data

Ravioli aux œufs «Favorit»

à la sauce Napoli prêts à servir

boîte de 890 g, 2.40

2 boîtes

4.-
(100 g = -22,5)
au lieu de 4.80

Multipack
20.6.-3.7.

«Favorit» l'excellente qualité de Bischofszell



Au goût de chacun et de toute la famille:

Eau de table «Aproz»

Citron et Citron minical,
Framboise et Novi Cola

Multipack
jusqu'au 26.6.

-20

de réduction

sur chaque
bouteille dès l'achat de
2 bouteilles
au choix ou plus

minical: pauvre en calories,
édulcoré artificiellement



Jusqu'à épuisement du stock!

Petits macarons au chocolat

paquet de 200 g

1.40
(100 g = -70)

MIGROS data
MIDOR



Savomatic

Produit de lessive pour plusieurs températures (40°-95° C), avec beaucoup de savon pur - pour une propreté naturelle.

Action

paquet géant de 3,3 kg

8.-
(kg = 2.42,4)
au lieu de 9.80



Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

Ce que j'aimais surtout, c'était vendre les brochures à quatre cents et à cinq cents reis. Quand c'était une jeune fille, c'était vu d'avance :

- Votre monnaie, dona.
- Garde-la pour acheter des bonbons.

Je prenais même la façon de parler de seu Ariovaldo.

Midi, comme d'habitude. Nous entrions dans le premier bistrot venu et *troquète, troquète, troquète*, nous dévorions notre sandwich en buvant tantôt un soda à l'orange, tantôt un soda à la groseille.

Alors, je plongeais ma main dans ma poche et j'étais l'argent sur la table.

- Voilà, seu Ariovaldo. Et je pouvais les pièces vers lui.
- Il souriait et déclarait :
- Tu es un gamin très « régulier », Zézé.

- Seu Ariovaldo. Qu'est-ce que c'est « pitchou-net » comme vous m'appeliez avant ?
- Dans mon pays, la sainte Bahia, ça veut dire un enfant tout petit, gringalet, minuscule...
- Il se gratta la tête et mit la main devant sa bouche pour faire un rot. Il s'excusa et prit un cure-dent. Et l'argent restait à la même place.
- J'étais en train de penser, Zézé... à partir d'aujourd'hui, tu peux garder la petite monnaie. En fin de compte, nous sommes des duettistes.
- Qu'est-ce que c'est, des duettistes ?
- C'est quand deux personnes chantent ensemble.
- Alors je peux acheter un *maria-mole* ?
- Fais ce que tu veux. L'argent est à toi.
- Merci, « camarade ».

(A suivre)

Transat : « Kriter VI » rétrograde au 5^e rang !

Le seul fait important de la journée d'hier fut la contre-performance de « Kriter VI » de Kersauson, qui a rétrogradé d'un rang (5^e) au profit de « VSD », qui se trouve maintenant 4^e. Parmi les bateaux suisses, il faut relever le gain de trois places de « Saiga », qui se rapproche à nouveau du « Nouvelliste », tandis que « Gaya d'Anzère » se plaît à sa 26^e place.

Positions, hier en soirée : 1. « Paul Ricard » 40-132 ; 47-780 ; 2. « Kriter V » 40-195, 49-145 ; 3. « Télé-7 Jours » 39-859, 49-114 ; 4. « VSD » 31-340, 51-146 ; 5. « Kriter VI » 37-920, 49-382 ; 6. « Fernande » 40-162, 54-802 ; 7. « Serenissima » 38-411, 54-848 ; 8. « Pen Duick III » 36-701, 58-094 ; 9. « Avi 3000 » 36-677, 58-435 ; 10. « Biotherm » 35-591, 58-897 ; puis : 14. « Nouvelliste » 34-275, 63-573 ; 16. « Saiga » 33-552, 63-023 ; 26. « Gaya d'Anzère » 33-736, 44-060. Signalons encore que « Moby Dick » est en difficulté et prendra la décision aujourd'hui d'abandonner.

(Voir également en page 20)

PLUS QUE LE GRAND CHELEM...!

Les coupes et la coupe pour le roi!

Young Boys - Servette 2-3 (2-1)

LE ROI, C'EST LE ROI, et il l'est resté jusqu'à la dernière minute de la distribution des mérites de la saison 1978-1979. La coupe des Alpes, la coupe de la ligue, la coupe du championnat et, hier soir, au terme de cette finale à rejouer, Servette râflait le dernier trophée mis en jeu, la coupe suisse. Jamais équipe helvétique n'a présenté, à ce jour, une telle performance. Pour la réussir, il fallait être une équipe d'exception, une formation qui surgit comme un Stenmark, un Borg, un Rono ou un Merckx à une époque précise pour relancer mille lieux à la ronde un phénomène sportif, qui ne peut que provoquer d'heureuses répercussions sur le football romand en particulier, et suisse, en général. Aux Charmilles, Pazmandy, M. Cohannier et le Servette ont vu juste.

Ce que nous étions venus chercher au Wankdorf, le lundi de Pentecôte, nous l'avons découvert en ce mercredi soir seulement. Pris au piège de l'arme des faibles (refus de jouer cartes sur table) une première fois, le Servette a forcé le destin face à une formation bernoise, qui voulait en tant que tâcheron prendre la place de son maître. Pazmandy et ses joueurs ont cloué le bec à un soi-disant roitelet qui peine déjà à rester un bon bouffon de cour.

C'est sévère pour Hüssner, Odermatt, Zwygart, Schmidlin ou Brechbühl, mais en aucun cas pour les insuffisances de Kudi Muller, Zwahlen, Feuz ou Pelfini.

Stade du Wankdorf, Berne : 30 000 spectateurs. Arbitre : Galler (Kirchdorf). Buts : 10^e Schmidlin 0-1 ; 28^e Weber 1-1 ; 32^e Hussner 1-2 ; 62^e Barberis 2-2 ; 73^e Hamberg 3-2.

SERVETTE : Engel ; Valentini, Trinchero (88^e Dutoit), Guyot, Bizzini, Schnyder, Barberis (83^e Coutaz), Andrey, Pfister, Hamberg, Weber.

YOUNG BOYS : Eichenberger ; Odermatt, Pelfini (83^e Jacobacci), Feuz, Brechbühl, Zwygart, Hussner, Schmidlin, Zwahlen, Küttel (67^e Castella), Müller.

DOMMAGE, DOMMAGE...

On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif ! Il faudrait un miracle pour que les Bernois révisent leur jugement. A croire qu'ils jouent comme on leur a appris et qu'ils se plaisent dans cette manière, « le bâton dans une main et la cravache dans l'autre ». Hier soir, ils ne lésinèrent pas sur les moyens, comme d'habitude, d'autant plus que l'arbitre Galler se contentait de sourire en conclusion des agressions d'Hüssner, Feuz, Schmidlin ou Kudi Muller. A la 83^e seulement, il retrouva le carton jaune pour avertir enfin Schmidlin.

Young Boys se serait attiré les sympathies en quittant l'arme des faibles. Hélas, ce ne fut pas le cas !

Mais comment pouvait-il s'y prendre face à ce Servette souverain, pour ne pas se faire ridiculiser ? Comme il le fit en gagne-petit en clouant à nouveau « Karli » au poste de Ilbero, en jouant la sécurité et en profitant des hésitations initiales des Genevois pour corser le problème en ouvrant le score et en reprenant l'avantage à la 32^e sur un trait de génie d'Hüssner (il s'éleva plus haut que Guyot pour réussir un vrai chef-d'œuvre de la tête).

LA FORCE DE FRAPPE

Servette, ce fut d'abord l'organisation totale par Barberis, Andrey et Schnyder,

● La coupe d'Italie à la Juventus. - Pour la cinquième fois de son histoire, mais pour la première fois depuis 1965, la Juventus a remporté la coupe d'Italie. En finale, à Naples, elle a battu Palermo par 2-1 après prolongations.



Heureux, les Genevois viennent de conquérir une nouvelle coupe, un exploit encore jamais réalisé dans les annales du football helvétique (à gauche, on reconnaît le capitaine Gilbert Guyot). **Bélineo PHP**

qui se trouvaient partout où le jeu les réclamait. Ce fut ensuite, une défense en mouvement, qui participait pleinement à l'exemple de Valentini dans ses envolées, de Trinchero et Guyot montant en soutien.

La force de frappe du Servette vint surtout de cet admirable Hamberg, qui, hier soir, nous rappela Bernd Dörfel avec sa rage de vaincre et qui se dispu-

taît le poste de roi du terrain avec plusieurs Servettiens. La victoire, il en fit son affaire en inscrivant le 3-2.

Mais toutes les coupes qui convergent vers les Charmilles respirent la sueur de la formation tout entière.

Le Servette actuellement, c'est vraiment le nec plus ultra du football helvétique, la coupe suisse lui revient de droit, comme les autres !

De notre envoyé spécial Jacques Mariéthoz

LE CHAMPION DOMINE

Face à un Servette de la trempe actuelle, les faillies ne pardonnent pas. Le champion suisse domine trop par ses joueurs « exceptions » (Andrey, Barberis, Schnyder, Hamberg) dans le jeu offensif, pour qu'un adversaire comme Young Boys puisse s'en tirer avec un but d'avance. Ni le 1-0 de Schmidlin, ni le 2-1 d'Hüssner ne représentait une monnaie d'échange suffisante sur la longue durée. Chaque fois, Servette redressa la situation, grâce encore au travail de joueurs « hors du commun », dans le cadre du football helvétique, Hamberg offrit la première égalisation à Weber, Barberis se chargea personnellement de la seconde à un moment extrêmement important. Les ambassadeurs des Charmilles remportent plus que le grand chelem, car ils ne se sont pas contentés de rafler tous les trophées. Chaque fois, ils y ont mis la manière, celle qui leur permet de porter la coupe aux lèvres au Wankdorf, nous fut offerte doublement, hier soir, après les hésitations du lundi de Pentecôte.

Les coupes et la coupe revenaient toutes de droit, cette saison, à cette formation qui sait tout faire, aussi bien sur le plan offensif que défensif.

Dès lors, il était inutile d'aller chercher ailleurs le plus grand.

Nous avons rencontré Jeandupeux au Wankdorf

Flanqué de René Hasler, Daniel Jeandupeux fit son apparition dans la tribune principale du Wankdorf. Il avait quitté Macolin l'espace d'une soirée pour reprendre contact avec le football suisse. La finale de la coupe suisse constituait un plat de choix. Il nous a livré ses premières impressions après avoir signé le contrat avec le FC Sion : « Tout d'abord, j'ai été surpris en bien à Macolin, car le règlement m'est apparu moins militaire que prévu.

« N'ayez aucune crainte, je suis persuadé que je vais me plaire à Sion... à cause du fendant. Non, soyons sérieux. Je regrette, comme ma femme, de quitter cette maison que nous avons construite à Bordeaux avec son petit jardin et bien d'autres choses. Je pense que je vais la louer pour limiter la séparation.

« Bien sûr que je me pose des questions au sujet du contingent que je vais hériter. Je m'intéresse surtout à savoir le plus rapidement qui va venir, qui reste, quelle sera mon équipe séduisante. En retrouvant René Quentin, qui avait déjà été la cause heureuse de mon arrivée au FC Zurich en son temps, mon sentiment de pouvoir faire du bon travail à Sion s'est encore renforcé.

« Cette finale ? Elle m'a plu, car elle fut animée de part et d'autre. Il y eut vraiment de bons moments, qui rendirent le débat passionnant. »

J. M.

20^e anniversaire à Sion C'est bien parti...

Hier après-midi, sur les terrains de l'Ancien-Stand, ont débuté les matches dans le cadre des festivités du 20^e anniversaire de l'Ecole de football de Sion. Plusieurs dirigeants du football valaisan se sont fait un honneur d'assister à ces rencontres très disputées par nos futurs champions. Le programme se poursuivra aujourd'hui, avec quatre rencontres.

ANCIEN-STAND NORD

Sion D 3 - Conthey D 2	0-1
Sion D 2 - Saxon D 1	10-1
Sion DLN - Martigny DLN	5-3
Sion A 2 - Sélection d'anciens juniors du FC Sion évoluant en 3 ^e ligue	1-3

PROGRAMME

RÉSULTATS DE LA JOURNÉE

ANCIEN-STAND SUD

Sion E 3 - Fully E 1	2-4
Sion E 4 - Riddes E 2	1-5
Sion B 2 - Monthey B 1	5-0
Sion E 2 - Sion D 3 E	2-4
Sion E 1 - Grône E 1	1-4
Sion A 1 - Sélection d'anciens joueurs juniors du FC Sion évoluant en 2 ^e ligue	2-2

AUJOURD'HUI

ANCIEN-STAND SUD

17.15 Sion B 3 - Nendaz A 1
18.45 Sion B 1 - Chippis A 2

ANCIEN-STAND NORD

17.15 Sion C 2 - Bramois C 1
18.45 Sion C 1 - Savièse B 2

BBC Sion: on ne perd pas courage!

Essentiellement juvénile que cette assemblée générale du BBC Sion qui, comme il se doit pour la veille de l'été, s'est tenue, hier soir, à l'hôtel du Soleil. Soixante minutes donc pour liquider un ordre du jour peu chargé, ne comportant en fait que les rubriques habituelles. Ouverte par le vice-président Bernard Reichenbach, assurant par intérim la responsabilité du club, cette assemblée a fait ressortir les soucis des basketeurs et basketeuses séduisants qui, pour la plupart, n'ont pas eu une saison très heureuse. Dans son rapport « vice-présidentiel », M. Reichenbach reconnaissait un demi-échec du fait de la relégation de l'équipe-fanion en 1^{re} ligue, alors que l'objectif avait été de la maintenir en LNB, mais se félicitait du maintien dans cette catégorie de jeu des « féminines ». Il expliquait les options prises par le BBC Sion au sujet du rajeunissement de ses cadres pour éviter les escalades financières et avouait qu'une erreur avait été commise de croire qu'il lui eût été possible sans encadrement par des chevronnés d'atteindre l'objectif fixé. Satisfaction, disait-il, tout de même, d'avoir pu constater l'enthousiasme qui animait cette jeune formation tout comme le sérieux qu'elle mettait dans ses entraînements. Il rappelait le réengagement de John Saffle qui va donc jouer pour la quatrième saison à Sion et laissait entendre que des pourparlers étaient en cours pour obtenir un deuxième joueur américain qui serait en mesure d'entraîner en

plus deux à trois équipes sans donner de précision à ce sujet. Remplaçant d'une part le président de la CT, Nicolas Métrailler, démissionnaire, et Christian Bonvin, qui avait fonctionné comme tel absent pour cause de maladie, Gérard Schröter, responsable technique, rappela tout d'abord quelques résultats positifs, qu'il ne monta pas en épingle, puis il en vint à ce qu'il avait sur le cœur... Sa désillusion au sujet du peu de compréhension pour la fonction de l'entraîneur, fonction-cible s'il en est, des constatations faites sur la méconnaissance totale de certains des servitudes inhérentes à la pratique du basket qui ne s'acquiert pas facilement et demande beaucoup de travail. Signalons qu'au plan technique, le BBC Sion a organisé, pour ce dimanche, un camp d'entraînement à Fiesch et que pour la première fois, le déplacement sera effectué avec le mini-bus d'occasion, dont le club vient de faire l'acquisition. Ajoutons encore, toujours sur le même sujet que le comité s'efforcera de conclure un maximum de matches de préparation avant la saison prochaine.

Des chiffres par le trésorier Michel Bonvin : un déficit d'exercice se montant à quelque 8000 francs, des postes de recettes comme les entrées aux matches et les supporters s'étant singulièrement réduits par rapport à la saison précédente. C'était l'occasion rêvée pour le secrétaire Albert Oggier de mettre tout le monde présent devant ses responsabilités dans la bonne marche du club au

plan financier. Un calcul très simple lui permettait d'affirmer que si les 100 licenciés du club se mettaient sérieusement au travail, un nombre plus intéressant de supporters deviendrait un appoint sérieux pour les finances du BBC Sion. Il est à relever tout de même que dans ces circonstances assez défavorables, la dette qui, avant l'exercice écoulé, se montait à 50 000 francs, a pu être réduite de 5000 francs grâce à une gestion prudente. Une démission, celle dont nous avons parlé plus haut et la réélection par applaudissements du comité sortant qui, bien entendu, l'acceptait. M. Reichenbach s'empressait de remarquer que cette situation ne pouvait plus durer, il en va de l'avenir du club, qui veut pouvoir se restructurer sérieusement et qu'il devenait urgent de compléter le comité, ce qui sera tenté lors d'une assemblée extraordinaire qui est prévue pour l'automne.

Aux « divers », il a été question des licences qui devaient être retournées au secrétaire dans les plus brefs délais pour leur renouvellement, comme devaient également l'être les équipements de la première équipe et à la même adresse...

Le BBC Sion traverse une période peu faste, mais il apparaît que la relève se profile tout de même. Ce ne sera certes pas pour demain, mais il est permis d'avoir de sérieux espoirs, si tous et toutes se sentent vraiment concernés, parents des joueurs y compris.

nep.

Centre commercial
MAGRO



- Omo** tambour + 1 savonnette Pacific gratuite les 5 kg **13.90**
- All** box 4 kg + 1 savonnette Pacific **9.80**
- Via** tambour + 1 savonnette Pacific **13.20**
- Corall** box 2,8 kg w 1 savonnette Pacific **11.60**
- Confort** 4 kg + 1 savonnette Pacific **5.90**
- Slips pour homme** pur coton les 3 pièces **17.90**
- Maillots de corps** pur coton les 3 pièces **18.70**
- Charbon de bois** 10 kg le sac **8.90**

SION-UVRIER

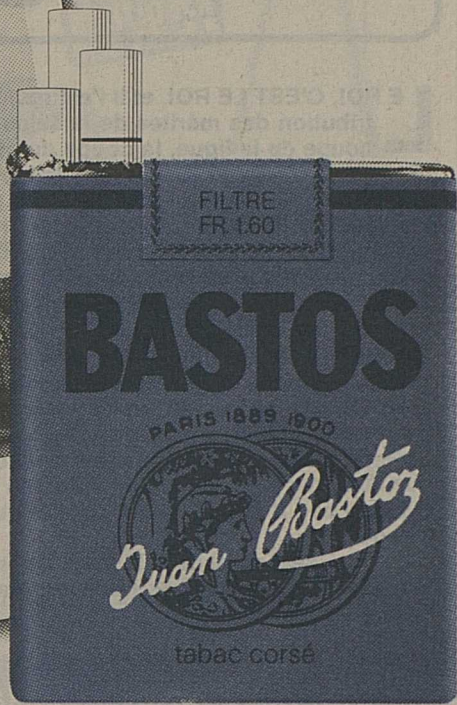
PARKING GRATUIT
ESSENCE

Après demain.
Grand concours à
Sion.

**TABAC NOIR ET
NUITS BLANCHES.**



Il est 6 heures du matin, le soleil se lève sous la tour Eiffel, passez y avant de rentrer vous coucher, quand vous aurez gagné les 2 nuits blanches à Paris pour 2 personnes offertes par Bastos.



Savoir fumer. Bastos. Fr.1.60

Machine à laver
linge - vaisselle
Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker
Livraison et pose gratuites
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.- par mois.
Réparations toutes marques

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21
Lausanne
Tél. 021/36 52 12
83-7506

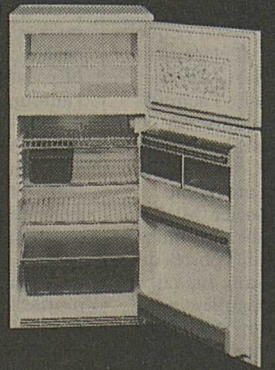
Pneus jeep
600-16 neufs
marque connue
tout-terrain
(pas armée)
Fr. 95.-
Paiement comptant.
Livrés par mes soins.
Marcel Bonjour
Puidoux
Tél. 021/56 23 92
*36-400666
A vendre
bouviere
bernois
2 mois, avec pedigree, chenil contrôlé.
Tél. 029/4 82 57
22-2030

MEUBLES
TOERIO AOSTE (Italie)
vous offre toujours la qualité du meuble à des prix avantageux.
Douane, transport et livraison à notre charge.
Service après vente garanti.
Rue Hôtels des Etats 11 (tél. 0039/165-44312)
Rég. Sogno, St-Christophe (tél. 0039/165-41491)
En Suisse:
Sion: rue Pré-Fleuri 9, tél. 027/23 13 71
Martigny: av. Gd-St-Bernard 16, tél. 026/2 68 43
143.266.199

Ecole de voile
Bateaux lestés plus dériveurs
Préparation au permis A
Mai - juin - septembre: les week-ends en français seulement.
Juillet - août: semaines de voile français-allemand
Réservez dès maintenant
Voile & Segel, case post., 1897 Le Bouveret
Tél. 027/38 18 34, le soir 36-25550

ACTION 027/21 21 11
A vendre
FUTS en plastique neufs et occasion de 50 à 250 litres
BOILLES 40 litres en plastique
TONNEAUX à distiller, avec ou sans portette
BONBONNES neuves et occasion
Tél. 037/24 08 31
17-892

Les spécialistes électroménagers AEG en Valais recommandent:
Frigos et congélateurs AEG
Parmi nos 16 modèles de 50 à 465 litres, vous trouverez à coup sûr le vôtre. AEG garantit la qualité - et nous un service soigné!
AEG
Synonyme de qualité



- Ayent**
René Aymon
027 3814 05
- Fully**
V. Sarrasin &
R. Pellouchoud
026 5 31 53
- Martigny**
A. Monnier-Gasser
026 2 22 50
- Saxon**
R. Farinet
026 6 26 02
- Sion**
B. Schenkel
027 22 55 37
- Vissoie**
Charly Zufferey
027 65 18 40

MF votre journal

modi shop

Notre super choix de jeans
est sans égal en Valais
mais notre
collection de robes jeunes
vous surprendra par ses nouveautés et ses petits prix

SION - SIERRE - MARTIGNY - MONTHEY

Football: le championnat se termine samedi

Programme du week-end

LNA	
POUR LE TITRE	
Bâle - Servette	
Grasshopper - Young Boys	
Saint-Gall - Zurich	
CONTRE LA RELEGATION	
Chênois - Sion	
Chiasso - NE-Xamax	
LNB	
Aarau - Granges	
Berne - Winterthour	
Bienne - Bellinzona	
Chaux-de-Fonds - Wettingen	
Carouge - Kriens	
Frauenfeld - Lugano	
Lucerne - Young Fellows	
Vevey - Fribourg	
1^{re} ligue	
FINALES	
Rarogne - Ibach	
Delémont - Baden	
II^e ligue	
FINALES	
Montreux - Bagnes	
Juniors A I	
Servette - Grasshopper à Sion	pour le titre de champion suisse

LNA : on liquide...

C'est ce prochain week-end que le championnat suisse de football tire ses dernières cartouches. L'intérêt est hélas totalement tombé en LNA où toutes les places importantes sont pratiquement attribuées : 1. Servette, 2. Zurich, 3. Grasshopper, alors que Chênois est premier du tour de relégation et que Nordstern rejoint la LNB. Ces ultimes échéances ne vont donc pas drainer les foules. On a vu la semaine passée (si l'on excepte la fête des Charmilles qui attirera 10 500 spectateurs) que 8600 personnes seulement s'étaient déplacées pour les cinq matches de liquidation. Il ne devrait pas y en avoir beaucoup plus samedi soir au Hardturm (où va le peu reluisant YB de Konietka), à l'Espenmoos (où se rend le fringant Zurich) et à Saint-Jacques (qui recevra tout de même ces merveilleux Servettiens). Des pronostics ? On se gardera d'en faire au moment où les clubs ont l'aubaine de lancer des jeunes dans l'aventure et où ils peuvent tenter toutes sortes d'expériences. Gageons seulement que les champions de Pazmandy tiendront à remporter leur 10^e victoire consécutive, ce qui serait un exploit absolument unique dans les annales de ce tour final pour le titre. Mais espérons aussi que les Genevois sauront finir cette remarquable saison en évitant les tensions se rapportant au mouvement des joueurs pour la saison à venir. Ce qui se passe au sujet du talentueux Marc Schnyder (si l'on en croit notre confrère *La Suisse*) est assez malheureux...

Dans le tour de relégation, l'indifférence s'annonce encore plus grande du côté de La Pontaise (où vient le relégué Nordstern) et de Chiasso (où Neuchâtel-Xamax tâchera d'éviter l'avant-dernière place). Seul le derby romand qui opposera Chênois au FC Sion présentera un certain attrait. Il y a deux raisons à cela : ces deux équipes occupent les deux premières positions de ce tour de... consolation et, d'autre part, l'annonce de l'arrivée à Tourbillon de Daniel Jeandupeux va agir comme un excellent stimulant !

LNB : mystères pour l'ascension !

Rien n'est décidé en ce qui concerne la promotion en LNA alors que nous allons également avoir samedi soir (tous les matches seront à 20 heures) l'ultime rendez-vous pour les clubs de LNB. La Chaux-de-Fonds et Lucerne ont un point de plus que Winterthour

et Lugano. Or, trois équipes seront promues. De ce quatuor, on peut tout au plus juger comme mieux placés Lucerne (qui attend le relégué de toujours Young Fellows) et, dans une moindre mesure, La Chaux-de-Fonds (qui reçoit Wettingen). Entre Winterthour et Lugano, le suspense demeure par contre entier et l'on ne serait pas étonné que cela finisse par un match de barrage. Les Tessinois en effet auront, à Frauenfeld, la partie aussi dure que les Zurichois au Neufeld de Berne. De belles émotions en vue !

Pour le reste, on jouera en dilettante puisque Carouge est d'ores et déjà relégué en compagnie de Young Fellows. Relevons tout de même les obligations des clubs romands : Vevey - Fribourg, Carouge - Kriens et Bienne - Bellinzona. Mais, de ce côté de la Sarine, on pensera surtout à la victoire que les Chaux-de-Fonniens de Katic et Elsig doivent emporter, à la Charrière, contre Wettingen pour accéder à la LNA !

Finale de ligue nationale C à Genève

La finale de la compétition complémentaire de ligue nationale C opposera Servette et le C.S. Chênois. Elle aura lieu vendredi prochain (22 juin) à 20 heures au stade de la Fontenette à Carouge. Les matches prévus pour le 23 juin entre Bâle et Servette d'une part, C.S. Chênois et Sion d'autre part, ont été annulés.

Association Monthey - Chablais Givaudan remporte le tournoi

Samedi 16 juin se déroulait à Monthey, sur le terrain des Ilettes, le 4^e et désormais traditionnel tournoi interusines du Chablais, organisé par l'ACF - Monthey-Chablais.

Ce tournoi, qui regroupait à l'origine les équipes d'Aigle et environs, devant la désertion de la quasi-totalité des équipes du lieu, a dû se tourner vers une régionalisation, au demeurant assez heureuse, puisqu'elle a permis, notamment, de nouer le contact avec des clubs de Bussigny et de Genève.

Les éliminatoires disputées dès 9 heures ont donné les résultats suivants :

Groupe «A» : PCM - Willen - Décolletage, Saint-Maurice 4-0 ; Bussigny III - PCM 0-2 ; Bussigny III - Décolletage 3-1. **Groupe «B» :** Arsenal, Saint-Maurice - Cram 0-0 (1-2 aux penalties) ; Badoux - Cram 0-0 (4-3 aux penalties) ; Arsenal - Badoux 0-0 (3-3 aux penalties). **Groupe «C» :** Steiger Vevey - Bussigny II 0-2 ; Givaudan (GE) - Steiger 4-0 ; Givaudan - Bussigny II 1-0. **Classement du groupe «A» :** 1. PCM, 4 points (6-0) ; 2. Bussigny III, 2 (3-3) ; 3. Décolletage, 0 (1-7). **Classement du groupe «B» :** 1. Badoux, 5 (7-6) ; 2. Cram, 4 (5-5) ; 3. Arsenal, 3 (4-5). **Classement du groupe «C» :** 1. Givaudan, 4 (5-0) ; 2. Bussigny II, 2 (2-1) ; 3. Steiger, 0 (0-6).

A noter que dans le groupe «B», il a fallu rejouer les matches aux penalties, les trois rencontres étant restées nulles.

Les finales de l'après-midi donnèrent les résultats suivants :

7^e, 8^e, 9^e places : Décolletage - Arsenal 1-3 ; Arsenal - Steiger 3-0 ; Décolletage - Steiger 0-2. **4^e, 5^e, 6^e places :** Cram - Bussigny II 2-0 ; Bussigny III - Bussigny II 5-1 ; Bussigny III - Cram 0-6. **1^{re}, 2^e, 3^e places :** PCM - Badoux 1-0 ; PCM - Givaudan 1-3 ; Badoux - Givaudan 0-4. **Classement de la poule «3» :** 7. Arsenal, 4 points (6-1) ; 8. Steiger, 2 (2-3) ; 9. Décolletage, 0 (1-5). **Classement de la poule «2» :** 4. Cram, 4 (8-0) ; 5. Bussigny III, 2 (5-7) ; 6. Bussigny II, 0 (1-7). **Classement de la poule «1» :** 1. Givaudan, 4 (7-1) ; 2. PCM, 2 (2-3) ; 3. Badoux, 0 (0-5).

Le classement final s'établit donc ainsi : 1. Givaudan ; 2. PCM ; 3. Badoux ; 4. Cram ; 5. Bussigny III ; 6. Bussigny II ; 7. Arsenal, Saint-Maurice ; 8. Steiger Vevey ; 9. Décolletage Saint-Maurice.

Le prix Fair-Play est remporté par Badoux, devant Arsenal et Bussigny III. Le prix de la meilleure attaque va à Givaudan (12 buts) devant Cram, PCM et Bussigny III (8 buts chacun). Enfin, le prix de la meilleure défense est attribué à Cram (0 but), devant Arsenal et Givaudan (un chacun).

La journée se termina joyeusement, au rythme des « productions » improvisées des joueurs de Bussigny, Villeneuve et Genève, qui animèrent encore la cantine bien après la distribution des prix.

EN BREF

- **Don Watson à Werder Brême.** - L'arrière international britannique Don Watson (32 ans) a signé un contrat de deux ans avec Werder Brême, club de la Bundesliga allemande. Aucune indication n'a été fournie sur le montant du transfert. Watson, qui portait jusqu'ici le maillot de Manchester City, évoluera comme libero. Il sera le second Britannique en Bundesliga après Kevin Keegan (SV Hambourg).
- **Cinq jours après avoir été relégué** en deuxième division, le SSW Innsbruck a remporté la coupe d'Autriche. En match retour de la finale, il a obtenu le match nul (1-

1) contre Admira-Wacker et il s'est ainsi adjugé le trophée sur le score total de 2-1.

Cinq fois champion d'Autriche au cours des huit dernières saisons, le SSW Innsbruck a été particulièrement malchanceux au cours du présent championnat. Il s'est trouvé condamné à la relégation en deuxième division à une journée de la fin.

● **Bayer Urdingen promu en Bundesliga.** - Pour la deuxième fois, après 1975, Bayer Urdingen a obtenu sa promotion en Bundesliga allemande. Dans le match retour de promotion, il a battu Bayreuth par 2-1, s'imposant sur le score total de 3-2. Bayer Leverkusen et Munich 1860 avaient été promus d'office en tant que champions de groupe de deuxième division.

Premier cross du Mont-Blanc

Courir entre 1000 et 2000 m d'altitude, face au toit de l'Europe, face au scintillement des glaciers du massif du Mont-Blanc : voilà qui est nouveau. En créant le premier cross du Mont-Blanc, la section de Chamonix du Club alpin français montre que sa vocation n'est pas seulement l'alpinisme.

Le premier cross alpin du Mont-Blanc a été inscrit au programme du CIME (Championnat d'Europe international des courses pédestres de montagne). C'est une des 53 épreuves de cet organisme et certainement une des plus intéressantes, avec celle de Zinal en Suisse.

Chamonix - Planpraz, par des sentiers de montagne, est aussi une des longues (322

km). C'est une des rares à ne pas emprunter essentiellement des routes goudronnées. L'arrivée sera jugée à 2000 m d'altitude à Planpraz. Elle réunira les meilleurs spécialistes européens, comme par exemple, le Suisse Tramonti, vice-champion d'Europe 1978, le Français Cacciatori, troisième de ce classement, le Chamoniard Christian Roussel, à l'origine de cette épreuve, le Suisse Daniel Fisher, champion d'Europe 1976, mais également des Anglais et des Italiens.

Compte tenu de l'engouement actuel pour le sport de pleine nature et de la course à pied en général, on s'attend à une forte participation.

Cette course est patronnée par le *Dauphiné Libéré*, le quotidien du sud-est de la France, et dotée de nombreux prix, dont un vase de porcelaine de Sèvres, offert par le président de la République française.

Renseignements et inscriptions : à la maison pour tous de Chamonix, tél. (50) 53 12 24 ; au Club alpin français, à Chamonix, tél. (50) 53 16 03 ; auprès de Christian Roussel, tél. (50) 53 24 56.

ATHLÉTISME

Un champion du monde à Genève

L'Irlandais John Tracy, champion du monde de cross-country, va interrompre ses études aux Etats-Unis afin de représenter la République d'Irlande (Eire) dans le 5000 m en demi-finale de la coupe d'Europe des nations, les 30 juin et 1^{er} juillet, à Genève. Il sera accompagné par Ray Flynn, qui disputera le 800 et le 1500 m.

Record du monde pour Kunz

A Debrecen, l'Allemand de l'Est Joachim Kunz a établi un nouveau record du monde toute catégorie au cours des championnats du monde juniors. Il a réussi 182,5 kg à l'épaulé de la catégorie des poids légers, améliorant d'un kilo la performance du Bulgare Zanko Russev lors des récents championnats d'Europe. Kunz a réalisé cet exploit à son quatrième essai, donc hors championnat.

● **BOXE.** - Le Japonais Masashi Kudo a conservé son titre mondial des poids surwelters (version WBA) en dominant son challenger argentin Manuel Gonzalez, battu par k.o. à la 12^e reprise, à Yokkaichi, dans le centre du Japon.

AVF Communiqué officiel N° 45

- ① **Résultats des matches des 13-16 et 17 juin 1979**
2^e ligue - Pour la promotion en 1^{re} ligue
Bagnes - Plan-les-Ouates 1-4
Juniors régionaux, 1^{er} degré - Finales pour le titre de champion valaisan
Juniors A
Visp - Fully 4-0
Juniors B
Sierre - USCM 10-0
Juniors C
Leuk-Susten - USCM 1-1*
*Leuk-Susten vainqueur aux tirs des penalties
Juniors D
Bramois - Conthey 4-1
Juniors E
Brig - Bex 2-4
Coupe valaisanne des actifs
Saison 1979-1980 - 1^{er} tour principal
Raron 2 - Salgesch 2-1
US Port-Valais 2 - Vouvry 0-5
- ② **Avertissements**
Parchet Guy, Vouvry ; Chappaz Philippe, US Port-Valais 2.
- ③ **Joueur suspendu pour avoir reçu trois avertissements**
Un dimanche
Chappaz Philippe, US Port-Valais 2 (13-38-45)
- ④ **Reprise du championnat - Saison 1979-1980**
Actifs et seniors : 18-19 août 1979.
Juniors régionaux A-B-C-D-E : 1-2 septembre 1979.
- ⑤ **Avis aux clubs et arbitres**
Pendant la période du 25 juin au 20 juillet 1979, le convocateur, M. Philippe Freddy est en vacances. Une permanence sera assurée par M. Pralong Jean-Daniel, tél. 027/22 01 52 ou 027/81 14 39.
- ⑥ **Demandes de congés**
Les clubs qui auraient des demandes de congés à formuler pour la période du 19 août au 31 décembre 1979 voudront bien les faire d'ici au vendredi 29 juin 1979, dernier délai. Seules les demandes de congés se rapportant à l'occupation des terrains par des fêtes de gym ou autres manifestations analogues seront prises en considération. Il est donc inutile de demander des congés pour les bals, lotos, kermesses, etc.
- ⑦ **Changements de résultats 5^e ligue**
13.5.1979 - Lalden 2 - Steg 2 (2-3) est modifié en 3-0 forfait en faveur du FC Lalden.
Seniors
19.5.1979 - Vionnaz - Monthey (2-6) est modifié en 3-0 forfait en faveur du FC Vionnaz.
- ⑧ **Modification de résultat Juniors E - 2^e degré - Match du 10.6.1979 - La Combe 2 - La Combe**
Est de 0-15 en faveur du FC La Combe et non de 17-0, suite à une erreur de la part de l'arbitre.
AVF - Comité central

FC Sierre: des juniors champions valaisans



Les juniors B régionaux, 1^{er} degré, de Sierre ont rencontré samedi dernier sur le terrain de Riddes, ceux de l'USCM et se sont imposés sur le score très net et assez insolite de 10-0. L'équipe sierroise était composée de Perrez ; Dirren (Urdieue), Hischer, Bucher, De Palma (Giromini), Vogel, Vianin, Schmidt, A. Bonvin, Petit (D'Antonio), Ph. Bonvin. Voici les jeunes Sierrois entourés de MM. Arthur Gloor, Bernard Dubuis et Gusti Sermier, tout souriant après leur succès en finale.

(Photo JDS)

Sport-Toto

	Tendances	1 2 X
1. Bâle - Servette		3 3 4
2. Grasshopper - Young Boys		6 2 2
3. Saint-Gall - Zurich		3 3 4
4. Chênois - Sion		6 2 2
5. Chiasso - NE-Xamax		5 3 2
6. Lausanne-Sp. - Nordstern		6 2 2
7. Aarau - Granges		5 3 2
8. Berne - Winterthour		2 3 5
9. Bienne - Bellinzona		4 3 3
10. Chx-de-Fonds - Wettingen		7 2 1
11. Etoile Carouge - Kriens		4 3 3
12. Frauenfeld - Lugano		2 4 4
13. Vevey-Sp. - Fribourg		4 3 3

Toto-X

Les matches suivants comptent également pour le concours du Toto-X :

14. Luzern - Young Fellows	8 1 1
15. Bari - Cesena	5 3 2
16. Brescia - Cagliari	3 3 4
17. Foggia - Pescara	3 3 4
18. Lecce - Varese	6 3 1
19. Palermo - Taranto	5 4 1
20. Pistoiese - Monza	3 4 3
21. Rimini - Udinese	2 3 5
22. Sambenedettese - Nocerina	5 3 2
23. Sampdoria - Ternana	5 3 2
24. SPAL - Genoa	5 4 1
25. Basel - Servette	4 3 3
26. Grasshopper - Young Boys	5 3 2
27. St. Gallen - Zurich	3 4 3
28. Chênois - Sion	5 3 2
29. Chiasso - Neuchâtel	4 4 2
30. Lausanne-Sp. - Nordstern	6 3 1
31. Aarau - Grenchen	5 3 2
32. Bern - Winterthour	2 4 4
33. Bienne - Bellinzona	3 4 3
34. Delémont - Baden	5 3 2
35. Raron - Ibach	6 3 1
36. Her. Berlin - Fort. Düssel.	3 4 3

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Sion

Sur le coteau

«**Résidence Les Amandiers**»
appartements 5 1/2 - 4 1/2 - 3 1/2 pièces
Profitez de nos prix de promotion!

Visitez l'appartement-témoin!

Rue de Lausanne 10
SION
Tél. 027/22 24 47

Agence immobilière
MARCEL ALLEGRO

Anzère (Valais), 1500 m
A louer
juillet et août, quinzaine ou mois

chalets

pour 6 à 10 personnes
entièrement équipés.

Vu la saison avancée,
prix très intéressants.

Rens.: tél. 027/38 25 25 36-286

A louer à Muraz

maison 6 pièces

meublé ou non, jardin, 1500 m2 de terrain, garage pouvant servir d'atelier.
Fr. 800.- par mois.

Tél. 025/71 27 30 36-26869

A vendre près des Collons, alt. 1500 m, en bordure de route

terrain de 8000 m2

complètement équipé, pour construction de chalets. Event. par parcelles. Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre P 36-301595 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer au centre de Sierre (immeuble Parc-Fleuri)

local de 100 m2

réparti en 4 pièces, situé au 1er étage.

Convierait pour bureau ou cabinet médical. Libre tout de suite.

S'adresser à A. & G. Zufferey, Sierre, tél. 027/55 40 02.

A démonter et à prendre sur place, tout de suite

4 hangars en tôle

Dimensions: long. 8 m, larg. 3 m, haut. 2,20 m
Toiture centrée.

Tél. 025/65 10 33 le matin 36-26846

Immeuble Belvédère, Savièse
A vendre

appartement 4 1/2 pièces

(98 m2)

Rens.: tél. 027/22 47 85 heures de bureau - 027/22 43 24 privé

A vendre à Chemin-Dessus

chalet en madriers

Quatre chambres, grand living, tout confort.
Vue, tranquillité, 1150 m2.
Directement du propriétaire.

Tél. 026/2 26 84 *36-400663

A louer ou à vendre dans station du Bas-Valais

un hôtel-restaurant

Sans reprise.
Bas prix.

Ecrire sous chiffre P 36-100424 à Publicitas, 1870 Monthey.

A vendre à Derborence (Valais)

terrain 5000 m2

avec chalet à rénover.

Ecrire sous chiffre P 36-26687 à Publicitas, 1951 Sion.

Particulier cherche à acheter à Sion ou environs

un terrain à bâtir

pour villa.

Faire offre sous chiffre P 36-301584 à Publicitas, 1951 Sion.

MONTANA A vendre cause de maladie

beau 2 pièces meublé

Plein sud. Belle vue.

Tél. 027/41 17 04 36-282

A vendre à Muraz

une villa en construction.

4 1/2 pièces, coin à manger, terrasse couverte, garage, cuisine agencée avec lave-vaisselle, buanderie équipée, machine à laver le linge.
Vente directe du constructeur. Surface du terrain environ 750 m2.

Ecrire sous chiffre P 36-100421 à Publicitas, 1870 Monthey.

A louer aux Mayens-de-Sion

un chalet

6 lits.

Libre juillet.

Tél. 027/22 16 37 heures de bureau 36-26836

Jeune fille cherche à louer à Sion, aux environs de la patinoire

meublé studio ou appartement de 2 pièces

dès le 1er septembre.
Tél. 027/22 10 27 entre 12 et 13 heures 36-26879

A louer à Sion bâtiment City un beau studio meublé ou non, avec cuisinette, salle de bains.

Ecrire sous chiffre P 36-26820 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Saint-Maurice

appartement de 3 pièces

Libre tout de suite. Fr. 360.- + charges.

Tél. 026/2 16 40 143.266.161

A louer à Sion quartier Ouest

appartement de 4 pièces

Date d'entrée le 1er octobre.

Agence immobilière Armand Favre, Sion. Tél. 027/22 34 64 36-207

A vendre ou louer dans immeuble et quartier résidentiels à Sierre

appartement de 4 1/2 pièces

Libre à partir du 1er août.

Tél. 027/55 05 81 36-2660

A vendre à Blignoud-Ayent

terrain à bâtir de 2000 m2

équipé.

Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre P 36-301590 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche à louer à Sion

appartement 3 1/2 ou 4 1/2 p.

pour le 1er août.

Tél. 027/23 43 52 *36-301586

Régie FONCIÈRE SA
AGENCE IMMOBILIÈRE
022/28 40 11 GENÈVE
5, rue de la Fontaine

A vendre à Aminona près Crans-Montana quelques superbes parcelles de 350 à 2000 m2
Exposition plein sud, vue imprenable sur les Alpes et vallée du Rhône. Terrains équipés. dès Fr. 50.- le m2

A louer à Sion, avenue de la Gare 20
local 120 m2
à aménager au gré du preneur
Eventuellement divisible. Convierait pour cabinet médical ou autre.
Ecrire sous chiffre P 36-900251 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Martigny
studio moderne
meublé ou non meublé
Tél. 026/2 31 13 36-2649

Je cherche à louer éventuellement à acheter à Martigny
commerce
Ecrire sous chiffre P 36-26826 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherche studio
à Châteauneuf pour le 1er juillet.
Tél. 028/46 39 68 36-26840

A vendre
Audi 100 LS
Expertisée. Fr. 2300.-
Tél. 026/7 36 21 le soir 36-26828

A vendre
Mitsubishi Lancer break
Gris métallisé. 17 000 km, 1978.
Tél. 021/61 30 78 de 12 h. 15 à 13 h. ou dès 18 heures 36-26865

A vendre
Citroën GX
23 000 km 1977 Expertisée.
Fr. 5250.-
Tél. 027/41 51 51 36-765

A vendre
Fiat 128 CL
1977, 22 500 km Radio-cassette stéréo. Expertisée.
Fr. 7500.-
Tél. 027/41 51 52 36-765

A vendre
dépanneuse
complètement équipée.
Tél. 027/55 48 38 55 80 13 36-26833

Siliane HAUTE CONFECTION
MARTIGNY 100 m de la gare

Nouvelles collections
Choix inouï de modèles

Robes - Ensembles
Manteaux mi-saison

Jaquettes - Pantalons
Chemisiers - Jupes
Taille 36 à 52
Tous les prix

Centre Commercial METROPOLE SION

Nouveau!
Au restaurant
au Metro
1er étage du centre MMM Métropole dès aujourd'hui

le vin coulera du tonneau

Vendredi à 17 heures

Cordiale invitation pour le verre de l'amitié

DOM Mariages

POUR ALLER JOYEUSEMENT AU-DEVANT d'un avenir plein de promesses, pour découvrir l'être qui partagera votre vie, venez nous voir en toute confiance. Nous sommes là pour vous aider à préparer les lendemains souhaités.
Rens. par tél. et consultation gratuite, sur rendez-vous
Sion, rue Mazerette 36 - Tél. 027/22 44 56
Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Neuchâtel

Sacs Foulards Ceintures
Parapluies Sacs de voyage
Coffrets à bijoux Beauty-case

Maroquinerie Masella
Avenue de la Gare 32 à Sion 36-4925

VOS FRIGOS A MAGRO MÉNAGER!

FRIGO 145 litres**
dessus table, avec dégivrage **249.-**

FRIGO 145 litres***
dessus table, avec petit congélateur **359.-**

FRIGO 160 litres***
dessus table, dégivrage automatique **479.-**

FRIGO 235 litres****
2 portes, congélateur 48 litres **499.-**

FRIGO 280 litres****
2 portes, congélateur 58 litres **569.-**

• Garantie - service après vente
Livraison gratuite

MAGRO MENAGER
UVRIER-SION 027/31 28 53 et ROCHE 021/60 32 21
... c'est meilleur marché!

A louer **Le Market** Monthey

2 app. ou bureaux 3 1/2 p.
Surface 90 m2 ou 110 m2 disponible le 1er juin
plus places de parc
Fr. 50.- par mois
Accès direct aux étages par ascenseurs
Immeuble de haut standing. Tout confort. Parois insonores, isolations, etc. Prix raisonnables.
S'adresser à René Kunzle, fiduciaire, avenue de la Gare 24 1870 Monthey.
Tél. 025/70 61 93

Championnats valaisans de natation à Sion

Le mauvais temps responsable de... temps moyens

ORGANISÉS cette année par le Cercle des nageurs de Sion, ces championnats valaisans de natation jeunesse ont réuni près de 180 concurrentes et concurrents à la piscine séduisante chauffée.

Le mauvais temps et surtout le froid qui régnaient dimanche étaient les facteurs prédominants de résultats moyens. La température de l'eau atteignait 21°, alors même que les chauffages tournaient à plein. Pour la première fois, les non-licenciés ont été associés à ces joutes.

Malgré tout, ces championnats 1979 ont connu un réel succès auprès des clubs valaisans en lice: Monthey, Martigny, Sierre, Montana et Sion.

Les challenges (comptés sur les relais filles et garçons) ont été remportés dans l'ordre par Monthey, Sion, Sierre, Martigny et Montana.

Voici les principaux résultats:

400 m libre (dames, cat. ouv.): 1. Berlincourt Eglantine, CNM, 5'14"; 2. Lussetti Luisa, CNM, 5'20"; 3. Morand Véronique, CNM, 5'25".
400 m libre (messieurs, cat. ouv.): 1. Saillen Nicolas, CNM, 5'05"; 2. Berclaz Eugène, CNS, 5'23"; 3. Buttet Claude, CNM, 5'23".
100 m dauphin (dames, juniors): 1. Berlincourt Eglantine, CNM, 1'21".
100 m dauphin (dames, jeunesse I): 1. Morand Véronique, CNM, 1'25"; 2. Lussetti Luisa, CNM, 1'31"; 3. Bucher Raymonde, CNM, 1'36".
100 m dauphin (dames, jeunesse II): 1. Michaud Lisiane, CNM, 1'24"; 2. Rithner Gervaise, CNM, 1'30"; 3. Rosiglioni Tiziana, CNS, 1'45".
100 m dauphin (dames, jeunesse III): 1. Salamin Laurence, CNS, 1'55"; 2. Zufferey Fabienne, CNS, 1'56"; 3. Marletaz Nathalie, CNM, 1'57".
100 m dauphin (messieurs, juniors): 1. de Balthasar Olivier, Sion, 1'16"; 2. Vogel Gérard, Martigny, 1'26"; 3. Donzé Olivier, CNS, 1'35".
100 m dauphin (messieurs, jeunesse I): 1. Peruchoud Maurice, CNM, 1'25"; 2. Frossard Stéphane, CNS, 1'26"; 3. Bonvin Stéphane, CNS, 1'28".
100 m dauphin (messieurs, jeunesse II): 1. Saillen Nicolas, CNM, 1'14"; 2. Ogier Brice, Sion, 1'22"; 3. Buttet Claude, CNM, 1'33".

100 m dauphin (messieurs, jeunesse III): 1. Grandjean Alain, CNM, 1'34"; 2. Matas Christophe, Martigny, 1'51"; 3. Contesse Dominique, CNM, 2'11".
100 m dos (dames, juniors): 1. Berlincourt Eglantine, CNM, 1'21".
100 m dos (dames, jeunesse I): 1. Lussetti Luisa, CNM, 1'15"; 2. Andenmatten Nadine, Sion, 1'25"; 3. Morand Véronique, CNM, 1'26".
100 m dos (dames, jeunesse II): 1. Michaud Lisiane, CNM, 1'24"; 2. Rithner Gervaise, CNM, 1'32"; 3. Bonvin Yannick, Sion, 1'37".
100 m dos (dames, jeunesse III): 1. Chassot Anne-Françoise, CNM, 1'37"; 2. Zufferey Fabienne, CNS, 1'48"; 3. Marletaz Nathalie, CNM, 1'53".
100 m dos (messieurs, juniors): 1. de Balthasar Olivier, Sion, 1'17"; 2. Vogel Gérard, Martigny, 1'25"; 3. Donzé Olivier, CNS, 1'34".
100 m dos (messieurs, jeunesse I): 1. Vesin Thierry, CNM, 1'16"; 2. Berclaz Eugène, CNS, 1'21"; 3. Maret Stéphane, Sion, 1'21".
100 m dos (messieurs, jeunesse II): 1. Saillen Nicolas, CNM, 1'27"; 2. Ogier Brice, Sion, 1'29"; 3. Ogier Yan, Sion, 1'32".
100 m dos (messieurs, jeunesse III): 1. Grandjean Alain, CNM, 1'37"; 2. Vuyet Eric, Sion, 1'50"; 3. Contesse Dominique, CNM, 1'51".

4 x 50 m libre (dames): 1. CN Monthey 2'07"; 2. CN Sion 2'14"; 3. CN Sierre 2'32".
4 x 50 m libre (messieurs): 1. CN Sion (Maret - de Balthasar - Ogier - Lorétan), 1'59"; 2. CN Sierre 1'59"5; 3. CN Monthey 2'02".
200 m 4 nages (dames, cat. ouv.): 1. Berlincourt Eglantine, CNM, 2'45"; 2. Lussetti Luisa, CNM, 2'50"; 3. Michaud Lisiane, CNM, 2'52".
200 m 4 nages (messieurs): 1. Saillen Nicolas, CNM, 2'40"; 2. Berclaz Eugène, CNS, 2'41"; 3. de Balthasar Olivier, Sion, 2'48".
100 m brasse (dames, juniors): 1. Berlincourt Eglantine, CNM, 1'25".
100 m brasse (dames, jeunesse I): 1. Andenmatten Nadine, Sion, 1'34"; 2. Bucher Raymonde, CNM, 1'36"; 3. Morand Véronique, CNM, 1'36"2.
100 m brasse (dames, jeunesse II): 1. Michaud Lisiane, CNM, 1'29"; 2. Rithner Gervaise, CNM, 1'30"; 3. Reichenbach Geneviève, Martigny, 1'39".
100 m brasse (dames, jeunesse III): 1. Paris Nicole, CNM, 1'41"; 2. Zufferey Fabienne, CNS, 1'50"; 3. Gaudin Christine, CNM, 1'55".
100 m brasse (messieurs, juniors): 1. de Balthasar Olivier, Sion, 1'22"; 2. Crettol Daniel, CNM, 1'28"; 3. Catin Philippe, CNM, 1'32".
100 m brasse (messieurs, jeunesse I): 1. Berclaz Eugène, CNS, 1'24"; 2. Puipep Jérôme, CNM, 1'26"; 3. Beaupain Marc, Martigny, 1'28".
100 m brasse (messieurs, jeunesse II): 1. Ogier Brice, Sion, 1'22"2; 2. Saillen Nicolas, CNM, 1'26"2; 3. Buttet Claude, CNM, 1'42".
100 m brasse (messieurs, jeunesse III): 1. Grandjean Alain, CNM, 1'38"; 2. Matas Christophe, Martigny, 1'45"; 3. Géroudet Thierry, Sion, 1'50".
100 m libre (dames, juniors): 1. Berlincourt Eglantine, CNM, 1'07".
100 m libre (dames, jeunesse I): 1. Morand Véronique, CNM, 1'09"; 2. Lussetti Luisa, CNM, 1'09"2; 3. Andenmatten Nadine, Sion, 1'15".
100 m libre (dames, jeunesse II): 1. Michaud Lisiane, CNM, 1'13"; 2. Rithner Gervaise, CNM, 1'20"; 3. Bonvin Yannick, Sion, 1'21".
100 m libre (dames, jeunesse III): 1. Salamin Laurence, CNS, 1'26"; 2. Chassot Anne-Françoise, CNM, 1'26"2; 3. Zufferey Fabienne, CNS, 1'27".
100 m libre (messieurs, juniors): 1. de Balthasar Olivier, Sion, 1'04"; 2. Vogel Gérard, Martigny, 1'03"; 3. Donzé Olivier, CNS, 1'11".
100 m libre (messieurs, jeunesse I): 1. Berclaz Eugène, CNS, 1'06"; 2. Vesin Thierry, CNM, 1'07"; 3. Frossard Stéphane, CNS, 1'07"4.
100 m libre (messieurs, jeunesse II): 1. Saillen Nicolas, CNM, 1'09"; 2. Buttet Claude, CNM, 1'10"9; 3. Ogier Brice, Sion, 1'11".
100 m libre (messieurs, jeunesse III): 1. Grandjean Alain, CNM, 1'20"; 2. Contesse Dominique, CNM, 1'27"; 3. Matas Christophe, Martigny, 1'29".
4 x 50 4 nages (dames): 1. CN Monthey I (Lussetti - Morand - Michaud - Berlincourt), 2'26"; 2. CN Sion (Devaud - Andenmatten - Walker - Bonvin), 2'31"; 3. CN Monthey II (Bucher - Rithner - Marletaz - Chassot) 2'52".

4 x 50 m 4 nages (messieurs): 1. CN Sion (Maret - Ogier - de Balthasar - Lorétan), 2'13"7; 2. CN Monthey (Vesin - Saillen - Puipep - Buttet), 2'19"; 3. CN Sierre (Bonvin - Berclaz, Donzé, Frossard), 2'25".

800 m (garçons): 1. Nicolas Saillen, Monthey; 2. Frossard, Sierre; 3. Berclaz, Sierre.
800 m (filles): 1. Eglantine Berlincourt, Monthey; 2. Véronique Morand, Monthey; 3. Luisa Lussetti, Monthey.



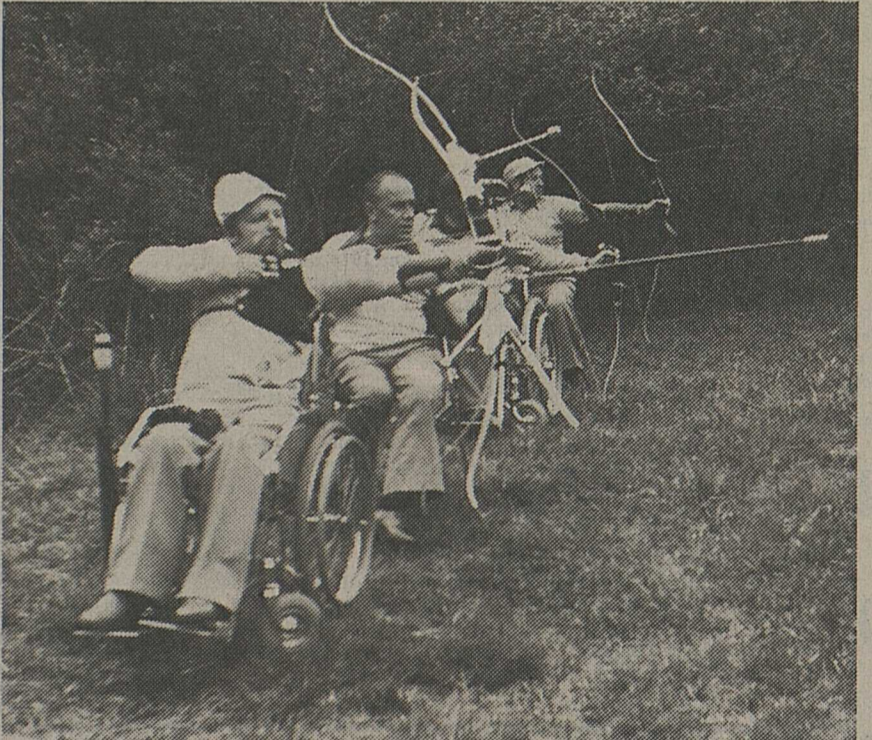
Voici le tiercé gagnant du 100 m dos dames jeunesse I: de gauche à droite, Nadine Andenmatten (CN Sion), Luisa Lussetti (CN Monthey) et Véronique Morand (CN Monthey).

SPORT EN FAUTEUIL ROULANT Championnat suisse à Naters

Le 6e championnat suisse de sport en fauteuil roulant aura lieu en fin de semaine à Naters. C'est le groupe haut-valaisan de sport-handicap qui assure l'organisation de cette rencontre pour laquelle 115 participants en provenance de douze clubs des différentes régions de Suisse vont se disputer les titres dans les disciplines suivantes: tir à l'arc, FITA, Short-métric et débutants; tennis de table simple et double; haltérophilie; natation; athlétisme (boulet, disque, javelot, courses). Le tir à air comprimé s'est déroulé à Emmen les 16 et 17 juin.

pour le championnat suisse et pour la sélection en vue des Jeux olympiques qui auront lieu à Arnhem (Hollande) l'an prochain. C'est pourquoi tout le gratin du sport-handicap helvétique est attendu à Naters, notamment les champions suisses et champions olympiques qui vont se mesurer pour s'attribuer l'un ou l'autre des quarante-cinq titres nationaux.

Pour le Valais, les espoirs de médailles reposent sur Fabian Kohlbrenner, Gregy Imoberdorf et Arthur Bétrisey en athlétisme, Ewald In-Albon et Ernst Wegmann dans les courses ainsi que Bernard Stucky au tir à l'arc.



Voici le groupe de Sion au tir à l'arc: au premier plan Bernard Stucky et Sylvestre Robyr qui défendent nos couleurs à Naters; au fond Arthur Bétrisey en partie caché et Fridolin Morand. (Photo NF)

Ces résultats compteront parallèlement

YTu

Assises du C.T.T. Dorénavant

Le Club de tennis de table de Dorénavant vient de tenir son assemblée générale annuelle. Retenons que, pour la prochaine saison, ce club sera représenté par trois équipes et qu'il vient de faire l'acquisition d'un nouvel équipement.

Comme ces dernières années, le C.T.T. Dorénavant axera sa saison sur la formation de jeunes joueurs afin d'assurer la relève, ceci pour répondre favorablement à de nombreuses demandes de jeunes garçons et filles intéressés par cette discipline sportive.

Le nouveau comité pour la saison 1979-1980 se présente comme suit: président, B. Potts; vice-président, S. Carron; secrétaire, L. Bollay; caissier, C. Manigley; adjoint, A. Vauthey.

Le championnat A.V.V.F. 1979-1980

Formation des groupes

A peine la compétition 1978-1979 vient-elle de se terminer que déjà se prépare le championnat 1979-1980 de l'Association Vaud-Valais-Fribourg de tennis de table.

En effet, pour la prochaine saison les groupes sont formés de la façon suivante:

1^{re} LIGUE

Groupe 1: Cheminots-Lausanne II, Monthey IV, Vevey I, Sion I, Sion III, Renens II, Bulle I, Trams-Lausanne I.

Groupe 2: Cheminots-Lausanne I, Forward-Morges I, Bourdonnette I, Lausanne I, Renens III, Fribourg I, Monthey III, Sion II.

Pour sa nouvelle saison, les groupes de cette série de jeu sont composés de huit équipes et non plus de neuf comme auparavant. Il fallut ainsi procéder à la relégation de cinq formations: Rolle I, C.I.A.G. I, Renens II, Fribourg II et Nestlé II, à la suite de la chute de ligne nationale C de la première équipe du C.T.T. Bulle qui est maintenant incorporée dans le premier groupe en compagnie de Sion III, promu de seconde ligue.

2^e LIGUE

Groupe 1: Blonay I, Sion I, Monthey V, Nestlé II, Collombey I, Sion IV, Vevey II, Viège I.

Toutes les formations valaisannes de cette seconde ligue sont incorporées dans le premier groupe avec la promotion de Collombey I (3^e ligue).

3^e LIGUE

Groupe 7: Leysin I, Blonay II, Glion II, Montreux I, Riviera-Montreux I, Vevey IV, Yverne I, Mutuelle I.

Groupe 8: Bex I, Viège II, Dorénavant I, Monthey VI, Nestlé IV, Sion V, Sierre I, Sporting 78 I.

A noter la promotion dans cette subdivision des formations de Viège II, Olympic 78 I et Leysin I.

Meeting régional et national Inauguration du stade d'Octodure Samedi 14 juillet dès 17 heures

Disciplines, hommes: 100 m, 110 m haies (les deux avec finale), 800 m, 1500 m, 10000 m marche, perche, longueur, hauteur, boulet, disque. Femmes: 100 m, 100 m haies (les deux avec finale), 800 m, hauteur, longueur, boulet, disque.

Horaire	Hommes	Dames
16.15	Cérémonie officielle d'inauguration	
17.00	Perche, hauteur, boulet	100 m haies séries, disque, longueur
17.10	110 m haies, séries	
17.20		100 m séries
17.30	100 m séries	
17.40	800 m régional	
17.45		800 m
17.50	800 m national	
18.00	1500 m régional, disque	boulet
18.05	1500 m national	
18.15	5000 m longueur	hauteur
18.35		100 m haies finale
18.45	110 m haies finale	
18.50		100 m finale
18.55	100 m finale	
19.00	10000 m marche	

Résultats: après chaque finale.

Finale: sur 100 m, 110 m haies et 100 m haies, il y a des séries, puis une finale. Les six meilleurs temps participent à la finale.

Appel: quinze minutes avant le début du concours sur la place de concours. Les séries seront annoncées au haut-parleur. Le contrôle des licences se fait au moment de la prise des dossards.

Assurance: l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident. L'athlète doit être assuré personnellement.

Cadets A: 200 m, 800 m, 3000m, boulet, hauteur (16-17 ans)
 Cadettes A: 100m, 800m, longueur, boulet (15-16 ans)
 Cadets B: 100m, 1000m, hauteur, disque (14-15 ans)
 Cadettes B: 100m, 600m, longueur (13-14 ans)
 Ecoliers: 80 m, 600 m, longueur (13-...)
 Ecolières: 80 m, 600 m, longueur (12-...)

Horaire	Cadets A	Cadettes A	Cadets B	Cadettes B	Ecoliers	Ecolières
14.30	hauteur	longueur	hauteur	longueur	80m	
14.45						80m
14.55	800m					
15.00	boulet	800m				
15.10			1000M			
15.15		100m			longueur	longueur
15.25			100m			
15.35				100m		
15.40	200m	boulet	disque			
15.45				600m	600m	600m
16.00	3000m					

Finance d'inscription: 2 francs par discipline à verser au c.c.p. 19-1000 Crédit Suisse à Martigny avec mention au dos du coupon «Inauguration stade d'athlétisme».

Inscriptions: jusqu'au samedi 30 juin 1979 au CABV Martigny. Case postale 56, 1920 Martigny 2 Bourg.

Renseignements: Walter Fink 1907 Saxon, téléphone P. 026/62899, B. 026/62476. Nous espérons vous voir nombreux à ce meeting d'inauguration.

CABV Martigny

ATHLÉTISME

La Pologne sans Kozakiewicz

Le Polonais Wladyslaw Kozakiewicz ne représentera pas son pays dans le match RFA - Grande-Bretagne - Pologne - Suisse du week-end prochain à Brème ainsi qu'en demi-finale de la coupe d'Europe, le week-end suivant à Lüdenscheld. Le recordman d'Europe du saut à la perche a été victime d'une déchirure à l'aîne à la réception d'un saut manqué à 5m45, à Varsovie. Les médecins lui ont prescrit un repos prolongé.

Pour le reste, les meilleurs Polonais seront de la partie, et notamment Irena Szewinska (dans les sprints), Grazyna Rabsztyń (100 m haies), les champions olympiques de 1976 Tadeusz Slusarski (perche) et Jacek Wzola (hauteur) ainsi que le vice-champion olympique du 3000 steeple, Bronislaw Malinowski.

Nehemiah: facile

Comme prévu, l'Américain Renaldo Nehemiah n'a pas trouvé de rival à sa taille lors de la réunion internationale d'Helsinki. Il a gagné le 110 m haies en 13"36. Au javelot, l'Allemand de l'Est Wolfgang Hanisch, médaille de bronze aux championnats d'Europe de Prague, a fait tourner à son avantage le duel qui l'opposait au Finlandais Aarto Haerkonen et au champion olympique de la spécialité, le Hongrois Miklos Nemth.

Principaux résultats:

110 m haies: 1. Renaldo Nehemiah (EU) 13"36; 2. Victor Miasnikov (URSS) 13"96. 3000 m steeple: 1. Masaya Shintaku (Jap) 8'30"8; 2. Tapio Kantanen (Fin) 8'31". Poids: 1. Reijo Stahlberg (Fin) 20m84. Javelot: 1. Wolfgang Hanisch (RDA) 88m28; 2. Aarto Haerkonen (Fin) 86m90; 3. Miklos Nemeth (Hon) 85m10. Hauteur: 1. Carl Traenhardt (RFA) 2m21.

Le Tour de Suisse s'est joué aux Grisons

Wilfried Wesemael sera le vainqueur final

Battaglin vainqueur à Laax

LE TOUR de Suisse est joué. Finalement, Keller, Knetemann et Salm - au départ de Locarno ils occupaient respectivement les deuxième, troisième et huitième places du classement général - ont payé les efforts consentis ces derniers jours sur les cols, un terrain qui est loin d'être leur prédilection. A Laax, ils ont coupé la ligne d'arrivée un quart d'heure après Giovanni Battaglin. L'Italien est donc parvenu à renouer avec la victoire à l'heure où Wilfried Wesemael s'apprête à toucher à la grande consécration. Maintenant que son coéquipier Knetemann a disparu de l'avant-scène il lui reste à se présenter au départ du « contre la montre » de vendredi à Henschiken en toute sérénité, seul un terrible coup fourré pouvant l'abattre. Et comme ce genre d'action est une spécialité de... son équipe, la consécration est proche pour ce coureur de 29 ans six fois champion de Belgique amateur (trois titres en poursuite, deux en omnium, un en vitesse) et professionnel depuis cinq ans.

Deux kilomètres plus loin, quittant ses compagnons, Breu s'en alla seul à la poursuite des attaquants de la première heure alors que Vannotti, sentant le retour du Suisse, tentait de partir seul. En vain finalement, Breu revenant sur lui avant que Pollentier, Thurau, Fuchs, Sutter, Wellens, puis Wesemael en fissent autant à la faveur des trois derniers kilomètres conduisant au sommet, un secteur très roulant sur lequel une jonction générale s'opéra. Et sous la banderole du grand prix de la montagne, le... sprinter Gavazzi s'octroya les dix points devant Battaglin, Fuchs, Mazzantini, Pévenage et quinze autres coureurs. Le Tour de Suisse venait de se jouer : Wesemael s'était accroché pour passer la dernière grosse difficulté avec les meilleurs.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL P.-H. BONVIN

LES FAVORIS MIS KO !

Le verdict de cette huitième étape a donc été fatal à Knetemann, Keller et Salm. Ils ont subi le contre-coup d'une attaque portée par Wolfer à Cadenazzo (11^e kilomètre) peu avant Bellinzona. Se portant en tête de la course il emmena dans son sillage quatre de ses coéquipiers dont Vannotti deuxième du classement des meilleurs grimpeurs, le maillot jaune Wesemael, Wellens, Lubberding, Schmutz entre autres. Fort de seize unités ce groupe se lança à l'assaut du Lukmanier sous l'impulsion des coéquipiers de Wolfer

dans le but évident de lancer Vannotti à la conquête des points du trophée de la montagne. L'Italien spéculait sur la fatigue de Breu - le leader - très éprouvé la veille.

C'était sans compter sur la réaction du petit grimpeur de Franceschi : à Olivone, là où le pourcentage de pente s'élève brusquement, Breu accusait un retard de deux minutes au sein d'un groupe dans lequel Lienhard, Sutter, Fuchs, Pollentier, Battaglin et Thurau principalement assuraient le train alors que le maillot jaune Wesemael était légèrement décroché.

UNE FORMALITÉ

La fin de l'étape ne fut qu'une formalité : après le ravitaillement, Battaglin plaça un démarrage en force. Le Français Busolini des « Amis du Tour de France » réagissant avec promptitude prit la roue de l'Italien sous l'œil bienveillant des ténors, le « pou-lain » de Boifava et le chômeur tricolore ne constituant aucun danger pour leurs positions au classement général. Et au panneau annonçant les cinq derniers kilomètres, Battaglin porta une nouvelle attaque devant le conduire en solitaire à Laax. Pour sa part, Busolini se contenta d'assurer sa deuxième place alors que Pollentier se lançait dans un baroud d'honneur, tirant parti des derniers lacets pour se présenter 26 secondes avant Gavazzi, le vainqueur au sprint du peloton.

UNE POSITION DE FORCE

Le Tour de Suisse est donc joué. Wesemael possède 4'15" d'avance sur Pévenage, 4'20" sur Lienhard, 4'39" sur Mazzantini, 4'59" sur Vannotti, 6' sur Pozo, 6'10" sur Fuchs... Des écarts qui lui assurent une position de force d'autant plus que contre la montre il domine une bonne partie de ses principaux adversaires et se montre l'égal des autres. Enfin cette étape aura peut-être sonné le glas pour Schmutz : tout au long de la montée du Lukmanier il eut recours au médecin souffrant du genou droit (au « Giro » il avait été blessé au genou gauche). Le médecin n'a pu préciser avec exactitude le mal. Il s'agit peut-être d'une tendinite. Toujours est-il que le champion de Suisse ne parle plus de s'aligner au Tour de France...



Giovanni Battaglin s'est rappelé à ses supporters en s'imposant sur la ligne d'arrivée à Laax.

Bélino PHP

Lienhard, meilleur Suisse 3^e

● 8^e étape, Locarno - Laax (139 km) : 1. Giovanni Battaglin (It) 3 h. 54'41" (33.626) ; 2. Patrick Busolini (Fr) à 1'41" ; 3. Michel Pollentier (Be) à 3'19" ; 4. Pierino Gavazzi (It) à 3'45" ; 5. Godi Schmutz (S) à 3'50" ; 6. Rudi Pévenage (Be) ; 7. Josef Fuchs (S) ; 8. Leonardo Mazzantini (It) ; 9. Albert Zweifel (S) ; 10. Erwin Lienhard (S) ; 11. Paul Wellens (Be), même temps ; 12. Pedro Torres (Esp) à 3'54"13 ; 13. Wilfried Wesmael (Be) ; 14. Beat Breu (S) ; 15. Sebastian Pozo (Esp) ; 16. Ennio Vanotti (It), même temps ; 17. Ueli Sutter (S) à 4'02" ; 18. Henk Lubberding (Ho), même temps ; 19. Dietrich Thurau (RFA) à 4'10" ; 20. André Dierickx (Be) à 4'23" ; 21. Enrico Guadrini (It) à 5'58" ; 22. Willem Peeters (Be) à 11'08" ; 23. Josef Wehrli (S) à 11'12" ; 24. Guido Amrhein (S), même temps ; 25. Giovanni Mantovani (It) à 14'49" ; puis : 32. Bruno Wolfer (S) ; 35. Roland Salm (S), même temps ; 47. Thierry Bolle (S) à 16'28" ; 49. Gilles Blaser (S) ; 52. Sergio Gerosa (S) ; 55. René Savary (S) ; 62. Guido Frei (S) ; 64. Alex Frei (S), même temps ; 68. Meinrad Vögele (S) à 17'19". Arrivé hors délais : Jean-Michel Simonnot (Fr). - Abandons : Jean-Michel Guérinel (Fr), Graziano Salvietti (It), Horst Schütz (RFA).

● Prix de la montagne, Lukmanier (80,5 km/1916 m/1^{er} cat.) : 1. Gavazzi 10 p. ; 2. Battaglin 9 ; 3. Fuchs 8 ; 4. Mazzantini 7 ; 5. Pévenage 5. - Lax (139/1030/2^e) : 1. Battaglin 5 ; 2. Busolini 4 ; 3. Pollentier 3 ; 4. Gavazzi 2 ; 5. Schmutz 1. - Classement général du prix de la montagne : 1. Breu 48 ; 2. Vanotti 27 ; 3. Fuchs 26 ; 4. Battaglin 24 ; 5. Gavazzi 22 ; 6. Wolfer 21.

● Classement général : 1. Wilfried Wesmael (Be) 34 h. 36'28" ; 2. Pévenage (Be) à 4'15" ; 3. Lienhard (S) à 4'20" ; 4. Mazzantini (It) à 4'39" ; 5. Vanotti (It) à 4'59" ; 6. Pozo (Esp) à 6'00" ; 7. Fuchs (S) à 6'10" ; 8. Wellens (Be) à 6'21" ; 9. Sutter (S) à 6'48" ; 10. Schmutz (S) à 6'54" ; 11. Lubberding (Ho) à 6'59" ; 12. Breu (S) à 7'23" ; 13. Zweifel (S) à 7'51" ; 14. Battaglin (It) à 8'14" ; 15. Torres (Esp) à 9'17" ; 16. Thurau (RFA) à 10'00" ; 17. Gavazzi (It) à 10'10" ; 18. Busolini (Fr) à 11'19" ; 19. Keller (S) à 11'34" ; 20. Pollentier (Be) à 11'45" ; 21. Knetemann (Ho) à 12'19" ; 22. Guadrini (It) à 14'22" ; 23. Salm (S) à 16'06" ; 24. J.-P. Vandenbrande (Be) à 17'20" ; 25. Wolfer (S) à 18'03". Puis : 33. Wehrli (S) à 28'21" ; 41. A. Frei (S) à 33'35" ; 43. G. Frei (S) à 34'06" ; 49. Amrhein (S) à 37'58" ; 52. Bolle (S) à 39'23" ; 53. Blaser (S) à 40'32" ; 58. Vögele (S) à 43'41" ; 60. Gerosa (S) à 48'00" ; 62. Savary (S) à 50'30".

● Classement par points : 1. Wesemael 128 p. ; 2. Pévenage 121 ; 3. Gavazzi 101 ; 4. Wellens 97 ; 5. Jacobs 96 ; 6. Thaler 92.

● Une équipe suisse (GS Gitane) participera à la Route savoyarde, qui se courra en quatre étapes, du 21 au 24 juin, de Thonon à la Motte-Servoleux. Cette équipe, dirigée par Paul-André Duvoisin et Alfred Doutelepoint, sera formée de André Massard, Jean-Roger Blumenthal, Gilbert Fischer, Erwin Burkhalter, Andreas Burghold et Jean-Marc Divorve.

● Ferrara di Montebaldo. - 8^e étape du Tour d'Italie pour amateurs : 1. Marco Cattaneo (It) les 160 km en 3 h. 42'31" (43,142). 2. Guy Nulens (Be). 3. Walter Clivati (It). 4. Fiorenzo Aliverti (It) tous même temps. - Classement général : 1. Alf Segersal (Su) 31 h. 16'56". 2. Fiorenzo Aliverti (It) à 30". 3. Giovanni Fedrigo (It). 4. Giovanni Testolin (It) même temps.

Tour de l'Aude: statu quo au général

Les deux demi-étapes qui figuraient au programme de la journée d'hier au Tour de l'Aude n'ont en rien modifié le classement général, dont l'Italien Francesco Moser reste leader avec 5" d'avance sur le Français Pierre-Raymond Villemiane. Bernard Hinault s'est contenté de rester avec les meilleurs, sans chercher à améliorer son classement. Il est ainsi resté en 20^e position du classement général, à 6'20" de Moser.

La première demi-étape, Conques - Cuxac (58 km) a été remportée au sprint par le Belge Claude Criquielion devant quatre compagnons d'échappée, le peloton terminant à 1'10". L'après-midi, entre Cuxac et Bram (158 km), c'est encore un Belge, Marc Renier, qui s'est montré le plus rapide. Un second groupe, avec les favoris, a terminé à 25" alors que le gros du peloton a été distancé de plus d'un quart d'heure.

● Première partie de la 2^e étape, Conques - Cuxac (58 km) : 1. Claude Criquielion (Be) 1 h. 32'07" ; 2. Claudio Bortolotto (It) ; 3. Hennie Kuiper (Ho) ; 4. Fausto Bertoglio (It) ; 5. Lucien Didier (Lux), même temps ; Martinelli (It) 1 h. 33'17" ; 7. Van den Haute (Be) ; 8. Renier (Be) ; 9. Villemiane (Fr) ; 10. F. Van Katwijk (Ho), même temps.

● Deuxième demi-étape, Cuxac - Bram (158 km) : 1. Marc Renier (Be) 4 h. 14'31" (37.247) ; 2. J.-L. Gauthier (Fr) ; 3. Jan Aling (Ho) ; 4. Guido Van Calster (Be) ; 5. Bittinger (Fr) ; 6. Legeay (Fr) ; 7. Didier (Lux) ; 8. Conti (It) ; 9. Martens (Be) ; 10. Kuiper (Ho), même temps.

● Classement général : 1. Francesco Moser (It) 9 h. 10'40" ; 2. Pierre-Raymond Villemiane (Fr) à 5" ; 3. Michel Laurent (Fr) à 7" ; 4. Ferdi Van den Haute (Be) à 11" ; 5. Eddy Schepers (Be) à 14" ; 6. Martinelli (It) à 19" ; 7. Kuiper (Ho) à 4'42" ; 8. Legeay (Fr) à 5'42" ; 9. Van Calster (Be) à 5'58" ; 10. Perret (Fr) à 5'59" ; 11. Hinault (Fr) à 6'20".

LA TRANSAT EN DOUBLE

« Nouvelliste » des Bermudes appelle « Nouvelliste » à Sion

Eric et Philippe sont confiants pour le chemin du retour.



DANS la nuit de mardi à mercredi, à 2 heures du matin (soit à 8 heures mardi matin aux Bermudes), Philippe Fournier et Eric Trabant contournaient la bouée marquant la moitié de cette Transat en double.

A peine la manœuvre terminée, nous eûmes l'agréable surprise de recevoir une communication téléphonique nous reliant directement avec l'équipage du « Nouvelliste » aux Bermudes.

Ecoutez le petit récit de Philippe Fournier :

« En compagnie de trois autres bateaux, nous venons de prendre le chemin du retour. Nous allons remonter vers le nord à la recherche de vents plus favorables. Pour l'instant, la mer demeure calme et je vais profiter pour préparer une bonne fondue. Nous n'avons pas pris de vin et d'alcool fort à bord, mais on se débrouillera autrement. Il n'y aura pas de « coup du milieu », tant pis pour cette fois.

En ce qui concerne le bateau, nous n'avons connu aucun problème sérieux. Tout fonctionne à merveille pour l'instant sans ennui technique. Le pilote automatique n'est pas encore entré en fonction car nous avons barré sans arrêt. A l'image du bateau, Eric et moi sommes en pleine forme en prenant le chemin de « l'écurie »... Ici Bermudes, d'où nous saluons cordialement tous les Valaisans. »

(VOIR LES POSITIONS A CE JOUR EN PAGE 15)

Rugby: nouveau président suisse

Au cours de son assemblée annuelle, tenue à Lausanne, la Fédération suisse de rugby s'est donnée un nouveau président en la personne du Genevois Alain Périat (Hermance), qui a remplacé Alain Wüscher (Versoix).

Le nouveau comité directeur de la FSR est le suivant :

Président : Alain Périat (Hermance) ; secrétaire : Evelyn Oberson (Lausanne) ; propagande : Heinz von Arx (Genève) ; discipline : Michel Bézard (Genève) ; trésorerie : Yves Laboure (Pully) ; arbitres : Jacques Péclard (Yverdon) ; commission technique : Daniel Montgermont (Meyrin) ; membres : Michaël Brandt (Thonex) et Michel Harriague (Gland).

Ce comité a été élu pour deux ans. Daniel Montgermont a cependant présenté sa démission pour le 31 décembre 1979.

Trois nouveaux clubs ont été admis au sein de la FSR. Ils commenceront le championnat au mois de septembre. Il s'agit du RC Lucerne, du RC La Chaux-de-Fonds et du RC 3 Valli 78 Osogna (Tessin). Pour la saison 1979-1980, la coupe du Fair-Play a été supprimée.

La formation des groupes de ligue nationale est la suivante :

LNA : Cern Meyrin (champion suisse), International Genève, Hermance ; Stade Lausanne, Sporting Genève, Albaladejo Lausanne, Neuchâtel et Yverdon (néo-promu).

LNB : Nyon (relégué), Berne, Lausanne Université Club, Bâle, Ticino, Zurich, Cern Meyrin « 2 », Sportive Hôtelière Lausanne.

LNC : Monthey, Lucerne, La Chaux-de-Fonds, 3 Valli 78 Osogna et Yverdon « 2 ». Le championnat commencera le 29 septembre.



Le fichier de la Bibliothèque cantonale est pris d'assaut; on y recherche une partie des réponses du concours, dont le premier prix est un voyage au château de Windsor, le second un voyage par Swissair à Zurich. Les participants sont nombreux et le dépouillement des bulletins exigera un travail considérable du jury. Mais peu importe: le succès de l'exposition dépasse les prévisions les plus optimistes.

Gaby Marchand à Lavey pour la kermesse de la paroisse

LAVEY. - Une coquille dans le programme de la fête de la paroisse catholique de Lavey - Morcles nous a fait omettre une présence qui, pour les organisateurs, constitue le clou de l'animation proposée. Gaby Marchand aura comme prévu un rôle im-

portant à jouer puisqu'il assumera à lui seul la seconde partie du spectacle du samedi après-midi, c'est-à-dire après les prestations du chanteur-compositeur Daniel Dill et des clowns Rigolo et Rigolote.

Voisins colorés de nos cultures...



Voisins envahissants des champs de blé, auxquels ils apportent une note aussi colorée qu'éphémère, les coquelicots, ou pavots, sont légion dans le Chablais.

la famille des papavéracées... On utilise ses pétales pour la confection d'essences pectorales, et ses feuilles entrent dans la composition du « baume tranquille ». Quant à l'opium, il est fourni par le latex du pavot blanc, dont on extrait la capsule.

Pour les scientifiques, cette petite merveille frêle et froissée est une plante dicotylédone de

Photo NF

Que de monde chez les poupées!...

SAINT-MAURICE (Cg). - L'exposition des poupées à la Bibliothèque cantonale et ODIS connaît un très grand succès. Les classes s'y présentent; les sacs au dos, caractéristiques des promenades d'école, s'alignent dans les corridors; les 5^e et 6^e primaires de Fey-Nendaz regardent les diapositives expliquant la confection des poupées. Les 3^e et 5^e primaires de Monthey assistent à la projection, à la salle de lecture, d'un film vidéo intitulé *Un arbre, un enfant*, alors que les élèves de la 6^e primaire de Marigny se sont répartis en deux groupes pour consulter les dictionnaires et encyclopédies ou consulter le fichier de la Bibliothèque cantonale afin de participer au concours relatif à l'exposition. La 2^e scientifique du collège de l'Abbaye se documente sur l'action entreprise au Sahel pour lutter contre la désertification.

Même les après-midi de congé, les enfants viennent nombreux à Saint-Maurice, comme les pupilles de Monthey qui n'ont pas hésité à se

rendre à pied à Saint-Maurice pour rendre visite aux poupées!

Les adultes s'émerveillent à leur tour du travail remarquable réalisé par les élèves du Valais romand.

Pour répondre aux multiples demandes nous publions à nouveau les heures d'ouverture de l'exposition et les possibilités qu'il y a de participer à l'action au profit du mouvement enfants du monde.

L'exposition est ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15 heures à 18 h. 30; mercredi et samedi de 14 à 17 heures.

Comment participer à l'action «Enfants du monde»? Pour participer au concours (il s'agit de trouver le nom d'une poupée exposée) vous pouvez verser l'équivalent de 5 francs par prénom inscrit au verso du bulletin au ccp suivant: enfants du monde, case postale 17, 1211 Genève 20, ccp 12-415. Le délai de participation échoit samedi prochain 23 juin.

L'exposition est ouverte jusqu'au 30 juin. Photos NF

La Fête du lac 1979

VILLENEUVE. - Organisée depuis maintenant cinq ans par le Villeneuve-Sports et le Sauvetage de Villeneuve, la Fête du lac a maintenant pris place dans les fêtes régionales et estivales. A l'orée des vacances, cette année, elle rencontrera, si le temps le permet, le même succès que ces dernières années. Fête de la détente et du sport, son originalité réside dans un mélange de réjouissances et de performances athlétiques de niveau divers, passant des amateurs aux spécialistes.

La fête débutera le samedi matin par l'apéritif en musique aux abords du débarcadère de la CGN. Puis, comme les années précédentes, les sociétés locales de Villeneuve et celles invitées se mesureront samedi après-midi dans un concours de ramerie chronométrée. Celui-ci est toujours suivi par un nombreux public, attiré là par les accoutrements des participants, qui se mesurent parallèlement dans un concours humoristique, jugé par un jury ad hoc.

En cours d'après-midi, et entre deux passages des bateaux de ligne de la CGN, le challenge de l'île de Peilz (épreuve d'endurance réservée aux plongeurs de la SISL) verra se mesurer sur un aller et retour jusqu'à cette marque typique du coin les meilleurs spécialistes de la région dans leur tenue d'intervention.

En fin d'après-midi, les participants aux courses de ramerie défilent dans la Grand-Rue et sur le quai, leur arrivée vers le débarcadère coïncidant avec l'arrivée et l'amarrage pour la nuit du bateau Savoie, qui deviendra le centre de l'animation, dès le coucher du soleil, emblème de la fête.

Parallèlement à cette arrivée,

depuis Chillon, deux grandes équipes spécialistes invitées se mesureront en ligne dans une poule à la rame, épreuve libre de toute contrainte d'équipage et de bateau qui les ramènera devant les quais de Villeneuve. Cette année, la lutte pour le challenge se limite à ce duel, ces deux équipes pouvant en gagnant emporter définitivement le magnifique trophée.

Dès lors, la fête sera lancée, et tout le monde pourra monter à bord du bateau et y consommer, qui une bonne bouteille, qui un apéritif, ou des mets divers offerts eux par les membres des deux sociétés organisatrices sur le débarcadère ou sur le quai.

En cours de soirée, les sociétés de sauvetage seront encore aux prises dans un concours chronométré classique à 6 et 8 rameurs, qui se déroulera devant les quais en nocturne. Il donnera lieu à de belles empoignades, à la veille de l'Internationale de Pully.

Dès la tombée de la nuit, à bord du bateau, le bal conduit par l'orchestre bien connu les Georgy's donnera aux autres participants à cette fête l'occasion de se dérouiller un peu les jambes, et cela jusque fort tard dans la nuit.



Un des salons du château de Windsor, que découvriront les bénéficiaires du premier prix du concours de l'exposition de poupées. La visite de l'exposition la plus extraordinaire qui soit au monde: la maison de poupées de la reine Mary vaut à elle seule le premier prix. Mais les deux heureux gagnants - puisque ce premier prix récompensera deux personnes - auront en plus le plaisir de visiter le château de Windsor grâce à une organisation mise en place sous les auspices de Lathion-Voyages, à Sion.

L'Ensemble de violoncelles de Genève au château d'Aigle

AIGLE (cg). - C'est un décor de choix qu'offrira le château d'Aigle au concert donné dimanche prochain 24 juin à 17 heures, par l'Ensemble de violoncelles de Genève, manifestation placée sous les auspices des Jeunesses musicales du Chablais-Saint-Maurice, en collaboration avec l'Association du château d'Aigle.

C'est au violoncelliste anglais Réginald Giddy (notre photo) que l'on doit la création de l'Ensemble de violoncelles de Genève, en 1970. Le quatuor de violoncelles concertants n'est pas une formation courante. Réginald Giddy, lors de ses recherches, a pourtant découvert un répertoire d'œuvres plus important que prévu. Les compositions s'échelonnent dès le XVII^e siècle. Réginald Giddy, premier violoncelle solo de plusieurs orchestres symphoniques britanniques, puis de l'Orchestre de chambre de Lausanne, a également enrichi le répertoire de violoncelle en adaptant des œuvres destinées à



d'autres instruments, par exemple, violes, orgues et cordes.

Au programme de dimanche on trouve des œuvres de Michel Corette, Joseph Boismortier, Théodore Holland ainsi que des contemporains, Randall Thompson, F. Metzler, John Hall.

Sion, Hérens, Conthey

L'ambassadeur du Danemark visite le Valais



SION (gé). - Hier en fin de matinée, le Gouvernement valaisan, représenté par MM. Antoine Zufferey, président, Bernard Comby et Franz Steiner, conseillers d'Etat et leurs épouses, et M. Gaston Moulin, chancelier d'Etat, a reçu, à la salle des Chevaliers à la Majorie, Son Excel-

lence Busck-Nielsen, ambassadeur du Danemark à Berne.

Participaient également à cette réception, MM. Georges Roten, président du Grand Conseil, Maurice Dallèves, préfet du district de Sion, Jean-Maurice Gross, président du Tribunal cantonal. A la sortie de la

Lors de l'arrivée de l'ambassadeur Torden Busck-Nielsen, avec M^{me} et M. Franz Steiner, et M. Gaston Moulin. Photo NF

réception, un repas a été servi à L'Enclos de Valère.

HOTEL DU RIGOLE
Rue du Sex, SION
Tél. 027 / 22 82 91

Tout le monde l'attendait

A nouveau tous les jeudis

buffet froid à discrétion 15.-

GREY-POUPON
DUON 1977

Haute qualité - Bas prix.
Moutarde - conserves au vinaigre - olives - vinaigres et sauces à salade.
AIGLE (VD) 025/26 57 11

Repas léger

La bonne crêpe à toute heure

Bar de France, Sion

(en face du centre professionnel)

Mme Brunner
Fermé le dimanche

Meublez-vous suédois, fêtez suédois!

JOYEUX MIDSOMMAR!



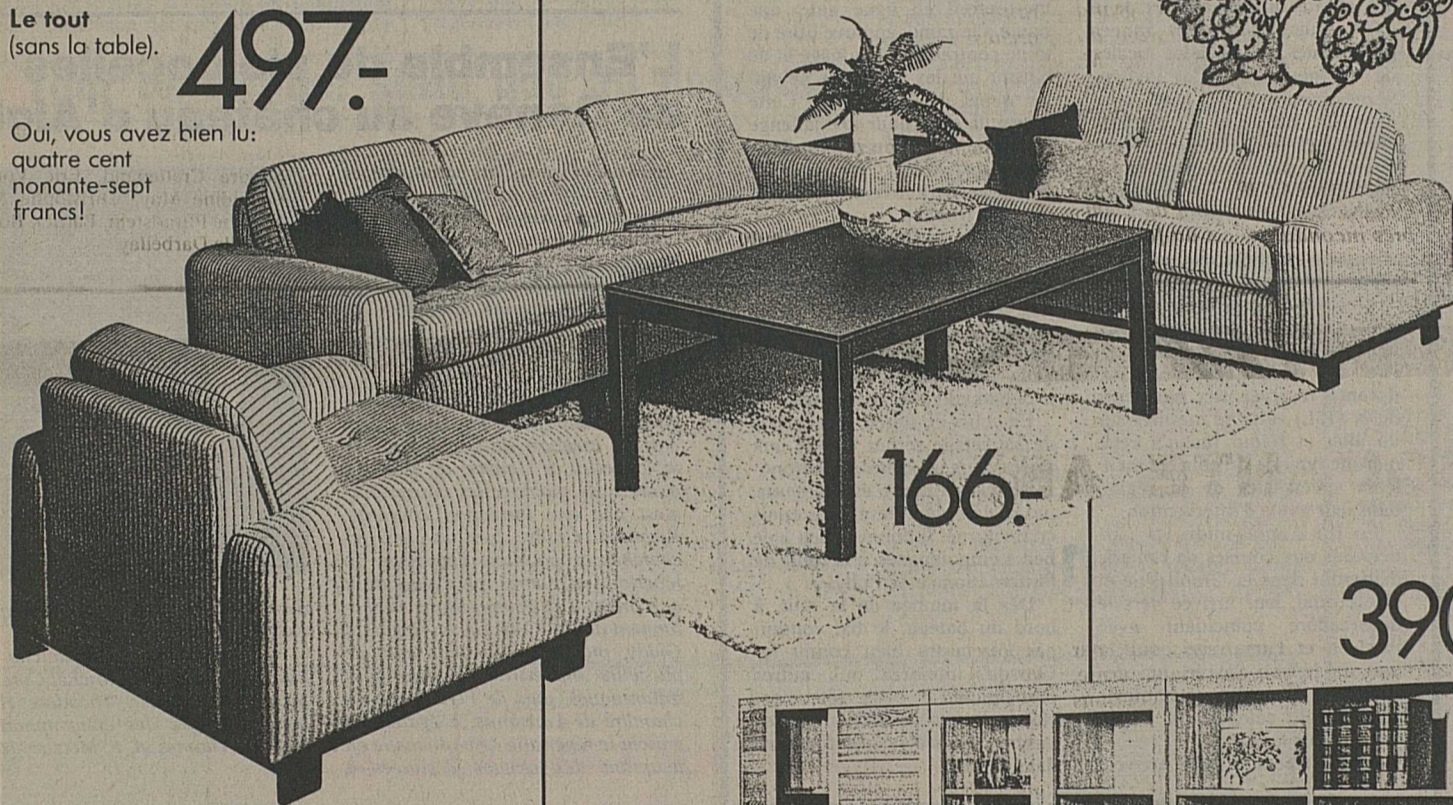
A la Saint-Jean d'été, par une nuit claire et belle comme un meuble IKEA, tous les Suédois fêtent Midsommar: le triomphe du soleil. Du 18 au 30 juin, la plus suédoise des fêtes de l'été déroule ses fastes en musique dans l'impossible maison de meubles de Suède, ornée pour la circonstance de fleurs des champs, de branches de bouleaux et de meubles IKEA. Tout à fait comme en Suède. Et comme dans le film qu'on vous présente au restaurant pour vous faire mieux connaître notre pays.

Pour vos gosses: grande distribution de petits drapeaux.

Canapé 3 places + canapé 2 places + fauteuil
Le tout (sans la table).

497.-

Oui, vous avez bien lu: quatre cent nonante-sept francs!



166.-

390.-

IDALA. Groupe rembourré. Châssis bois massif. Pieds et cadre pin massif, glacis brun. Dessous de siège ressorts zig-zag. Siège et dossier rembourrés palyon. Revêtement viscosé 100%. Housses des coussins amovibles. Haut. 67 cm, prof. 89 cm. Fauteuil. Larg. 101 cm. **89.-** Canapé 2 places. Long. 166 cm. **159.-** Canapé 3 places. Long. 231 cm. **249.-**

AXAMO. ●möbelfakta Table basse. Pieds et cadre bois massif, plateau chêne plaqué sur aggloméré. Vernis incolore sur fond glacé noir. Haut. 55 cm. 140 x 80 cm. **166.-** 110 x 110 cm. **159.-** Existe aussi en blanc. Pieds et cadre bois massif, plateau en aggloméré, peinture plastique. 140 x 80 cm. **154.-** 110 x 110 cm. **149.-**

498.-



449.-

MILANO. ●möbelfakta Pin plaqué sur aggloméré. Vernis incolore. Poignées et charnières en aluminium. Haut. 185 cm, larg. 90 cm, prof. 40 cm. **MILANO A.** Armoire inf. + armoire sup. Avec paroi intermédiaire et portes. 8 rayons mobiles. **498.-**

MILANO B. Armoire inf. + armoire vitrée. Equipement comme MILANO A. **449.-** **MILANO C.** Armoire inf. + bibliothèque. 10 rayons mobiles, 2 tiroirs dans la bibliothèque. **390.-**

Heures d'ouverture:
Lundi - vendredi 10 h. à 20 h.
Samedi 8 h. à 17 h.

IKEA SA
1170 Aubonne
Téléphone: 021 / 76 38 11
à une minute de la gare d'Allaman
570 places de parc



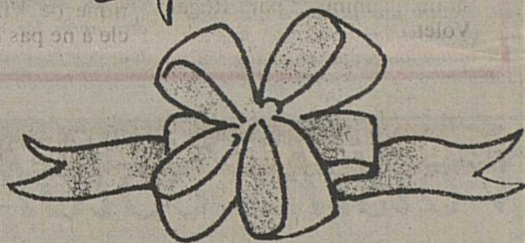
Garderie d'enfants



Pour ceux qui aiment fouiner



Restaurant



Samedi, 23 juin, grande fête champêtre de Midsommar à Aubonne.

Bien sûr, nous sommes d'abord venus à Aubonne parce que la vie est moins chère à la campagne. C'est un peu une obsession chez nous. Mais nous n'oublions pas qu'elle est aussi souvent plus joyeuse. Venez donc fêter Midsommar avec nous! Il y aura un vaste buffet suédois avec plein de saumon et de choses comme ça et dès 13 heures, ménétriers et danseurs suédois conduiront le bal. Venez donc danser avec nous autour de l'arbre de mai. En plein mois de juin, comme un vrai Viking. Mais prenez garde à ne pas perdre la tête, comme nous avec les prix du groupe rembourré que nous vous offrons aujourd'hui! On est vraiment impossibles, mais moins cher!

Juste à la sortie Aubonne-Allaman de l'autoroute Lausanne-Geneve



L'impossible maison de meubles de Suède.

Les grandes idées font les petits prix

**Les 6, 7 et 8
juillet
prochain**

**Villars-sur-Ollon sera
la « capitale » de la musique
folklorique suisse!**

VILLARS. — La station de Villars-sur-Ollon ne peut pas rester modeste lorsqu'on prend connaissance du programme du 10^e rendez-vous folklorique des 6, 7 et 8 juillet. Le public aura le grand avantage d'écouter la totalité des orchestres-lauréats depuis 1970, soit 33 ensembles et 160 musiciens.

Toutes ces formations musicales, déjà championnes dans leur genre, se voyant réunies dans une compétition de lauréats, il faut donc s'attendre à ce que tous les musiciens donneront le meilleur d'eux-mêmes, au grand plaisir des quelque 35000 amateurs de folklore venus année après année applaudir ces concerts...

Le vendredi 6 juillet à 20 h. 30, c'est la fanfare de Gryon qui ouvrira cette manifestation. Les Tzerérens de Chesières et le Tiroler Holzacker de Clarens mettront sur orbite le 10^e anniversaire du rendez-vous folklorique de Villars, dont l'ouverture officielle sera faite par M. André O. Clerc, président.

Le bal de cette première journée sera mené par les Muserans et le Tiroler Holzacker.

Le « gros morceau » des manifestations musicales se déroulera le samedi 7 juillet, dès 10 heures, et sera constitué par le grand concours de lauréats 1970-1978: il réunira tous les ensembles ayant remporté depuis neuf années les 1^{er}, 2^e ou 3^e prix du rendez-vous.

Une couverture complète de la Radio-Télévision suisse assurera pour la postérité l'enregistrement des productions. En même temps sera diffusée, à 11 heures, en direct de Villars, la fameuse émission « Le kiosque à musique », animée par Roger Volet.

A 20 h. 30, le bouquet du rendez-vous s'épanouira par le concert des lauréats du concours. En attraction durant cette partie du programme, les « Dorados ».

A 23 heures aura lieu la proclamation des résultats du concours et la distribution des prix. Le bal du « Dixième », qui suivra, verra la participation des « Dorados » et de l'orchestre Suhrer Landlerfrunde.

La journée du 8 juillet se déroulera sur un rythme dominical et familial, lever de rideau avec concert-apéritif par des ensembles lauréats et déjeuner en musique. Dès 14 h. 30, un grand gala schwyzois représentera tout le folklore de la Suisse centrale mis en valeur par trente exécutants avec des instruments quelquefois curieux. L'orchestre Illgauergruss sera dirigé à cet effet par M. Dominik Marty.

La fanfare d'Ollon, dirigée par M. J.-P. Bernard, jouera en intermède, précédant la partie finale de cet événement national.

Entre 18 et 22 heures, un souper en musique réunira au cours d'une soirée familière les amis de ce rassemblement unique, ainsi que le comité d'honneur et le comité d'organisation.

« La Rebögne » de Villeneuve animera en fin de journée, les intermèdes étant assurés par Mado dans son répertoire folklorique.

Le 10^e rendez-vous folklorique de Villars: un spectacle à ne pas manquer.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Ovronnaz: éternelle jeunesse folklorique vaudoise...



OVRONNAZ (phb). — *Quelque cinquante membres honoraires du groupe folklorique de l'Association des costumes vaudois (A.C.C.V.), en habits d'apparat, ont été les hôtes remarquables de la station ensoleillée d'Ovronnaz, hier, en fin de matinée.*

En prélude à un repas gastronomique valaisan, le grand échiquier du café-restaurant du Vieux-Valais, propriété de M. «Ho» a servi de toile de fond aux productions des danseurs vaudois.

Rappelons que ce groupement honoraire est constitué de membres inconditionnels du folklore,

dont le mérite, outre 25 années de fidélité à sa cause, est de tenir vivantes ses traditions; M^{me} Rose Clot (81 ans) danseuse émérite, M^{me} Rose Vauthey (doyenne avec 84 ans) ainsi que le «sous-métal», responsable (79 ans) ont fait une démonstration de leur étonnante jeunesse lors d'une «valse des honoraires», accompagnés d'un orchestre de quatre non-voxyants.

Cette sortie annuelle, s'inscrit en marge du 25^e anniversaire du groupement, prévu l'année prochaine.

Photo NF

Clôture des écoles de Martigny

À LA NAGE!...

MARTIGNY (phb). — Temps superbe, hier matin, au bassin municipal de Martigny, pour la clôture des cours de natation des écoles de la ville, cours mis sur pied par la direction des écoles communales en collaboration avec le Martigny-Natation.

Ces épreuves réunissaient donc plus de 120 enfants pour des joutes amicales suivies par de nombreux parents et vacanciers enthousiastes.

Ces épreuves ponctuent traditionnellement les cours annuels de nata-

tion qui ont, cette année, connu une participation record. 400 enfants ont en effet répondu à l'appel de MM. Eric Darbellay et Roger Theux, respectivement instituteur et maître-nageur.

Sous les auspices de M. Yves Beaupin, cette 3^e édition fut un nouveau succès. Trois médailles ont finalement récompensé les meilleurs de chaque catégorie.

Voici les noms des vainqueurs de chaque course: Antonio Quiros, Marie-Noëlle Guex, Daniel Matas, Sandra Crettenand, Eric Vouilloz, Géraldine May, Christophe Matas, Yvonne Pfundstein, Patrick Bossetti, Mireille Darbellay.

Sion, Hérens, Conthey

STUAG-VALAIS A CINQUANTE ANS

Une journée du jubilé à la Grande-Dixence... avec les ouvriers

SION (bl). — Il existe différentes manières de commémorer l'anniversaire d'une entreprise: soit, par exemple, celui-ci se passe entre gens «initiés», entre cadres assis autour d'une table luxueusement garnie, soit entre tout le personnel, du plus petit ouvrier au plus grand des patrons, réuni en toute amitié et dans la plus franche simplicité au cours d'une journée de jubilé.

L'entreprise de construction Stuag, arrondissement valaisan, fête justement cette année ses 50 ans d'inscription au Registre du commerce. Un bail d'un demi-siècle déjà, qu'on n'allait pas laisser passer sans le marquer d'une pierre blanche! Et chez Stuag, pas d'alternative: ou bien tout le monde participe, ou bien on ne fête pas! C'est ainsi que samedi dernier, le 16 juin, plus de 100 ouvriers italiens, portugais, espagnols, yougoslaves et, bien sûr, valaisans étaient associés à l'événement et accompagnaient au barrage de la Grande-Dixence, pour une journée commémorative, des personnalités telles que le D^r Franz Hammer, président et délégué du conseil d'administration de la Stuag, M^r Emile Taugwalder, conseiller

juridique de la succursale valaisanne, P. Barblan, directeur technique à Berne, W. Buri et J. Novak, les deux vice-directeurs, W. Habegger, adjoint de la direction, E. Dupont, chef de l'arrondissement Stuag-Valais, et Narcisse Seppey, président de la commune d'Hérérence.

La famille Stuag-Valais ainsi réunie, et formant le respectable noyau de quelque 130 personnes, prit la route escarpée du beau val d'Hérens pour gagner les hauteurs enneigées du plus haut barrage du monde. Là, sous la conduite experte de M. Schäfer et de trois de ses collaborateurs, employés de la Grande-Dixence S.A., tous les participants du jubilé visitèrent le barrage de «fond en comble», admirant ainsi

les galeries intérieures et les complexes installations de fonctionnement.

Après cette promenade au grand air (il faisait froid et il neigeait même samedi passé à la Dixence!), l'hôtel Ritz représentait le refuge idéal pour la suite des opérations. Les longues tables étaient dressées et occupaient toute la grande salle du Ritz: c'est qu'on s'appropriait à y servir non seulement l'apéritif, mais encore un magnifique repas «à la valaisanne» arrosé, comme il se doit, dans la plus pure tradition du Vieux-Pays. La partie dite officielle pouvait alors commencer.

Le premier à prendre la parole fut M. E. Dupont, chef de l'arrondissement valaisan.

«Les activités de la Stuag dans le canton, devait-il notamment déclarer, remontent, en réalité, à 1917. Mais, c'est en fait le 17 mai 1929 que Stuag-Valais fut inscrite au Registre du commerce». M. Dupont, tout comme plus tard M. Franz Hammer, rappela la mémoire de feu M. Xavier Haenni, premier chef d'arrondissement, de 1929 à 1961, qui a fortement marqué l'activité de l'entreprise durant ces 33 ans. Le chef d'arrondissement s'est fait un plaisir de saluer tout spécialement cinq fidèles collaborateurs de la maison «qui, dit-il, font presque partie de l'inventaire».

Il s'agit de MM. Sébastien Burgener, retraité, qui débuta à la Stuag voilà 38 ans, David Blatter, actif depuis 37 ans, Fernand Valiquier, actif depuis 32 ans, Gabriel Papilloud, très actif depuis 28 ans, et Jean Margelisch, retraité, qui débuta voilà 28 ans.

M. Narcisse Seppey, président d'Hérérence, a, comme à son habitude, parlé avec conviction et fermeté, éloquence et verve (et ce n'est pas peu dire!) en s'adressant principalement aux ouvriers. M.

Seppey n'a pas mâché ses mots lorsqu'il implora le milieu ouvrier de ne pas abuser de toutes les formes d'assurances et plus particulièrement de l'assurance-chômage.

Car, souligne-t-il, n'oubliez jamais que c'est vous, ouvriers, qui assurez la survie de nos entreprises. Comme vous le savez tous, toute entreprise possède une caisse; et cette caisse doit être continuellement renflouée, sans quoi l'entreprise disparaît. Qui d'autres que vous pourriez la remplir, cette caisse, si vous n'étiez pas là?»

Il appartient enfin à M. Franz Hammer de clore la partie officielle. Ce qu'il fit d'ailleurs de la plus belle manière, par le biais d'une brève mais cordiale allocution, où il dit notamment:

«Personne n'affirmera que durant

les 50 dernières années tout s'est toujours déroulé de façon réjouissante. Songeons par exemple aux difficultés dues à la crise économique des années 30, aux soucis causés par la guerre ainsi qu'aux problèmes de ces dernières années et du présent. Il a fallu de grands efforts continus pour assurer l'existence et le développement de Stuag - Valais. Souvent la volonté de tenir bon des responsables a été mise à rude épreuve. Mais, de même que le gel n'empêche pas le vigneron de continuer à soigner ses vignes, de même les revers enregistrés dans la construction n'ont pas découragé nos collaborateurs valaisans.»

Puis, plus loin dans ses conclusions, le président de la Stuag déclarait:

«Comme par le passé, notre activité ne sera pas dans le futur toujours exempte de soucis. C'est dans le cours naturel des choses. Nous pouvons cependant envisager l'avenir avec confiance et escompter qu'une entreprise bien dirigée, disposant de collaborateurs et collaboratrices capables, prêts à s'engager et à collaborer de façon loyale, conservera la place lui revenant.»

L'après-midi se poursuivit en musique et dans la plus sympathique ambiance «familiale». On pouvait désormais affirmer que l'enfant valaisan de Stuag s'acheminait avec confiance vers son centenaire, car aucune flamme des 50 bougies de son gâteau d'anniversaire n'avait résisté à ce souffle dynamique et prometteur. De bon augure, non?



Une partie des ouvriers qui, à défaut de pics et de pelles, ont joyeusement pris couteaux et fourchettes.



Quelques fidèles collaborateurs de la «famille Stuag-Valais» ont été tout spécialement remerciés: de gauche à droite sur cette photo, on trouve MM. F. Hammer, président de la Stuag, S. Burgener, D. Blatter, G. Papilloud, J. Marguelisch et E. Dupont, directeur d'arrondissement.

Photos NF

Une maison comblée de mini-prix



14⁹⁰

Tabliers-
robes avec ou sans manches,
aussi en grandes tailles,
14.90 et 19.90



29⁹⁰

Robe sport en coton, 2
poches; boutonnée devant,
jusqu'à la t. 44 29.90



39⁹⁰

Deux-pièces en tricot,
lin/coton/acrylique,
jupe doublée, div. coloris
39.90



49⁹⁰

Robes pour dames, divers
modèles juvéniles, diff-
érents dessins et colo-
ris, toutes tailles 49.90



9⁹⁰

Divers modèles de blou-
ses en coton, en partie
jusqu'à la taille 46,
toutes 9.90



19⁹⁰

Blouses à manches 1/4
et longues, diverses
qualités d'entretien
aisé 19.90



5⁹⁰

T-shirt rayé en pur
coton; rouge et bleu,
t. S, M, L 5.90



19⁹⁰

Bikinis et maillots
de bain en pol./lycra,
diff. Modèles 19.90



19⁹⁰

Jupes à bordures,
nombreux dessins,
jusqu'au 42, grand choix,
toutes 19.90 seulement



29⁹⁰

Différents modèles de
jupes à dessins fan-
tasiaie; en viscose
t. 36-42 toutes 29.90



49⁹⁰

Imperméables en popeline garnis de boucles,
modèle évasé, t. 34-42, beige 49.90



29⁹⁰

Blazer mode en satin,
entièrement doublé,
t. 36 à 42 29.90



14⁵⁰

Pour fillettes, robe
d'été volantsée en fin
coton, st. 92 = 14.50
+ 1.-/6 cm

Blouses
unies
et à
carreaux;
st. 104-
164,
toutes
st.
9.90



9⁹⁰

CV
Charles Vögele

Dans tous les magasins de CV
et les mini-marchés Vögele de Suisse.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

radio-télévision suisse romande

A la suite de la démission du titulaire, la Ra-
dio cherche, pour son département informa-
tion

un(e) journaliste RP

qui sera affecté(e) aux émissions d'actualité.

- Cet emploi requiert:
- une formation de niveau supérieur (études universi-
taires souhaitées)
 - le sens de la communication et une formation com-
plète de journaliste (inscription au registre profes-
sionnel)
 - une bonne connaissance de la vie publique et des
événements du pays et du monde
 - une grande disponibilité pour les horaires irréguliers
et un esprit d'équipe
 - l'aptitude naturelle à l'expression radiophonique
ainsi qu'une parfaite connaissance du français, con-
naissances d'allemand et d'anglais souhaitées

Lieu de travail: centre radio à Lausanne.
Entrée en fonctions: 1er septembre ou date à convenir.

Les candidat(e)s de nationalité suisse voudront bien
adresser leur offre détaillée (avec photo et prétentions
de salaire) avec mention du poste jusqu'au 27 juin 1979
au



Service du personnel de la
radio suisse romande
40, avenue du Temple,
1010 Lausanne

Entreprise H. Savoy
Avenue du Casino 37
1820 Montreux
cherche

10 maçons et manœuvres

Suisses, permis B ou C.

Tél. 021/61 52 01
62 07 56

22-120



Garage Emil Frey S.A.
Sion

Pour compléter notre équipe
nous cherchons

**un carrossier sur voiture
qualifié, sachant travailler seul**

Salaire selon compétence.
Bonne ambiance dans locaux modernes.
Prestations sociales à l'avant-garde.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offre ou se présenter directement:
Direction E. Frey S.A., automobiles
Rue de la Dixence 83, 1950 Sion.
Tél. 027/22 52 45

La brasserie du Lignon à Genève
cherche

sommelier - sommelière

Entrée tout de suite.

Tél. 022/96 41 44 18-511

URGENT!
On cherche pour Algje

coiffeuse pour dames

Tél. 025/26 22 58
26 17 57 privé



cherche

professeur

pour l'enseignement des branches commer-
ciales et évent. autres (français, anglais ou
allemand, histoire ou géographie)

Exigences: personne sûre d'elle-même, effi-
cace.

secrétaire

Bilingue.
A mi-temps (horaire flexible).
Travail de responsable.
Intérêt et initiative indispensable.

familles

qui recevraient des élèves ou étudiants (es) internes
- pour les cours d'été, du 30.7 au 18.8
- pour la période scolaire 1979-1980

Demandez nos renseignements
Ecole Montani, avenue de France, 1950 Sion
Tél. 027/22 55 60

Les cafetiers, restaurateurs et hôteliers valaisans à Orsières et Champex

1978: une année peu favorable!



Le vice-président de la commune d'Orsières, M. Jean-Marcel Darbellay, s'adresse aux participants.

ORSIÈRES (Set). - La Société valaisanne des cafetiers, restaurateurs, hôteliers a tenu, hier à Orsières, dans la salle de l'Edelweiss, son assemblée générale ordinaire. Le président Ulrich Truffer avait le plaisir de saluer un très grand nombre de participants parmi lesquels on relevait plus particulièrement la présence du président central, M. Pierre Moren, du président romand, César Magnin, des représentants de diverses sections romandes, du président de l'Association valaisanne des hôteliers, M. Gédéon Barras, du vice-président de l'UVT, M. Germain Fournier, ainsi que de divers représentants des caisses et assurances professionnelles et de l'Etat du Valais. Enfin, en cours de séance, le président Truffer pouvait adresser un salut tout particulier au conseiller d'Etat Hans Wyr, qui honorait l'assemblée de sa présence.

1978 : une année pas très favorable

1978 n'aura pas été pour la société une année de « grande cuvée ». Cela d'autant plus que les problèmes matériels, économiques, sociaux continuent à se multiplier sans ralentissement comme devait le dire M. Truffer. Le souci majeur de la société aura été la nouvelle loi sur les établissements publics. L'interprétation du Département des finances concernant la redevance et surtout le procédé de son encaissement ont soulevé un vif mécontentement au sein des membres. Dans ce domaine, le comité est intervenu auprès du chef du département, le conseiller d'Etat Wyr, et actuellement, les discussions sont en cours. A ce sujet, le conseiller d'Etat Wyr a déclaré à l'assemblée qu'avec « une volonté de compréhension bien établie de part et d'autre », il serait très certainement possible de trouver des solutions satisfaisantes.

Au cours de l'exercice écoulé, la société a également traité les points suivants :

- le centre de formation professionnelle
- élaboration d'une convention avec l'AVH et l'Etat du Valais.

Le centre de formation professionnelle de Sierre

C'est actuellement la « pierre d'achoppement » de toute la société. Après les divergences ayant opposé au printemps 1978 les cafetiers et l'Association hôtelière valaisanne, la commission s'est remise à l'ouvrage et une convention pouvait finalement être signée le 2 août 1978, qui prévoyait notamment le tournus de la présidence, la formation de la commission d'enseignement, les questions financières, etc. Cette convention est d'ailleurs entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1979 après avoir été homologuée par le Conseil d'Etat en date du 14 décembre 1978 avec toutefois quelques modifications et articles nouveaux. La convention

entre l'Etat du Valais et la SVCRH pour la location des locaux pour les examens est également signée. Aujourd'hui, le comité s'attache à étudier les plans de construction de la maison bourgeoise de Sierre dans laquelle la société veut acheter des étages pour y créer son centre professionnel. Si les plans soumis ont déjà reçu l'approbation de la commission d'édilité de la commune de Sierre, il n'en est pas encore de même en ce qui concerne la commission cantonale des constructions et le tout accuse maintenant un certain retard.

Membres d'honneur et nouveau comité

L'assemblée a enregistré la démission de son vice-président, M. Robert Ballet, de Monthey. Ce dernier, après quinze ans de présence au comité, dont dix à la vice-présidence, demande à être relevé de ses fonctions. L'assemblée admet cette demande et pour marquer sa reconnaissance envers les immenses services rendus par M. Ballet en quinze ans d'activité au comité, elle lui décerne le diplôme de membre d'honneur. Un même diplôme sera ensuite décerné à D. Stamm, de Schaffhouse, président de la caisse d'allocations familiales, qui œuvre depuis d'innombrables années pour le bien des membres de la SVCHR. A noter que c'est la première fois que le titre de membre d'honneur de la société est décerné à une personne établie hors canton.

La démission de M. Ballet voit le poste de vice-président devenir vacant et l'assemblée décide de le confier « ad intérim » à M. Emile Chappot, de Martigny.

15 et 30 ans de sociétariat

L'assemblée avait ensuite le très grand plaisir de passer à la remise des diplômes pour quinze ans de sociétariat et des récompenses pour trente ans de sociétariat. Voici la liste de ces fidèles membres

d'un excellent travail de préparation. Les intéressés, parents, responsables et anciens du club auront dès lors à cœur de les épauler officiellement à cette occasion.

Concert de la fanfare l'Edelweiss

MARTIGNY. - En remplacement du concert qu'elle avait dû renvoyer la semaine dernière, la fanfare l'Edelweiss se produira ce soir jeudi à 20 h. 30 sur la place Centrale.

30 ans de sociétariat

SECTION DE BAGNES & VOLLÈGES

M. Sylvain Biollaz; M^{me} Joseph Magnin.

SECTION DE BRIGUE

M^{me} Thérèse Eyer

SECTION DE CONTHEY

M. Pierre Udry

SECTION D'ENTREMONT

M^{mes} Simone Darbellay et Jeanette-Vernay Biselx

SECTION DE LOÈCHE

M. Edmund Mathieu

SECTION DE MARTIGNY

M^{me} Olga Rigoli; M. Modeste Vouilloz

SECTION DE MONTHÉY

M^{me} Lucie Défago-Martinet

SECTION DE SIERRE

MM. René Fornerod et André Oggier

SECTION DE SION

M^{me} Casimir Beney; M. Francis Follonier; M. Roman Lochmatter; M^{me} Mariette Métrailler-Fournier; M. Marcel Travellotti

15 ans de sociétariat

SECTION DE BAGNES & VOLLÈGES

M^{me} Elyane Deslarzes-Perrodin; M. André Gay

SECTION DE BRIGUE

M. Armin Berchtold; M. Armin Bittel; M^{me} Wilhelmine Lerjen-Clausen; M^{me} M.-Louise Pfammatter-Borter; M. Hermann Zurbriggen

SECTION DE CONTHEY

M. Jean Antonin; M. Jean Evéquoz; M. Henri Pitteloud; M^{me} Marianne Vergères

SECTION DE LOÈCHE

MM. Roman Loretan et Hans Schröter

SECTION DE MARTIGNY

M^{me} Clotilde Corthey; M. Raymond Fleury; M^{me} Marie-Louise Gabbud; M. Pierre Gay; M. Ignace Huguet; M. Gaston Monnet; M^{me} Ugo Panigas; M. Jérôme Produit.

SECTION DE MONTHÉY

M. Francis Dufresne; M^{me} Aimée Gillioz; M. Roger Girardet; M^{me} Marie Perrin-Dubosson; M^{me} Lucie Prosperetti.

SECTION DE SAINT-MAURICE

M. Jean-Jacques Lucianaz

SECTION DE SIERRE

M^{me} Alice Berclaz; M^{me} Thérèse Berchter; M^{me} Annette Epiney; M. Guillaume Fumagalli; M^{me} Irène Tavel; M. Arthur Wenger.

SECTION DE SION

M. Henri Anzévui; M. Georges Dayer; M. Albert Luyet; M^{me} Lucie Métrailler; M^{me} Christine Micheloud; M^{me} Delphine Revaz-Rossier; M. Jacques Sauthier; M^{me} Marthe Solliard.

SECTION DE VIÈGE

M. Philipp Andenmatten; M^{me} Maria Lingg; M. Karl Yvarsson.

Bravo Orsières

Les membres se sont rendus ensuite dans l'après-midi, pour le banquet, à Champex. Il convient de le souligner: la section Entremont avec le président du comité d'organisation de la journée, M. Joseph Baumeler, a fait un magnifique travail. M. Baumeler et son équipe ont judicieusement réparti tous les membres dans tous les hôtels de Champex. Ils ont su également faire appel à la société de musique Edelweiss dont les prestations furent très appréciées lors du très sympathique vin d'honneur offert par l'administration communale sur la place d'Orsières. Auparavant, le vice-président de la commune, M. Jean-Marcel Darbellay, avait salué la société et brossé un tableau aussi court que précis de la vie dans la commune d'Orsières.

Vernayaz: clôture scolaire



Les classes enfantines des écoles de Vernayaz, dans une soirée haute en couleur, marquant la fin de l'année scolaire.

VERNAYAZ (phb). - Sous les auspices de la direction des écoles de Vernayaz, la clôture de l'année scolaire donne lieu, avec tout ce que cela comporte de grâce et d'hésitations juvéniles, à une soirée des plus colorées.

La salle de gymnastique abritait ainsi une jeunesse visiblement houeuse à la veille des vacances, qinsi que de nombreux parents, venus acclamer des saynètes, poésies, jeux, danses, chants, toutes productions pleines de fraîcheur.

On a notamment applaudi les classes enfantines de M^{me} Anne-

Marie Gay-Balmaz et Gabrielle Borgeat, institutrices dévouées, qui en lever de rideau, eurent l'heur de susciter l'enthousiasme général.

Finalement, il appartenait au président de la commission scolaire, M. Gabriel Grand, de faire l'éloge du niveau atteint durant l'année écoulée par les élèves. Il rappela en outre aux parents leur devoir de mettre à profit le temps des vacances pour parfaire, dans une agréable ambiance familiale, le travail méritoire entrepris par les maîtres et maîtresses des écoles de Vernayaz.

Tunnel du Grand-Saint-Bernard

Pendant les cinq premiers mois de l'année: 27 808 véhicules de plus qu'en 1978

MARTIGNY (emb). - Nous avons brossé l'autre jour un tableau exhaustif de la circulation dans le tunnel du Mont-Blanc. Au Grand-Saint-Bernard, la situation est tout aussi brillante, même si l'on excepte une baisse de 0,10% pendant le mois de mai dernier. Ce qui n'influe guère sur la situation générale de 1979.

Lisez plutôt:
Voitures: 43172 (44509) - 1337 - 3%. Moyenne journalière 1393 (1436).
Autocars: 780 (771) + 9 + 1,17%. Moyenne journalière 25.
Camions: 6906 (5628) + 1278 + 22,71%. Moyenne journalière 223 (181).
Tous véhicules: 50858 (50908) - 50 - 0,10%. Moyenne journalière 1641 (1642).

Pendant les cinq premiers mois de mai 1979:

Voitures: 157253 (133759) + 23494 + 17,56%. Moyenne journalière 1041 (886).
Autocars: 2270 (2255) + 15 + 0,67%. Moyenne journalière 15.
Camions: 27043 (22744) + 4299 + 18,90%. Moyenne journalière 179 (151).

Tous véhicules: 186566 (158758) + 27808 + 17,52%. Moyenne journalière 1236 (1051).
Les chiffres entre parenthèses sont ceux correspondant de 1978.

Réminiscences autour d'un chantier sans soleil et sans lune

La lecture de ces chiffres éloquentes me rappelle des souvenirs vieux bientôt de vingt ans.

En 1967, on enregistrerait le passage du millionième véhicule. A la fin du mois de mai dernier - c'est-à-dire après 5552 jours d'exploitation - on en décomptait 6624044 (moyenne journalière 1193).

Que de chemin parcouru depuis le jour où un trax attaqua la montagne à la hauteur de la Cantine-à-Bordon!

Les années se sont succédées, les mois ont passé sur le chantier et aujourd'hui, en examinant le paysage entourant la gare routière du tunnel, beaucoup ont de la peine à se remémorer une prodigieuse époque.

Là fut jadis un grand chantier.

Là ont vécu des hommes de toutes origines, de tous âges. Celui ayant une famille à entretenir, des bouches à nourrir; celui qui n'avait pas trouvé de travail en plaine à cause de son caractère difficile; celui aussi qui, pour pouvoir s'offrir des études ou un apprentissage, accomplissait un dur labeur pour lequel il n'était pas toujours préparé.

Tout un petit monde hétéroclite qui a fini par s'habituer à de pénibles conditions de vie. Un petit monde auquel on appartenait avec fierté. Un petit monde dans lequel on vivait sans soleil et sans lune.

Il y avait aussi les jours terribles de cafard.

C'est pourquoi quelques-uns, là-haut, se sont attachés à organiser des loisirs, des distractions.

Lumière tremblotante et timide, la commune libre du tunnel du Grand-Saint-Bernard est ainsi apparue au centre de cette solitude. Ce sont ceux qui étaient aux commandes qui en ont eu la paternité, l'idée géniale. La plupart avaient déjà de nombreuses années de chantier derrière eux; des heures de labeur, celles de sommeil plus rares. Et cette solide expérience des hommes acquise sur des chantiers où le travail ne s'arrête jamais, où il n'y avait ni jour d'œuvre, ni dimanche.



Si la commune libre s'occupait particulièrement de questions matérielles, elle n'oubliait pas celles spirituelles. Son « évêque », le chanoine Gabriel Pont, officiait chaque dimanche. Cette photo a été prise depuis la fenêtré de la salle du conseil.

Des durs au cœur tendre... L'action fut bénéfique. Car on avait su recueillir les fonds nécessaires en organisant des manifestations de bienfaisance auxquelles le public du Pays des Dranses répondait nombreux.

Les travaux achevés, les autorités de la commune libre mirent en grande pompe les clés du territoire au président de Bourg-Saint-Pierre, Fernand Dorsaz, qui les garde précieusement dans la salle des archives, avec les reliques que sont la bannière, le bâton du taupier, le fameux écriteau d'entrée de l'a localité, l'écharpe du maire Pierre Fiora... et les comptes qui furent toujours bénéficiaires. Le solde en caisse a servi à encourager quelques élèves ou apprentis méritants habitant Bourg-Saint-Pierre.

Ainsi s'est terminée officiellement la vie brève mais combien belle de cette petite commune de fantaisie dont les habitants vécurent l'une des plus grandes épopées techniques du siècle.

Emmanuel Berreau



L'Harmonie de la ville d'Aoste avait tenu à participer à une fête de bienfaisance. A la frontière - c'est-à-dire au col du Grand-Saint-Bernard - elle fut reçue officiellement par les représentants des autorités de la commune libre et ceux de Bourg-Saint-Pierre. On reconnaît, de gauche à droite: le taupier Charles Max, le banneret aostain, le gonfanon de la commune libre porté par un mineur du tunnel, le gendarme Otto Salvisberg, dont la profession officielle est celle de douanier.

Importante assemblée du Football-Club Vernayaz

VERNAYAZ (phb). - L'assemblée générale du Football-Club Vernayaz se tiendra vendredi, dès 20 h. 15, au café de la Poste.

Membres supporters, joueurs et amis du club sont invités en nombre à débattre d'un ordre du jour chargé, comprenant notamment: les élections statutaires, celle du président en particulier, M. Maurice Coudray étant démissionnaire, et celle de l'entraîneur, dont le poste est à repourvoir.

Une assemblée importante pour le FCV, qui possède une phalange de jeunes talents méritants, produit

ACTION

Du 21 au 23 juin

Tomates étrangères 1.65 net le kg

Nescafé classic verre 200g

Dixan tambour 5kg

Sauce à salade Thomy (French Dressing), bouteille 7 dl seul. 2.75 net

Vif bouteille normale 440g seul. 1.90 net

Express super 12 sachets, 125g seul. 2.10 net

Melitta combipack 20m feuille Alu, 30m feuille plastifiée 30 pièces sachets pour congélateur 4.50 net

Cervelas à griller 1 paire, 300g seul. 1.75 net

Roulade forêt noire Leisi 300g maintenant seul. 2.95 net

Choco-Drink Pasco brique 1/2 litre au lieu de -.85 -1.65 net

8.90 net seul.

13.50 net seul.

Vins légers et agréables

La Côte Dorin Bondillon 1977 un vin vaudois léger et pétillant bouteille 7 dl 5.50 net

Côtes-du-Rhône St-Maurice AC 1977 un vin rouge léger et agréable de France au bouquet merveilleux bouteille 7 dl 3.60 net

Val di Chiana un vin blanc léger du sud de la Toscane le litre 3.20 net

Rosé d'Anjou Rémy Pannier le rosé doux et léger de France bouteille 7 dl 3.50 net

Usego

tout près de chez vous

du 18 au 23 juin

Cervelas à griller 1 paire, 300g seul. 1.75 net

Roulade forêt noire Leisi 300g maintenant seul. 2.95 net

Choco-Drink Pasco brique 1/2 litre au lieu de -.85 -1.65 net

Dans tous les magasins pourvus de ce signe

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

La Société des forces motrices de l'Avançon à Bex engage, dès l'été 1979 (fin de la scolarité)

un apprenti dessinateur-électricien

Offres écrites à adresser à la direction, av. de la Gare, 1880 Bex. 22-120

Entreprise de construction, bâtiment, travaux publics et génie civil, cherche

contremaître en génie civil

pour sa section construction de routes.

Le candidat devra avoir de l'expérience dans son métier et être capable de travailler de façon indépendante. Nous attendons vos offres de service. Discretion assurée.

Entreprise F. Bernasconi & Cie
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane.
Tél. 038/57 14 15 28-486

Entreprise de construction bâtiment, travaux publics et génie civil cherche

un technicien en bâtiment ou génie civil

Nous demandons expérience approfondie dans une entreprise de route et génie civil, soit:

- organisation et direction du chantier
- calcul des devis
- métrages et facturation

La préférence sera donnée à un candidat de bonne présentation, ayant de la facilité dans ses contacts avec la clientèle et possédant une bonne formation technique.

Nous offrons: un travail indépendant, les avantages sociaux et techniques d'une grande entreprise. Place stable.

Nous attendons vos offres de service, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire. Discretion assurée.

Direction de l'entreprise F. Bernasconi & Cie, Clos-de-Serrières 31
2000 Neuchâtel. 28-486

On cherche pour **Châteaufort-Contthey**

jeune fille

pour garder deux petits enfants (4 et 2 1/2 ans) et aider au ménage.

Place à l'année ou à convenir. Congés scolaires. Libre le week-end.

Tél. 027/36 33 60 *36-301588

Jeune fille 17 ans **cherche place dans hôtel de montagne**

Période: juillet - mi-août.

Tél. 027/22 67 46 après 19 heures 36-26649

Entreprise à Genève quartier Acacias, cherche pour entrée immédiate **peintres au pistolet polisseurs sur métal**

Bon salaire à personne capable.

Tél. 022/31 12 62 18-4848

On cherche **garçons**

de 14 à 15 ans, pour la cueillette du tabac du 25 juillet au début septembre.

S'adresser au 037/75 10 05 36-26817

Cherchons pour **Sion**

femme de ménage

pour nettoyage d'un cabinet médical le samedi.

Tél. 027/23 31 09 après 18 heures 36-26823

Jeune homme 16 ans

cherche travail

Du début juillet au 15 août.

Tél. 026/5 37 33 36-26844

URGENT! On cherche **cuisinier (ère)**

Pour la saison d'été.

Tél. 027/83 12 18 89-44233

Je cherche **une jeune fille** pour garder un enfant et aider au ménage du 1er juillet 1979 au 1er juillet 1980.

Tél. 027/23 19 91 89-44232

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHÂTEL

Die Verkaufsabteilung unserer bekannten Markenprodukte **Marlboro - Muratti - Philip Morris - Brunette - Flint - Bastos** usw. sucht für die selbständige Betreuung des Oberwallis einen

Vertreter

mit Wohnort vorzugsweise in Visp oder Umgebung.

Wir verlangen:

- deutsche Muttersprache mit sehr guten Französischkenntnissen
- kaufmännische Ausbildung und / oder Erfahrung im Aussendienst
- sehr gute Umgangsformen und Freude am persönlichen Kontakt mit den Konsumenten und unseren Geschäftspartnern
- Bereitschaft, sich mit Initiative und Ausdauer erfolgreich durchzusetzen
- einwandfreien Charakter
- Alter zwischen 23 und 28 Jahren
- Autofahrer

Wir bieten:

- interessante und vielseitige Aussendienststätigkeit für bestbekannte und führende Markenprodukte
- gründliche Einführung und periodische Schulungskurse
- gutes Arbeitsklima und den Anforderungen entsprechende interessante Anstellungsbedingungen

Offerten mit den üblichen Bewerbungsunterlagen sind unter Angabe des Erscheinungsdatums und der Zeitung an die Personalabteilung der **Vereligneten Tabakfabriken AG, 2003 Neuchâtel**, einzureichen.

FTR 2003 NEUCHÂTEL

Mise au concours

Le cycle d'orientation du val d'Hérens met au concours un poste de

maîtresse en économie familiale

Conditions:

- être détentrice d'un diplôme conforme aux exigences légales
- engagement provisoire, à temps partiel
- entrée en fonctions: 27 août

Les offres de service, avec certificats et curriculum vitae, sont à adresser jusqu'au **5 juillet 1979** à la direction du cycle d'orientation du val d'Hérens 1961 **Héremence**. 36-26831

Bureau d'ingénieurs à Sion

cherche

dessinateur en béton armé

Les offres de service sont à adresser sous chiffre P 36-26866 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche **un boulanger-pâtissier**

pour trois mois, évent. plus longtemps, dès le 1er juillet.

Robert Delacombaz, boulangerie-tea-room, Les Acacias, Sierre.
Tél. 027/55 17 23 36-26488

MERKUR

Merkur AG Fellerstrasse 15
3027 Bern Personalabteilung
Telefon 031 55 11 55

Etes-vous un vendeur en alimentation qualifié, ambitieux?

Grâce à votre expérience, vous vous sentez capable d'assumer les fonctions de

gérant

Vous disposez, en plus de connaissances approfondies de la branche, d'un esprit d'initiative, d'indépendance et de flair dans la conduite du personnel.

Remplissez-vous ces conditions? Dans ce cas, nous désirons vous présenter «votre» cd-SUPERDISCOUNT à Martigny de plus près.

Nous attendons votre appel téléphonique ou vos offres de service.

MERCURE S.A., bureau du personnel, Fellerstrasse 15, 3027 Berne, tél. 031/55 11 55.

Les directeurs des offices suisses de réadaptation AI à Sion

SION (gé). - Sous la présidence de M. Rémy Zuchuat, directeur de l'office valaisan, la conférence des directeurs des Offices de réadaptation AI de Suisse siège durant deux jours, dans notre cité.

Les directeurs des 13 offices de réadaptation AI se retrouvent une fois par trimestre pour liquider les

avant la rente. La conférence a discuté les propositions qui seront soumises à l'Office fédéral des assu-

rances sociales (OFAS). Il a été question également des statistiques, de la réglementation anti-cumul. Les participants ont fait part des expériences faites dans différents domaines avant de visiter des centres et homes construits dans la région.



Un groupe de participants au local de la Confrérie des Amis de la laiterie de Champlan.

problèmes qui se posent ou pour faire des études particulières sur un sujet déterminé.

Hier à midi, les participants se sont donné rendez-vous au local de la « Confrérie des Amis de la laiterie de Champlan », si bien aménagé pour recevoir de petits groupes d'invités.

L'assemblée proprement dite s'est déroulée à l'Institut Saint-Raphaël. A son ordre du jour, plusieurs problèmes spécifiques à des directeurs d'offices tels que la coordination avec la Commission centrale de cure (CCC) de Bellikon, la CNA et l'office régional, la réadaptation

M. Rémy Zuchuat, président de la conférence.



AU CENTRE MÉTROPOLE L'Association valaisanne de tourisme pedestre se présente

SION (gé). - L'Association valaisanne de tourisme pedestre organise dans le hall du Centre MMM une intéressante et significative exposition qui durera jusqu'au samedi 23 juin prochain.

Les responsables veulent, par cette exposition :

- faire connaître leur association
- mettre en évidence ses activités
- faire découvrir les chemins pedestres
- recruter de nouveaux membres.

L'AVTP s'occupe tout au long des années de créer de nouveaux chemins pedestres, de les baliser, en collaboration avec les services forestiers, les communes. Elle utilise un employé engagé à cet effet, et bénéficie de la collaboration d'équipes de jeunes gens.

L'exposition en question présente tout d'abord les grandes traversées

du Valais soit à la hauteur des bisces, soit à la hauteur des cols.

Deux grands circuits sont mis en évidence : celui du tour des Dents-du-Midi long de 40 km et qui demande deux à quatre jours de marche ; le tour des Combins avec une longueur de quelque 100 km qui demande 10 à 12 jours de marche. Le prochain grand circuit se réalisera dans le centre du canton, très probablement dans le secteur de Derbornence.

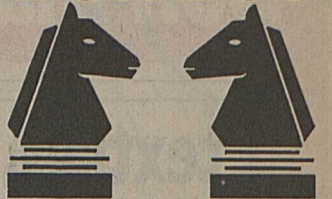
De magnifiques paysages signés Oscar Darbellay et des photos d'animaux de René-Pierre Bille sont accrochés à différents panneaux. Un diaporama de M^{me} Zuber permet de se rendre compte des magnifiques chemins pedestres que l'AVTP entretient ou développe. M^{me} Rose-Marie Glassey, hôtesse en costume, donne à chaque visiteur d'utiles renseignements.



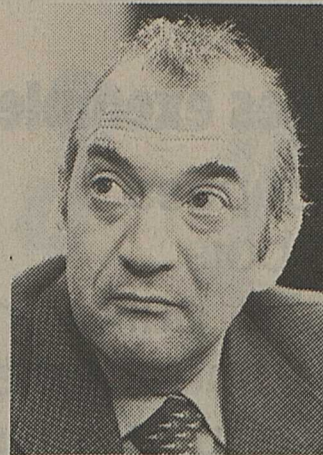
M^{me} Glassey donne des renseignements à une visiteuse.

Finale à rejouer de la coupe suisse Le vice-champion du monde Kortchnoi à Sion dimanche prochain

ECHECS



Le maître international Charles Partos



Le vice-champion du monde Victor Kortchnoi

Le public valaisan n'a certainement pas oublié l'exploit fantastique de Victor Kortchnoi à Baguio, Philippines, l'automne dernier. Mené par

2 à 5 au score, en finale du championnat du monde face au champion en titre Anatoly Karpov, il se fit l'auteur d'une remontée sensationnelle au score, qui força l'admiration des connaisseurs dans le monde entier. Le challenger devait s'incliner ensuite dans la 32^e partie dans des circonstances, qui demeurent peu claires aujourd'hui encore.

Victor, que l'on appelle le terrible ou le lutteur, en raison de sa détermination devant l'échiquier sera présent dimanche prochain dans le hall de la Matze à Sion dès 12 h. 45.

Le réfugié soviétique, dont la montre est désormais réglée sur l'heure suisse, évolue en effet en team cup ou coupe suisse par équipes au premier échiquier de l'équipe Winterthour-Assurances de Wohlen. Cette dernière, on s'en souvient, s'est déjouée relativement aisément de

tous les obstacles de cette compétition nationale jusqu'à la finale du 4 mars dernier à Zurich, où elle ne put venir à bout de la résistance opiniâtre de l'équipe de Sion, qui accédait pour la seconde année consécutive au stade suprême de la compétition. L'équipe valaisanne est formée du maître international Charles Partos et de jeunes universitaires ou étudiants.

La finale à rejouer de dimanche prochain constitue une affiche intéressante à un double point de vue, collectif et individuel.

Bien que les Suisses allemandiques partent favoris une nouvelle fois sur le papier, il serait téméraire de risquer le banco. L'équipe séduisante a déjà prouvé à maintes occasions qu'elle savait se surpasser dans les grandes occasions et comme elle évolue devant son public, le triple 1 x 2 serait plus normal.

Sur le plan individuel enfin, la rencontre au premier échiquier entre le grand maître international et vice-champion du monde Victor Kortchnoi et le maître international Charles Partos promet quelques étincelles. Le maître international, dont l'esprit combatif ne le cède en rien à celui de son prestigieux adversaire est décidé à renouveler l'exploit de la première rencontre où il avait contraint son adversaire au partage des points. Partos évoluait alors, il est vrai, avec les blancs, alors qu'il aura dimanche les noirs, ce qui rend la tâche un peu plus ardue mais pas impossible.

Le Club d'échecs de Sion lance un appel vibrant à tous ses supporters et à tous les échéphiles valaisans, voire romands, afin qu'ils viennent nombreux dimanche prochain dès 12 h. 45 à la salle de la Matze encourager les rouges et blancs.

L'entrée est libre.

G.

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

Affaire de la « bande aux points noirs »

Le jugement

Le tribunal d'arrondissement de Sion a rendu son jugement dans l'affaire du jeune homme, se disant membre de la « bande aux points noirs », dont nous avons relaté mardi les agressions commises sur la personne d'une sommelière. Les juges ont retenu toutes les inculpations de l'acte d'accusation et ont prononcé une peine de 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans. Pendant ce délai d'épreuve, l'accusé devra suivre un traitement médical. Cette condamnation est plus sévère que celle qu'avait demandée le procureur contre ce jeune homme qui, comme l'a reconnu le tribunal, ne jouit plus, en certaines occasions, de toutes ses facultés mentales.

Accident mortel sur un chantier

Une peine d'amende

La deuxième affaire venue en débats lundi était un accident mortel sur le chantier de construction d'une villa à Grimisuat. Inculpé d'homicide par négligence pour n'avoir pas pris toutes les précautions nécessaires à la suite de la suppression de deux panneaux d'un coffrage qui a créé un vide par lequel un ouvrier espagnol est tombé et s'est tué, l'entrepreneur avait entendu requérir contre lui une peine de 45 jours d'emprisonnement avec sursis. Son avocat avait plaidé l'acquiescement.

Le tribunal vient de rendre son jugement : une amende de 300 francs.

g.r.

Centre RLC: un ancien drogué racontera son calvaire

SION (gé). - Demain vendredi 22 juin à 20 heures, au centre Rencontre, Loisirs et Culture (RLC) à la ruelle du Midi, un ancien drogué, qui termine une peine de réclusion de trois ans pour infractions à la loi sur les stupéfiants, racontera son pénible calvaire qui a duré 16 ans et comment il s'est remis finalement sur le bon chemin.

Voici d'ailleurs l'appel qui lui lance lui-même aux jeunes et aux moins jeunes.

« Jusqu'au 10 juillet prochain, je suis pensionnaire de l'établissement pénitentiaire de Crêtlongue où je termine une peine de réclusion de trois ans pour avoir violé les dispositions de la loi sur les stupéfiants.

Etant au bénéfice d'un régime de semi-liberté, je profite pour raconter mon histoire et pour montrer, à tous ceux qui voudront bien m'entendre, une version nouvelle, inconnue de tous, sur les graves problèmes de la drogue.

Il va sans dire que tous ceux qui ont vécu les expériences de la drogue la connaissent, mais pour des raisons diverses, ils ne peuvent la communiquer.

J'ai déjà eu l'occasion d'exposer mon cas et mon histoire, dans plusieurs villes de Suisse. Je pense avoir rendu service à bien des personnes. En tant que toxicomane durant 16 ans, je n'ai pas eu l'avantage d'être conseillé ni renseigné sur les pénibles réalités dues à l'usage de la drogue, car personne n'a eu le courage de me le dire.

N'oubliez pas que tout le monde est concerné par le problème de la drogue. Ne manquez donc pas de venir écouter mon histoire voire de dialoguer au sujet de ce grave problème de la drogue. »

Collision au carrefour de la gare

Deux blessés

SION. - Hier matin, vers 7 h. 10, M. Pius Zurbriggen, né en 1952, domicilié à Saas-Grund, circulait au volant d'un train routier de Sierre en direction de Sion. Au carrefour de la gare, à Sion, il eut la route coupée par le véhicule conduit par M^{me} Marie-Thérèse Bertelletto, domiciliée à Sion, qui arrivait à droite et descendait l'avenue de la Gare. Suite à ce choc, la conductrice et son époux, M. Jean-Jacques Bertelletto, né en 1942, furent blessés et hospitalisés.

Tour du Léman à vélo Une saine fatigue!

Mardi, départ par un ciel nuageux via Le Bouveret et ce furent les montées et les descentes pour atteindre Thonon. Fatigant en vérité. On s'arrêta en cette ville et certains, par le funiculaire, gagnèrent le lac qui, cette fois, renvoyait le soleil tandis que d'autres contemplaient les vitrines. Départ pour Evian où le majestueux Casino attira notre regard. Le soleil était avec nous et nous pique-niquâmes joyeusement contemplant les vagues et les cygnes.

Visite de la ville et départ à nouveau ; nous passâmes par

Vougy admirer l'église dont la conception architecturale nous étonna. Ainsi, étape par étape, nous franchîmes sans encombre la frontière et arrivâmes en notre canton du Valais. Ce fut une journée pénible du fait des montées et des descentes ; des camarades se sentaient fatigués, mais ce fut une réelle journée touristique, du fait de la visite de ces deux villes coquettes et pittoresques.

Salutations à tous. On se porte bien.

La classe

AU SECOURS

Pour les cabossés de la vie

Création d'une Cité d'urgence «EMMAÛS» EN VALAIS

Report de liste du 18 juin 1979	88 814.40		
2191. B. Roth, Viège	5.—	2203. Annie Roh, Sion	40.—
2192. Léontine Lasvaladas, La Bâtiarz-Martigny	5.—	2204. Annick et Christophe, Sion	40.—
2193. Rémy Carron, Fully	5.—	2205. Anonyme, Les Marécottes	50.—
2194. C. Vouillamoz, Saillon	10.—	2206. Claudine Bonvin, av. Maurice-Troillet, Sion	50.—
2195. Louis Monnet, Chemin	10.—	2207. Louis de Kalbermatten, Sion	50.—
2196. Anonyme, Martigny	10.—	2208. Jean Veuthey, Industriel, Martigny	100.—
2197. J. Vernay, Sion	20.—		
2198. Anne-Lise Oggier, Turtmann	20.—	Total	Fr. 89 339.40
2199. Ida Stamm, Closillon, Monthey	20.—		
2200. Anonyme, Les Rasses Evionnaz	20.—		
2201. A. S., Sion	30.—		
2202. O. M., Miège	40.—		

A la demande de plusieurs lecteurs, nous rappelons le numéro de compte de chèque : Association Emmaüs-Valais, Sion, c.c.p. 19-4088.

Café-restaurant du Simplon Saint-Léonard

Tous les jours:
- petits menus à Fr. 7.50
- spécialités du pays
- et à la carte

Petite salle pour sociétés.

Tél. 027/31 22 37
Fam. Spano-Bonvin

NOUVEAU en 4 Pack

RheinGold

BEER

de **CARDINAL**

Vente itinérante des Ets Waro SA à partir du 18 juin 1979 à Roche.

Bon marché, meilleur marché, encore meilleur marché.

textiles, jouets, articles ménagers etc.

Voici quelques exemples:

- petites poupées dès Fr. -.50
- jouets au bois dès Fr. 1.-
- pantalons et pullovers pour enfants dès Fr. 5.-
- pantalons pour dames et messieurs dès Fr. 10.-
- pullovers pour dames et messieurs dès Fr. 10.-
- blouses pour dames dès Fr. 5.-
- etc.

Du 18 au 30 juin 1979 dans notre parc:

Exposition de voitures d'occasions

présentées par le Garage Gailloud d'Aigle
Tous les véhicules sont vendus avec «Garantie ok»

Hyper-Discount Roche

vis-à-vis Magro



Nos heures d'ouvertures:

lundi-vendredi 09.00-12.00 h
13.30-18.30 h
samedi 08.00-17.00 h

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Urgent!

On cherche

**serruriers
de construction
monteurs-
électriciens**

Travaux en Suisse romande.

Salaire élevé.

Tél. 025/71 58 91

36-6836

Médecin de Sierre cherche

aide médicale diplômée

Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-26766 à Publicitas, 1951 Sion, ou téléphoner au 027/55 24 52.

La pizzeria Choucas Loèche-les-Bains cherche, pour tout de suite

**un serveur
ou une serveuse**

Tél. 027/61 24 13

36-26761

Acifer Martigny S.A. cherche

2 manœuvres

pour atelier de façonnage.

S'adresser par téléphone au 026/2 62 26. Demander M. Dirac.

36-66

Entreprise de la place de Sierre cherche

conducteur pelle rétro

Engagement tout de suite. Salaire intéressant, caisse de pension et autres avantages.

Faire offre sous chiffre P 36-900253 à Publicitas, 1951 Sion.

Engage

sommelier - sommelière

Entrée tout de suite. Fermé le dimanche.

Café-restaurant du Grand-Pont Michel Jean, Sion. Tél. 027/22 20 09

36-1305

Cherchons

personne de confiance

pour tenir le ménage.

Villa moderne.

Tél. 027/41 47 15
41 26 34

36-26837

Hôtel sur la route du Grand-Saint-Bernard cherche

une serveuse

pour la saison d'été

Entrée début juillet. Débutante acceptée. Bon salaire.

Tél. 026/4 13 02

36-26848

Garage Montani

Agence Toyota 3960 Salquenen/Sierre

cherche, pour entrée tout de suite ou à convenir

mécanicien auto

Tél. 027/55 63 62 ou se présenter.

36-12399

Crans-Montana
Magasin de sport - confection cherche

**vendeuse bilingue
aide-vendeuse**

Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire à case post. 5, 3962 Montana ou tél. 027/41 24 37. 36-26830

15jähriges Mädchen sucht während Juli und August



Arbeit

im Hotel oder Haushalt.

Tel. 027/63 17 54
36-26868

N'abandonnez pas, mais mettez une annonce dans le « NF »

VÉHICULES AUTOMOBILES

R. Revaz
SION
Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41
vous offre cette semaine

- Commodore coupé 2,8 l 1977
- Commodore GSE 2,8 l 1973
- Ascona 16 S luxe 1977
- Ascona 12 S, 3 modèles 1977
- Alfetta 1800 1974
- Mazda Estate 1977

**Camionnettes
TOYOTA DYNA**

Charge utile: 1700 kg
Roues: jumelées
Pont: alu

Expertisées - Garanties 1 an

UTILITAIRES OCCASIONS
Route de Flinges 2 - Sierre
Ed. Reynard - Tél. 027/55 46 91
VENTE - ACHAT - CREDIT

Occasions

- BMW 2000 coupé, aut., 1968
- Mercedes 219, 1956, 4 portes
- Mercedes 280 SE, 1971
- Oldsmobile Custom Supreme coupé, 1973
- Simca 1301 break, 57 000 km
- Peugeot 304 S, 1973
- Fiat 132, 4 portes, 1973
- Fiat 126, état de neuf
- Volvo 122 aut.
- Austin Allegro S, 1973
- Fourgon VW 1600, parfait état

Jean Rey, automobiles
Avenue de France 63, Sion
Tél. 027/22 36 17
Achat - Vente - Reprise
Financement

36-5609

**Vous trouverez
chez nous des occasions
à meilleur compte!**

**6 utilitaires TOYOTA
Garage
MONTANI**

Salquenen/Sierre
Tél. 027/55 63 62
Pas d'acompte.
Occasions très soignées.
Garantie.

**Bon parce que
du représentant Toyota**

A vendre pour bricoleur

**Toyota
Corolla 1200
de luxe**

Année 1973.
Moteur 58 000 km.

Tél. 025/71 23 07
dès 18 heures
36-26843

A vendre cause décès

**Sunbeam
Avenger 1300**

modèle 1975
59 000 km
Bas prix.

Tél. 027/86 26 52
*36-301585



Fête des enfants à la Castalie

Samedi 23 juin, dès 11 heures

- Concert-apéritif par l'Harmonie de Monthey
- Chants par un groupe de filles du cycle d'orientation de Monthey
- Le chanteur Michel Villa de Loèche
- Fanfare L'Union instrumentale, de Troistorrents
- Groupe folklorique Au bon Vieux-Temps, de Troistorrents
- Duo de clowns Jerry-Cane
- Magicien Milletrucs
- Lâcher de ballons - 1er prix: un baptême de l'air
- Poneys - Tilbury
- Tremolino
- Jeux - Tombola
- Grillade - paella (spécialité espagnole) - frites
- Buvette - sangria - pâtisseries, etc.
- Stands de vente

Invitation cordiale à tous!

Nous vous évitons, à vous et à votre BMW de rester en rade pendant vos vacances.

La meilleure manière de s'épargner les pannes en route est de les prévenir avant le départ: en nous confiant votre BMW. BMW - plaisir de conduire



Garage Edelweiss
S.Weiss, tél. 027/361242
1964 Conthey
Rte Cantonal

RF5179

prix exceptionnel

Yogourts

180 g, arômes assortis
Crémère, Cristallina



60 magasins valaisans vous garantissent fraîcheur et prix



Dentelles

Le «HIT» de l'été en fine dentelle blanc, poudre et noir

B 65-85
C 70-90

9.80

UNIP

la Source

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Sion
magnifique villa
Situation exceptionnelle avec vue imprenable.
Salon, séjour, 4 chambres.
Locaux de service, garage.
Fr. 350 000.-
Affaire très intéressante.
Ecrire sous chiffre P 36-900231 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche à acheter à Sion
terrain à construire
pour petit immeuble de 10 appartements environ.
Faire offres à Denis Chavaz
Route de Loèche 22, Sion.
Tél. 027/22 02 89
36-26591

A louer ou à vendre à **SIERRE**
STUDIO meublé ou non
Libre tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements s'adresser à
AGENCE MARCEL ZUFFEREY SIERRE
Tél. 027/55 69 61
36-242

Réelle affaire
A vendre
Châteauneuf-Conthey
en bordure de route
parcelle de 2560 m2
entièrement clôturée, avec constructions existantes pouvant servir de dépôts, ateliers, expositions, etc.
Fr. 200 000.-
Offre sous chiffre P 36-900232 à Publicitas, 1951 Sion.

Bungalows pour vacances au Tessin
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au lac de Lugano.
Dès Fr. 10.- par personne. Libre jusqu'à 7 juillet et depuis le 18 août.
S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6
6900 Lugano, tél. 22 01 80 - 71 41 77

A louer à Sion, quartier Wissigen
un studio meublé
Date d'entrée le 1er juillet.
Agence immobilière Armand Favre Sion.
Tél. 027/22 34 64
36-207

De l'argent comptant immédiat

par poste: un chèque dans une enveloppe neutre, encaissable en tout temps à chaque guichet postal! Discret, simple, commode!

p.ex. Fr. 6'000.-, remboursables selon désir en 12 jusqu'à 60 mensualités de Fr. 136.80 à Fr. 539.25.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise:
libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti
sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!
Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.



Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de _____ **Mensualité désirée** _____ **env. Fr.** _____

Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue/no _____

N.P./lieu _____

Né(e) le _____ État civil _____

Profession _____

Employeur _____

Salaires mensuel Fr. _____ Revenu de l'épouse Fr. _____

Date _____

Signature _____

Offre-reprise du jubilé

Pourtant, il est peut-être temps de songer à échanger votre ancienne machine contre un modèle super-longévité signé GEHRIG. En cette année de jubilé, nous serons d'ailleurs particulièrement généreux. La gamme des machines à laver et des séchoirs GEHRIG propose à coup sûr la machine à l'exacte mesure de vos besoins: de 4 à 6 kg de linge sec, autonome ou ancrée dans le sol, avec commande par monobouton ou sélection individuelle du programme.

Bon pour un devis «reprise de jubilé»

Nom: _____

Prénom: _____

NPA/localité: _____

Tél.: _____

Mon ancienne machine: _____

Marque: _____ Modèle: _____



A envoyer à F. Gehrig & Cie S.A., 6275 Ballwil.

GEHRIG

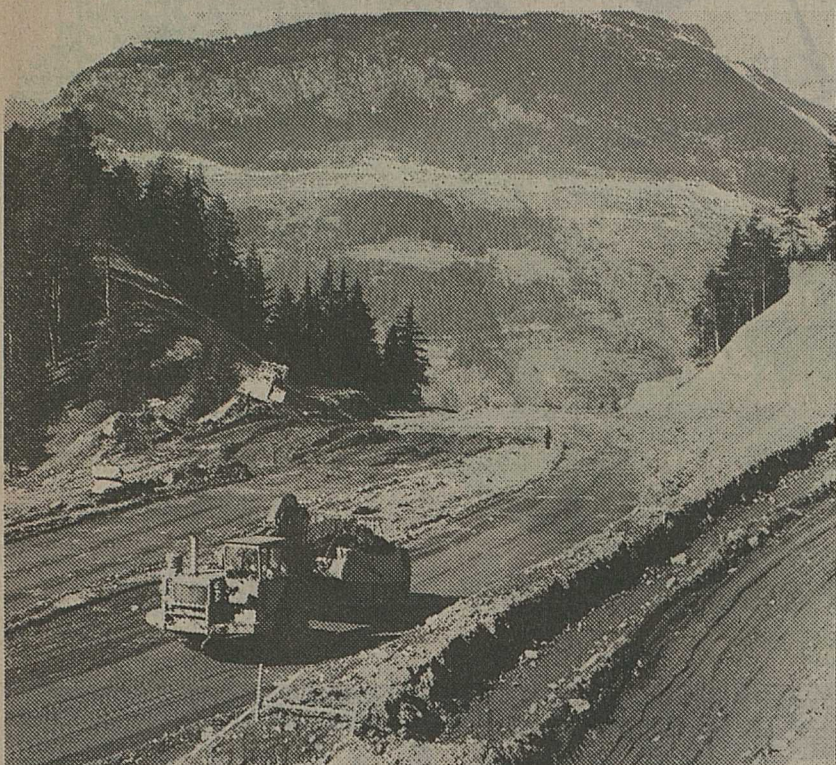
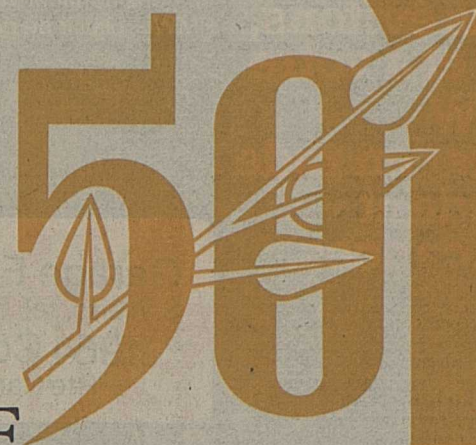
tient ce qu'il promet

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

Stuag

STUAG VALAIS fête son 50^e ANNIVERSAIRE



Route nationale N9 du Simplon, les dessus de Ried-Brig, en construction



Route nationale N9 du Simplon, à Ried-Brig



Pose d'un revêtement bitumineux spécial en «Hot Rolled Asphalt» HRA sur le viaduc de Riddes.

Cinquante années de construction de routes et de travaux publics, voilà certainement une raison suffisante pour passer rapidement en revue l'histoire de Stuag Valais.

En fait, les débuts de Stuag dans notre canton remontent à 1917 déjà, avec le rachat d'une carrière au Bouveret. Cette carrière fournissait à l'époque la matière première, pavés et empierrement, pour la construction de routes dans toute la Suisse romande.

C'est en hiver 1928-1929 que M. Xavier Haenni, chef d'arrondissement, fut chargé de l'édification de Stuag Valais. Il fallait vraiment une bonne dose de courage et de confiance pour créer une entreprise dans ces temps troublés, alors que les premières vagues de la crise économique déferlaient à l'horizon.

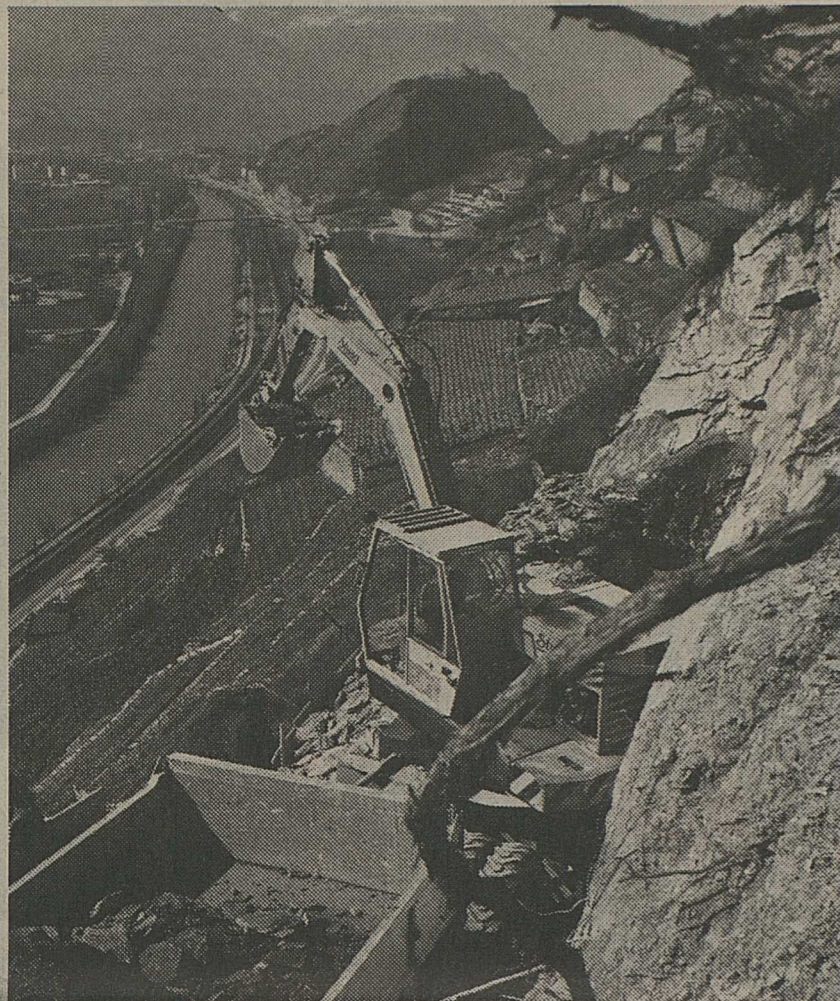
Pourtant, à peine la jeune entreprise avait-elle surmonté ces difficultés que d'autres problèmes surgissaient avec la guerre qui ravageait l'Europe. Maintien de l'activité malgré le service actif, perte de matières premières due aux saisies de l'administration militaire, triplement du prix des produits de base sont quelques-uns des problèmes à la solution desquels les responsables d'alors durent consacrer toute leur énergie.

Durant les années de guerre 1939 à 1945, de grandes galeries furent percées à Mörel, Grens et Vex. L'aérodrome militaire de Sion dut être construit en un temps restreint.

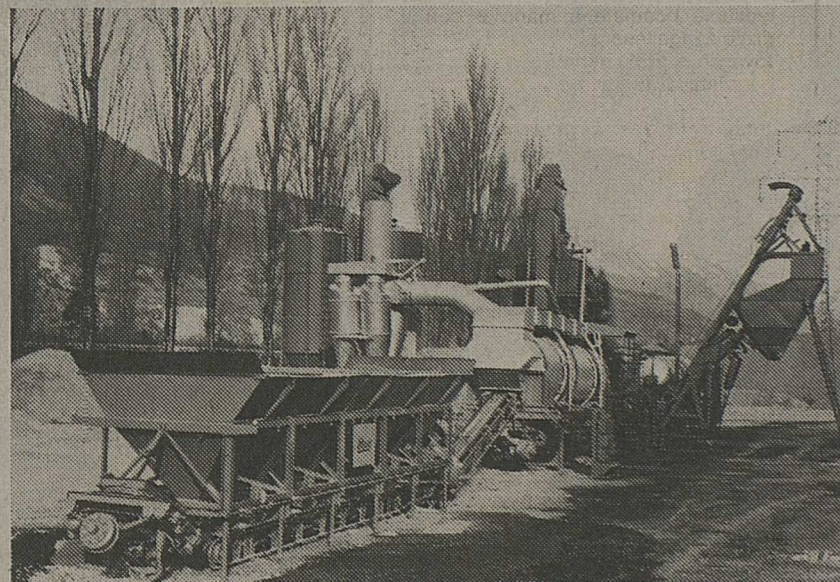
Le premier poste d'enrobage pour revêtements a été mis en service en 1946 à Sion. Plus tard, d'autres installations furent créées à Vouvry et Viège. Le nouveau dépôt-atelier a été établi en 1972 à Ardon près de nos logements d'entreprise.

Des années de travail acharné et constant ont permis à Stuag Valais de consolider et d'améliorer sa position. Elle offre aujourd'hui à environ 130 personnes une place de travail et un revenu stables et sûrs. Il est important de considérer que la majorité de nos collaborateurs sont des gens du pays, ce qui, pour une entreprise de construction, ne va pas forcément de soi. Stuag, qui tient à maintenir ce principe de sa politique du personnel, s'efforce à cet effet de créer des places d'apprentissage aussi bien dans le domaine commercial que dans celui de la construction, afin de contribuer à la formation professionnelle des jeunes gens et jeunes filles de notre région.

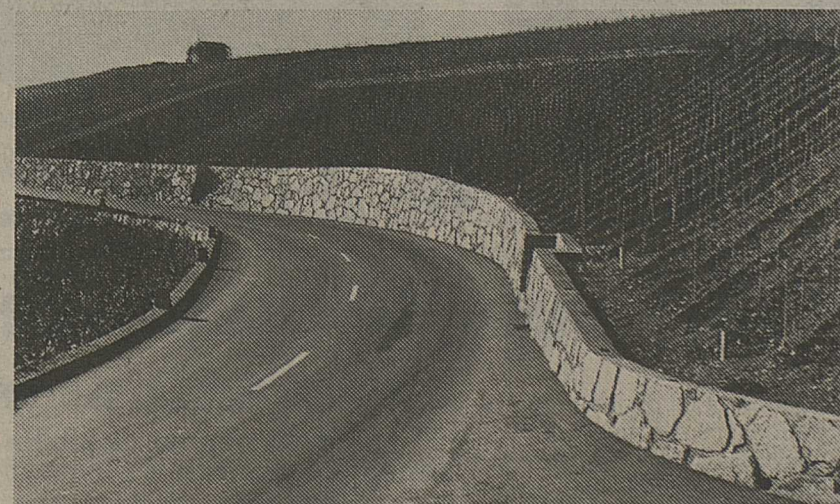
La direction de notre entreprise peut avec fierté dresser le bilan de ces cinquante années. L'acquis, de même que l'expérience de notre personnel et un parc de machines d'une valeur de plus de quatre millions de francs, nous permettent d'assurer l'exécution impeccable et à des prix raisonnables des travaux qui nous sont confiés. Les photographies de ces projets récemment réalisés démontrent aussi que les prestations de notre entreprise ne se limitent pas à la construction de routes, mais s'étendent aux secteurs les plus variés.



Route viticole Sion-Molignon.



Poste d'enrobage à Bramois



Aménagement viticole avec défoncement de vigne et élargissement de route à Loc-sur-Sierre.



Bureau

Rue du Midi
1950 Sion
Tél. 027/22 54 21

Ateliers et dépôts

1917 Ardon
tél. 027/86 16 72

Postes d'enrobages

Bramois : tél. 027/31 18 37
Vouvry : tél. 025/81 13 41
Viège : tél. 028/46 32 02

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Félicien Clavien
Bureau d'études géotechniques et hydrologiques
Rue de Lausanne 39
Sion et Brigue
cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir

apprenti dessinateur du génie civil

Possibilité de faire un stage d'essai pendant les vacances.
Tél. 027/22 95 44 ou 23 34 36

On cherche

une sommelière

Trois jours par semaine.
Travail en équipe.

Se présenter au café de la Place à Monthey.

36-100419

Activité accessoire offerte à

représentant

visitant les magasins de tabacs-journaux du canton du Valais.

Travail à la commission.

Offres à Monica Diffusion
Case postale 393
1000 Lausanne 17

138.657.129

Distillateur

serait engagé.

Date à convenir, semaine de cinq jours, bon salaire.
Appartement à disposition.

Prendre contact avec
Distillerie Sydler
2012 Auvormier
Tél. 038/31 21 62

28-20985

Affermata ditta Svizzera del ramo tessile, cerca per subito

rappresentanti

(anche con permesso B)

a tempo libero, per la vendita dei nostri prodotti di corredo:

- lenzuola ricamate a mano o con pizzo sangaliese
- tovaglie di tutti i generi
- coprilletti di burano e a uncinetto, ecc.
- tutta la merce a garantita ed il campionario a consegnato gratuitamente.

Ottime prestazioni sociali e assistenza continua nella vendita.

Tutti i collaboratori (trici) saranno introdotti accuratamente nel ramo. Una vostra telefonata ci farebbe piacere.

Bewerha S.A., Berna.
Tel. 031/22 72 08

Nous engageons, pour entrée tout de suite ou date à convenir

chauffeur-livreur

poids lourds

Expérience sur train routier souhaitée.

Faire offres à Ch. Duc S.A., Magro
Route de Préjeux, Sion.
Tél. 027/23 26 51

36-2021

DENNER

Actions à partir du 21.6.79

économie garantie!

nouveau chez DENNER



Jus de pommes

«Natur trüeb»

comme fraîchement pressé pasteurisé

1 litre

1.95

Nescore



Emballage économique

pour votre café au lait

2x200g ~~11.80~~

10.50

FARMER'S BEST



«pomme verte»

lessive complète 30°-60°-95°

5 kg ~~15.50~~

12.90



Chocolat Rast

Picnic 100g ~~1.80~~ **1.80**

Noisettes 400g **3.80**

Lait des Alpes 400g **3.80**

Napolitains cornet 250g ~~4.45~~ **3.55**

Dragées au chocolat 2x160g ~~3.40~~ **2.50**

nouveau chez DENNER



Brio

anticalcaire

Votre vaisselle éclatante

700 ml ~~2.15~~

1.75



Oulevay Bricotti

délicieuses tranches pâtisseries aux abricots

200g ~~1.95~~

1.55

nouveau chez DENNER



sangria Tapias

la boisson nationale espagnole à base d'un authentique vin rouge du pays complété par des jus de fruits frais

75 cl ~~2.45~~

1.95



1001 Lady Fresh 175g

spray déodorant au parfum de classe **3.60**

1001 Men's Fresh 175g

spray déodorant à l'apre fraîcheur masculine **3.90**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Le premier quotidien du Valais vous offre

● les plus belles images en couleurs du Valais

● tous les sports, tous les sportifs de chez nous

● la réflexion non la sensation

● le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

58.—

jusqu'au 31 décembre 1979

(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom: _____

Prénom: _____ Fils (fille) de _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Grave accident sur un chantier de Sierre: un blessé

SIERRE (ag). - Alors qu'il était occupé sur un chantier situé à la rue du Bourg à Sierre, un ouvrier fut victime d'un grave accident, mardi, aux environs de 13 h. 45.

Selon les témoignages recueillis, M. Max Mettler, de Flawyl, se trouvait sur un plateau porté par une grue, en compagnie d'un camarade. A un moment donné, ce plateau bascula et les deux hommes furent projetés dans

le vide.

M. Mettler tomba très lourdement sur le sol et fut sérieusement blessé, ayant reçu le chargement du plateau (des planches) sur le corps. Il a été immédiatement transporté aux soins intensifs de l'hôpital de Sierre par ambulance.

Son camarade, M. Ernst Mechler, moins atteint, a subi un contrôle médical et a pu regagner son domicile.

Soirées sierroises 1979: un riche programme

SIERRE (ag). - Organisées par l'Office du tourisme de Sierre et Salquenen à l'intention des hôtes et des habitants de la cité du soleil, les soirées sierroises remportent chaque année un immense succès.

La formule sera rééditée en 1979, tous les vendredis, dès 20 h. 30, sur la terrasse de l'hôtel de ville. Un riche programme a d'ores et déjà été arrêté par les responsables. Voici donc les manifestations qui figurent à l'affiche:

29 juin: concert donné par la Géronde, Harmonie municipale de Sierre, placée sous la direction de M. Edouard Zurverra;
6 juillet: productions de l'Ensemble de cuivres valaisan;
13 juillet: le groupe théâtral les Déboussolés présente une pièce en deux actes d'Yves Jamiaque *Acapulco Madame*;
20 juillet: Omnium cycliste;
27 juillet: évolutions des danseuses de l'académie Cilette Faust et productions de la Coccinelle de Miège;
3 août: danses des Zachéos, groupe folklorique sierrois à la réputation bien établie;
10 août: les patoisants, musiciens et danseurs du groupe Lè Partichiou de Chermignon;
17 août: Chansons de Vercorin et productions des fifres et tambours sierrois;
24 août: (cette soirée se déroulera à Muraz): le *Singulier combat du chevalier Gaspard*, une pièce en un acte et sept tableaux de Louis Gaulis. Les fifres et tambours de Saint-Luc et la Société de chant de Muraz apporteront leur précieux concours à cette soirée.



Les Zachéos, un groupe qu'il n'est vraiment plus nécessaire de présenter.

Sortie d'été pour les enfants de la crèche de Beaulieu



SIERRE (ag). - Sous la conduite de sœur Colette et de leurs monitrices, les quelque 75 enfants fréquentant la crèche de Beaulieu à Sierre, prenaient hier, vers 13 h. 30, le départ pour leur traditionnelle course d'été. A bord d'un bus frété pour l'occasion, les bambins se rendirent au Christ-Roi, au-dessus du village de Lens, pour passer quelques heures de détente sympathique. Comme on peut le voir sur notre photo, prise dans la cour de Beaulieu, une fébrile animation régnait parmi les enfants tout heureux de profiter ainsi du soleil et du bon air.

ENSEIGNANT FÊTÉ SUR LE HAUT-PLATEAU

MONTANA (ag). - Mardi soir, dans un établissement public de Montana-Village, le personnel enseignant chargé de la bonne marche des seize classes de Chermignon et de Montana-Village se réunissait à l'occasion de la fin de l'année scolaire.

Des représentants des communes précitées, ainsi que le prier Praplan, curé d'Ollon et M. Michel Zuber, inspecteur scolaire assistaient également à cette sympathique petite fête.

Un instituteur méritant, M. René Duc, de Chermignon-Dessous fut honoré lors de cette rencontre placée sous le signe de l'amitié. Quittant l'enseignement après 45 années de fidèles services, il reçut en témoignage de reconnaissance une magnifique pendule neuchâteloise. Nous lui adressons ici toutes nos félicitations.



De gauche à droite: M^{me} Duc, M. René Duc, le prier Praplan et M. Michel Zuber, inspecteur.

UN JOUR AVEC: Claudy Valentini

Si vous songez aux footballeurs en prononçant le nom de Valentini, vous êtes à peu près dans le vrai, car Claudy est le frère des sportifs forts connus en Romandie.

Claudys Valentini est un excellent peintre et l'entreprise qu'il partage avec son père Mario et son frère Roméo, est fort connue à la ronde. Il a également à son actif un diplôme de peintre en lettres qui lui permet de développer avec une grande facilité ses talents de graphiste. N'a-t-il pas conçu, il y a à peine un mois, l'ensemble des décorations et le cortège du Festival des harmonies valaisannes? Claudy Valentini compte plusieurs cordes à son arc, puisqu'il possède également un livret de musique. Membre de la Géronde, il a parcouru l'Europe avec l'orchestre rustique des Zachéos, contribuant ainsi à l'habile diffusion de la musique de Jean Daetwyler.

Le musicien trotteur n'a toutefois pas encore déposé ses chaussures au vestiaire! En effet, la course à pied est son sport favori, son passe-temps préféré.

«C'est devenu un virus dont je ne peux me passer», explique Claudy, qui, chaque soir, par-

court ses dix kilomètres d'entraînement. Son plus grand rêve: courir à travers New York, parmi les gigantesques façades de verre.

Les façades ont toujours été très belles après le passage de Claudy Valentini, et Sierre lui en doit d'innombrables.

Bon vent donc à Claudy Valentini.



De la Raspille au glacier du Rhône

Fifres et tambours viégeois

Un 50^e anniversaire prometteur!

VIÈGE. - Lors de l'assemblée extraordinaire qui réunissait lundi soir les membres des fifres et tambours viégeois, plusieurs décisions furent adoptées en vue du cinquantième anniversaire de cette société.

Pour assurer le bon déroulement de ces festivités, fixées au dimanche 26 août prochain, un comité d'organisation a été formé sous la présidence de M. Paul Halter, conseiller communal.

Pour marquer l'événement, une

plaquette-souvenir sera éditée. Plusieurs manifestations trouveront place le dimanche, dont notamment la bénédiction d'une nouvelle bannière bienvenue. La partie officielle comprendra, outre un service divin et une visite au cimetière, une réception organisée par la municipalité suivie de discours et d'un cortège à travers les rues du Vieux-Bourg.

Un demi-siècle que nous souhaitons d'ores et déjà placé sous le signe de la réussite!

L'ASSOCIATION SUISSE DES PARALYSÉS DÉCLARE: LE RAPPORT LUTZ: UNE INSULTE AUX HANDICAPÉS

Lettre ouverte à Monsieur le conseiller fédéral Hans Hürlimann, chef du Département fédéral de l'intérieur.

Lors de son assemblée des délégués, tenue à Montana le 16 juin 1979, l'Association suisse des paralysés (Schweizerische Vereinigung der Gelähmten, ASP/ASVG) a discuté le rapport Lutz.

L'ASPr se félicite des efforts du groupe de travail visant, par des mesures d'organisation, à accélérer les décisions des instances de l'assurance invalidité (AI).

L'ASPr admet que la préoccupation du groupe de travail d'empêcher l'octroi de prestations abusives est justifiée. Le rapport accorde cependant à ce problème une place tellement prépondérante que toutes les questions sont traitées presque exclusivement sous ce jour. Force est de constater, en effet, que l'opinion d'une majorité du groupe de travail selon laquelle

1. les instances de l'AI seraient trop généreuses et
2. il y aurait, chez les invalides, une tendance générale à essayer d'obtenir des prestations abusives inspire le rapport de bout en bout. Quelques exemples:

RCC p. 275: Le fait que la proportion de rentiers AI par rapport à la population résidente varie fortement d'un canton à l'autre, s'écarterait considérablement de la moyenne suisse vers le haut et vers le bas, est commenté comme suit: «De telles constatations pouvaient donner à croire que l'AI accordait ses prestations de manière trop généreuse.»

Le groupe de travail n'envisage pas l'autre possibilité, à savoir que les différences entre cantons pourraient aussi provenir, en partie, du fait que certaines commissions AI se montrent trop restrictives.

RCC p. 285: Le groupe de travail note avec réprobation que «dans les cas douteux, les commissions ont aussi tendance à prendre des décisions trop favorables aux assurés en considération de motifs essentiellement sociaux», et plus loin, que les spécialistes du secteur assistance sociale «s'engagent cependant trop loin, comme s'ils étaient les «représentants» des assurés».

RCC p. 288: «Les autorités juridictionnelles... ont parfois tendance, dans les cas-limites, à trop protéger les assurés... «On en arrive à se demander si ces données» (taux d'incapacité de travail estimés par les médecins traitants) «n'ont pas été, parfois, fournies à dessein avec trop de bienveillance.»

Le groupe de travail est donc d'avis que les instances de l'AI devraient, en cas de doute, se prononcer toujours contre l'assuré.

RCC p. 289: «Il convient d'empêcher que ne se propage dans la population une nette tendance à considérer l'obtention de rentes par la ruse comme l'exploit d'une personne plus habile que malhonnête.»

RCC p. 298: «L'assuré invalide... doit aussi comprendre qu'une société en bonne santé compte sur la volonté de tous ses membres de travailler et de se réintégrer dans le circuit économique; et que le désir égoïste de vouloir à tout prix être

mis au bénéfice d'une rente doit être combattu.»

Cette attitude malveillante et cette tendance à imputer à l'ensemble des invalides l'existence - certes regrettable - de quelques abus sont non seulement irritantes, mais sont aussi ressenties comme une insulte par la grande majorité des handicapés dont le plus grand désir est de se réintégrer et de travailler, et qui n'hésitent pas à surmonter des fatigues et des difficultés considérables pour atteindre ce but.

L'ASPr regrette que le groupe de travail préconise d'éliminer l'assistant social des commissions AI, car elle est d'avis que dans la plupart des cas sur lesquels la commission plénière est appelée à statuer, les aspects sociaux ne doivent pas être négligés.

L'ASPr apprécie le travail des offices régionaux AI et s'étonne pour cette raison de l'opinion émise par le groupe de travail, selon laquelle (RCC p. 285): «Dans les problèmes de réadaptation, les commissions AI adoptent trop facilement le jugement émis par les offices régionaux.» L'ASPr redoute en outre que l'intégration proposée des offices régionaux dans les secrétariats des commissions AI n'ait pour effet de reléguer à l'arrière-plan les points de vue sociaux et psychologiques - dont l'importance pour la réussite d'une intégration est évidente - au profit de schémas de pensée purement administratifs.

L'ASPr note avec satisfaction que le groupe de travail recommande d'examiner à nouveau la possibilité d'un nouvel échelonnement du

degré de l'invalidité et d'une nouvelle gradation de la rente (même si le motif du groupe de travail est uniquement d'«empêcher l'octroi de prestations inadéquates» et s'il «a songé en premier lieu à rendre plus difficiles les conditions d'octroi des prestations AI» (RCC p. 295).

L'ASPr pense, pour sa part, que la réglementation actuelle n'est guère de nature à stimuler le zèle au travail, puisqu'un invalide qui, au prix de grands efforts, arrive par exemple à mériter une augmentation de salaire de 50 francs par mois, peut perdre de ce fait une demie rente d'invalidité se montant à plusieurs centaines de francs. Un échelonnement analogue à celui pratiqué par la Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents ou par l'assurance militaire, conformément à la motion Kaspar Meier du 14 juin 1978 au Conseil national, serait hautement souhaitable.

L'ASPr trouve choquant que, selon les instructions de l'OFAS (RCC 1979/1), les assurés dont le gain n'est que de peu inférieur aux limites donnant droit à une rente (par exemple 49%) doivent désormais faire l'objet d'une surveillance particulière.

L'ASPr se demande si à l'avenir, lors de la constitution de groupes de travail analogues, la participation d'un ou plusieurs représentants des principaux intéressés (des invalides, dans le cas présent) ne contribuerait pas à éviter une attitude aussi unilatérale que celle qui caractérise fâcheusement le rapport Lutz.

avec chaque bouteille de Cynar

**Notre spécialité:
housses pour voitures**



Standard ou sur mesure, 30 qualités différentes; également grand choix de housses en peaux de mouton

dès Fr. **56.-** la paire (pose gratuite)

Aussi sur mesure, housse « Car Mouton » LS classe de luxe



Tél. 027/31 27 36



Seulement jusqu'au 30 juin!

Grande exposition

Ouverte tous les jours de 8 à 18.30 h - Samedi jusqu'à 17 h
Entrée libre!
Tél. 027 - 22 38 09

«Monde fascinant du beau meuble»

Meubles - Meubles rembourrés - Tapis de fond - Rideaux - Tapis d'Orient

Les plus récents modèles!
Les plus riches idées pour fonder ou embellir votre foyer! **Prix sensas!**

COOP CITY
«L'Etoile»

SION

Rue du Scex

Essence gratuite/
Remboursement du billet CFF
pour tout achat dès Fr. 500.-



Profitez vous aussi encore!

Pour une coiffure plus jeune

Mode 79

ligne Disco
coiffures remontées
tresses, etc.

SION

Salon Bel-Etage
Bât. Richelieu
Tél. 027/22 59 86

Coiffure
de la Matze
Tél. 027/22 38 81

Magasin à roulettes.

Mini 1100 Clubman: 1097 cmc, 33,1 kW (45 CV)
DIN de puissance, traction avant, 4 personnes et 450 l de capacité de charge ou 2 personnes et 1020 l de capacité de charge.
Fr. 9250.-

2E MULTI GARANTIE
sur demande moyennant supplément.

Austin Morris Mini
Garage Emil Frey S.A.
Rue de la Dixence 83
1950 Sion
Tél. 027/22 52 45 - 22 98 98

Venez faire un essai, dès aujourd'hui, sans engagement de votre part.

NF l'information en Valais **NF**

toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

Journée du Poulet

Pour endimancher un peu le quotidien

Aujourd'hui: Poulet sauce estragon.

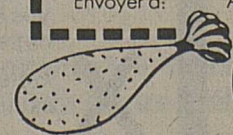
- 1 poulet
- 3 cs de beurre
- 1 oignon en dés
- 1 carotte en dés
- sel, poivre, laurier, clous de girofle, persil, 2 brins d'estragon frais ou 1 cs d'estragon séché
- 1/4 l de bouillon de poule
- 1 1/2 cs de farine
- 2 jaunes d'œufs
- 2 dl de crème

Assaisonner le poulet et le faire revenir au beurre sur toutes ses faces. Ajouter l'oignon et la carotte et les saisir légèrement. Mouiller avec le bouillon et ajouter le laurier, le clou de girofle, le persil et 1 brin d'estragon. Laisser cuire à feu doux durant env. 45 minutes.
Pour la sauce, étuver 1 1/2 cs de farine dans 1 1/2 cs de beurre et mouiller avec 1/4 l de bouillon. Laisser cuire env. 15 minutes. Mélanger au fouet les jaunes d'œufs et la crème et les incorporer à la sauce. Mettre au point l'assaisonnement de la sauce et la réchauffer sans la porter à ébullition. Découper le poulet, le dresser et le napper de sauce. Saupoudrer de feuilles d'estragon hachées.

Coupon

Veillez m'envoyer le dépliant avec 12 recettes « Poulets en sauce ». J'ai joint les 3 timbres à 40 centimes pour participation aux frais.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA/localité _____
Envoyer à: AGROPUBLI SA, case postale, 8026 Zurich.



C'est bon, le poulet!

à présent un verre Cynar gratuit

Occasions

Austin Allegro	11.74	2 600.-
Sunbeam 1250 Luxe	4.72	2 900.-
VW K 70 L	10.71	3 200.-
Simca 1100 VF2	5.76	3 200.-
Sunbeam 1500 GT	4.72	3 500.-
Simca 1501 S	3.73	4 300.-
Volvo 144	7.71	4 500.-
Renault 16 TS	1.75	5 300.-
Peugeot 204	10.77	5 400.-
Fiat 128	8.76	5 400.-
Audi 50	3.76	5 900.-
Opel Rekord	7.74	5 900.-
Alfa 1300	11.74	6 200.-
Simca 1307 GLS	11.75	6 300.-
Lada commerciale 1200	10.77	6 400.-
Mercedes 250 SE	3.66	6 900.-
Simca 1308 GT	76	7 200.-
Mercedes 220	12.71	7 500.-
Mazda 323	10.77	7 950.-
Mercedes 230-4	3.76	15 400.-

Avec boîte automatique

Sunbeam 1600 GLS	2.76	4 950.-
Peugeot 504	2.72	5 200.-
Ford Thunderbird	65	5 500.-
Mercedes 250 CE	16.69	10 900.-
Mercedes 250 CE	5.71	13 400.-
Chevrolet Corvette	77	22 000.-



SION
Tél. 027/22 01 31



Garage des Deux-Collines

Route de Lausanne 118
Station-service TOTAL
SION - Tél. 027/22 14 91
Antoine Frass, maîtrise fédérale

Exposition permanente

VOITURES NEUVES

Renault 12 Dacia

Action exceptionnelle
Garantie 1 année

Break, 5 portes, 1300 LS	Fr. 9500.-
Break, 5 portes, 1300 L	Fr. 8990.-
Berline, 4 portes, 1300 LS	Fr. 8490.-
Berline, 4 portes, 1300 L	Fr. 7990.-

Pour tous renseignements:

A. CHRISTIN, LAVEY
Tél. 025/65 29 15
22-16815

Sumacar S.A.

Genève

Fiat 130 coupé, 73, Fr. 15 000.-
Alfa 2000 GTV, 73, Fr. 9800.-
Lancia Beta 1800 coupé, 73, Fr. 9800.-
Mercedes 350 SLC, 73, Fr. 22 000.-
Mercedes 280 SE TO, 74, Fr. 19 500.-

Rue Lamartine 23, 1203 Genève
Tél. 022/46 77 40
Ouvert toute la semaine
y compris le samedi.

82-1668

A vendre

Volvo 144
luxe

1972, 80 000 km
Radio stéréo
Expertisée

Tél. 027/23 56 01
midi ou soir
*36-301567

A vendre

BMW 2000
CS

Expertisée.
Roues aluminium.
Fr. 3500.-

Tél. 025/71 25 61

A vendre

BMW 316

1978, 48 000 km
Orange
Expertisée.

Tél. 027/23 56 01
midi ou soir
*36-301589

A vendre

Ford Taunus
2000 GXL

Année 1972, parfait
état de marche.

Tél. 025/71 63 90
*36-425352

Une idée raffinée - s'arrêter auprès d'une station-service Gulf avant la prochaine vidange. Ou bien vous demandez que l'on vous fasse cette vidange, ou bien, si vous désirez la faire vous-même, vous y obtiendrez l'huile pour moteur Multi G, en bidon de 5 litres, à un prix à l'emporter très raffiné. A vous de choisir.



Raffine pour vous.

TBWA/4/79

VOLVO Garage Bruttin Frères HONDA AUTOMOBILES

Route de Sion 79
3960 SIERRE
Tél. 027/55 07 20

Agences Volvo et Honda automobiles
Vendredi 22
et samedi 23 juin

GRANDE EXPOSITION
voitures d'occasion

Volvo 264 GLE 5 vit., clim.	75	Honda Accord 3 p., 5 vit.	78
Volvo 244 DL	77	Honda Accord 3 p., 5 vit.	78
Volvo 244 DL	76	Honda Accord 4 p., 5 vit.	78
Volvo 244 DL	76	Ford Fiesta L 1300	78
Volvo 244 DL	76	Lada 1500	76
Volvo 244 DL	75	Simca 1100	73
Volvo 142 L	71	Fiat 124	71
Volvo 144 DL	68	Mini 1000	72
Mini 1100 Sp., neuve, prix sans concurrence, jaune soleil		Mini 1000	70

Rendez-nous visite et consultez nos prix « Spécial vacances »

Voitures neuves Volvo et Honda
Tous les modèles en stock
Demandez nos prix!

NOUVELLISTE



Votre journal

Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

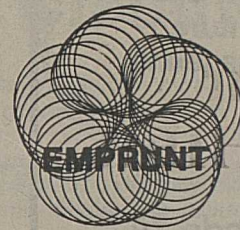
Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu



Steirische Wasserkraft- und Elektrizitäts-
Aktiengesellschaft STEWEAG

Graz

avec cautionnement solidaire de la Province Styrie

4 3/4 %

Emprunt 1979-91
de fr.s. 60 000 000

Le produit sera utilisé pour la consolidation de dettes à court terme et le financement partiel de la construction de la centrale hydro-électrique Bodendorf à Murau.

99 %

Prix d'émission
+0,3% timbre fédéral de négociation

Délai de souscription
du 21 au 26 juin 1979,
à midi

No de valeur: 427 038

Modalités de l'emprunt

Durée:
12 ans au maximum

Titres:
obligations au porteur de fr.s. 5000
et fr.s. 100 000

Remboursement:
rachats annuels de fr.s. 4 500 000 de 1984
à 1990 si les cours ne dépassent pas 100%.
Remboursement du reste le 12 juillet 1991.

Coupons:
coupons annuels au 12 juillet

Cotation:
aux bourses de Bâle, Berne, Genève,
Lausanne et Zurich

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 21 juin 1979 dans le «Basler Zeitung» et dans le «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription avec les modalités essentielles de l'emprunt.

- | | | |
|--------------------------|--|--|
| Société de Banque Suisse | Union de Banques Suisses | Crédit Suisse |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA | Groupement des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupement de Banquiers Privés Zurichois |
| | Union des Banques Cantoniales Suisses | |

COMPTOIR
DE L'AUTOMOBILE
VEVEY-OCCASIONS

GRAND CHOIX DE VÉHICULES
TOUTES MARQUES

Ouvert du lundi au samedi 18 h.

Av. Reller, tél. 021/52 91 68
Garage des Alpes S.A.



Monsieur et Madame Raymond VOIDE-SAUTHIER, à Genève ;
Monsieur et Madame Paul SAUTHIER-HEIM et leurs enfants, à Oberbuchsiten (Soleure) ;
Monsieur et Madame Marcel SAUTHIER-ROH et leurs enfants, à Erde ;
Monsieur et Madame Luc SAUTHIER-TSCHAEPPELER et leurs enfants, à Genève ;
Madame veuve Adolphe SAUTHIER, ses enfants et petits-enfants, à Genève, Monthey et Liverpool ;
Madame veuve Clovis SAUTHIER, sa fille et ses petits-enfants, à Genève ;
Madame veuve Denis UDRY-DESSIMOZ, son fils et ses petits-enfants, à Premploz ;
Madame veuve Maurice EVÉQUOZ-UDRY, ses enfants et petits-enfants, à Premploz, Vétroz, Erde et Plan-Conthey ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean SAUTHIER

leur très cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, qui s'est endormi dans la paix du Seigneur, à l'hôpital de Sion, le mardi 19 juin 1979, à l'âge de 78 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de la Sainte-Famille, à Erde-Conthey, le vendredi 22 juin 1979, à 10 heures.

Le corps repose à la crypte de l'église de la Sainte-Famille, à Erde, où la famille sera présente jeudi soir, de 20 heures à 21 heures.

Levée du corps à 9 h. 15 devant l'église.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui !



L'administration communale et le conseil communal de Conthey

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean SAUTHIER

père du conseiller Marcel Sauthier.



Le parti radical démocratique de Conthey

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean SAUTHIER

père de Marcel, conseiller communal.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui l'âme de son serviteur

Monsieur Anatole POUGET

dans sa 67^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Vous font part de leur peine :

Sa belle-sœur :
Anne-Marie POUGET-TISSIÈRES, à Orsières ;

Ses neveux :
Pierre-Marie POUGET, à Lausanne ;
Emile, Gaby et leur fille Anne-Thérèse POUGET-PELLOUCHOD, à Orsières ;
Gaspard, Maria et leurs enfants Romaine, Jean-René et Florence-Hélène POUGET-MOIX, à Orsières ;
Jean-Paul, Christiane et leur fils Julien POUGET-MAILLARD, à Orsières ;
La famille de feu Léonce JORIS-POUGET ;
La famille de feu Camille POUGET-RAUSIS ;
La famille de feu Macel TROILLET-POUGET ;
La famille de feu Adrien RAUSIS-MORAND ;
La famille de feu Léon RAUSIS-ADDY ;
La famille de feu Louis POUGET-RAUSIS ;
ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières, le samedi 23 juin 1979, à 10 heures.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de faire-part.



L'entreprise Familia, à Sion

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Félicien SIERRO

beau-père de notre associé M. Joseph Rittiner.



Ses enfants :
Monsieur et Madame Marcel CHATRIAND-RAYMOND et leurs enfants Fabienne et Patrick, à Saillon ;
Monsieur et Madame Fernand CHATRIAND-BISELX, à Orsières ;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :
Madame et Monsieur Jean-Marie BRIDY-DORSAZ et leurs enfants, à Leytron ;
Madame et Monsieur Antoine BLANCHET-CHATRIAND et leurs enfants, à Leytron ;
Madame et Monsieur Candide MARTINET-CHATRIAND et leurs enfants, à Leytron ;
Monsieur et Madame Jean-Martin CHATRIAND-GABIOUD et leurs enfants, à Sion ;
Mademoiselle Marie-Solange CHATRIAND, à Leytron ;

Sa parenté :
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Emile ARLETTAZ et Emile RODUIT, à Fully ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Barthélemy CHATRIAND, à Leytron ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Marguerite CHATRIAND

née ARLETTAZ

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, filleule et amie, enlevée à leur tendre affection le mardi 19 juin 1979, à l'âge de 83 ans, après une courte maladie et munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, le vendredi 22 juin 1979, à 10 h. 30.

Le corps repose à la crypte Sant-Michel, à Martigny-Bourg, où la famille sera présente aujourd'hui jeudi 21 juin 1979, de 18 heures à 20 heures.



Monsieur et Madame Emile DU-BOIS, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Maurice et Morges ;

La famille de feu Alfred DU-BOIS, à Epinassey ;
ainsi que les familles parentes et alliées DUBOIS, BARMAN, GUÉRIN, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Camille BARMAN

leur frère, oncle, grand-oncle et neveu, survenu à l'âge de 62 ans.

L'office de sépulture aura lieu en l'église paroissiale de Saint-Sigismond, à Saint-Maurice, jeudi 21 juin 1979, à 15 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le conseil d'administration, la direction et le personnel d'Ulfer S.A., Genève

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Félicien SIERRO

père de M. Raymond Sierro, leur cher fidèle collaborateur et ami.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le groupe folklorique les Bouetsedons d'Orsières

a le regret de faire part du décès de

Madame Marguerite CHATRIAND

grand-mère de Jean-Martin et Michelle, membres actifs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Ida BESSARD- NICOLLIER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages et leurs dons pour la lutte contre le cancer et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Elle remercie particulièrement le docteur Kovak, la société de musique L'Avenir.

Le Châble, juin 1979.



Madame Ida SIERRO-SALAMOLARD, à Sion ;
Monsieur et Madame Raymond SIERRO-WERLEN et leurs filles Carmen et Anne, à Genève ;
Monsieur Joseph RITTINER et ses fils Stéphane et Jean-Michel, à Sion ;
Madame et Monsieur Adolphe MICHELET-SIERRO, leurs enfants et petits-enfants, à Salins ;
Les enfants et petits-enfants de feu Antoine SALAMOLARD-FOURNIER, aux Agettes ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Félicien SIERRO

enlevé à leur tendre affection le mardi 19 juin 1979, dans sa 72^e année.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Platta, à Sion.

L'ensevelissement aura lieu au centre funéraire de Platta, à Sion, le vendredi 22 juin 1979, à 10 heures.

La famille sera présente aujourd'hui jeudi, de 19 heures à 20 heures.

Le deuil ne sera pas porté.

« Car Dieu n'est pas injuste pour oublier votre œuvre et l'amour que vous avez montré à l'égard de son nom. »

Héb. 6 : 10.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La section de Genève de la Fédération suisse du personnel des douanes

a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur cher collègue

Marc-André CRETENAND

appointé garde-frontière

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le groupe folklorique les Bedjuis d'Isérables

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Marc-André CRETENAND

membre, fils d'Angèle, neveu de Louise et de Léa, cousin de Christian, moniteur, René, Josiane et Emile, membres actifs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le groupe des marcheurs de la Faraz d'Isérables

a le pénible devoir de faire part du décès de son dévoué membre

Monsieur Marc-André CRETENAND

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La commission scolaire et le personnel enseignant du centre scolaire de Montana-Crans

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Casimir PFAMMATTER

père de leur dévoué professeur et collègue Roland Pfammatter.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Haut-Valais: préparation des élections au Conseil national

M. Peter Pfammatter, le 3^e candidat DC annoncé

Hier et avant-hier se sont tenues quatre assemblées politiques dans le Haut-Valais en vue des prochaines élections au Conseil national.

Les délégués démocrates-chrétiens du district de Loèche, réunis sous la présidence de M. David Schnyder, député, ont désigné à l'unanimité comme candidat au Conseil national, M. Peter Pfammatter, présenté par la section de Loèche-La Souste.

Les délégués démocrates-chrétiens des districts de Conches, Rarogne oriental et Rarogne occidental ont également tenu

séance mais n'ont pas encore pris de position définitive. S'il semble que le PDC de Rarogne oriental renoncera à présenter une candidature, il n'en va pas de même des PDC de Rarogne occidental et de Conches qui se réservent encore la possibilité d'annoncer des candidats lors de l'assemblée du PDC du Haut-Valais, vendredi prochain.

Ainsi, pour le moment, trois candidats DC du Haut sont connus: MM. Paul Biderbost et Paul Schmidhalter pour le district de Brigue et Peter Pfammatter pour celui de Loèche.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Clotilde PERRUCHOUD-FARDEL

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs dons, leurs fleurs ou leurs messages et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Elle remercie particulièrement le docteur Fumeaux, le clergé de Sainte-Croix à Sierre, le curé de Chalais, ainsi que les amis des Noyers.

Sierre, juin 1979.



EN SOUVENIR DE

Guillaume REY-BELLET

Tu nous as quittés trop tôt, époux et papa bien-aimé.

Ce jour anniversaire nous rappelle les heures déchirantes de la séparation.

Vendredi 22 juin 1979, à la messe de 20 heures, à l'église de Champéry, ta famille et tes nombreux amis s'uniront dans la prière pour rendre plus vivant ton merveilleux souvenir.



EN SOUVENIR DE

Jules VOUILLAMOZ

de Stanislas

23 juin 1978 - 23 juin 1979

Déjà une année que tu nous as quittés, mais ton souvenir reste bien vivant dans nos cœurs.

Ton épouse et ta famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Isérables, le samedi 23 juin 1979, à 8 heures.



EN SOUVENIR DE Mademoiselle Ghislaine MARTIGNONI

23 juin 1976 - 23 juin 1979

Trois ans déjà que tu es partie
Fille et sœur chérie.
Nos yeux souvent te pleurent
Mais nos cœurs dans la peine
Nous font encore rêver
Qu'un jour de là-haut
Tu nous tendra la main
Lorsque viendra notre tour.

Tes parents,
tes frères et sœurs
et famille.



En ton souvenir, une messe sera célébrée à Haute-Nendaz, le vendredi 22 juin 1979, à 19 h. 30.

Ecônes - Riddes - Saxon

Le plan de quartier approuvé par le Conseil d'Etat Voie libre pour la chapelle et le cloître

Le Conseil d'Etat a récemment homologué le plan de quartier présenté aux communes de Saxon et Riddes par la société en nom collectif Rausis et compagnie « Notre-Dames-Champs ». Ce plan de quartier, approuvé par Saxon, avait été refusé par Riddes. C'est la raison pour laquelle, la société avait fait recours au Conseil d'Etat, qui vient donc de statuer.

De quoi s'agit-il ?

En 1973, la société en nom collectif avait présenté aux communes intéressées, Riddes et Saxon, un premier plan de quar-

tier, prévoyant la construction d'une chapelle (2500 m³). Ce plan avait été approuvé par les deux communes. Or, devant le développement que connaît l'Oeuvre Saint-Pie X, les problèmes accrus de logement des sœurs (qui sont actuellement dans un vieux bâtiment) et le manque d'autels pour les nombreux prêtres résidents et de passage, un nouveau plan de quartier a été élaboré. Il comprend, sur le territoire de la commune de Saxon, un bâtiment réservant à l'étage une chapelle de 600 places, au rez-de-chaussée, onze autels avec sacristies, au sous-sol et autour, un cloître pour les sœurs. Ce nouveau bâtiment doit être relié à ceux existants et c'est une par-

tie de cette construction de liaison qui se trouve sur le territoire de la commune de Riddes. L'ensemble des constructions fait 14 000 m², dont 2300 environ se trouveraient sur Riddes.

Saxon a donné, à nouveau, son accord, tandis que la commune de Riddes, sur laquelle le second plan prévoit moins de mètres cubes que le premier, s'y est, cette fois, opposée.

Le Conseil d'Etat vient donc de lui donner tort.

Un responsable de la société nous a assuré, hier soir, que, contrairement à ce que d'aucuns prétendent, il ne s'agit nullement d'une basilique, mais réellement d'une chapelle. Ses dimensions sont certes importantes, mais il est indispensable de

pouvoir accueillir tous les fidèles qui le désirent. En effet, à chaque manifestation importante, près de 500 fidèles ne peuvent trouver place dans la grande transformée utilisée aujourd'hui. D'autre part, une nouvelle construction s'avère nécessaire pour des raisons de sécurité.

Ajoutons à cela l'impérieuse nécessité de construire de nouveaux logements pour les sœurs et des autels pour les prêtres et l'on comprendra, nous dit un des responsables de la société, l'importance que revêt ce nouveau plan de quartier, dont les problèmes techniques seraient, eux, totalement résolus.

La parole est maintenant à la Commission cantonale des constructions.



Coup d'œil sur le petit écran

La TVR nous a proposé, hier soir, un film de William Wyler, On n'achète pas le silence.

Le réalisateur traite le thème du racisme aux Etats-Unis. Un sujet délicat, que Wyler aborde avec une sobriété et une « distance » qui n'ont fait que de se confirmer pendant son entretien avec Roger Gilloz. Le talent du metteur en scène est tout entier dans cette attitude de « montreur » : le racisme pose un problème à chacun de nous ; Wyler a le tact de ne pas nous proposer une solution toute prête et de nous laisser libres face à ce sujet.

L'entretien avec Roger Gilloz, par sa richesse en informations détaillées sur la vie et la carrière de Wyler, a certainement réjoui les cinéphiles, mais le personnage de William Wyler reste encore un peu flou. Nous nous réjouissons donc de découvrir la deuxième partie de cette rencontre pour voir de plus près un de ces fameux « monstres sacrés ». gb

Ciba-Geigy renforce ses activités en Scandinavie

BÂLE (ATS). - Ciba-Geigy a créé ses propres organisations pharmaceutiques en Suède, Finlande et Norvège après avoir décidé, de concert avec « Ab Astra » de Suède, la dissolution d'une société commune de distribution de produits pharmaceutiques « Hassle-Ciba-Geigy ». Ainsi l'entreprise bâloise disposera dans tous les pays nordiques de ses propres organisations de vente, indique un communiqué de Ciba-Geigy.



EN SOUVENIR DE

Madame Noëlie BONVIN-BARRAS



Un an déjà que tu nous as quittés.
Ta bonté, ton sourire restent fidèles à chacun d'entre nous qui t'avons connue et aimée.

Une messe anniversaire sera célébrée à l'église de Chermignon, le lundi 25 juin 1979, à 19 h. 30.

Ton époux, tes enfants,
petits-enfants
et arrière-petits-enfants.

Pour l'Année de l'enfance UNE ACTION DU KIWANIS-CLUB DE SION



Les 15 élèves de Cuney-Dinant (Belgique) dans la cour de l'institut St-Raphaël, à Champlan.

Echange d'élèves entre deux instituts belge et valaisan

SION (gé). - Le Kiwanis-Club de Sion et environs, avec M. Vital Renggli, président, et M. Jean Faust, administrateur postal à Sion, vice-président, dans le cadre de l'Année de l'enfance, a décidé une action en faveur des enfants moins favorisés. Il a été prévu, après maintes démarches et contacts, de procéder à un échange d'élèves entre les instituts de Cuney-Dinant/Namur (Belgique) et St-Raphaël-Champlan. Le Kiwanis-Club de la région de Na-

mur participe, pour sa part, aussi à cette action. C'est ainsi que 15 élèves de l'institut St-Raphaël se trouvent présentement à celui de Cuney-Dinant et vice versa.

En Belgique comme en Valais, une demande a été adressée au responsable de l'instruction publique afin de bénéficier d'une autorisation, en bonne et due forme, car cet échange intervenait avant la fin réglementaire des écoles. Cette autorisation a été accordée. Les élèves de l'institut de Cuney-Dinant ont eu l'occasion de visiter, entre autres, le barrage de la Dixence, le glacier du Rhône, de découvrir les stations touristiques du val d'Anniviers, etc. Durant leurs moments de loisirs, ils ont profité de la piscine de l'institut St-Raphaël. Aujourd'hui même, ils participent à la promenade d'école des

élèves de St-Raphaël. Comme au préalable, un échange de correspondance avait eu lieu entre les élèves des deux instituts, l'intégration s'est faite tout simplement.

En un mot : tout va bien. Les petits Belges ne sont pas trop dépaysés dans ce pays de montagne qu'est le Valais. Une mention particulière va à M. Jean Faust pour son dévouement et les nombreuses démarches et contacts qu'il a pris, afin d'assurer cet échange et le bon déroulement du séjour. M. et M^{me} Gaillard, directeur de l'institut St-Raphaël, doivent être félicités pour leur collaboration en faveur de cet échange d'élèves, qui sera en définitive une riche expérience pour les éducateurs et pour les élèves. Hier soir, des membres du Kiwanis-Club se sont rencontrés à l'institut St-Raphaël.

Conseil général de Sion

Crédits d'engagement et planification financière

Réuni hier soir sous la présidence de M. Bernard Launaz, le conseil général de Sion a accepté l'introduction du système des crédits d'engagement et approuvé le règlement qui en fixe l'application. M. Félix Caruzzo, président du conseil communal, a précisé qu'un tel crédit est une autorisation donnée à l'autorité exécutive mais que celle-ci ne comporte pas l'obligation d'exécuter l'œuvre faisant l'objet de cette prévision. La durée de validité de ce crédit sera de quatre ans et, en cas d'abandon du projet, celui-ci devra être justifié.

La planification financière 1979-1981 de la ville de Sion a été accueillie avec satisfaction par tous les groupes. M. Caruzzo a répondu à des remarques et à des demandes d'explication. Il fut notamment question du déficit annuel de 800 000 francs prévu au compte d'exploitation de la piscine couverte. Le président de Sion a souligné le caractère de service public d'une telle piscine et, établissant une comparaison avec les bâtiments scolaires, il a parlé de ces « profits non

chiffrables » dont toute la population profitera. Sur le plan général de cette planification, dont nous avons déjà exposé l'essentiel dans un article de présentation, M. Caruzzo a insisté sur la fragilité des prévisions, personne n'étant assez bon prophète pour savoir exactement aujourd'hui ce que sera demain. L'essentiel est d'exprimer des intentions et, de l'avis unanime du conseil général, celles de la municipalité sont claires et précises.

Sion et Sierre s'intéressent aux usines sur le Rhône

Le plan triennal 79-81 des Services Industriels était également soumis à l'assemblée. Il fut vivement critiqué par le groupe socialiste et soit le groupe radical, soit le groupe démocrate-chrétien souhaitèrent des explications plus détaillées. M. Caruzzo précisa qu'il ne s'agissait que d'un cadre financier et accepta la suggestion du conseiller Bernard

Morand de fixer à l'ordre du jour d'un prochain conseil un débat consacré uniquement à l'énergie. MM. Moix et Parvex apportèrent à M. Jordan et aux autres intervenants les réponses à leurs questions. La recherche de nouvelles sources d'énergie est le souci principal, aujourd'hui, de tout gouvernement. Nous avons appris hier soir que les communes de Sion et de Sierre s'offraient pour collaborer avec les Forces motrices valaisannes, à la réalisation d'une centrale électrique sur le Moyen-Rhône. M. Caruzzo a parlé d'une véritable ruée sur le gaz, face au prix vertigineux du mazout. Pour les seuls immeubles communaux, le budget est d'ores et déjà dépassé de 500 000 francs du fait de cette hausse. En conséquence, on prévoit d'équiper au gaz tous ces immeubles.

La consommation d'eau (plus de 1200 litres par jour et par habitant en période de pointe !), les expériences que tente la ville avec l'énergie solaire (douches de la nouvelle école de Châteauneuf et chauffage de serres), l'utilisation du biogaz et le chauffage à distance furent autant d'objets qui alimentèrent le débat du conseil général, hier soir, avant que celui-ci prenne acte de la planification financière de la ville.

Les délégués de l'Union valaisanne des arts et métiers à Martigny

Deux grandes préoccupations: la Lex Furgler et la situation conjoncturelle

MARTIGNY (MP). - Les délégués de l'Union valaisanne des arts et métiers regrettent le durcissement des dispositions de la Lex Furgler. Ils l'ont fait savoir hier à Martigny dans le cadre de leur assemblée générale en votant une résolution.

Mais, ce point ne constitue pas la seule préoccupation de l'UVAM: la situation conjoncturelle impose aux petites et moyennes entreprises d'être prudentes et de mettre l'accent sur une gestion rationnelle. Pour que la progression constatée depuis quelques années se poursuive, il importe que les partenaires de l'union tiennent compte des réalités du marché.

C'est en présence de nombreuses personnalités dont le président du Grand Conseil, M. Georges Roten, le président de la ville de Martigny, M. Jean Bollin, MM. Hyacinthe Amacker, président d'honneur de l'UVAM, Willy Amez-Droz, membre d'honneur de l'UVAM, Willy Gertschen, ancien président, Maurice Eggs, chef du Service cantonal de la formation professionnelle, Paul Marti, membre de la Chambre suisse des arts et métiers et Bern.r.d Schmid, président de la section de Martigny (qui fêtait ses 75 ans) que M. Georges Morisod a ouvert l'assemblée.

Présenté par le secrétaire de l'UVAM, le rapport du comité rappelle tout d'abord le rôle statutaire de l'UVAM qui intervient quand les intérêts de l'ensemble des entreprises des arts et métiers sont en jeu. Il constate ensuite que, depuis une dizaine ou une quinzaine d'années,

les menaces se précisent contre les P.M.E. Cette constatation ne doit cependant pas inciter au pessimisme, car, jusqu'à présent, le nombre des petites et moyennes entreprises et celui du personnel qu'elles occupent augmentent régulièrement, ce qui n'est pas le cas pour les grandes entreprises (source: recensements fédéraux).

Cette progression ne s'accomplit qu'au prix de multiples efforts, particulièrement de chaque chef d'entreprise qui, jour après jour, doit défendre et étendre son marché, améliorer ses méthodes de gestion et de travail. Il faut aussi noter une action soutenue des diverses organisations des arts et métiers qui combattent pour que subsistent et s'améliorent les conditions permettant la survie et le développement de leurs membres.

Au cours des douze derniers mois, ainsi que l'a rappelé M. Germain Veuthey, l'UVAM a dû s'engager à plusieurs reprises. Elle est intervenue au sujet de la réglementation des « prix barrés », ainsi que du contrôle de l'activité des commerçants ambulants. Elle a donné un préavis négatif à la ratification par la Suisse de la Charte sociale européenne.

L'UVAM a encore combattu en faveur de la loi fédérale sur la formation professionnelle et elle a soutenu le point de vue des autorités

aussi bien lors de la votation sur l'initiative anti-atomique que lors du scrutin sur la révision de la loi de 1959 sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Elle s'est opposée à l'initiative des Bons Templiers qui voulaient, on s'en souvient, interdire complètement toute publicité en faveur de l'alcool et du tabac.

La réforme des finances fédérales a longuement attiré l'attention du comité et elle l'a même divisé. Le rapport évoque les aspects positifs et les aspects négatifs qui ont été retenus à propos de cette réforme, et en particulier au sujet de l'introduction de la TVA.

L'union s'est également penchée sur les projets de réforme de l'assurance-maladie et elle s'est engagée fermement au sein du « Comité inter-professionnel de lutte contre un durcissement de la Lex Furgler ». A ce propos, de concert avec les associations sœurs des autres cantons romands, elle est également intervenue auprès de l'Union suisse des arts et métiers et de M. Furgler personnellement.

Durant l'exercice, le président et le secrétaire ont été appelés à participer à une commission d'étude de la Fédération économique du Valais sur l'avant-projet d'une nouvelle Constitution fédérale qui, à de multiples points de vue, inspire des inquiétudes. Enfin, l'UVAM a fait connaître au Conseil d'Etat sa position face à la relance du problème de la participation. Son opinion put se résumer ainsi: il est inopportun de relancer dès maintenant le débat,

après le double refus du peuple et des cantons en 1976; il ne faut cependant pas nier l'existence du problème, mais il faut rappeler que les arts et métiers, principalement à travers les conventions collectives de travail et les institutions sociales connaissent déjà diverses formes de participation. Une éventuelle disposition constitutionnelle devrait en tous cas consacrer la primauté des conventions collectives et ne toucher

que les entreprises d'une certaine importance.

Le rapport exprime enfin la certitude de l'UVAM que les petites et moyennes entreprises peuvent s'assurer un bel avenir si elles évitent la recherche de la nouveauté à tout prix, et si elles savent ne pas se figer dans des structures périmées ou en passe de le devenir.

Dans les divers, il fut question de l'organisation de la prochaine as-

semblée. C'est la section de Monthey qui aura le privilège d'accueillir les membres de l'UVAM.

D'autre part, le président Morisod lança un appel aux participants pour qu'ils suivent les journées romandes des arts et métiers qui se dérouleront les 2 et 3 juillet à Champéry.

L'assemblée étant close, l'union céda la place à l'Office valaisan de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants.

Les vaches de l'Etat produiront-elles de l'énergie?

MONTHEY. - Les vaches de l'Etat du Valais produiront-elles de l'énergie en ces temps difficiles en matière d'approvisionnement? C'est la question qu'on peut se poser en lisant le dernier bulletin officiel du canton. On apprend en effet, sous la signature du conseiller d'Etat Franz Steiner, chef du Département des travaux publics, que le canton est à la recherche de bureaux spécialisés capables de prendre en mains l'étude d'une installation de récupération de l'énergie à partir du gaz de fumier produit par plus de 200 vaches et veaux au domaine que l'Etat possède aux Mangettes, près de Monthey.

Un appel dans ce sens vient d'être lancé par les pouvoirs publics.

Capteurs solaires

D'autre part, toujours en ce qui concerne les énergies dites de remplacement, le Département des travaux publics envisage d'installer des capteurs solaires pour l'alimentation en eau domestique du centre de pneumologie à Montana. M. Franz Steiner a lancé dans le même bulletin officiel un appel

d'offres aux spécialistes dans ce domaine. Nul doute qu'en cette époque où le problème de l'énergie se pose avec une acuité toute particulière, la population

valaisanne appréciera ces initiatives de la part de ses autorités qui prouvent que parfois bien heureusement l'imagination sait être au pouvoir...

Bloc-notes montheysan

Verra-t-on des rues piétonnières?

MONTHEY (cg). - A la fin de la semaine dernière, l'autorité communale a mis à l'enquête publique le projet de rues piétonnières dans le centre de la ville, comprenant notamment le sens de la circulation automobile qui sera modifié.

L'an dernier, le 25 avril, lors d'une assemblée des artisans et commerçants, les conseillers communaux Giovanola et Witschi avaient été vertement pris à partie.

Lundi dernier, une délégation du conseil communal, emmenée par le président de la ville, M. Raymond Deferr, accompagnés de municipaux Michel Giovanola et Hans Witschi, directeur des T.P. Georges Bartaley, du chef de la police locale Ed. Duchoud, ont démontré sur la base de plans et schémas ce que sera cette zone piétonnière.

Le plan de circulation présenté par M. Duchoud et celui des futures rues piétonnières engendrant une nouvelle qualité de vie présenté par M. Giovanola, ont à nouveau été l'objet de critiques sur lesquelles nous donnerons prochainement des détails.

L'AOMC en première ligne...

C'est à Troistorrents que s'est tenue l'assemblée des actionnaires de la compagnie de chemin de fer Aigle - Ollon - Monthey - Champéry, présidée par M. Raymond Deferr, président de Monthey, qui a salué tout spécialement M. Rosset, représentant de l'Office fédéral des transports, et M. André Berrut, président de Troistorrents.

L'assemblée des actionnaires a approuvé le rapport de gestion, le compte d'exploitation et le compte de profits et pertes. Relevons qu'étant donné d'importants travaux de réfections entrepris tant sur la voie que sur la ligne aérienne, le déficit peut paraître important. Le passif, reporté à nouveau au 31 décembre 1978, atteint la somme de 1 976 441 fr. 24.

En 1978, l'AOMC a transporté 1418100 voyageurs soit 7000 de moins que l'année précédente. Quant au trafic voyageurs des cars, il a été de 56934 unités entre Troistorrents - Morgins, en augmentation de 5500 sur l'exercice 1977, celui de Monthey - Choëx - Les Cerniers de 136019 (diminution de 18000 unités), de Val-d'Illiez - Les Crossets de 39371 unités (diminution 1300).

Ediles lausannois à la patinoire

Hier après-midi, les conseillers communaux de la capitale vaudoise se sont retrouvés à la patinoire couverte où ils ont été reçus par M. Jacques Nicolet (président de l'Association de la patinoire monthey-sanne), accompagné de l'architecte Albert Berrut, assisté de son chef de bureau Raymond Vionnet.

On sait que d'importants problèmes doivent être réglés par les autorités lausannoises qui doivent doter la ville d'une patinoire couver-

te. Ils ont choisi Monthey pour une visite de la patinoire qui est pratiquement terminée et pourra entrer en service ces prochaines semaines en tant que halle polyvalente.

L'architecte Berrut a fait un exposé qui a vivement intéressé les conseillers communaux lausannois leur permettant certainement de se forger une opinion sur la réalisation monthey-sanne, les autorisant certainement à tirer des conclusions qui seront bénéfiques pour la réalisation lausannoise.

Les élèves primaires et ceux du CO... à la broche

TROISTORRENTS. - Hier, sur l'initiative du directeur du cycle d'orientation et président de la commune André Berrut, les élèves du CO et deux des classes primaires de Troistorrents se sont retrouvés à Morgins. Au bord de la Vièze, aux sources de l'eau rouge, ils ont participé avec les membres du corps enseignant à une broche monstre, démontrant par là qu'élèves et personnel enseignant étaient à même de former une extraordinaire chaîne de l'amitié contrairement à ce que l'on pense généralement, certains affirmant même qu'il y a un antagonisme larvé entre cycle d'orientation et classes primaires.

D'autre part, si nous sommes bien renseignés, les enseignants des deux catégories se retrouvent également pour une précieuse collaboration dans l'organisation de l'école en général.

Assemblée bourgeoise éclair

Sous la présidence de M. Jean Delmonte, conseiller communal, les bourgeois de Monthey ont tenu une séance qui ne dura en fait... que le temps d'un éclair. Dans son rapport de gestion, le président de la bourgeoisie a fait un tour d'horizon où il a remarqué que le conseil a tenu huit séances, qu'il a examiné les besoins d'entretien des chalets d'alpage dont celui de Dronnaire qui a englouti 65000 francs. Il remarque que la convention avec l'armée l'utilisation d'une place de tir est intéressante, que l'exploitation des forêts n'a pas eu lieu en 1978 alors qu'il est prévu des coupes de bois en 1979. En 1979 seront entreprises de nouvelles réfections aux chalets d'alpage.

Sur le plan financier, la bourgeoisie de Monthey entretient un petit ménage dont la comptabilité est acceptée par les bourgeois.

L'assemblée a accepté l'agrégation de quatre nouveaux bourgeois dont M^{lle} Simone Contini, née en 1963 et son frère David, né en 1961, ainsi que M. Gabriel Massera, âgé de 29 ans, et M^{lle} Marie-Thérèse Salerno, née en 1948. Les trois premiers agrégés sont d'origine italienne, venus en Suisse avec leurs parents alors que M^{lle} Salerno est née à Monthey, de parents italiens. C'est par acclamations que ces quatre nouveaux bourgeois ont été acceptés par l'assemblée qui a été levée après moins de trente minutes de séance.

75 ans pour les arts et métiers et commerçants de Martigny

MARTIGNY (M.P.). - Depuis hier, le CERM s'enorgueillit de posséder une décoration murale en bois représentant le sigle du Comptoir. C'est dans la toute nouvelle salle dite des métiers qu'a pris place la réalisation offerte à l'occasion de ses 75 ans par la Société des arts et métiers et commerçants de Martigny. Témoins du geste: les personnalités venues assister à l'assemblée de l'UVAM ou à celle de l'Office valaisan de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants, personnalités rejointes pour la circonstance par le sous-préfet du district, M. Jacques-Louis Ribordy, le président des cafetiers, M. Pierre Moren, plusieurs conseillers communaux martigneraux, le président du conseil général, le directeur de l'office du tourisme et bien entendu le président du CERM, M. Raphy Darbellay.

Retraçant l'historique de la société locale, M. Bernard Schmid, son actuel président, a relevé les faits saillants qui jalonnèrent l'activité des neuf présidents au fil des décennies et les options prises sur le plan professionnel.

« 75 ans, devait dire M. Schmid, est un anniversaire que personne ne peut ignorer. Nous désirons laisser un souvenir concret de cet événement tout en marquant notre attachement au Comptoir de Martigny qui trouva son origine au sein des arts et métiers. »

Et le président de justifier le choix retenu: une décoration murale imaginée par l'architecte Jean-Paul Darbellay et exécutée par M. René Iten. M. Schmid a encore ouvert une parenthèse sur la « salle des métiers » qui permettra désormais aux sociétés de tenir réunion.

Après un sympathique intermède dû au groupe de cuivres de l'atelier musical de Martigny, M. Raphy Darbellay remercia M. Schmid du geste consenti, « un geste qui inscrit de manière durable le sigle du Comptoir dans ses locaux ».

Relevant les liens féconds qui unissent les arts et métiers au CERM, le président de la ville tint à son tour à mettre en exergue le cadeau offert. Il n'eut garde d'oublier la société jubilaire formulant à son intention les vœux qu'elle était en droit d'attendre.

Après avoir trinqué à l'amitié dans les locaux du CERM, les délégués de l'UVAM se retrouvèrent dans les caves de la maison Orsat et en fin de soirée autour d'une table généreusement garnie.

Office valaisan de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants

VIGILANCE

MARTIGNY (MP). - C'est sous la présidence de M. Willy Gertschen que l'Office valaisan de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants a tenu son assemblée générale hier à Martigny. L'Exercice écoulé présente un résultat moins réjouissant que d'habitude puisqu'il fait ressortir une perte de 33 875 francs. Les membres présents ont d'autre part admis au sein du conseil d'administration deux nouveaux venus dont le président du Grand Conseil, M. Roten et M. Jean-Paul Revaz de Vernayaz. En remplacement du vice-président, démissionnaire, ils ont encore fait appel à M. Otto Schmidt de Brigue.

La situation économique générale et les incidences qu'elle ne manque

pas d'avoir dans les milieux du commerce et de l'industrie devaient amener M. Gertschen à situer l'avenir: « Il semble que l'année en cours ne doive pas nous occasionner de soucis exagérés. Ne perdons cependant pas de vue que notre économie est liée à la situation monétaire et économique internationale et que ce sont là des facteurs sur lesquels nous n'avons aucune influence. Un accroissement de la capacité de production, a encore dit le président, ne doit être envisagé qu'après mûre réflexion. En ce qui concerne les ventes, il faut continuer à suivre les tendances du marché avec beaucoup d'attention. De nouveaux investissements et changements de structure doivent aussi avoir comme objectif primordial la rationalisation de la production et des prestations. »

M. Gertschen a ensuite rendu hommage à M. Léon Fournier, contraint de quitter ses fonctions pour raisons de santé.

De l'activité de l'office proprement dit, on notera qu'à l'ouverture de l'exercice 78 il y avait 89 cautionnements pour un montant de 2 672 297 francs. 21 demandes ont été admises pour 725 000 francs. Les remboursements et les pertes ont atteint 722 294 francs. Le solde à la clôture qui englobe 94 cautionnements se chiffre à 2 675 000 francs.

Sur les comptes, un bref regard: le bilan accuse un volume de 393 248 francs alors que le compte pertes et profits présente une perte

de 33 875 francs, perte passée en diminution du fonds de réserve (porté de ce fait à 96 998 francs).

Pêcheurs rendez-vous au lac des Vernays

Grand concours de pêche au kilo

LE CHABLE. - La Société des pêcheurs de la gouille des Vernays (15 000 m²) organise, le dimanche 24 juin 1979 son concours annuel avec mise à l'eau de trois kilos de poisson par participant (truites de 300 g à 600 g). Six challenges plus médailles et nombreux prix.

Cantine couverte: jambon en croûte et salades.

Les inscriptions se feront directement sur place dès 8 h., ouverture du concours à 9 h. Amis pêcheurs rendez-vous donc, ce dimanche matin, au lac des Vernays, au Châble. Cordiale invitation à tous. Prix de l'inscription: 50 francs par pêcheur repas compris

Ce soir Concert populaire de la Guinguette à Sion

Ce soir, jeudi 21 juin, l'ensemble de musique légère de la Guinguette de Sion se produira dans un concert populaire dès 20 h. 15, à la rue des Remparts à Sion.

De son nouveau répertoire et dans sa nouvelle formation, la Guinguette, sous la direction de M. Stutzmann, vous interprétera quelques arrangements de choix extraits de Violettes impériales, des airs d'Aliberti, Tabu, ainsi que diverses productions d'ambiance qui la caractérisent.

Rendez-vous donc avec la Guinguette pour une heure de distraction musicale, ce soir, à la rue des Remparts.

Air-Zermatt: trois interventions

Hier matin, Air-Zermatt s'est rendu sur le glacier du Théodule où un skieur s'était cassé une jambe. Durant le transport sur l'hôpital de Viège, un appel devait être lancé depuis Bettmeralp afin de permettre à ce deuxième blessé de recevoir des soins à l'hôpital de Brigue.

Une troisième intervention devait être mise à l'actif d'Air-Zermatt hier, jusqu'à 17 heures, une personne devait, en chutant à son domicile, se blesser à la tête. Elle fut conduite de Zermatt à l'hôpital de Viège.

Saas-Grund: enfant blessé

Hier, à 17 h. 45, M. Thomas Heckert, 1955, domicilié à Munster (Allemagne), circulait au volant de sa voiture de Saas-Grund en direction de Viège. A la hauteur du magasin de sports Glacier, il renversa l'enfant Fernand Zurbriggen, 4 ans, domicilié à Saas-Grund. L'enfant fut blessé et hospitalisé.

Succès de l'emprunt Lonza

L'emprunt de conversion 4% 1979-89 Lonza S.A., Gampel (Valais) et Bâle, de 4000000 de francs offert en conversion et souscription publique du 13 au 19 juin 1979, a été clos avec un très beau succès. Les demandes de conversion ont dépassé le montant de l'emprunt offert en conversion, de sorte que les attributions sur ces demandes devront se faire sur une base réduite.

La Supermirafiori, c'est la joie de vivre! L'époque des berlines qui lambinent s'achève - et la Supermirafiori n'y est pas étrangère! Car elle ne se contente pas de vous offrir un confort hors pair: son capot abrite un vigoureux moteur de 1,6 litre à deux arbres à cames en tête. Vous voulez donner un peu de piment à votre randonnée dominicale? - Eh bien, sollicitez discrètement les 96 chevaux de votre Supermirafiori!



La Supermirafiori, c'est le meilleur rapport prix/contre-valeur! Car vous obtenez une voiture de la classe moyenne supérieure au prix d'un véhicule de la classe moyenne inférieure.



La Supermirafiori, c'est la consécration du confort! De moelleux sièges en velours avec appuis-tête à l'avant et à l'arrière vous attendent. Et son coffre engloutit sans broncher 400 litres de bagages!

La Supermirafiori, c'est le triomphe de la sobriété! Car nous l'avons dotée en série d'une 5e vitesse qui lui coupe la soif: ses 1600cm3 ne grignotent que 8,6 l d'essence aux 100 km, selon les normes DIN.



La Supermirafiori, c'est la sécurité procurée par la puissance! Avec un moteur de 1,6 litre, vélocité comme un sprinter. Avec 96 CV-DIN pour bondir en 11,5 sec. de 0 à 100 km/h.



La Supermirafiori, c'est l'assurance d'une protection-client totale! Car même après l'achat, Fiat prend soin de ses clients. Avec la garantie d'un an, la garantie anticorrosion de 2 ans et l'assurance frais de réparations Helvetia de 30 mois.

La Supermirafiori, c'est le plus juste prix!
La 1,3 litre, 4 portes, 5 vitesses, coûte Fr.13'890.-.
La 1,6 litre, 4 portes, 5 vitesses, coûte Fr.14'390.-.
Autres versions Mirafiori déjà à partir de Fr.11'990.-.

Fiat Supermirafiori:
Du sport en complet-veston.



AVANTI FIAT!

AGENCE FIAT
GARAGE 13 ETOILES
Reverberi S.A.

UN ESSAI S'IMPOSE...

Sierre 027/55 43 79
Sion 027/23 47 76
Monthey 025/4 10 39

36-2848

Pour répondre à une clientèle toujours plus croissante, l'organisation pour le Valais

Kenitex
engage

plusieurs collaborateurs

pouvant fonctionner comme agents régionaux, secteur Bas-Valais ou Valais central.

Seules les personnes compétentes dans le domaine de la construction seront prises en considération.

Faire offre par écrit avec curriculum vitae et photo à

KENITEX
Place de l'Hôtel-de-Ville
1870 Monthey.

36-1111

Genève

Couple ou dame seule

âge moyen ou retraités, nationalité indifférente, pour garde villa et entretien petit jardin, rive gauche, proximité bus.

Logement confortable à disposition.

Date à convenir.

Ecrire sous chiffre Z 317321-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

L'hôtel du Castel à Sion cherche pour juillet et août

un garçon

14 - 15 ans.

Pour divers travaux. Logé et nourri.

Tél. 027/22 91 71
36-3464

HOCKEY EXPO-VENTE
Saison 79-80

Salle de récréation de l'hôtel de ville, Sierre samedi 23 juin dès 14 heures

allsport ag **JÖFA**
KOHO **GRAF**

Les achats de matériel posent de gros problèmes aux comités de clubs. Notre idée: organiser, avec les plus importants fournisseurs en articles de hockey, une exposition-vente avant saison, afin que vous puissiez profiter d'un **appréciable bénéfice.**

Rabais de clubs
Avec la présence de Charly Henzen, entraîneur. Tout achat sur conseils de représentants spécialisés.

Fredy Sudan
Rue des Lacs 5
3960 Sierre
Tél. 027/55 01 02

Conseil des Etats: NON au Jeûne fédéral sans voitures

BERNE (ATS). - Le Conseil des Etats a refusé, hier, de suivre le Conseil national au sujet de l'initiative parlementaire visant à interdire la circulation des véhicules à moteur pendant le dimanche du jeûne fédéral.

Il a rejeté l'initiative en question par 21 voix contre 18, alors que l'autre Chambre l'avait approuvée par 75 voix contre 53. La commission de la Chambre des cantons avait déjà dit « non » par cinq voix contre deux et une abstention. Les avis demeurent donc assez partagés, ce qui s'est manifesté au cours du débat.

Réalistes

Le président de la commission, le Genevois Olivier Reverdin (lib) a exprimé les réserves faites par les commissaires au sujet de l'obligation qu'imposerait l'initiative, si elle était acceptée à toute une série de citoyens. Peut-on forcer les gens à être vertueux malgré eux ? De plus, le jour du Jeûne fédéral a-t-il encore une signification pour une grande partie de la population ?

On peut se demander si une interdiction de rouler contribuerait à inciter la population au recueillement.

Intervention de M. Genoud

M. Guy Genoud (PDC/VS) s'étonne qu'on veuille brusquement imposer à notre population un ordre moral. Est-ce qu'on contribuerait à augmenter le recueillement et le sentiment religieux en empêchant les gens de rouler ? N'oublions pas que les habitants de certains villages perdus ne peuvent se rendre à l'église qu'en voiture. Il serait malvenu d'empêcher les citoyens de se rendre en voiture à la campagne un dimanche, ce jour-là étant le jour idéal de la détente et du repos.

Imagine-t-on, d'autre part, dit M. Genoud, la gabegie à la frontière quand les étrangers voudront entrer en Suisse à bord de leur véhicule ?

Pas trop réalistes

Mais les partisans de l'interdiction ont aussi fait entendre leur voix. Le

Schaffhousois Konrad Graf (UDC) et la Zurichoise Emilie Lieberherr (SOC) ont défendu le point de vue « écologique ». Le mini-projet est bien inoffensif et la limitation qu'il prévoit bien modeste. Il vaut la peine de faire une fois plaisir à ceux qui n'ont pas d'auto, alors que les autres les contraignent toute l'année à subir le bruit et les gaz d'échappement. Pensons aux enfants qu'on entasse dans ces « boîtes de métal », au lieu de les laisser courir dans la nature. Les dimanches motorisés sont un scandale et la voiture est le signe manifeste du goût immodéré des humains pour le luxe et le confort.

Un autre Schaffhousois, le radical Kurt Bächtold, a insisté sur le repos et le recueillement que l'interdiction favoriserait.

Irréaliste et antidémocratique

Rectifiant le (mauvais) tir de la Chambre basse, le Conseil des Etats a donc rejeté, hier, l'initiative parlementaire du conseiller national Remigius Kaufmann tendant à interdire la circulation motorisée le jour du Jeûne fédéral.

Ainsi se trouve heureusement remis en cause le sort d'une démarche parlementaire particulièrement détestable et choquante, et ce principalement pour trois raisons.

La première, c'est que le peuple avait déjà eu l'occasion, en mai de l'année dernière, de se

prononcer sur une idée de cet acabit, lorsque lui fut soumise l'initiative dite de Berthoud pour 12 dimanches sans voitures. Or rien ne permet de supputer qu'en la circonstance, l'électorat, nonobstant le fond de la question, se serait borné à contester un chiffre, en l'occurrence la fréquence des jours où il serait interdit de circuler. La tentative Kaufmann vise donc à passer par-dessus la volonté populaire exprimée lors d'un scrutin.

En second lieu, une telle interdiction constituerait à l'évidence une incompréhensible ingérence de l'Etat dans la vie privée des

citoyens et une intolérable atteinte à leur liberté individuelle. Et tenter de justifier cette immixtion en prétextant une incitation au recueillement touche au sommet du ridicule.

Enfin, le fait de lancer ainsi une idée en l'air sans en considérer toutes les retombées pratiques est indigne d'un parlementaire. Il est vrai que tout le monde n'est pas sensible à ce dernier aspect.

Et c'est ainsi que l'on peut pratiquer la démagogie sur des bases totalement irréalistes et antidémocratiques... (r.)

Aménagement du territoire La Chambre haute pense davantage aux cantons

(ATS). - Il subsiste une dernière divergence dans le texte de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire. Le Conseil des Etats a en effet décidé de maintenir la version du Conseil fédéral et de ne pas accepter celle du Conseil national au sujet des plans directeurs. La version du projet du gouvernement est moins sévère pour les cantons, car elle ne confère la force obligatoire aux plans directeurs que pour la Confédération et les cantons voisins. Le Conseil national entend au contraire que le canton en cause soit aussi lié obligatoirement par le plan directeur. Le Conseil des Etats a déclaré définitive cette décision par 14 voix contre 11. Si le Conseil national ne change pas d'avis, la procédure de conciliation sera mise en route pour tenter d'éliminer cette divergence.

La Chambre des cantons a d'autre part accepté la convention de double imposition avec la Belgique et celle sur les successions avec la RFA. Elle a aussi agréé le rapport sur la conférence internationale du travail qui propose que deux conventions internationales ne soient pas approuvées par la Suisse du fait des divergences dues à notre législation. Elle a aussi pris acte du rapport sur les mesures prises depuis le printemps 1978 dans le domaine monétaire. Elle a accepté l'arrêté autorisant le Conseil fédéral à lancer des emprunts et celui accordant la garantie fédérale à quatre Constitutions cantonales révisées. Elle a en outre assisté à la prestation de serment du nouveau conseiller aux Etats grison, M. Luregn Mathias Cavelti, qui remplace M. Vincenz, démissionnaire.

La journée au Conseil national L'aide aux paysans de montagne: le moment de passer aux actes

BERNE (ATS). - Le Conseil national a consacré hier environ quatre heures à une loi proposée par le Conseil fédéral pour venir en aide à l'agriculture de montagne. Il s'agit principalement de verser des contributions à la surface aux agriculteurs qui travaillent dans des conditions difficiles, en particulier sur des terrains en pente, ainsi que des contributions à l'alpage pour le bétail estivé dans les pâturages des Alpes et du Jura. En outre, les propriétaires de terres en friche devraient être obligés à tolérer gratuitement leur entretien et leur exploitation par des tiers si l'intérêt public l'exige. Dans l'ensemble, ce projet a reçu un accueil favorable dans la Chambre du peuple, qui n'a toutefois pu qu'en enta-

Voir en page 6 le texte intégral de l'intervention de M. Pierre de Chastonay

mer l'examen de détail. Les débats se poursuivront aujourd'hui.

Ces nouvelles mesures devraient entrer en vigueur l'an prochain. Le montant des contributions annuelles prévues, soit 80 millions de francs, ne permettra toutefois pas de combler le retard pris par le revenu des paysans de montagne. Comme l'a relevé M. Raymond Junod (rad/VD), il s'agit même d'une aide très modeste puisqu'elle représente en moyenne 5 francs par jour pour un manque à gagner estimé à au moins 45 francs.

Mais, au cours du débat d'entrée en matière, les principales réserves ont été manifestées par le groupe de l'Alliance des indépendants. Bien que favorable au projet sur le fond, il a demandé, par la voix du Zurichois Walter Biel, son renvoi en commission pour des raisons de financement. Les indépendants estiment en effet qu'il faut tenir compte, après le 20 mai, des limites des ressources financières de la Confédération. Au surplus, ils sont opposés à ce que l'on prélève les fonds nécessaires sur le produit des suppléments de prix perçus sur les fourrages, comme le propose la commission. Par 102 voix contre 11, les députés ont cependant rejeté cette proposition, jugeant le moment venu de tenir les promesses faites depuis longtemps aux paysans de montagne.

L'intervention de M. Dirren

Outre M. Pierre de Chastonay, rapporteur de la commission dont nous publions le texte intégral de son intervention en page 6, un autre député valaisan est monté à la tribune dans le cadre de l'examen de ce projet de loi. Il s'agit de M. Herbert Dirren (PDC), qui a estimé que les principes contenus dans ce projet correspondent aux vœux des paysans. Il permet d'une part une amélioration des revenus et, d'autre part, une protection accrue de la nature. Il

est juste que des régions situées hors des régions de montagne soient prises en considération. M. Dirren estime que l'ordonnance devra prévoir un instrumentarium simple, efficace et transparent. Le député haut-valaisan conclut en se prononçant pour ce projet.

Auparavant, le Conseil national a approuvé, sans opposition, les comptes de la Confédération et des PTT pour 1978, un crédit de 7,2 millions de francs pour la construction des nouveaux bâtiments du Technicum agricole de Wädenswil (ZH), un accord avec quatre pays voisins sur l'assurance-chômage des frontaliers et la prorogation de mesures visant à procurer du travail, pour lesquelles un crédit de 5 millions a été voté. Enfin, il a décidé de libérer de l'assujettissement à l'assurance-chômage les membres de familles paysannes collaborant à l'exploitation agricole.

Comptes 1978

Le compte d'Etat de la Confédération, qui s'est soldé l'an dernier par un déficit de 719 millions de francs, n'a pas suscité de vive discussion.

Les députés ont accepté ces comptes par 113 voix contre zéro et ceux des PTT, qui laissent eux un bénéfice de 333 millions, par 83 voix contre zéro.

Le Technicum d'arboriculture, de viticulture et d'horticulture de Wädenswil, qui occupe depuis 35 ans des locaux provisoires, sera rélogé dans de nouveaux bâtiments. Il en coûtera quelque 25 millions de francs, dont 64 % à la charge de la Confédération et le reste à celle des cantons alémaniques. Pour compléter la participation de Berne, fixée à 40 % par la loi, les députés ont voté par 93 voix contre zéro une contribution supplémentaire de 7,2 millions de francs qui sera mise à la charge du fonds vinicole.

Chômage, frontaliers et agriculteurs

Sans opposition non plus, la Chambre a décidé de proroger jusqu'à fin 1983 l'arrêté qui renforce les possibilités qu'a la Confédération de soutenir les mesures de réintégration, de transfert ou de reclassement professionnel en vue de lutter contre le chômage.

Un crédit d'engagement de 5 millions de francs a été ouvert à cet effet.

En vertu d'accords avec la France, l'Italie, le Liechtenstein et l'Autriche, que le Conseil national a également ratifié, les frontaliers payeront leurs cotisations dans l'Etat où ils travaillent et y toucheront aussi les prestations de l'assurance en cas de chômage partiel. En revanche c'est l'Etat dans lequel ils sont domiciliés qui les indemniserait en cas de chômage complet. Une réglementation semblable est en cours de négociation avec la République fédérale d'Allemagne.

En matière d'assurance-chômage toujours, les députés ont accepté par 77 voix contre 27 une motion émanant du conseiller aux Etats vaudois Edouard Debézat et reprise par M. Hanspeter Fischer (UDC/TG) et demandant que les membres de la famille de l'agriculteur qui participent à l'exploitation de l'entreprise ne soient plus assujettis à cette assurance. En effet, les travailleurs concernés estiment exercer une activité indépendante. De plus, il n'y a pratiquement pas de chômage dans l'agriculture. Les socialistes se sont néanmoins opposés à la motion, estimant que les milieux paysans devraient faire preuve de plus de solidarité envers les autres catégories d'assurés.

Jura bernois: non à l'Emulation

Le conseil de direction de la Fédération des communes du Jura bernois proposera à son assemblée générale du 27 juin de ne pas entrer en matière sur la demande de subvention présentée au Gouvernement bernois par la Société jurassienne d'Emulation, la plus ancienne

des associations jurassiennes, qui compte des sections dans les six districts et aussi à l'extérieur du Jura. Pour répondre à la demande de préavis présentée par le Gouvernement bernois, la Fédération des communes a élaboré un projet de règlement selon lequel une associa-

tion qui exerce son activité également dans le canton du Jura ne peut avoir droit à une subvention supérieure à 2000 francs, par an ou unique de 10000 francs, si elle exerce une activité qui peut être de nature à nuire en quelque façon ou canton de Berne. Or, l'article 2 des statuts de l'Emulation prévoit « qu'elle maintient l'unité culturelle du peuple jurassien dans un esprit de fraternité ». La fédération considère que cet alinéa de l'article 2, est de nature à porter atteinte à l'intégrité territoriale du canton de Berne et du Jura bernois. La proposition du conseil de la Fédération des communes sera sans doute avalisée par l'assemblée des délégués. Elle marque un très net raidissement de l'attitude bernoise et, surtout, antiséparatiste envers le canton du Jura. Il serait étonnant qu'elle ne soit pas ratifiée par le Gouvernement bernois. Elle provoquera, en conséquence, une nouvelle tension entre les cantons de Berne et du Jura. Elle posera, enfin, des problèmes à la société d'Emulation dont les sections à l'extérieur du Jura pourront certes continuer leurs activités alors que le canton du Jura devra sans doute augmenter son aide pour pallier la défection bernoise.

Valais

Randonnée pédestre accompagnée

L'Association valaisanne de tourisme pédestre rappelle à ses membres que la prochaine course aura lieu le dimanche 24 juin 1979 avec le programme suivant:

Parcours pédestre: Kandersteg, altitude 1176; Gemmipass, altitude 2316; Leukerbad, altitude 1400.

Départ: gare de Sion à 7 h. 50.

Retour: à Sion à 19 h. 30.

Temps de marche: 6 h. 30 environ.

Chef de course: M. Jacques Bochatay, Les Marécottes.

Inscriptions: auprès de l'Union valaisanne du tourisme à Sion, tél. 027/223161, pendant les heures de bureau, jusqu'au vendredi 22 juin à 17 heures.

En cas de temps incertain, la course a lieu. Si les conditions atmosphériques sont vraiment mauvaises, le N° 180 renseignera le dimanche matin.

Vols DC-10 de Swissair Les USA, le Canada et le Japon toujours « interdits »

ZURICH (ATS). - Swissair reprendra aujourd'hui pratiquement tous ses vols DC-10 à l'exception de ceux à destination des Etats-Unis et du Canada en raison de l'interdiction d'atterrissage frappant les DC-10 dans ces pays. Pour le Moyen-Orient, les vols DC-10 de la compagnie aérienne suisse s'arrêteront pour l'instant à Hong Kong, le Japon n'ayant pas encore donné l'autorisation d'atterrissage pour ce type d'avions. Quelques vols internes sont par ailleurs annulés, a-t-on appris hier en fin d'après-midi à Zurich où la direction de Swissair avait convoqué la presse.

Après la décision prise lundi par les autorités suisses de l'aviation civile de remettre en vigueur le certificat de navigabilité des DC-10, d'autres pays européens ont fait de même: les Pays-Bas, l'Italie, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest et l'Espagne par exemple. Six pays n'ont cependant pour l'instant pas encore donné l'autorisation d'atterrissage pour les avions de type DC-10. Il s'agit comme cités plus haut des Etats-Unis et du Canada ainsi que du Japon mais également de l'Arabie saoudite et du Nigeria. Hong Kong n'a également pas encore donné son feu vert mais celui-ci ne devrait pas tarder étant donné la décision positive de la Grande-Bretagne.

Les problèmes d'atterrissages aux Etats-Unis seront enfin discutés la semaine prochaine à Paris par les autorités de l'aviation civile européenne. Suivant les traités internationaux relatifs à l'aviation civile de Chicago, les Etats-Unis devraient, selon un représentant de l'Office fé-

déral de l'aviation civile, accepter sur leur sol des avions pour lesquels des certificats européens valables ont été établis.

En ce qui concerne les pertes enregistrées par Swissair depuis l'interdiction de vol des DC-10 décidée le 6 juin dernier par l'Office fédéral de l'aviation civile, on a indiqué qu'elles s'élevaient à un peu moins d'un million de francs par jour. De plus amples précisions n'ont pas pu être données. Environ 35 % des vols DC-10 ont pu être assurés par des avions d'autres types et ont été « très bien occupés ». On a par ailleurs appris que l'assurance dont dispose la Swissair ne paie pas ce genre de pertes. Le président de la direction de Swissair, M. Armin Baltensweiler, a déclaré à ce propos que d'autres compagnies aériennes avaient déjà entrepris des démarches juridiques pour mettre en cause le constructeur de l'appareil, McDonnell Douglas, par exemple. Pour l'instant, Swissair n'a pas encore pris de décision à ce sujet. On a d'autre part appris que les pertes de Balair se chiffraient à 500 millions de francs environ pour l'instant.

Des contrôles accrus

On se souvient que l'une des conditions apportées par l'Office fédéral de l'aviation civile à la remise en circulation des DC-10 était l'observation stricte d'un programme de contrôle et d'entretien de ce type d'avions. Il prévoit, nous a-t-il dit mercredi à Zurich, un contrôle spécial des parties de l'avion, l'installation d'arrimage du réacteur ayant causé l'accident de Chicago.

Direction collégiale à l'ATS

BERNE (ATS). - La 85^e assemblée générale de l'Agence télégraphique suisse S.A. (ATS) a revêtu un caractère particulier: la direction de l'ATS, assumée jusqu'à ce jour par M. Georges Duplain, directeur-rédacteur en chef, parvenu à l'âge de la retraite, sera exercée, dès le 1^{er} juillet prochain, par un collègue de trois membres composé de MM. Hanspeter Kleiner, rédacteur en chef, Peter Müller, directeur technique et Willy Schär, directeur commercial. En conséquence, une modification des statuts dans ce sens a été approuvée. Le secrétaire de la Fédération suisse des journalistes (FSJ), M. H. Seelhofer, avocat, a émis des critiques au sujet de la politique du

personnel suivie ces derniers temps par l'ATS. Le conseil d'administration est actuellement saisi de cette affaire.

Le rapport d'activité et les comptes pour l'année 1978 ont été approuvés. Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice net de 54 921 francs. Cette somme permettra de réduire le déficit reporté de l'exercice précédent à 92 078 francs. L'assemblée générale a décidé de renoncer, à nouveau, au versement d'un dividende et de reporter le solde passif. Le bénéfice d'entreprise est obtenu par la déduction du déficit d'exploitation de 45 810 francs des recettes hors exploitation (immeubles) de 100 731 francs.

BLS: diminution des recettes

BERNE (ATS). - Le chemin de fer des Alpes bernoises Berne - Lötschberg - Simplon (BLS) a vu ses recettes diminuer sensiblement au cours de l'exercice 1978. Les recettes globales des transports s'élevaient à 93,2 millions de francs, soit 3,5 mio ou 3,7 pour cent de moins qu'en 1977. Dans son rapport de gestion le BLS impute ce recul à la fermeture de la ligne du Simplon pendant cinq mois et à celle du Centovalli depuis début août, à la hausse du franc et au recul du tourisme qui s'en est

CEINTURE OBLIGATOIRE

On en parlera en septembre

On apprenait hier, de source officielle, que le bureau du Conseil national avait décidé de reporter le débat de la Chambre basse sur le port obligatoire de la ceinture de sécurité.

On sait qu'il s'agit d'examiner un projet de modification de l'article 57 de la Loi sur la circulation routière (LCR), projet mis au point par le Département fédéral de justice et police dans le but de créer une base légale au port obligatoire.

En principe, cet objet devait être traité aujourd'hui par le Conseil national. Or, pour une question de surcharge, ce débat devrait être reporté à la session de septembre prochain.

Le « non » de M. de Chastonay

On apprenait hier également, que M. Pierre de Chastonay avait d'ores et déjà déposé par écrit un projet d'annulation du port obligatoire. Il faudra certes attendre la session d'automne pour en savoir davantage, mais il est réconfortant d'être assuré, aujourd'hui déjà, que l'opposition à cette obligation s'organise au sein même du Parlement. (r.)

RFA : un colonel arrêté ! Il était à la tête d'un vaste réseau d'espions de l'Est

BONN (ATS/AFP). — Le colonel ouest-allemand Siegfried Petrelli, chef de la section territoriale nord, a été arrêté à Mönchengladbach (Rhénanie Westphalie) et est soupçonné d'espionnage au profit de la RDA, a révélé, hier soir, le quotidien à grand tirage *Bild Zeitung*. Selon la *Bild*, le colonel

Petrelli aurait révélé aux Services secrets est-allemands de nombreuses informations sur l'armée ouest-allemande. Il avait la responsabilité de 150 000 soldats et civils et était chargé de l'organisation de la défense civile.

La *Bild* écrit qu'il est possible que l'officier ouest-alle-

mand ait été à la tête de tout un réseau d'espions en RFA.

Par ailleurs, un autre espion présumé aurait été arrêté dans le Bade-Wurtemberg et, toujours d'après la *Bild*, les responsables de la sécurité ouest-allemande prévoieraient de nouvelles arrestations d'espions dans les jours prochains.

Nicaragua: lourdes pertes de l'armée

MANAGUA (ATS/AFP). — L'offensive sandiniste semble être parvenue, hier, à un moment décisif, alors que les combats se poursuivent à Managua avec des unités spécialisées de l'armée et que la garde nationale cherche à reprendre le contrôle des villes de Leon et Matagalpa, aux mains des guérilleros. Dans la capitale nicaraguayenne, les combats ont fait rage au nord-est de la capitale, dans les quartiers de Salvadorita, Maestro Gabriel, Luis Somoza et Bello Horizonte, après que les rebelles aient été délogés mardi des quartiers de Don Bosco et El Dorado.

L'armée a subi des pertes considérables au cours de cette contre-offensive, a-t-on appris de source militaire et seule l'infanterie semble avoir été engagée dans les combats d'hier, alors que la veille, l'aviation et l'artillerie étaient également intervenues.

L'armée a tenté de traquer les guérilleros près de la route nord, qui conduit à l'aéroport. Cette voie est fermée depuis une semaine car les sandinistes occupent les alentours.

Si l'armée réussit à déloger les rebelles de la zone est de la capitale, les observateurs estiment que la bataille finale pourrait avoir lieu au cours des prochaines heures sur les rives du lac de Managua.

Les informations font défaut sur

la situation qui prévaut dans les villes de Leon, à 90 km à l'ouest de Managua et de Matagalpa.

Une réunion de l'OEA

Le président du Nicaragua, le général Anastasio Somoza, accepte la tenue d'une réunion de l'Organisation des Etats américains (OEA) pour étudier la situation dans son pays, mais refuse d'ores et déjà l'intervention d'une force interaméricaine de paix, selon une déclaration faite, hier, à la Radio uruguayenne « Monte-Carlo ».

Le général Somoza a précisé qu'il acceptait cette réunion de l'OEA, parce que l'« invasion sandiniste » du Nicaragua a partir du Costa-Rica

(dont il a qualifié l'attitude de « irresponsable »), mettait en difficulté la stabilité de toute l'Amérique centrale.

France: mesures d'économie d'énergie

Taxe sur les grosses cylindrées et diminution du chauffage des immeubles

PARIS (ATS/AFP). — Le Gouvernement français a décidé, hier, d'abaisser de 20 à 19 degrés la température autorisée dans les immeubles, de taxer les voitures de grosse cylindrée et de rationner le fuel. Le programme de 27 mesures, adopté par le Conseil des ministres, vise à limiter de 8,4 millions de tonnes les importations de pétrole pour 1979 et 1980.

Dans ce plan « anti-gaspillage », présenté à la veille du sommet européen de Strasbourg, chargé d'élaborer une stratégie commune de l'énergie, la principale contribution concerne le chauffage et l'éclairage. Le seul abaissement d'un degré de la température conduit à une économie de 2,8 millions de tonnes, soit le tiers de l'effort global.

Conformément à ses engagements, le gouvernement n'a pas retenu le rationnement de l'essence et la réduction des vitesses pour les voitures.

Le programme du gouvernement prévoit également une réduction des livraisons de fuel domestique et un encadrement de la consommation de gaz et d'électricité. Enfin, des dispositions financières seront accentuées pour inciter les propriétaires à isoler leur logement et les industriels à commander des équipements plus économes en énergie.

Démagogie...

L'aggravation de la surtaxe pour les voitures particulières de plus de 17 chevaux, décidée hier par le Gou-

Ouganda: le président démissionne Après deux mois seulement...

KAMPALA (ATS/AFP/Reuter). — Le président Yusuf Lule a démissionné de ses fonctions de chef de l'Etat ougandais, a annoncé, hier après-midi, la Radio ougandaise.

Dans un bulletin spécial, la radio a indiqué que le président Lule, qui est devenu chef de l'Etat le 13 avril dernier après l'effondrement du régime militaire du maréchal Amin, avait présenté sa démission au conseil consultatif du Front national de libération de l'Ouganda. Il a exprimé l'espoir, selon ce bulletin spécial, que les membres du conseil consultatif — organe suprême du pays — s'occuperaient des affaires de l'Etat. Le conseil a désigné un de ses membres, M. Godfrey Binaisa, com-

me chef du gouvernement par intérim.

BIOGRAPHIE DE M. BINAISA

Succédant au président Yusuf Lule, démissionnaire, M. Godfrey Binaisa, ancien procureur général ougandais, a prêté serment sur les marches du Parlement de Kampala, ont annoncé des responsables du gouvernement.

Un nouveau cabinet va être formé très prochainement, précise-t-on de

même source.

M. Binaisa a été élu à la tête du Front de libération nationale de l'Ouganda (UNLF) lors d'un rassemblement politique, hier, à Entebbe.

M. Binaisa a servi sous le développement de l'ancien président Milton Obote, avec lequel il a eu un différend à propos d'un projet de Constitution en 1967. Il a ensuite travaillé comme juriste en Ouganda après la prise de pouvoir par Idi Amin, puis est venu s'installer à Londres en 1973.

Etats-Unis: grève sanglante

NEW YORK (ATS/AFP). — La grève nationale des camionneurs indépendants aux Etats-Unis a pris, hier, une tournure particulièrement violente avec le meurtre d'un chauffeur de poids lourd en Alabama.

Un camionneur de Birmingham, Robert Tate, a été découvert par la police gisant dans un bain de sang près de son camion renversé au bord d'un champ de coton. Il avait été abattu par une balle de fusil.

L'Association des camionneurs indépendants (« Truckers' Council »), qui représente 30 % des 100 000 chauffeurs de poids lourds propriétaires de leur véhicule, avait lancé il y a douze jours un ordre de grève

pour protester contre l'escalade du prix du diesel.

Plusieurs gouverneurs, dont ceux du Minnesota et de Floride, ont déjà pris des mesures pour surveiller les dépôts d'essence bloqués par les routiers et protéger les convois de camionneurs qui refusent de s'associer à cette grève.

EN BREF

● HANOI. — Le Ministère vietnamien des affaires étrangères a remis, hier, un texte à la presse indiquant que le gouvernement se prononçait pour une conférence convoquée par le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés et réunissant « un certain nombre de pays directement concernés » par le problème des réfugiés.

● KUALA LUMPUR. — Les forces de sécurité malaisiennes ont repoussé au large 585 Vietnamiens repartis dans six bateaux, au cours des dernières quarante-huit heures. Aucune nouvelle arrivée de réfugiés n'a été signalée depuis.

● HOUSTON (Texas). — La manœuvre de « Réalignement » de la position du laboratoire spatial « Skylab » a réussi, et les instruments semblent bien fonctionner, a indiqué hier M. Charles Harlan, chef de la mission au centre spatial de Houston. La position du laboratoire a été chargée hier pour le stabiliser et le rendre plus contrôlable lors de son retour sur Terre le mois prochain, rappelle-t-on.

● SALISBURY. — L'évêque Abel Muzorewa a perdu la majorité au Parlement du Zimbabwe-Rhodésie à la suite de la démission de huit députés de son parti, le Conseil national africain (CNAU).

Les huit démissionnaires, avec à leur tête le premier vice-président de l'organisation, ont annoncé la formation d'un nouveau parti, le parti démocratique du Zimbabwe. Le CNAU ne détient plus de ce fait que 43 sièges au Parlement sur un total de 100.

● JÉRUSALEM. — La Cour suprême israélienne a ordonné hier la suspension de tous les travaux dans la colonie d'Elon Moreh, installée il y a deux semaines sur la rive occidentale du Jourdain. Le tribunal a accordé un délai d'un mois au gouvernement pour justifier une implantation dans ce secteur.

● FUERSTENWALDE (Allemagne de l'Est). — Robert Havemann, professeur de chimie est-allemand, accusé d'infraction à la loi sur les devises, a été condamné hier à 10 mille marks d'amende.

L'accusation lui reprochait d'avoir encaissé des recettes de la publication d'ouvrages à l'Ouest sans autorisation officielle.

Complice des BR ?

Giuliana Conforto a comparu hier devant une Cour de justice romaine. Elle est suspectée d'avoir hébergé chez elle deux membres des « Brigades rouges », Adriana Faranda et Valerio Morucci, tous deux accusés d'avoir participé à l'assassinat de M. Aldo Moro. Faranda et Morucci, ont refusé de comparaître en présence de Giuliana Conforto.



M. Mitterrand « démissionne de l'Europe »

PARIS (ATS/AFP). — M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste français, a annoncé sa démission de l'Assemblée européenne élue le 10 juin dernier.

Dans une déclaration rendue publique hier soir à Paris, le leader socialiste se déclare « indigné » de « la décision déshonorante de la Commission nationale (française) de recensements des élections européennes faisant de la liste gouvernementale le cadeau empoisonné d'un siège qu'elle n'avait pas gagné par le libre choix ».

M. Mitterrand poursuit : « Je demande que l'on voie dans ma démission de l'Assemblée européenne une protestation solennelle contre les mœurs qui déconsidèrent ceux qui n'hésitent pas à nuire à la réputation de notre pays ».

Pauvre Jimmy-l'incompris...

WASHINGTON (ATS/AFP). — Le président Carter s'est aperçu mardi que ses compatriotes étaient beaucoup plus préoccupés par la pénurie d'essence que par la limitation des armements stratégiques.

Sur 445 appels téléphoniques reçus à la Maison-Blanche au lendemain du discours sur le sommet de Vienne prononcé par le président

Carter, 332 consistaient essentiellement à lui dire qu'il ferait beaucoup mieux de s'occuper de l'approvisionnement du pays en pétrole plutôt que de négocier le désarmement stratégique avec l'URSS.

Sur les 113 appels qui concernaient seulement le traité « SALT 2 », 72 étaient opposés à la ratification du traité, contre 41 favorables.

Rome: une saleté préoccupante de la ville

ROME (ATS). — Après les poux de l'hiver dernier, Rome est aujourd'hui envahie par les puces. Un des hôpitaux les plus importants d'Italie — le San Camillo — ainsi que les ambulances servant au transfert des malades et une aile entière du tribunal en sont infestés. Le second bâtiment a été fermé aux audiences alors que le premier — étant donné qu'il n'est pas possible de renvoyer les malades chez eux — fait l'objet d'une désinfection radicale.

Cette découverte déconcertante, qui a plus inquiété qu'épouventé, est l'acte final d'une situation qui, d'un instant à l'autre, devait exploser. La capitale italienne est sale, très sale et pas seulement depuis hier dénoncent les journaux qui, depuis deux années au moins, sont préoccupés par la situation. Pendant ce temps, l'administration du Capitole n'a strictement rien fait pour parer au fléau.

Des piles volumineuses de journaux s'entassent, depuis des mois, sur le bureau du maire communiste, M. Giulio Carlo Argan, portant tous les mêmes titres : « Rome n'est pas Calcutta », « Rome, un joyau cou-

vert de boue » et encore « le syndicat attaque l'administration romaine : la ville est trop sale ».

Les pèlerins... salis !

L'administration a, durant quelque temps, tenté une offensive, elle y a ensuite renoncé. Les journaux de gauche ont essayé de lui prêter main-forte durant quelques semaines: ils ont pris, pour sujets de propagande contre la saleté, les pèlerins catholiques qui vont visiter le Vatican et qui, pour économiser les frais de restaurant, préfèrent déjeuner dans les

parcs et les allées. Finalement, ce prétexte a échoué: on a, en effet, constaté que la ville est à vrai dire plus sale là où les pèlerins ne passent pas. A présent, Rome est tellement sale qu'un quotidien de la capitale, *Il Tempo*, a consacré régulièrement une rubrique au sujet. Cette rubrique s'intitule « les étapes de la saleté ». Il y a une semaine enfin, l'office sanitaire de la ville est intervenu de façon décisive: « avec l'approche de l'été et une température de 35 degrés, il existe un réel danger d'infections et d'épidémie ».

Les rats de ville

En l'espace d'une année, Rome « produit » environ 700 000 tonnes de détritus, soit 2000 tonnes par jour et, tous les 12 mois, 110 millions de

sacs en plastique, servant au transport des ordures jusqu'à l'usine d'incinération, sont utilisés. La ville a dépensé, l'an dernier, 135 millions de francs pour assurer la propreté des rues et le ramassage des ordures. Malgré cela, les rues et les places regorgent d'immondices. La mauvaise herbe envahit les monuments antiques. Les parcs, où les enfants devraient jouer, sont sans un brin d'herbe. Un invraisemblable tapis de papiers, gobelets, bouteilles brisées enveloppées en plastique recouvre le sol. Suite à une plainte des mères des enfants, le gouvernement a déclaré que la situation pourrait s'améliorer avec l'arrivée de l'automne. En attendant, les premiers rats ont fait leur apparition. Il n'est pas rare, pour un touriste, de voir, et plein centre, des bestioles repous-santes, traverser tranquillement la rue.

Jules César à New York

NEW YORK (ATS/AFP). — Aux cris de « Ave Caesar », un Newyorkais en toge est descendu mardi la cinquième avenue de New York, sur un char romain tiré par deux chevaux blancs.

M. Alfred Karl, 38 ans, a en effet remporté le grand prix du concours des sosies de Jules César, organisé

par une société italienne d'eau minérale: une croisière aux Caraïbes sur le paquebot de luxe italien « Marconi ».

Les participants au concours devaient poser, face et profil, à côté d'un buste du vrai empereur, et réciter un passage du « Jules César de Shakespeare ».